



POWER CORPORATION
DU CANADA

RAPPORT DU **DEUXIÈME** TRIMESTRE

pour la période close
le 30 juin 2023

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 et les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 85

Rapport de gestion

LE 10 AOÛT 2023

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, pour le semestre et le trimestre clos le 30 juin 2023. Les données des périodes comparatives de 2022 sont non auditées et ont été retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Power Corporation et aux notes annexes pour le semestre et le trimestre clos le 30 juin 2023 (les états financiers consolidés intermédiaires), au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le rapport de gestion annuel de 2022) et aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (les états financiers consolidés de 2022). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powercorporation.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (telle qu'elle est définie aux présentes) lancée en 2023, les déclarations portant sur l'impôt différé, les déclarations concernant les incidences prévues d'IFRS 17, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, la finalisation de la transaction visant des partenariats stratégiques au sein de SHMI (telle qu'elle est définie aux présentes), l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un seuil minimal par rapport aux charges fixes et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris leurs attentes à l'égard de l'acquisition proposée d'IPC (telle qu'elle est définie aux présentes) par la Canada Vie (telle qu'elle est définie aux présentes) auprès d'ICM (y compris les incidences et le calendrier connexes), de la finalisation de la vente de Putnam (telle qu'elle est définie aux présentes) à Franklin Templeton (y compris les incidences et le calendrier connexes), et de la finalisation de la transaction visant Webhelp (telle qu'elle est définie aux présentes), ainsi que leurs attentes à la suite de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential (telle qu'elle est définie aux présentes) (y compris les incidences et le calendrier connexes). Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévues, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS Le présent rapport de gestion contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté », « bénéfice net ajusté par action », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif consolidé et actif géré », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le présent rapport de gestion contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intérêt aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intérêt aux plus-values (montant net) » et « engagements non capitalisés ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de chaque mesure.

Structure du rapport de gestion intermédiaire

	Page		Page
Aperçu			
Power Corporation du Canada	4	Arrangements hors bilan	69
Sociétés en exploitation cotées en bourse	8	Passifs éventuels	69
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	13	Engagements et obligations contractuels	69
Autres placements et entreprises autonomes	24	Impôt sur le bénéfice	69
Mode de présentation	25	Transactions avec des parties liées	70
Résultats de Power Corporation	28	Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	70
États consolidés des résultats	29	Changements de méthodes comptables	73
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	31	Modifications comptables futures	75
Situation financière	52	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	75
Valeur de l'actif net ajustée	60	Corporation Financière Power	75
Flux de trésorerie	62	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	76
Gestion du capital	64	Autres mesures	82
Gestion des risques	67	Sommaire des résultats trimestriels	84
Instruments financiers et autres instruments	68		

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG	Pargesa	Pargesa SA
Affidea	Affidea Group B.V.	Parjointco	Parjointco SA
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements	Parques Reunidos	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
Bellus	Bellus Santé inc.	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Personal Capital	Personal Capital Corporation
Canyon	Canyon Bicycles GmbH	PFTA ou Portage SPAC	Portage Fintech Acquisition Corporation
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Plateformes de placement	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	Portage Capital Solutions	Portage Capital Solutions Fund I LP
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
EPA	Bourse Euronext de Paris	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
EverWest	EverWest Holdings Inc.	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
Financière Power	Corporation Financière Power	Potentia ou Potentia Renewables	Potentia Renewables Inc.
Franklin Templeton	Franklin Resources, Inc.	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Power Sustainable China	Gestion d'investissements durables Power Inc.
GEA	GEA Group AG	Power Sustainable Energy	Power Sustainable Infrastructure énergétique
Grayhawk	Grayhawk Wealth Holdings Inc.	Power Sustainable Lios	Power Sustainable Lios Inc.
Holcim	Holcim Ltd.	PPSIE	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
IFRS	Normes internationales d'information financière	Prudential	Prudential Financial, Inc.
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Putnam	Putnam U.S. Holdings I, LLC
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
Imerys	Imerys SA	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Investment Planning Counsel ou IPC	Investment Planning Counsel Inc.	Sagard Credit Partners I	Sagard Credit Partners, LP
Irish Life	Irish Life Group Limited	Sagard Credit Partners II	Sagard Credit Partners II, LP
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Sagard Healthcare Partners	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
Lion	La Compagnie électrique Lion	Sagard Holdings Management ou SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
LMPG	LMPG inc.	Sagard MidCap	Sagard MidCap II, Sagard MidCap III et Sagard MidCap IV
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	Sagard Senior Lending Partners ou SSLP	Sagard Senior Lending Partners Holdings (I et II) LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings (I-U et II-U) LP
MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company	Sanoptis	Sanoptis AG
MOWI	Mowi ASA	SGS	SGS SA
Nautilus ou Nautilus Solar	Nautilus Solar Energy, LLC	SIX	Bourse de la Suisse
NCREIF	National Council of Real Estate Investment Fiduciaries	SPPC	Sagard Placements Privés Canada
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.	TSX	Bourse de Toronto
NYSE	Bourse de New York	Umicore	Umicore, NV/SA
Ontex	Ontex Group NV	USPF	GWL U.S. Property Fund L.P.
OSE	Bourse d'Oslo	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.	Webhelp	Groupe Webhelp
		XETR	Bourse XETRA

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de la société de portefeuille : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles :

- Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement à des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.
- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable et ayant une approche d'investissement à long terme. L'objectif de Power Sustainable est de créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable gère actuellement quatre stratégies, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

La Société exerce aussi une influence notable et détient des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

- La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance. Même si la nouvelle norme apporte des modifications à l'évaluation et au calendrier de comptabilisation des contrats d'assurance ainsi qu'à la présentation et à la communication des informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société, elle n'a pas d'incidence significative sur la stratégie d'affaires sous-jacente de Lifeco et elle ne la modifie pas de façon significative.

La Société et ses filiales ont aussi adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues et la comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

Se reporter à la section Changements de méthodes comptables ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir davantage d'information.

La Société a présenté pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les résultats trimestriels comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant, conformément aux nouvelles normes. Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 10 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, conformément aux attentes initiales, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), partiellement contrebalancé par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- L'établissement de la MSC par Lifeco pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'est chiffrée à 4,1 G\$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et à 4,4 G\$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.
- Le bénéfice net ajusté ^[1] comparatif présenté par Lifeco pour 2022 a diminué d'environ 1,8 % en raison de la transition. Environ 70 % des activités de Lifeco ont subi une légère incidence ou n'ont subi aucune incidence à la suite de l'adoption d'IFRS 17 par rapport au bénéfice comparatif en 2022. Dans le cas des activités les plus touchées, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice se rapportent à l'introduction de la MSC et à l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif. La diminution du bénéfice net ajusté de Lifeco est due au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et par le report de certains résultats non financiers.

Une augmentation de la volatilité du bénéfice net est attendue en raison de l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) en vertu d'IFRS 4. L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de la volatilité du bénéfice net de la Société attribuable à l'expérience sur le marché, qui a découlé de la volatilité accrue du marché en 2022.

La partie B du présent rapport de gestion décrit en détail l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ainsi que l'augmentation prévue de la volatilité du bénéfice net de Lifeco.

[1] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur.

Modification de la définition du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS

- Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) de Lifeco continue de refléter l'avis de sa direction sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes de Lifeco par rapport au bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. La définition des ajustements continue d'inclure ce que la Société présentait précédemment, y compris l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme. Lifeco a précisé sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :
 - Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
 - L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
 - L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir plus de détails sur la définition plus précise que la Société a adoptée pour le bénéfice net ajusté.

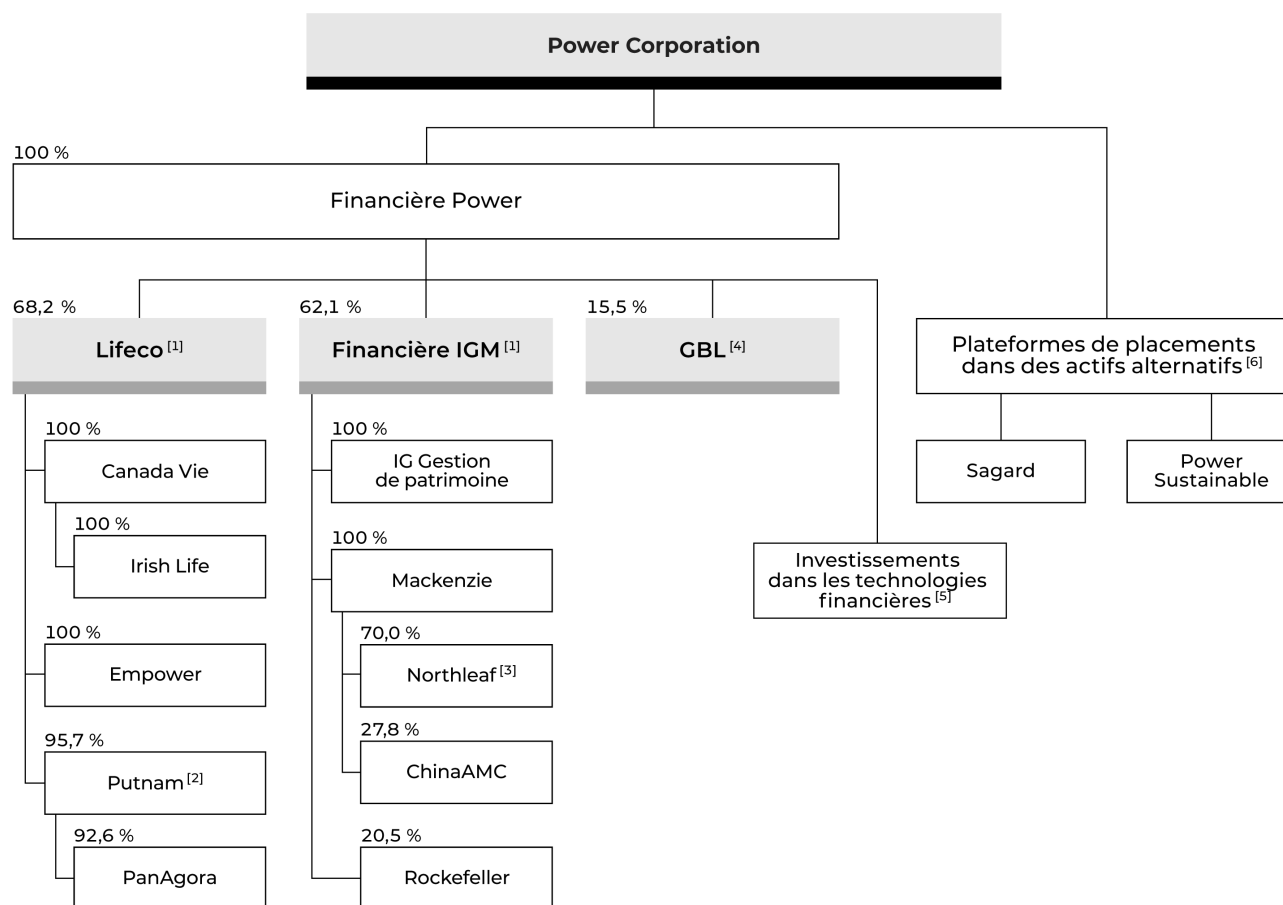
STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend trois parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée, incluant une analyse de l'apport à la société de portefeuille de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements;
- Partie B – Rapport de gestion intermédiaire de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion intermédiaire d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 30 juin 2023 (se reporter à la section Autres mesures).

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 30 juin 2023, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs.



En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

[1] Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[2] Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de sa participation dans Putnam. Lifeco conservera sa participation dans PanAgora. Se reporter à la section Lifeco.

[3] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule de placement dans lequel IGM détient une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.

[4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient 45,3 % des droits de vote dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.

[5] Comprend les participations donnant le contrôle dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.

[6] Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 35,8 G\$ au 30 juin 2023, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les produits d'épargne-retraite, la gestion de patrimoine et d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower, Putnam Investments (présentée en tant qu'activités abandonnées) et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, notamment en bonifiant sa présentation et sa communication de l'information financière afin de se concentrer sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, soit : Solutions en milieu de travail (incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les produits collectifs de retraite, ainsi que les services d'administration de retraite et de tenue de dossiers), Gestion du patrimoine et des actifs (incluant les produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers) et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance). Par conséquent, au premier trimestre de 2023, Lifeco a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, principalement par l'entremise des unités Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurances et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, Lifeco offre aux participants de régimes des produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels, incluant des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, et d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de revenus de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés. Par l'entremise de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, Lifeco offre des produits individuels de gestion du patrimoine axé sur l'épargne et le revenu. L'unité Assurances et rentes offre des produits individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles et des produits de rentes collectifs à prime unique.

Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition, auprès d'IGM, d'Investment Planning Counsel, une société indépendante de gestion de patrimoine de premier plan. Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services non bancaires de gestion de patrimoine au Canada. La Canada Vie fera l'acquisition d'IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Lifeco prévoit engager des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires. Puisque la Société consolide actuellement IPC par l'entremise d'IGM, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement établie à Winnipeg qui connaît une croissance rapide et offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion de patrimoine. Cette acquisition devrait permettre d'accélérer la stratégie de la Canada Vie consistant à établir une plateforme de gestion de patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée par Lifeco au moyen de ressources existantes et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de Lifeco. La transaction devrait être finalisée d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires (y compris celle de la TSX).

L'exploitation américaine est gérée par Empower, par l'intermédiaire des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, ainsi que par PanAgora, par l'intermédiaire de l'unité Gestion d'actifs. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur offrir des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et des services de gestion de patrimoine destinés aux particuliers. Ceci comprend les activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, qui ont été acquises en 2022, et les activités acquises auprès de Personal Capital. L'unité Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements, des services administratifs et de distribution connexes, en plus de proposer un vaste éventail de produits de placement. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam, qui a été classée en tant qu'activités abandonnées. L'unité Exploitation générale comprend des éléments non liés directement ou alloués aux unités Empower et Gestion d'actifs, ainsi qu'un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé.

Le 1^{er} avril 2022, Empower a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. Cette acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis à environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail en date du 30 juin 2023. Lifeco a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité (billets RCRL de série 1) d'un montant de 1 193 M\$ US et d'emprunts à court terme d'un montant de 823 M\$ US, en plus de ses ressources existantes.

Lifeco prévoit réaliser des synergies de coûts grâce à la migration des activités liées aux services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées estimatives devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque la migration des systèmes sera terminée. Au 30 juin 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 57 M\$ US avaient été réalisées. Lifeco s'attend à des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, d'ici la fin de 2024, et prévoit également qu'elles augmenteront pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026. Lifeco prévoit engager des charges d'intégration et de restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt dans le cadre de l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 102 M\$ US avant impôt avait été engagée au 30 juin 2023. Lifeco prévoit que l'intégration sera complétée au cours du premier semestre de 2024.

Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous la dénomination Franklin Templeton. Le montant total de la contrepartie potentielle de la transaction et de la valeur conservée est estimé entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale allant de 950 M\$ US à 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la conclusion de la transaction et d'un montant en trésorerie de 100 M\$ US payable six mois après la conclusion de la transaction. Une contrepartie additionnelle d'un montant pouvant atteindre 375 M\$ US, payable sur une période de trois à sept ans, est liée à la croissance du partenariat. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam qui, en incluant les ajustements de clôture, est estimée entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires. Lifeco ne s'attend pas à ce que la transaction se traduise par une perte ou un profit significatif avant les coûts de transaction.

En plus de cette vente, Lifeco, la Société et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les douze mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré à Franklin Templeton, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

L'exploitation européenne exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande. L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de Lifeco en Irlande. En plus de gérer des actifs au nom des sociétés du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi des actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels partout en Europe et en Amérique du Nord. L'unité Assurances et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Environ 47 000 polices de clients seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Cette entente fait suite à l'annonce de Canada Life U.K., en novembre 2022, indiquant que les activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne étaient fermées aux nouvelles affaires.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco, qui sont principalement exercées aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la section ChinaAMC ci-après. Au 30 juin 2023, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 9,6 G\$ au 30 juin 2023, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs, et Investissements stratégiques et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. Le secteur Gestion de patrimoine suit une démarche exhaustive en matière de planification par l'intermédiaire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements, soit les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Le secteur Investissements stratégiques et autres représente les principaux investissements stratégiques effectués par IGM, y compris ceux dans ChinaAMC, Lifeco, Northleaf, Rockefeller, Wealthsimple et les fonds Portage Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué.

Le 3 avril 2023, la Financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie de 622 M\$ US qui a été versée le 2 juin 2023.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller incluent :

- l'accroissement de la présence d'IGM sur le marché de la gestion de patrimoine aux États-Unis, par l'entremise de Rockefeller, dont la marque et le modèle d'affaires sont axés sur les clients à valeur élevée et très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC à la Canada Vie pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La vente d'IPC à la Canada Vie devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Puisqu'IGM consolide actuellement IPC et qu'à la suite de la clôture de la transaction, IPC sera consolidée par Lifeco, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété la transaction précédemment annoncée en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu à Mackenzie sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC a ainsi augmenté pour s'établir à 27,8 %. Les actionnaires de la Société conservent une participation dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. La Société a comptabilisé la participation de 27,8 % du groupe dans ChinaAMC à titre d'entreprise associée dans ses états financiers consolidés. Par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable du placement dans ChinaAMC dans le bilan consolidé.

Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Au moment de la transaction, la participation d'IGM dans Lifeco a diminué, passant de 4,0 % à 2,4 %, et la participation de la Financière Power dans Lifeco a augmenté, pour s'établir à 68,2 %. Le profit de 169 M\$ après impôt comptabilisé par IGM à la vente des actions de Lifeco se composait d'un montant de 175 M\$ comptabilisé au premier trimestre et d'une diminution de 6 M\$ comptabilisée de façon prospective au deuxième trimestre. La Société a éliminé le profit net au moment de la consolidation.

Au 30 juin 2023, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 30 juin 2023, Parjointco détenait une participation indirecte de 31,0 % (45,3 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,6 G€ au 30 juin 2023, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, s'appuie sur un actionnariat familial stable et considère les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs. GBL Capital, qui exerce les activités du groupe liées aux actifs alternatifs, fournit des sources de diversification additionnelles au portefeuille de GBL. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers, une filiale en propriété exclusive. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 30 juin 2023, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes :

ENTITÉS OUVERTES

▪ Imerys (EPA : NK) – solutions de produits minéraux industriels de spécialité ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux ▪ SGS (SIX : SGSN) – solutions de contrôle, d'inspection et de certification ▪ adidas (XETR : ADS) – conception, développement et distribution d'articles de sport	▪ Umicore (EBR : UMI) – catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux ▪ GEA (XETR : GIA) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans le secteur des aliments et des boissons et le secteur pharmaceutique ▪ Ontex (EBR : ONTEX) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle

ENTITÉS FERMÉES

▪ Webhelp – fournisseur de services de gestion des relations clients et d'impartition de processus d'affaires spécialisé dans l'expérience client, les services de vente et de commercialisation, et les services de paiement ▪ Affidea – fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes	▪ Sanoptis – fournisseur de services ophtalmologiques ▪ Canyon – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs ▪ Parques Reunidos – exploitant de parcs de loisirs ▪ Voodoo – concepteur et éditeur de jeux mobiles

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL a étendu ses activités à la gestion d'actifs alternatifs et elle développe un portefeuille de placements alternatifs composé de placements dans des fonds gérés à l'externe et de placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées. Elle offre également une gamme complète de stratégies de placement fortement axées sur les facteurs ESG par l'intermédiaire de ses gestionnaires d'actifs externes dotés d'une expertise dans de multiples domaines. Les stratégies gérées par Sienna Investment Managers comprennent Sienna Real Estate, Sienna Gestion, Sienna Private Credit, Sienna Private Equity, Sienna Venture Capital et Sienna Multi-Manager Private Equity, qui se consacrent aux placements dans des fonds primaires et secondaires ainsi qu'aux placements conjoints directs.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2023, GBL a réduit son exposition à certains placements cotés en bourse, générant un produit total d'environ 835 M€ qui se détaille comme suit :

- MOWI : GBL a cédé la tranche restante de sa participation dans MOWI correspondant à 1,9 %, générant un produit de 158 M€ et une perte nette de 5 M€ pour GBL (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).
- Pernod Ricard : GBL a complété son plan de cession, réduisant sa participation dans Pernod Ricard à 6,7 %, comparativement à 6,9 % au 31 décembre 2022, générant un produit de 110 M€ et un profit net de 76 M€ pour GBL en fonction du prix d'acquisition historique (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).
- Holcim : GBL a finalisé la liquidation de sa participation restante de 2,1 % dans Holcim à la suite de l'arrivée à échéance, le 31 mai 2023, de contrats de vente à terme assortis d'un dividende cumulatif, générant un produit net de 567 M€ et un profit net de 45 M€ pour GBL (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).

Le 30 mars 2023, Webhelp et Concentrix Corporation (Concentrix) (Nasdaq : CNXC) ont annoncé la conclusion d'une entente visant à combiner leurs activités, de façon à constituer un chef de file mondial de l'expérience client. Ces sociétés sont hautement complémentaires, et le groupe combiné sera mieux positionné pour favoriser la croissance, l'augmentation des marges et la création de valeur. L'évaluation implicite de la participation de GBL dans Webhelp, au moment de l'annonce, d'un montant de 1 529 M€, correspond à un gain économique d'environ 0,7 G€ en fonction du prix d'acquisition historique du placement initial de GBL en novembre 2019. Une fois cette transaction complétée, ce qui est prévu d'ici la fin de 2023, le passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, évalué à 1,6 G€ au 30 juin 2023, sera éteint sans que cela n'ait d'incidence sur la trésorerie de GBL. Conformément aux modalités de la transaction, GBL recevra un paiement sous forme : i) d'actions de Concentrix représentant environ 12,9 % des actions ordinaires en circulation; ii) d'actions de participation aux bénéfices futurs qui pourraient donner accès au capital de l'entité combinée sous réserve de l'atteinte de certains seuils; iii) d'un billet du vendeur donnant à GBL le droit de recevoir environ 500 M€ en trésorerie au deuxième anniversaire de la clôture de la transaction.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2023, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, pour un montant de 279 M€ de son propre capital social. En mars 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une sixième attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€, que GBL a commencé à mettre en œuvre en mai 2023. Après la fin du trimestre, GBL a annoncé qu'elle avait augmenté le montant de la sixième attribution de 130 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2023, GBL a annulé 6,3 millions de ses actions propres.

Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 17 502 M€, comparativement à 17 775 M€ au 31 décembre 2022.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL ont été préparés à partir de l'information publiée par GBL dans son rapport semestriel au 30 juin 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en Europe en 2002, Power Corporation a continué de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies basées sur les actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Les plateformes de placement Sagard et Power Sustainable sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les plateformes de placement de Power Corporation visent à fournir des rendements attrayants à leurs investisseurs i) en attirant des équipes de professionnels en placement chevronnés pour mettre en œuvre des stratégies de placement dans le cadre desquelles l'écosystème des plateformes de placement leur donne un avantage concurrentiel; ii) en tirant parti du réseau mondial créé au fil des décennies par le groupe Power pour favoriser le succès commercial de leurs stratégies de placement et de leurs placements sous-jacents; et iii) en fournissant des solutions souples en matière de capital pour répondre à un éventail de besoins d'affaires et financiers.

Les plateformes de placement comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et l'intéressement aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie. Il est prévu que les rendements se réalisent sur différents horizons temporels :

- au moyen de stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, les redevances et le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, devant générer des rendements sur une base régulière;
- au moyen de stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées et Power Sustainable China, devant générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

Sagard

Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes.

Les activités de gestion des placements alternatifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). Par l'entremise de Sagard, la Société détenait une participation donnant le contrôle de 78,5 % dans SHMI au 30 juin 2023 (80,9 % au 31 décembre 2022).

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

En juillet 2023, Sagard a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, Sagard a également élargi son partenariat existant avec Lifeco. ADQ et BMO ont respectivement conclu des ententes définitives dans le cadre desquelles elles feront chacune l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI, et Lifeco a convenu d'accroître sa participation minoritaire actuelle. De plus, les partenaires stratégiques ont respectivement convenu de faire des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de Sagard.

La transaction devrait être finalisée au troisième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires. À la clôture de la transaction, la Société demeurera l'actionnaire de contrôle de Sagard.

Les activités de Sagard comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 30 juin 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 15,0 G\$ US (14,0 G\$ US au 31 décembre 2022), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans cinq catégories d'actifs, soit le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier, incluant 1,0 G\$ US d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en milliards de dollars américains)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fonds	8,8	8,0
Comptes à gestion distincte et véhicules de placement conjoint	1,2	1,2
Immobilier – comptes à gestion distincte	3,9	3,8
Autres ^[1]	1,1	1,0
Actif géré	15,0	14,0
Power Corporation	1,0	0,9
Tiers et entreprises associées ^[2]	14,0	13,1
Capitaux générant des honoraires^{[1][3]}	11,2	10,4
Power Corporation	0,6	0,5
Tiers et entreprises associées ^[2]	10,6	9,9

[1] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine.

[2] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[3] Se reporter à la section Autres mesures.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard et les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

30 juin 2023				Participation détenue			Rémunération du gestionnaire		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagement en capital	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Honoraires ^[2]	Intéressement aux plus-values ^[2]	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Capital de risque et de croissance									
Portage Ventures I ^{[3][4]}	\$ CA	2016	462	38,0	62,0	-	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II ^{[3][5]}	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital engagé	20,0
Portage Capital Solutions ^[6]	\$ US	2022	381	39,4	34,8	25,8	2,00	Capital engagé	20,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	406	3,7	13,5	82,8	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II ^[5]	€	2006	728	22,4	25,8	51,8	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap III ^{[5][7]}	€	2013	729	0,2	26,9	72,9	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap IV	€	2020	815	18,6	27,2	54,2	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen ^[8]	€	2020	313	6,1	23,7	70,2	2,00	Capital engagé	20,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2017	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2020	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Senior Lending Partners ^[6]	\$ US	2022	237	-	21,6	78,4	1,25	Capital investi	15,0
Redevances									
Sagard Healthcare Partners ^[6]	\$ US	2019	726	10,3	0,5	89,2	1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF ^[9]	\$ US	2002	1 033	1,6	22,3	76,1	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	-

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, jusqu'à 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap IV, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, jusqu'à 120 M\$ US dans SSLP et 230 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II et 26 M\$ US dans Portage Ventures III), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (102 M€ dans Sagard MidCap II, 192 M€ dans Sagard MidCap III, 150 M€ dans Sagard MidCap IV et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 26 M\$ et 260 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base et l'intéressement aux plus-values de chaque fonds.

[3] Comprend les participations respectives de 38,0 % et de 7,7 % dans Portage Ventures I et Portage Ventures II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[4] Comprend les placements dans WealtheSimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] Portage Capital Solutions, Sagard Senior Lending Partners et Sagard Healthcare Partners poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[7] La participation de la Société est détenue dans des unités avec intéressement aux plus-values.

[8] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une tranche de 42 M€ de son engagement initial de 60 M€ dans Sagard NewGen (soit une participation de 13,5 % à titre de commanditaire). Au 30 juin 2023, la Société et Sagard conservaient une participation de 6,1 % à titre de commanditaire.

[9] USPF est géré par EverWest en vertu d'une entente de services de gestion. USPF est un fonds immobilier à capital variable et investit généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, l'engagement en capital du fonds est représentatif de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures).

Le tableau suivant présente un sommaire des activités dans chacun des fonds gérés par Sagard.

30 juin 2023				Engagement		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé	Distributions à ce jour ^[1]	Valeur de l'actif net ^[2]
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I ^[3]	\$ CA	462	-	-	617	1 008
Portage Ventures II	\$ CA	378	49	11,6	17	802
Portage Ventures III	\$ US	233	422	64,5	-	231
Portage Capital Solutions ^[4]	\$ US	40	341	89,5	-	32
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	98	308	75,9	-	86
Sagard MidCap II ^[5]	€	722	6	0,9	1 163	37
Sagard MidCap III	€	669	60	8,2	949	641
Sagard MidCap IV	€	419	396	48,6	-	440
Sagard NewGen ^[6]	€	202	137	43,7	26	217
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I ^[6]	\$ US	546	281	50,4	500	168
Sagard Credit Partners II ^[6]	\$ US	453	764	65,5	50	440
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	-	237	100,0	-	-
Redevances						
Sagard Healthcare Partners ^[6]	\$ US	666	174	24,0	146	551

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans WealtheSimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 0,9 G\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[4] Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net exclut le capital appelé dans le cadre de la plus récente clôture des activités de mobilisation de capitaux, puisque la trésorerie a été reçue après la fin du trimestre.

[5] Le 21 avril 2022, Sagard MidCap II a cédé son dernier placement.

[6] Le total de l'engagement capitalisé représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis la création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. L'engagement non capitalisé de Sagard NewGen, de Sagard Credit Partners I, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners inclut des montants distribués respectifs de 26 M€, de 270 M\$ US, de 50 M\$ US et de 114 M\$ US, qui pourraient être rappelés par le fonds.

Capital de risque et de croissance (investissements dans les technologies financières)

- Portage, une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers au sein de Sagard, avait un actif géré de 2,5 G\$ US (3,3 G\$ CA) au 30 juin 2023 (2,1 G\$ US [2,8 G\$ CA] au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés et un investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée. La mission de Portage est de soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers, et son équipe accompagne des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions. Portage a également commandité Portage Fintech Acquisition Corporation, une société d'acquisition à vocation spécifique.
- Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 90 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. La Société, par l'entremise des placements détenus par la Financière Power, en partenariat avec Lifeco, IGM et Sagard sont les investisseurs principaux dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III.
 - Au 30 juin 2023, Portage Ventures I détenait des placements de 115 M\$ (129 M\$ au 31 décembre 2022), en excluant l'investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée présentée ci-après.
 - Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures II s'élevait à 427 M\$, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 20 M\$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$, pour un total de 119 M\$. Au 30 juin 2023, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures II se chiffrait à 809 M\$ (810 M\$ au 31 décembre 2022).
 - Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures III s'élevait à 655 M\$ US, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 16 M\$ US, et Lifeco et IGM ont engagé des montants respectifs de 59 M\$ US et de 26 M\$ US. Au 30 juin 2023, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures III se chiffrait à 315 M\$ (238 M\$ US) (235 M\$ [174 M\$ US] au 31 décembre 2022).
- En juillet 2022, Portage a lancé Portage Capital Solutions, un partenaire financier pour les entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers, qui vise à procurer à ces entreprises des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles et ciblera en général des investissements de plus de 50 M\$ US.

Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Portage Capital Solutions s'élevait à 393 M\$ US, dont une tranche de 381 M\$ US peut actuellement être appelée, et comprenait un engagement de 150 M\$ US de Sagard et un engagement de Lifeco pouvant atteindre 143 M\$ US (dont une tranche de 133 M\$ US peut actuellement être appelée).

Au 30 juin 2023, la juste valeur du portefeuille de placements du fonds se chiffrait à 49 M\$ (37 M\$ US).
- Au deuxième trimestre de 2021, Portage a lancé Portage SPAC, une société d'acquisition à vocation spécifique commanditée par PFTA I LP, une société liée de Sagard. En juillet 2021, Portage SPAC a complété avec succès un premier appel public à l'épargne, et les parts ont été inscrites à la cote de la Bourse du Nasdaq et se négocient sous le symbole « PFTAU ».

Au 30 juin 2023, Sagard détenait indirectement un intérêt économique de 6 % dans PFTA par l'intermédiaire d'actions de catégorie B et de bons de souscription privés. Sagard a déterminé qu'elle exerçait une influence notable sur PFTA par l'entremise de PFTA I LP et a comptabilisé sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

En juillet 2023, après la fin du trimestre, Sagard a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a vendu la majeure partie de sa participation dans PFTA à un tiers non lié, Perception Capital Partners (Perception). Perception commanditera désormais PFTA, en remplacement de PFTA I LP. À la clôture de la transaction, Sagard conservait une participation nominale dans PFTA.

Actions de sociétés fermées

- Au 30 juin 2023, Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, détenait un actif géré de 2,9 G\$ US (2,6 G\$ US au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés, répartis dans trois stratégies soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe) et Sagard NewGen (Europe).
- Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés dans le marché canadien des PME axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de SPPC se chiffrait à 406 M\$, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 15 M\$ et de 50 M\$.
- Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
 - Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap III, un fonds lancé en 2013, s'élevait à 729 M€.

Sagard a établi et gère un véhicule de placement conjoint à vocation spécifique, Sagard Minority Extended Participation Fund 1 S.L.P. (Sagard MEP). Au 30 juin 2023, Sagard MEP avait conclu des engagements pour un montant total de 207 M€. Il s'agit d'un fonds de continuation qui, conjointement avec de nouveaux investisseurs financiers, a investi dans certaines sociétés de portefeuille auparavant détenues par Sagard MidCap III.

 - Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap IV, un fonds lancé en 2020, s'élevait à 815 M€, à l'égard desquels la Société et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 150 M€ et de 50 M€.
- Lancé en 2020, Sagard NewGen est un fonds européen dont la stratégie de placement est axée sur les actions de sociétés fermées qui sont des chefs de file dans les secteurs des technologies et des soins de santé à forte croissance au sein du segment inférieur du marché intermédiaire, et dont la valeur des placements se situe généralement entre 10 M€ et 50 M€. Le fonds a complété sa clôture finale au premier trimestre de 2023 et il est désormais fermé aux nouveaux engagements en capital. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard NewGen s'élevait à 313 M€, à l'égard desquels la Société et Sagard avaient engagé un montant total de 19 M€.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une tranche de 42 M€ de son engagement initial de 60 M€ dans Sagard NewGen, réduisant son engagement total à 18 M€ au 30 juin 2023. La Société a reçu un produit brut de 25 M€ lié à la vente de son engagement capitalisé.

Le 30 juin 2023, à la suite de la vente secondaire d'une partie de la participation de la Société et d'une modification apportée à la convention de sociétés en commandite, la Société a reconsidéré l'évaluation du contrôle qu'elle exerce sur Sagard NewGen et a déterminé que son exposition aux rendements variables confirme que Sagard agit comme un mandataire. La Société ne contrôle plus Sagard NewGen et, au 30 juin 2023, elle a décomptabilisé les actifs et les passifs du fonds, incluant un investissement dans une filiale contrôlée.

Instruments de crédit privé

- Au 30 juin 2023, Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, détenait un actif géré de 2,3 G\$ US (2,1 G\$ US au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés, répartis dans deux stratégies, soit Sagard Credit et Sagard Senior Lending.
- Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard Credit Partners I, un fonds lancé en 2017, s'élevait à 557 M\$ US, à l'égard desquels Sagard avait engagé un montant de 100 M\$ US. Sagard Credit Partners I a clôturé sa période d'investissement en décembre 2021.
 - Sagard Credit Partners II, un fonds qui succède à Sagard Credit Partners I, a été lancé en 2020. Au 30 juin 2023, Sagard Credit Partners II avait des engagements totalisant 1 167 M\$ US, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient chacune engagé un montant de 50 M\$ US.

Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi un investissement additionnel pouvant atteindre 200 M\$ US.

- Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable non parrainés à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard Senior Lending Partners, un fonds lancé en 2022, s'élevait à 315 M\$ US, dont une tranche de 237 M\$ US pouvait être appelée par le fonds, et comprenait un engagement de Lifeco pouvant aller jusqu'à 120 M\$ US (une tranche de 51 M\$ US peut actuellement être appelée). Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi, avec la stratégie Sagard Senior Lending, un investissement additionnel pouvant atteindre 240 M\$ US au 30 juin 2023. Sagard poursuit ses activités de mobilisation de capitaux pour Sagard Senior Lending Partners.

Redevances

- Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Au 30 juin 2023, l'actif géré de Sagard Healthcare se chiffrait à 926 M\$ US, incluant des engagements non capitalisés et l'actif géré au nom de co-investisseurs (911 M\$ US au 31 décembre 2022). Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.

Sagard Healthcare Partners est un fonds dont le lancement a eu lieu en 2019. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard Healthcare Partners s'élevait à 726 M\$ US, incluant un engagement total de 75 M\$ US de Sagard.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, Sagard a entrepris des activités de mobilisation de capitaux pour la deuxième série de Sagard Healthcare Partners. En août 2023, après la fin du trimestre, Sagard a complété la clôture initiale de la deuxième série, mobilisant des engagements en capital totalisant jusqu'à 300 M\$ US, y compris un engagement de 50 M\$ US de Sagard. Les engagements à l'égard des première et deuxième séries de Sagard Healthcare seront investis proportionnellement dans le portefeuille de placements en redevances sous-jacents.

Sagard poursuit ses activités de mobilisation de capitaux pour Sagard Healthcare Royalties.

Immobilier

- EverWest, une société acquise en novembre 2021, est une plateforme de services complets en placement immobilier qui exerce des activités d'acquisition, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans certains sous-marchés aux États-Unis. Le siège social d'EverWest est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis. Au 30 juin 2023, EverWest gérait un actif dont la juste valeur s'élevait à 5,2 G\$ US (5,3 G\$ US au 31 décembre 2022), représentant plus de 130 propriétés.

EverWest offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte. Par l'intermédiaire de son secteur des comptes à gestion distincte et de véhicules de placement privé déjà existants, EverWest gère des actifs immobiliers dont la juste valeur s'élevait à 3,9 G\$ US au 30 juin 2023, incluant 1,2 G\$ US d'actifs gérés pour le compte de Lifeco (montants respectifs de 3,8 G\$ US et de 1,2 G\$ US au 31 décembre 2022). Le fonds vedette d'EverWest, USPF, est un fonds de placement immobilier à capital variable de base qui fait partie du NCREIF Fund Index – Open-End Diversified Core Equity Index (NFI-ODCE). Au 30 juin 2023, USPF gérait un actif dont la juste valeur s'élevait à de 1,3 G\$ US (1,5 G\$ US au 31 décembre 2022).

Plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine

- Sagard détient indirectement une participation de 65,0 % donnant le contrôle dans Grayhawk, une plateforme de placement en gestion privée de patrimoine offrant aux familles canadiennes des solutions de placement indépendantes, sur mesure et centrées sur le client. Grayhawk avait un actif géré de 1,4 G\$ au 30 juin 2023 (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans des fonds qui sont gérés par Sagard, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
(en millions de dollars canadiens)	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur des investissements
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I ^[2]	181	223	383	179	222	391
Portage Ventures II	55	12	89	53	12	87
Portage Ventures III	7	-	7	6	-	5
Portage Capital Solutions ^[3]	54	-	49	-	-	-
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	5	1	3	3	1	2
Sagard MidCap II	221	329	9	221	329	9
Sagard MidCap III	525	778	38	525	776	37
Sagard MidCap IV	214	112	116	206	112	100
Sagard NewGen ^[4]	118	108	18	115	45	76
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I	166	152	42	158	150	34
Sagard Credit Partners II	28	5	25	16	1	16
Redevances						
Sagard Healthcare Partners	136	68	75	101	47	57
Immobilier						
USPF	22	-	23	22	-	25

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Exclut, au 30 juin 2023, l'incidence du rééquilibrage lié à la plus récente clôture des activités de mobilisation de capitaux, puisqu'il a été effectué après la fin du trimestre.

[4] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une participation de 13,5 % à titre de commanditaire dans Sagard NewGen. La Société a reçu un produit brut de 37 M\$ (25 M€) et a réalisé un profit de 2 M\$ comptabilisé en résultat net au cours du deuxième trimestre de 2023.

Investissements dans les technologies financières

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple. Les placements de la Société dans les fonds Portage Ventures lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe de sociétés de Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

WEALTHSIMPLE

Au 30 juin 2023, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 54,2 % (54,3 % au 31 décembre 2022) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 56,5 % et une participation entièrement diluée de 42,5 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'une des plateformes de placement en ligne les plus complètes et figure parmi celles ayant affiché la croissance la plus rapide au pays.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 30 juin 2023, Wealthsimple comptait 2,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 23,4 G\$, comparativement à 16,9 G\$ au 30 juin 2022.

Wealthsimple offre également des fonds d'actifs privés aux particuliers. Jusqu'à présent, un fonds d'actions de capital de risque et de croissance a été offert aux investisseurs. Au premier trimestre de 2023, par l'entremise d'un partenariat avec Sagard, Wealthsimple a également annoncé le lancement du Fonds de crédit privé Wealthsimple, un fonds d'investissement qui ciblera principalement les placements dans des titres de créance garantis de premier rang et qui sera géré par l'équipe de crédit privé de Sagard. Au deuxième trimestre de 2023, ce fonds a mobilisé des capitaux d'environ 63 M\$.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 0,9 G\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022). La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,9 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 333 M\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Au 30 juin 2023, le groupe Power avait investi 315 M\$ dans Wealthsimple (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire de placements exclusivement axé sur le développement durable dont les bureaux sont situés au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonisation, au progrès social et à la croissance responsable, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 30 juin 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 3,3 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en millions)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Power Sustainable China		
Fonds	121	132
Ententes de gestion de placements distinctes	685	813
Power Sustainable Infrastructure énergétique		
Fonds	1 993	1 949
Participations directes	326	391
Power Sustainable Lios		
Fonds	203	157
Actif géré	3 328	3 442
Power Corporation	1 465	1 626
Tiers et entreprises associées ^[1]	1 863	1 816
Capitaux générant des honoraires^[2]	2 519	2 533
Power Corporation	1 319	1 444
Tiers et entreprises associées ^[1]	1 200	1 089

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

Le tableau suivant présente un sommaire des stratégies gérées par Power Sustainable et la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

30 juin 2023	Engagements			Participation détenue			
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)
Power Sustainable China^[2]	\$ CA	2005	806	s.o.	69,2	–	30,8
Power Sustainable Infrastructure énergétique							
Partenariat en infrastructure énergétique ^{[3][4]}	\$ CA	2021	1 600	775	38,9	14,9	46,2
Power Sustainable Lios^[5]	\$ CA	2022	212	49	–	17,0	83,0

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE et de 33 M\$ dans Power Sustainable Lios.

[2] Power Sustainable China gère des fonds à capital variable et des actifs au nom des clients par l'intermédiaire d'ententes de gestion de placements distinctes. Par conséquent, l'engagement en capital est représentatif de la valeur de l'actif net.

[3] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[4] La participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 30 juin 2023. Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 326 M\$.

[5] Engagements de fonds d'un montant maximal de 256 M\$, dont une tranche de 212 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds.

Power Sustainable China

Power Sustainable China investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale et vise à fournir des rendements assortis de faibles niveaux de volatilité. Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et vise à investir dans des sociétés de grande qualité et bien gérées qui profitent d'un avantage concurrentiel par rapport aux sociétés comparables, sont en adéquation avec les tendances à long terme en matière de développement durable et disposent de modèles d'affaires qui s'alignent grandement sur les objectifs suivants : innovation et technologie, décarbonisation et croissance responsable.

Power Sustainable China gère des fonds d'investissement en Chine et détient un permis de gestionnaire de fonds privés pour les investisseurs chinois locaux. Power Sustainable China gère également le capital de la Société, qui est investi dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect. Au 30 juin 2023, l'actif géré de Power Sustainable China se chiffrait à 806 M\$ (945 M\$ au 31 décembre 2022). De ce montant, une tranche 248 M\$ était gérée au nom d'investisseurs tiers (279 M\$ au 31 décembre 2022). Power Sustainable China poursuit ses activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de ses véhicules de placement.

Power Sustainable China reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,75 % et 1,50 %, calculés sur la valeur de l'actif net des fonds et des placements gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement gagnés sur une base absolue ou par rapport à l'indice MSCI Chine, variant entre 15 % et 20 %.

Power Sustainable Infrastructure énergétique

Au 30 juin 2023, Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) avait un actif géré de 2 319 M\$ (2 340 M\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés et des participations directes dans des infrastructures énergétiques et elle exploitait une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Amérique du Nord totalisant 1,8 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs de 659 MW en cours de construction et des actifs de 222 MW dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 100 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Power Sustainable Energy gère activement les placements par l'entremise de PPSIE et au moyen de participations directes. Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

PARTENARIAT POWER SUSTAINABLE EN INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

Au 30 juin 2023, PPSIE avait un actif géré de 2,0 G\$ (1,9 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés, à l'échelle de l'Amérique du Nord. Au 30 juin 2023, PPSIE comptait des engagements en capital totalisant 1,6 G\$ destinés au secteur de l'énergie renouvelable, incluant des engagements totaux de 450 M\$ de Power Sustainable et de 220 M\$ de Lifeco.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2023, PPSIE a investi 192 M\$ dans plusieurs portefeuilles d'actifs d'énergies solaire et éolienne. Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net de PPSIE se chiffrait à 1 168 M\$ (1 035 M\$ au 31 décembre 2022).

PARTICIPATIONS DIRECTES DANS DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Au 30 juin 2023, Power Sustainable Energy avait un actif géré de 326 M\$ par l'entremise de participations directes dans des projets en cours d'aménagement et en exploitation en Amérique du Nord (391 M\$ au 31 décembre 2022). Ces participations directes comprennent des actifs d'énergies solaire et éolienne d'une capacité combinée de 583 MW, incluant des actifs de 425 MW en cours de construction.

Au 30 juin 2023, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 3,9 G\$ (3,5 G\$ au 31 décembre 2022).

Power Sustainable Lios

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en capital du fonds Lios I pouvait atteindre jusqu'à 256 M\$. De ce montant, une tranche de 212 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds et comprend un engagement de Lifeco de 33 M\$.

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures

Le 9 mars 2023, Power Sustainable a annoncé le lancement de ses plateformes mondiale et européenne de crédit lié aux infrastructures, qui cibleront des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité, sociales et numériques, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme mondiale, établie à Miami, visera des investissements ayant un profil de qualité inférieure dans des infrastructures, tandis que la plateforme européenne, établie à Londres, visera à la fois des investissements ayant un profil de qualité supérieure et inférieure dans des infrastructures au Royaume-Uni ainsi que dans le reste de l'Europe. Les plateformes auront pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure. Power Sustainable prévoit entreprendre ses activités de mobilisation de capitaux au second semestre de 2023.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans chacune des stratégies gérées par Power Sustainable.

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2023			31 décembre 2022		
	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements
Power Sustainable China ^{[1][2]}	414	369	558	387	340	666
Power Sustainable Infrastructure énergétique						
PPSIE ^[3]	298	19	429	269	9	388
Participations directes ^[4]	1 030	501	326	978	500	391

[1] Au 30 juin 2023, la juste valeur des investissements comprenait un montant de 10 M\$ détenu en trésorerie (53 M\$ au 31 décembre 2022, déduction faite des transactions non réglées).

[2] Les investissements à ce jour incluent un montant de 176 M\$ investi dans la plateforme Power Sustainable China depuis 2005 pour financer les charges (150 M\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation en 2023 se rapporte principalement au financement d'honoraires liés au rendement à payer et d'honoraires de gestion.

[3] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021 et au troisième trimestre de 2022.

[4] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

Entreprises autonomes

SAGARD

- Peak : Au 30 juin 2023, Sagard détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit, fabrique et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

POWER SUSTAINABLE

- LMPG : Au 30 juin 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (même participation qu'au 31 décembre 2022) dans LMPG, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

Le 16 février 2023, LMPG a annoncé l'acquisition d'Architectural Lighting Works (ALW), une société fermée qui fournit des solutions novatrices d'éclairage DEL architectural intérieur et extérieur. ALW fabrique une vaste gamme de produits d'éclairage linéaire, architectural et décoratif et de produits d'éclairage acoustique pour des environnements commerciaux, institutionnels et médicaux ainsi que pour des entreprises en Amérique du Nord.

Le 9 juin 2023, LMPG a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans l'entité fermée Vode Lighting LLC (Vode), un fournisseur de solutions novatrices d'éclairage DEL architectural intérieur.

- Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) : Au 30 juin 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation de 34,3 % (35,4 % au 31 décembre 2022) dans Lion, un fabricant innovant de véhicules zéro émission, qui conçoit et fabrique des camions urbains commerciaux de classes 5 à 8 et des autobus et des minibus 100 % électriques pour les secteurs du transport scolaire, du transport adapté et du transport en commun. Lion conçoit, fabrique et assemble la plupart des composantes de ses véhicules, y compris les châssis, les batteries, les cabines de camion et les fourgons d'autobus.

Au 30 juin 2023, Power Sustainable détenait également 9 842 519 bons de souscription. Au 30 juin 2023, la juste valeur des bons de souscription était de 6 M\$ (9 M\$ 31 décembre 2022).

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère) et de ses filiales après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, des entités sous le contrôle de la Financière Power.

La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société.

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.
Placement (en fonds propres)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.
	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments du résultat global Les profits et les pertes réalisés à la cession demeurent de façon permanente dans les fonds propres et sont transférés des autres éléments de bénéfice global aux bénéfices non distribués Le bénéfice correspond aux dividendes reçus	s.o.	s.o.

[1] La Société a choisi d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque.

Au 30 juin 2023, les principaux placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse^[1]			
Lifeco ^[2]	68,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	15,5	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SHMI ^[5]	78,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^{[1][6]}	13,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ^{[1][7]}	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ^{[1][8]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ^[9]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions ^[10]	39,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Placements Privés Canada ^[11]	3,7	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap II	22,4	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap IV ^[12]	18,6	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard NewGen	6,1	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners I	18,0	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners II ^[13]	4,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Healthcare Partners	10,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Gestion d'investissements durables Power Inc.	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	< 5,0	Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[14]	38,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	34,3	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Au cours du premier trimestre de 2023, des membres de la direction de Sagard ont investi un montant additionnel dans SHMI et ont acquis une participation de 1,8 %. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de six ans. Au 30 juin 2023, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation de 13,6 % dans SHMI. Lifeco détient également une participation de 7,9 % dans SHMI.

[6] Portage Ventures I et IGM détiennent également des participations respectives de 10,8 % et de 29,9 % dans Wealthsimple (se reporter également à la section Wealthsimple).

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[8] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, Sagard détient une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[9] Lifeco et IGM détiennent également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[10] Lifeco détient également une participation de 34,8 % dans Portage Capital Solutions.

[11] Lifeco détient également une participation de 12,3 % dans Sagard Placements Privés Canada.

[12] Lifeco détient également une participation de 6,1 % dans Sagard MidCap IV.

[13] Lifeco détient également une participation de 4,2 % dans Sagard Credit Partners II.

[14] Lifeco détient également une participation de 14,9 % dans PPSIE.

Au 30 juin 2023, les principaux placements de Parjointco se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	31,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entités ouvertes			
Imerys	54,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pernod Ricard	6,7	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
SGS	19,3	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
adidas	7,6	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Umicore	15,9	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
GEA	6,3	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Ontex	20,0	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Autres placements	< 5,0	Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Entités fermées			
Sienna Investment Managers	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL Capital	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Webhelp	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Affidea	99,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sanoptis	83,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Canyon	48,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Parques Reunidos	23,0	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Voodoo	16,2	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Fonds d'investissement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation
Portage Ventures I ^[1]	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Ventures II	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Ventures III	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Capital Solutions	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

[1] Exclut le placement dans WealtheSimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

Ce mode de présentation doit être lu parallèlement aux notes Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (note 2), Adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers* (note 3) et Placements (note 5) des états financiers consolidés intermédiaires et aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société qui suivent :

- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- une analyse de l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que de l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société et des autres placements et entreprises autonomes de la Société au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections du présent rapport de gestion.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour le semestre et le trimestre clos le 30 juin 2023 sont présentés ci-après. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ces tableaux reflètent l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé – Semestres clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance								
Produits des activités d'assurance	10 118	-	-	-	-	-	10 118	9 542
Charges afférentes aux activités d'assurance	(7 958)	-	-	-	-	-	(7 958)	(7 282)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(757)	-	-	-	-	-	(757)	(781)
Total du résultat des activités d'assurance	1 403	-	-	-	-	-	1 403	1 479
Résultat de placement net								
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	5 051	194	-	26	178	(165)	5 284	(21 583)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 448)	-	-	-	-	-	(4 448)	23 208
Total du résultat de placement net	603	194	-	26	178	(165)	836	1 625
Honoraires et autres produits	2 866	1 714	-	-	468	(51)	4 997	4 593
Charges d'exploitation et frais administratifs	(3 332)	(1 336)	-	(97)	(734)	37	(5 462)	(4 647)
Charges financières	(219)	(61)	-	(27)	(66)	(4)	(377)	(289)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 321	511	-	(98)	(154)	(183)	1 397	2 761
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	15	111	109	99	21	(74)	281	77
Bénéfice avant impôt	1 336	622	109	1	(133)	(257)	1 678	2 838
Impôt sur le bénéfice	86	101	-	41	(8)	(12)	208	455
Bénéfice net – activités poursuivies	1 250	521	109	(40)	(125)	(245)	1 470	2 383
Perte nette – activités abandonnées	(90)	-	-	-	-	-	(90)	(7)
Bénéfice net	1 160	521	109	(40)	(125)	(245)	1 380	2 376
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	438	321	-	69	(43)	(245)	540	887
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	26	-	-	26	26
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	722	200	109	(135)	(82)	-	814	1 463
	1 160	521	109	(40)	(125)	(245)	1 380	2 376

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et la variation de la juste valeur par le biais du résultat net incluse dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance									
Produits des activités d'assurance	5 081	-	-	-	-	-	5 081	5 037	4 762
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 963)	-	-	-	-	-	(3 963)	(3 995)	(3 545)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(415)	-	-	-	-	-	(415)	(342)	(419)
Total du résultat des activités d'assurance	703	-	-	-	-	-	703	700	798
Résultat de placement net									
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	(619)	3	-	5	140	(1)	(472)	5 756	(11 702)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variations des passifs au titre des contrats d'investissement	911	-	-	-	-	-	911	(5 359)	12 244
Total du résultat de placement net	292	3	-	5	140	(1)	439	397	542
Honoraires et autres produits	1 466	868	-	-	259	(29)	2 564	2 433	2 350
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 687)	(721)	-	(46)	(393)	18	(2 829)	(2 633)	(2 425)
Charges financières	(104)	(33)	-	(13)	(36)	-	(186)	(191)	(148)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	670	117	-	(54)	(30)	(12)	691	706	1 117
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	12	58	90	97	34	(43)	248	33	45
Bénéfice avant impôt	682	175	90	43	4	(55)	939	739	1 162
Impôt sur le bénéfice	56	37	-	1	(3)	(3)	88	120	190
Bénéfice net – activités poursuivies	626	138	90	42	7	(52)	851	619	972
Perte nette – activités abandonnées	(71)	-	-	-	-	-	(71)	(19)	(7)
Bénéfice net	555	138	90	42	7	(52)	780	600	965
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	228	59	-	35	(4)	(52)	266	274	351
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	327	79	90	(6)	11	-	501	313	601
	555	138	90	42	7	(52)	780	600	965

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et la variation de la juste valeur par le biais du résultat net incluse dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des autres placements et entreprises autonomes de la Société. Les activités propres de Power Corporation et celles de la Financière Power sont présentées sur une base combinée.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté^[1]					
Lifeco ^{[2][3]}	1 189	1 075	628	561	601
IGM ^[2]	256	264	128	128	129
GBL ^[2]	109	(73)	90	19	(44)
Incidence de la consolidation ^[4]	(18)	62	(4)	(14)	29
	1 536	1 328	842	694	715
Sagard et Power Sustainable ^[5]	(85)	(137)	3	(88)	(56)
ChinaAMC ^[6]	2	28	-	2	15
Autres placements et entreprises autonomes	126	48	110	16	49
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(111)	(85)	(60)	(51)	(29)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(95)	(93)	(48)	(47)	(47)
	1 373	1 089	847	526	647
Ajustements^[7]					
Lifeco ^{[2][3]}	(445)	361	(288)	(157)	(53)
IGM ^[2]	67	-	(42)	109	-
Incidence de la consolidation	(127)	23	(16)	(111)	7
	(505)	384	(346)	(159)	(46)
ChinaAMC ^[6]	(54)	-	-	(54)	-
Sagard et Power Sustainable	-	(10)	-	-	-
	(559)	374	(346)	(213)	(46)
Bénéfice net^[8]					
Lifeco ^[2]	744	1 436	340	404	548
IGM ^[2]	323	264	86	237	129
GBL ^[2]	109	(73)	90	19	(44)
Incidence de la consolidation	(145)	85	(20)	(125)	36
	1 031	1 712	496	535	669
Sagard et Power Sustainable ^[5]	(85)	(147)	3	(88)	(56)
ChinaAMC ^[6]	(52)	28	-	(52)	15
Autres placements et entreprises autonomes	126	48	110	16	49
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(111)	(85)	(60)	(51)	(29)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(95)	(93)	(48)	(47)	(47)
	814	1 463	501	313	601
Bénéfice par action – de base^[8]					
Bénéfice net ajusté	2,06	1,62	1,27	0,79	0,97
Ajustements	(0,84)	0,55	(0,52)	(0,32)	(0,08)
Bénéfice net	1,22	2,17	0,75	0,47	0,89

[1] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, se reporter aux sections Lifeco, Financière IGM et Sagard et Power Sustainable ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam du bénéfice net ajusté.

[4] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[5] Comprend le bénéfice (la perte) des plateformes de placement de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[6] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction dans le cadre de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM et ne détient donc plus de participation directe dans ChinaAMC. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[7] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[8] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant :
 - i) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans PPSIE;
 - ii) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris WealtheSimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés à IGM et à GBL conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté selon sa nature pour Lifeco, IGM et GBL.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Lifeco					
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun et autres	(20)	(10)	(11)	(9)	-
IGM					
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun	(5)	8	(1)	(4)	7
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres ^[1]	7	4	8	(1)	5
	2	12	7	(5)	12
GBL					
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres ^[1]	-	60	-	-	17
	(18)	62	(4)	(14)	29
Par action	(0,03)	0,10	(0,01)	(0,02)	0,06

[1] Les ajustements au titre d'IAS 39 sont inclus dans les périodes comparatives, avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

Depuis le début de l'exercice – 2023 par rapport à 2022	Deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023
Bénéfice net 814 M\$ (1,22 \$ par action), comparativement à 1 463 M\$ (2,17 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 43,8 % par action.	501 M\$ (0,75 \$ par action), comparativement à 601 M\$ (0,89 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 15,7 % par action, et à 313 M\$ (0,47 \$ par action) au premier trimestre de 2023.
Bénéfice net ajusté 1 373 M\$ (2,06 \$ par action), comparativement à 1 089 M\$ (1,62 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 27,2 % par action.	847 M\$ (1,27 \$ par action), comparativement à 647 M\$ (0,97 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 30,9 % par action, et à 526 M\$ (0,79 \$ par action) au premier trimestre de 2023.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté Apport de 1 031 M\$ au bénéfice net, comparativement à 1 712 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 39,8 %. Apport de 1 536 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 1 328 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 15,7 %.	Apport de 496 M\$ au bénéfice net, comparativement à 669 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 25,9 %, et à 535 M\$ au premier trimestre de 2023. Apport de 842 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 715 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 17,8 %, et à 694 M\$ au premier trimestre de 2023.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, Autres placements et entreprises autonomes, Activités propres et Ajustements ci-après.

LIFECO

Apport à Power Corporation

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	1 189	1 075	628	561	601
Incidence de la consolidation ^[2]	(20)	(10)	(11)	(9)	-
	1 169	1 065	617	552	601
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(445)	361	(288)	(157)	(53)
Incidence de la consolidation ^[3]	(2)	1	(2)	-	-
	(447)	362	(290)	(157)	(53)
Bénéfice net	722	1 427	327	395	548

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 68,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (66,6 % pour la période correspondante de 2022).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant un ajustement au titre de la participation de Lifeco dans PPSIE et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté par action ^{[1][2][3]}	1,87	1,73	0,99	0,89	0,97
Ajustements ^{[3][4]}	(0,70)	0,59	(0,46)	(0,25)	(0,09)
Bénéfice net par action ^[1]	1,17	2,32	0,53	0,64	0,88

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam du bénéfice net ajusté.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté ^{[1][2][3]}					
Exploitation canadienne	561	564	283	278	340
Exploitation américaine ^[3]	483	308	265	218	164
Exploitation européenne	358	386	180	178	210
Solutions de gestion du capital et des risques	360	361	203	157	190
Exploitation générale de Lifeco	(16)	(4)	(11)	(5)	(1)
	1 746	1 615	920	826	903
Ajustements ^{[4][5]}					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ^[6]	(247)	765	(79)	(168)	79
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	-	(121)	-	-
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^[6]	3	(33)	(4)	7	(15)
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	(158)	(64)	(158)	-	(57)
Charges de restructuration et d'intégration	(39)	(56)	(20)	(19)	(44)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(68)	(63)	(36)	(32)	(36)
Activités abandonnées – Putnam ^[3]	(23)	(7)	(4)	(19)	(7)
	(653)	542	(422)	(231)	(80)
Bénéfice net ^[1]					
Exploitation canadienne	381	805	148	233	362
Exploitation américaine	241	135	90	151	23
Exploitation européenne	142	794	102	40	250
Solutions de gestion du capital et des risques	353	413	169	184	179
Exploitation générale de Lifeco	(24)	10	(11)	(13)	9
Bénéfice net ^[1]	1 093	2 157	498	595	823

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam du bénéfice net ajusté.

[4] Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[6] Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, y compris une définition de ces ajustements.

Depuis le début de l'exercice – 2023 par rapport à 2022	Deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023
Bénéfice net 1 093 M\$ (1,17 \$ par action), comparativement à 2 157 M\$ (2,32 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 49,6 % par action.	498 M\$ (0,53 \$ par action), comparativement à 823 M\$ (0,88 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 39,8 % par action, et à 595 M\$ (0,64 \$ par action) au premier trimestre de 2023.
Bénéfice net ajusté 1 746 M\$ (1,87 \$ par action), comparativement à 1 615 M\$ (1,73 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 8,1 % par action.	920 M\$ (0,99 \$ par action), comparativement à 903 M\$ (0,97 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 2,1 % par action, et à 826 M\$ (0,89 \$ par action) au premier trimestre de 2023.

CANADA

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 424 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 381 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 561 M\$. La diminution est principalement attribuable à la nature non récurrente des solides résultats enregistrés en 2022 au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les produits collectifs d'assurance-maladie, partiellement contrebalancée par les mesures prises relativement aux prix et d'autres mesures prises par la direction, lesquelles ont été favorisées par l'augmentation des taux d'intérêt et la hausse du bénéfice relatif au surplus en 2023.

Le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 180 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 241 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 172 M\$, comparativement à un montant positif de 261 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 214 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 148 M\$. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 283 M\$. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 135 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 129 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, en raison de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et de la diminution des taux d'intérêt à long terme, y compris le resserrement des écarts de crédit, ainsi que des fluctuations sur les marchés boursiers et immobiliers. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentait un montant positif de 35 M\$ au trimestre correspondant de 2022, en raison de l'augmentation globale des taux d'intérêt (à court et à long terme), qui avait été contrebalancée par les baisses sur les marchés boursiers et immobiliers.

ÉTATS-UNIS

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 76 M\$ US (106 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 181 M\$ US (241 M\$ CA). Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 361 M\$ US (483 M\$ CA), soit une augmentation de 122 M\$ US (175 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une augmentation de 56 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential;
- une hausse de l'apport des placements;
- une hausse des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions au sein d'Empower;
- une diminution des charges attribuable aux synergies réalisées dans le cadre d'acquisitions récentes.

Le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 180 M\$ US (242 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 134 M\$ US (173 M\$ CA) pour la période correspondante de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les coûts d'acquisition et de désinvestissement ont représenté un montant de 90 M\$ US, comparativement à un montant de 42 M\$ US pour la période correspondante de 2022. Les coûts d'acquisition et de désinvestissement pour le semestre clos le 30 juin 2023 se rapportaient principalement à l'entente visant la vente de Putnam ainsi qu'à une provision additionnelle liée à la vente de la quasi-totalité des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges de restructuration et d'intégration se sont chiffrées à 29 M\$ US, comparativement à 43 M\$ US pour la période correspondante de 2022. La diminution des charges de restructuration et d'intégration en 2023 est principalement attribuable à la baisse des coûts d'intégration se rapportant aux acquisitions de Prudential et de MassMutual, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'intégration se rapportant à l'acquisition de Prudential au premier trimestre de 2023.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ US (67 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 67 M\$ US (90 M\$ CA). Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 198 M\$ US (265 M\$ CA), soit une augmentation de 70 M\$ US (101 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse de l'apport des placements;
- une hausse des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions au sein d'Empower;
- une diminution des charges attribuable aux synergies réalisées dans le cadre d'acquisitions récentes.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 131 M\$ US (175 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 109 M\$ US (141 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2022. Pour le deuxième trimestre de 2023, les coûts d'acquisition et de désinvestissement ont représenté un montant de 90 M\$ US, comparativement à un montant de 41 M\$ US pour le trimestre correspondant de 2022. Les coûts d'acquisition et de désinvestissement pour le deuxième trimestre de 2023 se rapportaient à l'entente visant la vente de Putnam ainsi qu'à une provision additionnelle liée à la vente de la quasi-totalité des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019. Pour le deuxième trimestre de 2023, les charges de restructuration et d'intégration se sont chiffrées à 15 M\$ US, comparativement à 34 M\$ US pour le trimestre correspondant de 2022, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration se rapportant aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

EUROPE

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 652 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 142 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 28 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 358 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- des résultats moins favorables au chapitre des demandes de règlement relatives à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité dans l'unité Solutions en milieu de travail;
- partiellement contrebalancés par les rendements des placements plus favorables prévus dans l'unité Assurances et rentes et l'incidence des fluctuations des devises.

Le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 216 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 408 M\$ pour la période correspondante de 2022. La diminution des ajustements est principalement attribuable aux pertes réalisées au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs visant à favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus afin de tirer parti de la hausse des taux d'intérêt à court terme, ainsi qu'aux rendements négatifs liés aux attentes à l'égard des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de l'augmentation des taux sans risque. Les résultats de la période correspondante de 2022 comprenaient des apports positifs attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à l'augmentation des taux d'intérêt.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 148 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 102 M\$. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 180 M\$. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 78 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 40 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. La diminution des ajustements est principalement attribuable aux pertes réalisées au titre des autres éléments du résultat global, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le semestre. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par la baisse des valeurs sur le marché immobilier commercial. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également une perte de 29 M\$ liée à la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprenaient des apports positifs attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à l'augmentation des écarts de crédit.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 60 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 353 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté s'est établi à 360 M\$, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2022, la croissance des affaires et l'incidence de la hausse de taux d'intérêt ayant été essentiellement contrebalancées par les résultats défavorables des activités d'assurance-vie aux États-Unis.

Le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 7 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 52 M\$ pour la période correspondante de 2022, s'expliquant principalement par les fluctuations des taux d'intérêt par rapport aux attentes au cours des périodes respectives.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 169 M\$. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 203 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- un bénéfice au chapitre des produits de réassurance structurés et à l'incidence de la hausse de taux d'intérêt;
- partiellement contrebalancés par les résultats défavorables des activités d'assurance-vie aux États-Unis.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 34 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 11 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022, s'expliquant par les mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

Aux premier et deuxième trimestres de 2023, les ajustements représentant une incidence défavorable de 653 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au deuxième trimestre de 2023, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 422 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 79 M\$ après impôt (92 M\$ avant impôt), des pertes réalisées de 121 M\$ après impôt (158 M\$ avant impôt) découlant de la vente d'actifs excédentaires évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs, une incidence défavorable de 4 M\$ après impôt (5 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, des coûts d'acquisition et de désinvestissement de 158 M\$ (208 M\$ avant impôt) principalement liés aux acquisitions au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne, des charges de restructuration et d'intégration de 20 M\$ après impôt (28 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt) et une incidence défavorable de 4 M\$ sur le bénéfice lié aux activités abandonnées – Putnam.
- Au premier trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 231 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 168 M\$ après impôt (209 M\$ avant impôt), des charges de restructuration et d'intégration de 19 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 32 M\$ après impôt (43 M\$ avant impôt) et une incidence défavorable de 19 M\$ sur le bénéfice lié aux activités abandonnées – Putnam, partiellement contrebalancée par une incidence favorable de 7 M\$ après impôt (9 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.

Aux premier et deuxième trimestres de 2022, les ajustements représentant une incidence favorable de 542 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au deuxième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 80 M\$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 15 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, des charges de restructuration et d'intégration de 44 M\$ après impôt (60 M\$ avant impôt), des coûts d'acquisition et de désinvestissement de 57 M\$ après impôt (71 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt) et une incidence défavorable de 7 M\$ sur le bénéfice lié aux activités abandonnées – Gestion d'actifs, partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 79 M\$ après impôt (152 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 622 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 686 M\$ après impôt (864 M\$ avant impôt), partiellement contrebalancée par une incidence défavorable de 18 M\$ après impôt (19 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, des charges de restructuration et d'intégration de 12 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine, des coûts d'acquisition et de désinvestissement de 7 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) au titre de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential et d'acquisitions au sein de l'exploitation européenne, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (35 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire et du plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats intermédiaires de Lifeco. Il est possible d'obtenir le rapport de gestion intermédiaire et le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par IGM	256	264	128	128	129
Incidence de la consolidation ^[2]	2	12	7	(5)	12
	258	276	135	123	141
Ajustements					
Tel qu'il a été présenté par IGM	67	-	(42)	109	-
Incidence de la consolidation ^[3]	(125)	22	(14)	(111)	7
	(58)	22	(56)	(2)	7
Bénéfice net	200	298	79	121	148

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 62,1 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (61,9 % pour la période correspondante de 2022).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés, la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, et reflétait les ajustements apportés conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'incidence de la consolidation figurant dans les périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de l'application d'IFRS 17.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Bénéfice net ajusté par action ^{[1][2]}	1,73	1,78	0,86	0,87	0,87
Ajustements ^{[3][4]}	0,45	-	(0,28)	0,73	-
Bénéfice net par action ^[1]	2,18	1,78	0,58	1,60	0,87

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Gestion de patrimoine ^[1]	224	230	117	107	109
Gestion d'actifs ^[1]	98	103	50	48	51
Investissements stratégiques et autres ^[1]	92	93	41	51	47
Éliminations intersectorielles	(2)	-	(2)	-	-
Bénéfice net ajusté ^{[2][3]}	412	426	206	206	207
Ajustements ^{[3][4]}	107	-	(68)	175	-
Bénéfice net ^[2]	519	426	138	381	207

[1] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Depuis le début de l'exercice – 2023 par rapport à 2022	Deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023
Bénéfice net 519 M\$ (2,18 \$ par action), comparativement à 426 M\$ (1,78 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 22,5 % par action. En 2023, le bénéfice net inclut le profit de 169 M\$ comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société a éliminé ce profit au moment de la consolidation.	138 M\$ (0,58 \$ par action), comparativement à 207 M\$ (0,87 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 33,3 % par action, et à 381 M\$ (1,60 \$ par action) au premier trimestre de 2023.
Bénéfice net ajusté 412 M\$ (1,73 \$ par action), comparativement à 426 M\$ (1,78 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 2,8 % par action.	206 M\$ (0,86 \$ par action), comparativement à 207 M\$ (0,87 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 1,1 % par action, et à 206 M\$ (0,87 \$ par action) au premier trimestre de 2023.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. L'apport à Power Corporation pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023 comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable nette de 107 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, incluant une incidence favorable de 175 M\$ sur le bénéfice au premier trimestre et une incidence défavorable de 68 M\$ sur le bénéfice au deuxième trimestre. Il n'y avait pas eu d'ajustements au cours des périodes correspondantes de 2022. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 224 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 7 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente en tant qu'activités abandonnées. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une diminution de 6 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une diminution de 9 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 62 M\$, principalement en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la baisse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.
- Une diminution de 5 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 441 M\$, principalement en raison d'une diminution de 0,8 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le semestre s'est établi à 85,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,1 points de base en 2022, reflétant des réductions de prix dans certains fonds et des changements dans la composition des produits.
- Une diminution de 2 M\$ des produits tirés des frais de rachat, qui se sont chiffrés à 1 M\$.
- Une augmentation de 9 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 456 M\$ pour le semestre, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 9 M\$ pour se chiffrer à 291 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils, de l'échéance des unités de commissions de vente différées et d'autres changements apportés à la rémunération. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés à partir du volume des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 8 M\$ pour se chiffrer à 44 M\$. L'augmentation de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes a été partiellement contrebalancée par la diminution de 8 M\$ des autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 121 M\$ pour le semestre, principalement en raison de la diminution des charges liées à d'autres programmes pour les conseillers et de la distribution des produits d'assurance.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 213 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges d'intérêts, qui se sont chiffrées à 46 M\$, comprenant l'affectation des charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction de l'affectation de la dette à long terme d'IGM à IG Gestion de patrimoine. L'affectation de la dette a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par IGM.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 9 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 586 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 1,7 % de l'actif sous services-conseils moyen. Le taux moyen des honoraires de consultation au cours du semestre s'est établi à 102,5 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, soit le même taux qu'en 2022.
- Une augmentation de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 7 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du semestre, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une diminution de 3 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 78 M\$.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 117 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 4 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente en tant qu'activités abandonnées. L'augmentation du bénéfice net est principalement liée à une augmentation de 7 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 11 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 296 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 4,8 % de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour le trimestre s'est établi à 102,2 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 103,1 points de base en 2022.
- Une augmentation de 5 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 36 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.
- Une augmentation de 4 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 222 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 2,4 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,1 points de base en 2022, reflétant des réductions de prix dans certains fonds et des changements dans la composition des produits.
- Une augmentation de 5 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 4 M\$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 11 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 233 M\$ pour le trimestre. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 8 M\$ pour s'établir à 146 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 4 M\$ pour se chiffrer à 22 M\$. L'augmentation de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes a été partiellement contrebalancée par la diminution de 1 M\$ des autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 64 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 105 M\$.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges d'intérêts, qui se sont chiffrées à 40 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le semestre.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 98 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 13 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 369 M\$, principalement en raison d'une diminution de 13 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 4,9 % de l'actif géré moyen, contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,3 points de base, comparativement à 53,6 points de base en 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente. Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 57 M\$, soit un montant comparable à celui de 2022. La diminution de 2,1 % de l'actif géré moyen a été contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 15,0 points de base, comparativement à 14,7 points de base en 2022.

- Une augmentation de 2 M\$ des charges, qui se sont établies à 228 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 2 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 44 M\$ au cours du semestre. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires comprennent principalement les activités de distribution aux intermédiaires, qui varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont établies à 182 M\$, sont comparables à celles de 2022 et comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 6 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des investisseurs tiers.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 50 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 2 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 185 M\$, principalement en raison d'une diminution de 2 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 1,8 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,3 points de base, comparativement à 54,0 points de base en 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente. Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 28 M\$, soit un montant comparable à celui de 2022. La diminution de 0,4 % de l'actif géré moyen a été contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,9 points de base, comparativement à 14,6 points de base en 2022.
- Ces facteurs ont été contrebalancés par une augmentation de 2 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 1 M\$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. Se reporter à la section Autres mesures pour obtenir une définition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

(en milliards de dollars)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	31 mars 2022
Gestion de patrimoine				
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	104,8	104,1	96,6	107,2
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	12,0	11,8	8,9	9,1
Actif sous services-conseils d'Investment Planning Counsel ^[1]	31,0	30,9	28,7	31,7
Actif sous services-conseils	147,8	146,8	134,2	148,0
Gestion d'actifs				
Actif géré de tierces parties	116,6	117,0	111,9	124,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	76,7	76,8	72,8	80,8
Actif géré	193,3	193,8	184,7	205,5
Données consolidées^[2]				
Actif géré	221,4	221,1	208,5	231,9
Actif géré et actif sous services-conseils^[3]	261,1	260,4	242,1	268,3

[1] Présentée par IGM en tant qu'activités abandonnées.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

(en milliards de dollars)	2023		2022			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine						
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	116,1	114,7	109,6	108,5	110,7	116,3
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	104,2	103,3	99,2	99,1	101,8	107,4
Actif sous services-conseils d'Investment Planning Counsel ^[1]	30,9	30,5	29,5	29,3	30,3	32,0
Gestion d'actifs						
Actif géré de tierces parties	116,3	115,7	112,6	113,4	118,5	125,7
Total de l'actif géré	193,1	192,0	186,3	187,3	195,5	205,5
Données consolidées ^[2]						
Actif géré	220,5	219,0	211,9	212,6	220,3	233,1
Actif géré et actif sous services-conseils ^[3]	259,9	257,6	247,8	247,2	255,3	269,5

[1] Présentée par IGM en tant qu'activités abandonnées.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Pour le premier trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté excluait une incidence favorable 175 M\$ après impôt (179 M\$ avant impôt) se rapportant à la vente par IGM d'une partie de sa participation dans Lifeco à la Société. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté exclut une incidence défavorable 68 M\$ après impôt (95 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Des charges de restructuration et d'autres charges de 76 M\$ après impôt (103 M\$ avant impôt) découlant d'une plus grande rationalisation et simplification du modèle opérationnel d'IGM afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités d'affaires. Ces initiatives comprennent : i) des changements apportés à la structure organisationnelle, y compris l'harmonisation de la structure organisationnelle d'IGM, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités et de mener à bien ses initiatives stratégiques clés, ainsi qu'une optimisation des ressources et de la structure des talents d'IGM visant à mieux répondre aux besoins croissants des activités, à favoriser les partenariats dans l'ensemble de ses activités et à fonctionner de façon plus efficace et efficiente; ii) une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que par l'automatisation et la modernisation de l'infrastructure technologique d'IGM dans le but d'accroître l'efficacité et sa capacité à répondre aux besoins des clients; et iii) une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine afin de refléter l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
- Une diminution de 6 M\$ après impôt (6 M\$ avant impôt), comptabilisée de façon prospective, du profit comptabilisé par IGM au premier trimestre à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.
- Un ajustement de 15 M\$ après impôt (15 M\$ avant impôt) au titre de l'incidence liée à IFRS 17 pour Lifeco, représentant un changement d'estimation qu'IGM a comptabilisé de façon prospective. La Société a éliminé cet ajustement dans l'incidence de la consolidation au moment de la consolidation.

IGM n'avait présenté aucun ajustement au cours des premier et deuxième trimestres de 2022.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire et du plus récent rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats intermédiaires d'IGM. Il est possible d'obtenir le rapport de gestion intermédiaire et le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

GBL

Apport à Power Corporation

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Apport au bénéfice net de Power Corporation ^[1] :					
Tel qu'il a été présenté par GBL	109	(73)	90	19	(44)
Incidence de la consolidation ^[2]	-	60	-	-	17
Bénéfice net (perte nette)	109	(13)	90	19	(27)

[1] La participation indirecte moyenne de la Financière Power dans GBL était de 15,3 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (14,8 % pour la période correspondante de 2022).

[2] La Société a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023. L'apport à la Société avant le 1^{er} janvier 2023 comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
(en millions d'euros)	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :					
Imerys	80	105	24	56	65
Webhelp	9	7	(1)	10	(6)
Sanoptis	(1)	-	(8)	7	-
Canyon	(1)	9	(2)	1	1
Affidea	(15)	-	(12)	(3)	-
Parques Reunidos/Piolin II	(32)	(14)	(5)	(27)	3
GBL Capital et Sienna Investment Managers	8	(15)	9	(1)	(25)
	48	92	5	43	38
Dividendes nets tirés des placements :					
SGS	118	110	-	118	-
Pernod Ricard	35	31	35	-	31
Holcim	34	28	34	-	28
Umicore	22	22	22	-	22
GEA	10	10	10	-	10
adidas	8	39	8	-	39
MOWI	1	12	-	1	7
Autres	-	1	-	-	1
	228	253	109	119	138
Autres produits financiers (charges financières)					
Dérivés liés à des obligations échangeables et convertibles	35	136	47	(12)	64
Variation de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp	144	(143)	188	(44)	(9)
Autres produits financiers (charges financières)	142	(399)	94	48	(263)
	321	(406)	329	(8)	(208)
Autres produits (charges) d'exploitation					
Variation de la valeur du passif au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp	(76)	(85)	(38)	(38)	(22)
Autres produits (charges) d'exploitation	(54)	(49)	(25)	(29)	(26)
	(130)	(134)	(63)	(67)	(48)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	2	(115)	3	(1)	(110)
Produits (charges) d'intérêts	(19)	(16)	(10)	(9)	(9)
Impôt	-	(4)	-	-	(5)
Bénéfice net (perte nette) ^{[1][2]}	450	(330)	373	77	(204)

[1] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[2] Attribuable aux actionnaires de GBL.

Depuis le début de l'exercice – 2023 par rapport à 2022

Deuxième trimestre de 2023 par rapport au
deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023**Bénéfice net (perte nette)**

Bénéfice net de 450 M€, comparativement à une perte nette de 330 M€ pour la période correspondante de 2022.

Bénéfice net de 373 M€, comparativement à une perte nette de 204 M€ pour la période correspondante de 2022, et à un bénéfice net de 77 M€ au premier trimestre de 2023.

Ajustements apportés à l'apport de GBL conformément à IAS 39

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 et appliqué IFRS 9 de façon prospective. La Société a classé les placements détenus par GBL conformément au classement de GBL en vertu d'IFRS 9. GBL a classé ses placements dans des entités ouvertes et dans Voodoo à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de fonds propres en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres.

Les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39 pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

	Semestre clos le	Trimestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
(en millions de dollars canadiens)			
Cession partielle du placement dans MOWI ^[1]	22	22	-
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des entités ouvertes ^[2]	(3)	(2)	(1)
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées ^[3]	(84)	(84)	-
Cession de fonds alternatifs et autres ^[4]	33	22	11
Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds alternatifs et autres ^[5]	92	59	33
Total	60	17	43

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, une partie du placement dans MOWI avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 22 M\$.

[2] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 6,99 € par action. Au cours du premier trimestre de 2022, le cours de l'action a diminué pour atteindre 6,63 €, ce qui avait donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société s'était chiffrée à 1 M\$.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur sur les autres placements s'était chiffrée à 2 M\$.

[3] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la valeur de certains placements dans des actions de sociétés fermées, principalement dans le portefeuille d'actifs numériques de GBL, a été réduite en-dessous de leur coût, ce qui s'était traduit par des charges pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur s'était chiffrée à 84 M\$.

[4] Au cours des premier et deuxième trimestres de 2022, des placements détenus par l'entremise de fonds alternatifs et d'autres fonds d'investissement classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 ont été cédés, ce qui avait donné lieu à des profits réalisés. La quote-part revenant à Power Corporation des profits réalisés, conformément à IAS 39, s'était chiffrée à 11 M\$ pour le premier trimestre et à 22 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022.

[5] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et a comptabilisé les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation n'a pas comptabilisé ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

Le bénéfice de GBL comprend les dividendes provenant de ses placements cotés non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

▪ SGS (premier trimestre) ▪ adidas (deuxième trimestre) ▪ Umicore (deuxième et troisième trimestres)	▪ Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres) ▪ GEA (deuxième trimestre)

RÉSULTATS

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 450 M€, comparativement à une perte nette de 330 M€ pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 727 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 321 M€ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des charges financières de 406 M€ au cours de la période correspondante de 2022. Les autres charges financières comprennent les éléments suivants :
 - un profit de 35 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations échangeables de GEA et de Pernod Ricard et aux obligations convertibles et échangeables émises par GBL, comparativement à un profit de 136 M€ pour la période correspondante de 2022;
 - une incidence favorable de 144 M€ liée à la diminution du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation, comparativement à une incidence défavorable de 143 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp pour la période correspondante de 2022;
 - une augmentation nette de 102 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une diminution nette de 425 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2022.
- Une augmentation de 117 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport de 2 M€ pour GBL, comparativement à une perte nette de 115 M€ pour la période correspondante de 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, GBL avait comptabilisé une perte de valeur de 101 M€ au titre d'un placement détenu par GBL Capital.
- Une augmentation de 23 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport positif de 8 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 15 M€ pour le semestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 4 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 130 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 76 M€ au cours du semestre, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, comparativement à une augmentation de 85 M€ des passifs pour le semestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 2 M€ de la quote-part revenant à GBL du résultat net de Webhelp, représentant un apport positif de 9 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 7 M€ pour le premier semestre de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 25 M€ des dividendes, qui se sont établis à 228 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus d'adidas et de MOWI, partiellement contrebalancée par une augmentation des dividendes reçus de SGS et Holcim. Le dividende reçu de MOWI a diminué en raison d'une réduction de la participation de GBL.
- Une diminution de 25 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport positif de 80 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport de 105 M€ pour le semestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 18 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 32 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 14 M€ pour le semestre correspondant de 2022.
- Un apport négatif de 15 M€ au bénéfice de GBL provenant d'Affidea, une société ayant été acquise au cours du troisième trimestre de 2022.
- Une diminution de 10 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 1 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 9 M€ pour le semestre correspondant de 2022.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 373 M€, comparativement à une perte nette de 204 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 537 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 329 M€ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des charges financières de 208 M€ au cours du trimestre correspondant de 2022. Les autres charges financières pour le deuxième trimestre de 2023 comprennent :
 - un profit de 47 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés, comparativement à un profit de 64 M€ pour la période correspondante de 2022;
 - une incidence favorable de 188 M€ liée à la diminution du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation, comparativement à une incidence défavorable de 9 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp pour la période correspondante de 2022;
 - une augmentation nette de 69 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, comparativement à une diminution nette de 272 M€ de la juste valeur au cours du trimestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 113 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport de 3 M€ pour GBL, comparativement à une perte nette de 110 M€ pour le trimestre correspondant de 2022, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le semestre.
- Une augmentation de 34 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport de 9 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 25 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 5 M€ de la quote-part revenant à GBL du résultat net de Webhelp, représentant un apport négatif de 1 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 6 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 41 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport de 24 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 65 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 29 M€ des dividendes, qui se sont établis à 109 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus d'adidas et de MOWI.
- Un apport négatif de 12 M€ et de 8 M€ au bénéfice de GBL provenant respectivement d'Affidea et de Sanoptis, deux sociétés ayant été acquises au cours du troisième trimestre de 2022.
- Une augmentation de 15 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 63 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 38 M€ au cours du trimestre, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, comparativement à une augmentation de 22 M€ des passifs pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 8 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 5 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 3 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 3 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 2 M€ pour GBL.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les semestres et les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022 étaient les suivants :

	Semestres clos les			Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	Variation en %	30 juin 2023	30 juin 2022	Variation en %
€/ \$ CA	1,457	1,389	4,9	1,462	1,359	7,6

L'information ci-dessus est tirée de l'information financière publiée par GBL dans son rapport semestriel au 30 juin 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

SAGARD ET POWER SUSTAINABLE

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour obtenir des renseignements détaillés et une analyse de l'actif géré et des capitaux générant des honoraires de Sagard et Power Sustainable.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Apport à Power Corporation

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Activités de gestion d'actifs					
Sagard	(23)	(49)	(13)	(10)	(35)
Power Sustainable	(17)	(15)	(5)	(12)	(3)
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Sagard	17	44	18	(1)	30
Power Sustainable	(62)	(117)	3	(65)	(48)
	(85)	(137)	3	(88)	(56)
Ajustements					
Power Sustainable	-	(10)	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	(85)	(147)	3	(88)	(56)

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Sagard					
Honoraires de gestion ^[1]	90	77	45	45	43
Charges liées aux plateformes de placement	(93)	(73)	(46)	(47)	(37)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(3)	4	(1)	(2)	6
Intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][4]}	(4)	(53)	(2)	(2)	(42)
Autres ^[2]	(16)	(3)	(11)	(5)	(2)
	(23)	(52)	(14)	(9)	(38)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ^[5]	(3)	(5)	(1)	(2)	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[6]	3	8	2	1	5
	(23)	(49)	(13)	(10)	(35)
Power Sustainable					
Honoraires de gestion ^[1]	13	10	7	6	6
Charges liées aux plateformes de placement	(35)	(30)	(16)	(19)	(16)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(22)	(20)	(9)	(13)	(10)
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][7]}	6	4	-	6	4
Autres ^{[2][8]}	(1)	1	4	(5)	3
	(17)	(15)	(5)	(12)	(3)
Bénéfice net (perte nette)	(40)	(64)	(18)	(22)	(38)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif et pour la gestion des entreprises autonomes. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2023, Sagard a comptabilisé un ajustement rétroactif pour des montants respectifs de 6 M\$ et de 3 M\$ au titre des honoraires de gestion se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard NewGen et de Portage Capital Solutions.

[2] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin qu'ils soient conformes à cette présentation.

[3] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts liés aux employés, qui sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[4] Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 tenaient compte d'une reprise de l'intéressement aux plus-values s'élevant respectivement à des montants nets de 13 M\$ et de 42 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthisimple et des placements détenus dans Portage II au cours de ces périodes.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluent la participation détenue dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Les résultats du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'un intéressement aux plus-values, montant net, de 6 M\$ attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif net de PPSIE.

[8] Le poste Autres comprend les activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Sagard					
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	26	39	17	9	26
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[1]	(9)	5	1	(10)	4
Power Sustainable					
Actions de sociétés ouvertes ^[2]	(1)	(139)	1	(2)	(69)
Infrastructure énergétique ^{[3][4]}	(19)	22	(1)	(18)	23
	(3)	(73)	18	(21)	(16)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^{[4][5]}	(42)	-	3	(45)	(2)
	(45)	(73)	21	(66)	(18)
Ajustements					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	(10)	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	(45)	(83)	21	(66)	(18)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient respectivement une reprise de l'intéressement aux plus-values à payer de 13 M\$ et de 25 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage II au cours des périodes. La diminution nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une diminution nette de la juste valeur de 428 M\$ pour la période correspondante de 2022.

[2] À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé, aux premier et deuxième trimestres, des pertes réalisées respectives de 54 M\$ et de 70 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 13 M\$ au premier trimestre en raison des reculs des marchés boursiers chinois.

[3] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprennent la quote-part revenant à la Société d'une charge de 9 M\$ liée à l'intéressement aux plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part lui revenant des pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprenaient un profit de 17 M\$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs solaires, ainsi que des profits latents de 12 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques comptabilisés tant au premier trimestre qu'au deuxième trimestre de 2022. De plus, les résultats du premier trimestre de 2022 excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).

[4] Les informations comparatives ont été retraitées conformément à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient une charge de 33 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)**POWER SUSTAINABLE**

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, Power Sustainable avait comptabilisé une perte de valeur de 10 M\$ au titre de projets en cours de construction qui sont inclus dans les participations directes dans des infrastructures énergétiques au sein de la plateforme de Power Sustainable.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes.

Sommaire des autres placements et entreprises autonomes :

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Autres placements					
Fonds d'investissement et de couverture	(5)	8	(5)	-	6
Autres ^[1]	128	9	107	21	16
Entreprises autonomes ^[2]	3	31	8	(5)	27
Bénéfice net	126	48	110	16	49

[1] Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, de LMPG et de Peak.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 126 M\$, comparativement à un bénéfice net de 48 M\$ pour la période correspondante de 2022. Le bénéfice net des entreprises autonomes s'est chiffré à 3 M\$, comparativement à un bénéfice net de 31 M\$ pour la période correspondante de 2022. La diminution de 28 M\$ du bénéfice net des entreprises autonomes est principalement attribuable à la diminution de l'apport de Lion. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 tenaient compte d'un apport de 28 M\$ se rapportant à la participation dans Lion, lequel comprenait des réévaluations découlant de la baisse de la valeur de marché de Lion au cours du trimestre et comprenait i) la quote-part du bénéfice de 17 M\$ qui incluait une reprise liée à la réévaluation de ses bons de souscription; ii) une reprise de 18 M\$ liée à la diminution des montants à payer par Power Sustainable au titre des régimes de rémunération incitative à long terme de la direction; et iii) une perte de 5 M\$ liée à la réévaluation des droits d'achat détenus par Power Sustainable.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 110 M\$, comparativement à un bénéfice net de 49 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. Le bénéfice net des entreprises autonomes s'est chiffré à 8 M\$, comparativement à un bénéfice net de 27 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le semestre. Au deuxième trimestre de 2023, les produits tirés des autres placements comprennent un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus Santé inc., une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. Après la fin du trimestre, la Société a reçu un produit d'environ 97 M\$ (73 M\$ US). La participation dans Bellus a été comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, et sa valeur comptable était nulle.

ACTIVITÉS PROPRES (DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE)

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Charges d'exploitation ^[1]	79	54	44	35	18
Charges financières ^[2]	27	27	13	14	13
Amortissement	4	3	2	2	2
Impôt sur le bénéfice	1	1	1	-	(4)
	111	85	60	51	29

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société avait rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à certaines options, lesquelles avaient été reclassées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société avait conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2023 comprennent respectivement une perte nette de 4 M\$ et de 5 M\$ découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé (profit net de 17 M\$ au deuxième trimestre de 2022).

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, soit le même montant qu'en 2022.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Lifeco^[1]					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(168)	509	(54)	(114)	52
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	(83)	-	(83)	-	-
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	2	(22)	(3)	5	(10)
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	(108)	(43)	(108)	-	(38)
Charges de restructuration et d'intégration	(26)	(37)	(13)	(13)	(29)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(46)	(41)	(24)	(22)	(23)
Activités abandonnées – Putnam	(16)	(5)	(3)	(13)	(5)
	(445)	361	(288)	(157)	(53)
Incidence de la consolidation ^[2]	(2)	1	(2)	-	-
	(447)	362	(290)	(157)	(53)
IGM^[1]					
Profit à la cession d'actions de Lifeco	105	-	(4)	109	-
Charges de restructuration	(47)	-	(47)	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 (Lifeco)	9	-	9	-	-
	67	-	(42)	109	-
Incidence de la consolidation ^[2]	(125)	22	(14)	(111)	7
	(58)	22	(56)	(2)	7
ChinaAMC					
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC	(14)	-	-	(14)	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	-	-	(40)	-
	(54)	-	-	(54)	-
Sagard et Power Sustainable					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	(10)	-	-	-
	(559)	374	(346)	(213)	(46)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

ChinaAMC

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM. Comme le groupe Power conserve une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, la Société n'a pas comptabilisé de profit à la cession de sa participation. À la suite de cette transaction, la Société a engagé des coûts de transaction de 14 M\$ et un montant de 40 M\$ au titre de l'impôt sur le bénéfice. La Société a comptabilisé ces montants à titre d'ajustement.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM et Sagard et Power Sustainable. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et des bilans consolidés résumés de la Société au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, qui figurent à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

	30 juin 2023					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171	451	1 717	441	(381)	9 399
Placements	211 235	5 180	261	1 997	146	218 819
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	386	584	18 334	-	(19 304)	-
GBL ^[2]	-	-	3 498	-	-	3 498
Autres	351	597	2 432	-	(3 380)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	285	2 968	-	1 036	(389)	3 900
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 090	-	-	-	-	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 778	-	-	-	-	16 778
Actifs détenus en vue de la vente	4 433	-	-	-	-	4 433
Autres actifs	22 610	5 486	264	6 038	(162)	34 236
Immobilisations incorporelles ^[3]	4 538	1 363	2	816	(32)	6 687
Goodwill ^[3]	10 510	2 802	-	572	613	14 497
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	410 616	-	-	-	-	410 616
Total de l'actif	690 003	19 431	26 508	10 900	(22 889)	723 953
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	136 774	-	-	-	-	136 774
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	-	-	-	-	89 777
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	625	-	-	-	-	625
Passifs détenus en vue de la vente	2 424	-	-	-	-	2 424
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 547	-	-	-	4 547
Débtentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débtentures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	9 201	2 950	250	2 489	(88)	14 802
Autres passifs	11 812	5 697	957	5 132	(292)	23 306
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220	-	-	-	-	59 220
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	-	-	-	-	351 396
Total du passif	661 229	13 194	1 854	7 621	(380)	683 518
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	-	2 830	-	(5 550)	-
Actions non participantes	-	-	950	-	-	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 628	6 179	20 874	2 904	(30 711)	20 874
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 926	58	-	375	15 252	18 611
Total des fonds propres	28 774	6 237	24 654	3 279	(22 509)	40 435
Total du passif et des fonds propres	690 003	19 431	26 508	10 900	(22 889)	723 953

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débtentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2022
(montants retraités)

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	194	1 976	152	222 545
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	375	940	18 186	-	(19 501)	-
GBL ^[2]	-	-	3 314	-	-	3 314
Autres	327	596	2 524	-	(3 447)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	783	1 147	(47)	3 202
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 140	-	-	-	-	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 571	-	-	-	-	17 571
Autres actifs	25 549	5 652	310	4 664	(209)	35 966
Immobilisations incorporelles ^[3]	6 230	1 364	2	751	(31)	8 316
Goodwill ^[3]	10 611	2 802	-	591	613	14 617
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	135 438	-	-	-	-	135 438
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	-	-	-	-	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	537	-	-	-	-	537
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	4 610
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	10 509	2 100	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 235	5 900	987	4 366	(317)	25 171
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	330 041	-	-	-	-	330 041
Total du passif	643 411	12 610	1 884	6 322	(405)	663 822
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	2 830	-	(2 830)	-
Actions non participantes	2 720	-	950	-	(2 720)	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 689	6 061	20 926	2 895	(30 645)	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 886	67	-	405	15 345	18 703
Total des fonds propres	28 795	6 128	24 706	3 300	(22 350)	40 579
Total du passif et des fonds propres	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débtures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

Transition à IFRS 9

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Le tableau ci-dessous présente les différences entre le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et celui en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente	Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une proportion nettement plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de Lifeco est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte qu'une proportion de 100 % du portefeuille d'obligations de Lifeco et de 89 % de son portefeuille de prêts hypothécaires sont évaluées à la juste valeur, comparativement à des proportions respectives de 79 % et de 9 % en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 723,9 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 704,4 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des fluctuations sur les marchés et de la croissance des nouvelles affaires, partiellement contrebalancées par l'incidence des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 683,5 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 663,8 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 1,3 G\$, principalement en raison des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,0 G\$, principalement en raison des transferts d'affaires habituels et de l'incidence des devises, partiellement contrebalancés par les fluctuations sur les marchés.
- Les contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 22,7 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 26,9 G\$ des hausses de la valeur de marché et des produits de placement, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de 3,1 G\$ des fluctuations des devises et de l'incidence défavorable de 1,2 G\$ des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement. Les dépôts et les retraits des titulaires de polices ont été comparables pour le trimestre.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 717	1 277
Participations :		
Lifeco	14 870	14 579
IGM	3 464	3 607
GBL ^[2]	3 498	3 314
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs ^[3]	1 749	1 848
ChinaAMC ^[4]	-	783
Autres placements et entreprises autonomes	944	870
Autres actifs ^[5]	266	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 508	26 590
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt ^[6]	897	897
Autres passifs	957	987
Total du passif de la société de portefeuille	1 854	1 884
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ^[7]	2 830	2 830
Actions non participantes	950	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	20 874	20 926
Total des fonds propres de la société de portefeuille	24 654	24 706
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	26 508	26 590

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 392 M\$ (358 M\$ au 31 décembre 2022). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés intermédiaires.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthisimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au deuxième trimestre et reçus par la Financière Power le 31 juillet 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[6] Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Société de portefeuille – Transition à IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement des placements détenus par la société de portefeuille, qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou consolidés, en fonction des catégories d'évaluation initiales en vertu d'IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Placements dans des actions	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs		
Sagard		
Sagard Placements Privés Canada	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap II	Disponible à la vente	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap IV	Disponible à la vente	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners II	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Healthcare Partners	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable		
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	Disponible à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[1]
Autres placements	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

[1] La Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeureront de façon permanente dans les fonds propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 717 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 1 277 M\$ à la fin de décembre 2022 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par Sagard et Power Sustainable, y compris Power Sustainable China, se sont élevés à 97 M\$ au 30 juin 2023 (194 M\$ au 31 décembre 2022) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET GBL (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)

Les tableaux ci-dessous présentent, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 21 832 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 21 500 M\$ au 31 décembre 2022.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (telle qu'elle a été présentée)	15 496	3 434	4 278	23 208
Changement de méthode comptable ^[2]	(2 204)	(82)	-	(2 286)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (montant retraité)	13 292	3 352	4 278	20 922
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	2 159	538	(15)	2 682
Apport des ajustements	206	16	-	222
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ^[3]	88	52	(929)	(789)
Dividendes	(1 216)	(333)	(84)	(1 633)
Incidence des variations des participations et autres	50	(18)	64	96
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée afin de refléter la quote-part revenant à la Société de l'incidence de Lifeco sur le total des fonds propres au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains des actifs financiers de Lifeco comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

[3] La quote-part revenant à GBL des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M\$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M\$ liées aux écarts de change.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500
Changement de méthode comptable ^[2]	(20)	(1)	-	(21)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2023 (montant retraité)	14 559	3 606	3 314	21 479
Participations dans les filiales ^[3]	553	-	-	553
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	1 169	258	109	1 536
Apport des ajustements	(447)	(58)	-	(505)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(35)	(64)	149	50
Dividendes	(661)	(166)	(92)	(919)
Incidence des variations des participations et autres ^[4]	(268)	(112)	18	(362)
Valeur comptable au 30 juin 2023	14 870	3 464	3 498	21 832

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée le 1^{er} janvier 2023 afin de refléter l'adoption d'IFRS 9, principalement en ce qui concerne l'incidence de la transition de Lifeco, qui est passée d'un modèle fondé sur les pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle fondé sur les pertes attendues en vertu d'IFRS 9 pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

[3] Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès d'IGM, environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

[4] Comprend l'incidence des variations des participations découlant i) de l'acquisition, par la Société, d'une participation additionnelle de 1,6 % dans Lifeco auprès d'IGM, et ii) de la vente à IGM de la participation de la Société dans ChinaAMC.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Le tableau ci-dessous présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	47	60
Power Sustainable	23	33
Activités d'investissement		
Sagard ^[1]	665	654
Power Sustainable	1 014	1 101
	1 749	1 848

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Le tableau ci-dessous présente les composantes des autres placements et entreprises autonomes. Certaines entreprises autonomes contrôlées sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les éléments suivants :

Valeur comptable	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
Autres placements ^[1]	261	192
Entreprises autonomes	683	678
	944	870

[1] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 juin 2023, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 35 M\$.

FONDS PROPRES**Actions non participantes**

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent cinq séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 950 M\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 20 874 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 20 926 M\$ au 31 décembre 2022.

	2023	2022 (montants retraités)
Semestres clos les 30 juin		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice ^[1]	20 926	23 385
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	-	(2 253)
Incidence de la première application d'IFRS 9 le 1 ^{er} janvier 2023	(15)	-
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice (montants retraités)	20 911	21 132
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(52)	(132)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (4 22 348 actions en 2023 et 1 677 278 actions en 2022) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	13	52
	(39)	(80)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	840	1 489
Dividendes déclarés	(724)	(691)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et autres	(71)	(242)
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie ^[2]	-	(54)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	35	21
	80	523
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(144)	(272)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	80	(360)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	(50)	449
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	29	(1 003)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales	7	(36)
	(78)	(1 222)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 30 juin	20 874	20 353

[1] Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2023 a été retraité.

[2] Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, la Société avait rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à 13 621 606 options et avait reclassé les options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2022 pour obtenir des renseignements additionnels.

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 31,43 \$ au 30 juin 2023, comparativement à 31,37 \$ à la fin de 2022.

Incidence de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 sur les fonds propres

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 et IFRS 9, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces normes a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société. Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 avaient diminué d'environ 3,4 G\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 17, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels, partiellement contrebalancée par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. La première application de la superposition liée à IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de 1,1 G\$ des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022.

Se reporter à la section Changement de méthodes comptables, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, pour obtenir davantage d'information.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2022), et 604 924 379 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 612 219 731 au 31 décembre 2022.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 24 361 717 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 10 852 145 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 28 février 2022 est arrivée à expiration le 27 février 2023. La Société n'a effectué aucun rachat en vertu de cette offre au premier trimestre de 2023 (8 756 500 actions comportant des droits de vote limités au cours du semestre clos le 30 juin 2022, pour un montant total de 334 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 30 juin 2023, la Société avait racheté 3 460 700 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 123 M\$.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique et peut établir, de temps à autre, des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, soit en date du 10 août 2023, la Société avait racheté 4 282 600 actions comportant des droits de vote limités additionnelles en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, pour un montant total de 159 M\$.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 48,86 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 16,6 %. Au 30 juin 2023, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 31,43 \$, soit un montant comparable à celui au 31 décembre 2022.

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille				(montants retraités)	(montants retraités)	
Participations						
Financière Power						
Lifeco	14 870	9 576	24 446	14 579	4 835	19 414
IGM	3 464	2 502	5 966	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 498	(1 195)	2 303	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	47	-	47	60	-	60
Power Sustainable	23	-	23	33	-	33
Activités d'investissement						
Sagard ^[3]	665	258	923	654	263	917
Power Sustainable	1 014	303	1 317	1 101	344	1 445
ChinaAMC	-	-	-	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements ^[4]	261	-	261	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	683	130	813	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	-	1 717	1 277	-	1 277
Autres actifs	266	-	266	312	-	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 508	11 574	38 082	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	-	897	897	-	897
Autres passifs ^{[6][7]}	957	-	957	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	-	3 780	3 780	-	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 634	-	5 634	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	20 874	11 574	32 448	20 926	7 037	27 963
Par action	31,43		48,86	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,9 C\$ (2,7 G€) au 30 juin 2023 (3,8 C\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2022).

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable et sont principalement composées de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intéressement aux plus-values.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend le produit à recevoir d'un montant de 97 M\$ lié à la vente de la participation de 3,9 % de la Société dans Bellus.

[5] Au 30 juin 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 8 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas par ailleurs comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant la cession de ses participations dans les entreprises autonomes.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 93,3 % du total des actifs à la juste valeur au 30 juin 2023 (88,7 % au 31 décembre 2022). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 3 363 M\$, ou 5,06 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, qui figurent à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Semestre clos le 30 juin	2023					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	(407)	378	745	15	(805)	(74)
Activités de financement	(2 260)	486	(886)	820	707	(1 133)
Activités d'investissement	2 874	(1 486)	581	(884)	5	1 090
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68)	-	-	(3)	(3)	(74)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	139	(622)	440	(52)	(96)	(191)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées au 30 juin 2023	7 249	451	1 717	441	(381)	9 657
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées au 30 juin 2023 ^[2]	(258)	-	-	-	-	(258)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies au 30 juin	7 171	451	1 717	441	(381)	9 399

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Le 31 mai 2023, Lifeco a conclu une entente visant la vente de Putnam à Franklin Templeton. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions réglementaires et autres conditions habituelles. Depuis le deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Semestre clos le 30 juin	2022 (montants retraités)					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	3 864	285	770	38	(947)	4 010
Activités de financement	5	(784)	(1 053)	517	852	(463)
Activités d'investissement	(1 960)	176	140	(686)	(14)	(2 344)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(60)	-	-	(3)	(10)	(73)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 849	(323)	(143)	(134)	(119)	1 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	7 924	969	1 492	625	(371)	10 639

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont diminué de 191 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une augmentation de 1 130 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 74 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 4 010 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle et les hausses et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 133 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 463 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des entrées de trésorerie nettes de 1 090 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 2 344 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Semestres clos les 30 juin	2023	2022
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	661	608
IGM	166	166
GBL	92	84
ChinaAMC	-	31
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ^[1]	(174)	(119)
	745	770
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(26)	(26)
Actions participantes	(680)	(668)
Actions privilégiées perpétuelles	(69)	(67)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	12	47
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(123)	(334)
Rachat d'actions non participantes	-	(4)
Autres	-	(1)
	(886)	(1 053)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ^[2]	1 342	224
Acquisition d'une participation additionnelle dans Lifeco	(553)	-
Acquisition de placements	(209)	(124)
Autres ^[3]	1	40
	581	140
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	440	(143)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 277	1 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 juin	1 717	1 492

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend le produit à la cession de la participation de la Société dans ChinaAMC.

[3] Comprend le produit reçu de la vente d'un immeuble par la Société en 2022.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont augmenté de 440 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une diminution de 143 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 745 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 770 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Semestres clos les	30 juin 2023		30 juin 2022	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	1,0400	661	0,9800	608
IGM	1,1250	166	1,1250	166

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 92 M\$ (63 M€) pour la période close le 30 juin 2023, comparativement à 84 M\$ (62 M€) pour la période close le 30 juin 2022.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 886 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 053 M\$ pour la période correspondante de 2022, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 706 M\$, comparativement à 694 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 1,0200 \$ par action, comparativement à 0,9900 \$ pour la période correspondante de 2022.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 69 M\$, comparativement à 67 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 12 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 47 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités, d'un montant de 123 M\$, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement au rachat d'un montant de 334 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Aucun rachat d'actions non participantes, par rapport au rachat d'un montant de 4 M\$ au cours de la période correspondante de 2022.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 581 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 140 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des sorties de trésorerie nettes de 34 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 8 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 72 % de la structure du capital consolidé au 30 juin 2023.

	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	9 201	10 509
IGM	2 950	2 100
Autres ^[1]	2 489	1 956
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	14 802	14 727
	15 449	15 374
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	950	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 220	4 220
	7 050	7 050
	8 000	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	20 874	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	11 561	11 653
	32 435	32 579
	55 884	55 953

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées et des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt en vertu de facilités de crédit renouvelables détenus par les fonds d'investissement de 182 M\$ (113 M\$ en 2022), d'instruments d'emprunt de 2 072 M\$ (1 763 M\$ en 2022) liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique et d'autres instruments d'emprunt de 235 M\$ (80 M\$ en 2022) détenus par les entreprises autonomes. Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 11 B) des états financiers consolidés intermédiaires pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses euro-obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.
- Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un paiement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable.

Financière IGM

- Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053. IGM s'est servie du produit net du placement pour financer une partie du prix d'achat, payable le 2 juin 2023, dans le cadre de son acquisition d'une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, IGM a conclu une facilité d'emprunt à terme non renouvelable avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I relativement au produit de la vente d'IPC. Au 30 juin 2023, le solde impayé de la facilité d'emprunt à terme se chiffrait à un montant de 550 M\$, lequel est exigible le 1^{er} juin 2024. Les taux d'intérêt sur la facilité d'emprunt à terme fluctuent en fonction du taux des acceptations bancaires canadiennes.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le rapport de gestion annuel de 2022 analyse certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, aucun changement n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de surveillance, d'identification et de gestion des risques particuliers décrits dans le rapport de gestion annuel de 2022, y compris les risques liés à la pandémie de COVID-19 et aux tensions géopolitiques.

Risque lié au régime d'imposition

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, actuellement prévue en 2024 (pour la plupart des pays). En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023, en vue d'une mise en œuvre en 2024. En juin 2023, le Royaume-Uni a quasi adopté une loi visant à mettre en œuvre l'impôt minimum qui sera en vigueur en 2024. Dans son budget de 2023, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial avec prise d'effet en 2024, et il a proposé un avant-projet de loi en août 2023, soit après la fin du trimestre.

À ce stade, les pays où la Société et ses filiales exercent actuellement des activités ont annoncé leur engagement à participer, à l'exception des États-Unis. Un certain nombre de ces pays utilisent actuellement un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et il est prévu que l'adoption de lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La Société et ses filiales attendent les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que pourrait avoir le nouveau régime prévoyant un impôt minimum.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 30 juin 2023, les valeurs comptables et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société et de ses filiales comptabilisés à la juste valeur avaient changé par rapport au 31 décembre 2022. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société et de ses filiales. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours du semestre clos le 30 juin 2023. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	327	4	4	301	3	(19)
Financière Power	40	8	8	14	5	5
Lifeco	51 825	2 361	1 014	46 639	2 314	675
IGM	2 042	65	7	1 751	64	12
Autres filiales	1 796	86	78	1 809	94	90
	55 703	2 520	1 107	50 213	2 477	782
	56 030	2 524	1 111	50 514	2 480	763

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 5,5 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 2 524 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 2 480 M\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Au 30 juin 2023, les obligations contractuelles de la Société et de ses filiales étaient sensiblement les mêmes que celles présentées dans le rapport de gestion annuel de 2022.

Impôt sur le bénéfice

Au 30 juin 2023, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 332 M\$ (dont des pertes de 1 295 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2043.

Au 30 juin 2023, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 144 M\$ (dont des pertes de 50 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs et technologiques; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu à la Financière Power une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

Le 3 avril 2023, Lifeco et IGM ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Lifeco fera l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité d'IPC pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. Se reporter à la sous-section Rockefeller Capital Management et Investment Planning Counsel dans la section Aperçu.

Le 6 juillet 2023, après la fin du trimestre, Sagard a annoncé qu'elle avait élargi sa relation stratégique existante avec Lifeco. Se reporter à la section Sagard et à la partie B du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée.

Se reporter également à la note 30 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence de la conjoncture actuelle sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs.

Les estimations et jugements comptables importants présentés ci-après reflètent la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par la Société et ses filiales. Se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société et aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les obligations dans ses portefeuilles par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions dans son portefeuille d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donner une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les mises à jour des informations à fournir annuellement par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans la partie B du présent rapport de gestion.

Changements de méthodes comptables

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires.

La Société a également adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui lui permet de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'OCDE.

ADOPTION D'IFRS 17 ET D'IFRS 9

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la Société, par l'entremise de Lifeco, applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La Société, par l'entremise de Lifeco, a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La Société, par l'entremise de Lifeco, a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis.

Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, a eu une incidence sur le classement des placements de la Société et de ceux détenus par GBL. Par conséquent, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, et des provisions de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la Société et à celle de ses filiales depuis le 31 décembre 2022. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>. Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 30 juin 2023.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Au 30 juin 2023						
Total de l'actif	690 003	19 431	27 387	(20 277)	716 544	723 953
Total du passif	661 229	13 194	4 546	(350)	678 619	683 518
Pour le trimestre clos le 30 juin 2023						
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation					973	922

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté^[1]	Bénéfice net ^[1] , excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Au cours du premier trimestre de 2023, la direction de Lifeco a précisé sa définition des ajustements. Se reporter à la sous-section Modification de la définition du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans la section Aperçu. Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes comprennent les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, l'incidence des modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou charges nettes liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.	Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.
Actif consolidé et actif géré, et actif consolidé et actif administré	L'actif consolidé et l'actif géré incluent le total de l'actif selon les états financiers ainsi que l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, notamment : - des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; - la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré consolidé et les autres actifs administrés. Les autres actifs administrés incluent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités de placement. Les services offerts relativement à l'actif administré comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.	L'actif consolidé et l'actif géré et l'actif consolidé, et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.
Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	Valeur de l'actif net ajustée calculée par action. Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 373	1 089	847	526	647
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	(447)	362	(290)	(157)	(53)
IGM	(58)	22	(56)	(2)	7
ChinaAMC	(54)	-	-	(54)	-
Sagard et Power Sustainable	-	(10)	-	-	-
	(559)	374	(346)	(213)	(46)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	814	1 463	501	313	601

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC et de Sagard et Power Sustainable.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (montants retraités)
Lifeco^[1]					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(205)	676	(63)	(142)	100
(Charge) économie d'impôt	37	(167)	9	28	(48)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(99)	-	(99)	-	-
(Charge) économie d'impôt	16	-	16	-	-
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	3	(24)	(3)	6	(11)
(Charge) économie d'impôt	(1)	2	-	(1)	1
Coûts d'acquisition et de désinvestissement (avant impôt)	(142)	(52)	(142)	-	(46)
(Charge) économie d'impôt	34	9	34	-	8
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(36)	(51)	(18)	(18)	(40)
(Charge) économie d'impôt	10	14	5	5	11
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(62)	(55)	(33)	(29)	(32)
(Charge) économie d'impôt	16	14	9	7	9
Activités abandonnées – Putnam (après impôt)	(16)	(5)	(3)	(13)	(5)
	(445)	361	(288)	(157)	(53)
Incidence de la consolidation (avant impôt)^[2]	(3)	1	(3)	-	-
(Charge) économie d'impôt	1	-	1	-	-
	(447)	362	(290)	(157)	(53)
IGM^[1]					
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	108	-	(4)	112	-
(Charge) économie d'impôt	(3)	-	-	(3)	-
Charges de restructuration (avant impôt)	(64)	-	(64)	-	-
(Charge) économie d'impôt	17	-	17	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 (avant impôt)	9	-	9	-	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	-
	67	-	(42)	109	-
Incidence de la consolidation (avant impôt)^[2]	(137)	28	(16)	(121)	9
(Charge) économie d'impôt	12	(6)	2	10	(2)
	(58)	22	(56)	(2)	7
ChinaAMC					
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	(14)	-	-	(14)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	-	-	(40)	-
	(54)	-	-	(54)	-
Sagard et Power Sustainable					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	-	(13)	-	-	-
(Charge) économie d'impôt	-	3	-	-	-
	-	(10)	-	-	-
	(559)	374	(346)	(213)	(46)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 447	9 486
Bénéfices non distribués	9 461	9 099
Réserves	1 966	2 341
	20 874	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	9 576	4 835
IGM	2 502	1 985
GBL	(1 195)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	561	607
ChinaAMC	-	367
Autres placements et entreprises autonomes	130	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	-	(37)
	11 574	7 037
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	32 448	27 963
Par action^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	31,43	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	48,86	41,91

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif consolidé et actif géré et actif consolidé et actif administré

	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
(en milliards de dollars)		
Total de l'actif consolidé selon les états financiers ^[1]	724	704
Autres actifs gérés ^[1]	534	509
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré ^[1]	1 258	1 213
Autres actifs administrés	1 653	1 505
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[1]	2 911	2 718

[1] Comprend les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés se rapportant aux activités abandonnées de Putnam.

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

	Semestres clos les		Trimestres clos les		
	30 juin 2023	30 juin 2022 (montants retraités)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin, 2022 (montants retraités)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS	814	1 463	501	313	601
Excluant les éléments suivants :					
Apport de Lifeco au bénéfice net	(722)	(1 427)	(327)	(395)	(548)
Apport d'IGM au bénéfice net	(200)	(298)	(79)	(121)	(148)
Apport de GBL au bénéfice net	(109)	13	(90)	(19)	27
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(1 031)	(1 712)	(496)	(535)	(669)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	135	133	6	129	39
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net	(82)	(116)	11	(93)	(29)
Excluant les éléments suivants :					
Activités d'investissement	45	83	(21)	66	18
Entreprises autonomes	(3)	(31)	(8)	5	(27)
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	(40)	(64)	(18)	(22)	(38)
Ajustements :					
Sagard					
Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(8)	(2)	(1)	(5)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	3	5	1	2	2
Intéressement aux plus-values, montant net	4	53	2	2	42
Rémunération fondée sur des actions	6	3	3	3	2
Amortissements des immobilisations incorporelles	1	1	1	-	1
Coûts de transaction	5	-	5	-	-
Impôt sur le bénéfice et autres	4	(1)	2	2	(1)
Power Sustainable					
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	1	-	(5)	6	(2)
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net	(6)	(4)	-	(6)	(4)
Impôt sur le bénéfice et autres	-	(1)	1	(1)	(1)
	15	48	8	7	34
Bénéfice (perte) tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS	(25)	(16)	(10)	(15)	(4)
<i>Sagard</i>	<i>(3)</i>	<i>4</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>6</i>
<i>Power Sustainable</i>	<i>(22)</i>	<i>(20)</i>	<i>(9)</i>	<i>(13)</i>	<i>(10)</i>

Autres mesures

Le présent rapport de gestion comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré pour lequel IGM fournit des services de gestion de placements, détenus dans les comptes des clients des sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'il détient, compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, une participation de 56,0 % dans Northleaf, une participation de 20,5 % dans Rockefeller et une participation de 24,3 % dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : - la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent inutilisé; - la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : - le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et de croissance, d'actions de sociétés fermées, et de redevances au cours de la période d'investissement; - le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de crédit et de certains véhicules de placement conjoint; - la valeur de l'actif net de Power Sustainable China, de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier; - la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par la plateforme de gestion de patrimoine.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements, de sa trésorerie brute et de ses actions propres, moins sa dette brute. ▪ Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. ▪ Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. ▪ Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués au coût d'acquisition des sociétés de gestion, moins les pertes de valeur, le cas échéant. Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.be).
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions, qui peuvent être rappelées par le fonds.

Sommaire des résultats trimestriels

	2023		Présentation selon IFRS 17/IFRS 9				Présentation selon IFRS 4/IAS 39 ^[1]	
			2022 (montants retraités)				2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Total des produits ^[2]	7 173	13 226	11 327	1 655	(4 590)	(2 858)	19 475	18 584
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	501	313	89	643	601	862	626	741
Par action – de base	0,75	0,47	0,14	0,96	0,89	1,28	0,93	1,09
Par action – dilué	0,75	0,47	0,13	0,96	0,86	1,27	0,91	1,08
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]	847	526	395	520	647	442	676	748
Par action – de base ^[3]	1,27	0,79	0,59	0,78	0,97	0,65	1,00	1,10
Ajustements ^{[3][4]}	(346)	(213)	(306)	123	(46)	420	(50)	(7)
Par action – de base ^[3]	(0,52)	(0,32)	(0,45)	0,18	(0,08)	0,63	(0,07)	(0,01)

[1] Les résultats trimestriels de 2021 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ni pour refléter le bénéfice net (la perte nette) de Putnam en tant qu'activités abandonnées; par conséquent, ils ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour consulter la présentation de ces résultats trimestriels de 2022 et de 2021 avant l'adoption de ces normes.

[2] Le total des produits comprend les produits de placement nets et la variation de la juste valeur par le biais du résultat net incluse dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats. Les montants comparatifs ont été retraités afin de refléter Putnam en tant qu'activités abandonnées. Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 7 173 M\$ et se compose des éléments suivants : des produits des activités d'assurance d'un montant de 5 081 M\$ (montant de 4 762 M\$ au deuxième trimestre de 2022); des produits de placement nets d'un montant de 2 154 M\$ (montant de 1 981 M\$ au deuxième trimestre de 2022); une variation négative de 2 626 M\$ de la juste valeur par le biais du résultat net au titre des placements (variation négative de 13 683 M\$ au deuxième trimestre de 2022); et des honoraires et autres produits d'un montant de 2 564 M\$ (montant de 2 350 M\$ au deuxième trimestre de 2022).

[3] Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Au deuxième trimestre de 2023, les résultats de Putnam ont été présentés en tant qu'activités abandonnées; les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam du bénéfice net ajusté. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de Sagard et Power Sustainable, y compris l'incidence de la consolidation, ainsi que les ajustements de la Société, y compris ceux se rapportant à sa participation dans ChinaAMC.

	2023		Présentation selon IFRS 17/IFRS 9				Présentation selon IFRS 4/IAS 39 ^[1]	
			2022 (montants retraités)				2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Lifeco								
Avant impôt	(364)	(196)	(364)	155	(34)	524	(40)	(3)
Incidence fiscale	74	39	70	(37)	(19)	(109)	2	9
	(290)	(157)	(294)	118	(53)	415	(38)	6
IGM								
Avant impôt	(75)	(9)	(14)	6	9	19	5	-
Incidence fiscale	19	7	2	(1)	(2)	(4)	(2)	-
	(56)	(2)	(12)	5	7	15	3	-
ChinaAMC								
Avant impôt	-	(14)	-	-	-	-	-	-
Incidence fiscale	-	(40)	-	-	-	-	-	-
	-	(54)	-	-	-	-	-	-
Sagard et Power Sustainable								
Avant impôt	-	-	-	-	-	(13)	(19)	-
Incidence fiscale	-	-	-	-	-	3	4	-
	-	-	-	-	-	(10)	(15)	-
Activités propres								
Avant impôt	-	-	-	-	-	-	-	(13)
Incidence fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	(13)
	(346)	(213)	(306)	123	(46)	420	(50)	(7)

[1] Les résultats trimestriels de 2021 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ni pour refléter le bénéfice net (la perte nette) de Putnam en tant qu'activités abandonnées et, par conséquent, ils ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour consulter la présentation de ces résultats trimestriels de 2022 et de 2021 avant l'adoption de ces normes.

Bilans consolidés résumés

(non audité) [en M\$ CA]	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 399	9 848	9 509
Placements [note 5]			
Obligations	152 723	156 460	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	41 972	42 324	34 771
Actions	15 914	15 417	15 360
Immeubles de placement	8 210	8 344	7 763
	218 819	222 545	200 924
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	1 090	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	16 778	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente [note 4]	4 433	-	-
Instruments financiers dérivés	2 524	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	7 398	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	4 613	4 409	3 686
Autres actifs	25 385	27 572	22 612
Actifs d'impôt différé	1 714	1 505	1 399
Immobilisations incorporelles	6 687	8 316	7 607
Goodwill	14 497	14 617	12 994
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	410 616	387 882	357 419
Total de l'actif	723 953	704 401	647 999
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	136 774	135 438	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	625	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente [note 4]	2 424	-	-
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 547	4 610	5 058
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 10]	647	647	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]	14 802	14 727	12 533
Instruments financiers dérivés	1 413	1 717	1 063
Autres passifs	20 733	22 168	16 884
Passifs d'impôt différé	1 160	1 286	1 181
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	59 220	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	351 396	330 041	292 166
Total du passif	683 518	663 822	607 679
Fonds propres			
Capital social [note 12]			
Actions non participantes	950	950	954
Actions participantes	9 447	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	9 461	9 099	8 520
Réserves	1 966	2 341	3 009
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	21 824	21 876	22 086
Participations ne donnant pas le contrôle	18 611	18 703	18 234
Total des fonds propres	40 435	40 579	40 320
Total du passif et des fonds propres	723 953	704 401	647 999

États consolidés résumés des résultats

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraits)	2023	2022 (montants retraits)
(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]				
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance [note 16]	5 081	4 762	10 118	9 542
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 17]	(3 963)	(3 545)	(7 958)	(7 282)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(415)	(419)	(757)	(781)
Total du résultat des activités d'assurance	703	798	1 403	1 479
Résultat de placement net [note 5]				
Produits de placement nets	2 154	1 981	4 304	3 401
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 626)	(13 683)	980	(24 984)
	(472)	(11 702)	5 284	(21 583)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
Résultat de placement net	439	542	836	1 625
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts				
Produits (pertes) de placement nets	914	(4 065)	2 635	(5 449)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(914)	4 065	(2 635)	5 449
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-
Autres produits				
Honoraires	2 377	2 208	4 669	4 336
Autres	187	142	328	257
Total des honoraires et des autres produits	2 564	2 350	4 997	4 593
Autres charges				
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 17]	2 829	2 425	5 462	4 647
Charges financières	186	148	377	289
Total des autres charges	3 015	2 573	5 839	4 936
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	691	1 117	1 397	2 761
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	248	45	281	77
Bénéfice avant impôt	939	1 162	1 678	2 838
Impôt sur le bénéfice [note 19]	88	190	208	455
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	851	972	1 470	2 383
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(71)	(7)	(90)	(7)
Bénéfice net	780	965	1 380	2 376
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	266	351	540	887
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	26	26
Détenteurs d'actions participantes	501	601	814	1 463
	780	965	1 380	2 376
Bénéfice par action participante [note 21]				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
De base	0,82	0,90	1,31	2,18
Dilué	0,82	0,87	1,31	2,13
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
De base	0,75	0,89	1,22	2,17
Dilué	0,75	0,86	1,22	2,12

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net	780	965	1 380	2 376
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits (pertes) latents	(197)	(406)	(12)	(887)
(Charge) économie d'impôt	3	79	(40)	174
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	178	12	214	24
Charge (économie) d'impôt	(4)	(2)	(12)	(2)
	(20)	(317)	150	(691)
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents	-	34	-	(136)
(Charge) économie d'impôt	-	(3)	-	15
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	24	-	88
Charge (économie) d'impôt	-	(4)	-	(12)
	-	51	-	(45)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents	61	(23)	60	(13)
(Charge) économie d'impôt	(13)	13	(21)	8
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(17)	13	(45)	6
Charge (économie) d'impôt	5	(4)	13	(2)
	36	(1)	7	(1)
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger				
Profits (pertes) latents sur les conversions	(350)	(10)	(213)	(596)
(Charge) économie d'impôt	-	4	5	8
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	36	91	10	221
(Charge) économie d'impôt	(10)	5	(8)	(7)
	(324)	90	(206)	(374)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(178)	(567)	(110)	(1 075)
(Charge) économie d'impôt	-	4	6	7
	(178)	(563)	(104)	(1 068)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(486)	(740)	(153)	(2 179)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits (pertes) latents	(36)	-	(34)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	(2)	-
	(36)	-	(36)	-
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(40)	5	141	5
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 18]	(20)	218	(89)	816
(Charge) économie d'impôt	5	(37)	19	(186)
	(15)	181	(70)	630
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(91)	186	35	635
Autres éléments de perte globale	(577)	(554)	(118)	(1 544)
Bénéfice global	203	411	1 262	832
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	107	265	501	580
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	26	26
Détenteurs d'actions participantes	83	133	735	226
	203	411	1 262	832

États consolidés résumés des variations des fonds propres

Semestre clos le 30 juin 2023 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social		Réserves					Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	-	-	282	-	(297)	(297)	(9)	(24)
Solde retraité au début de l'exercice	950	9 486	9 381	378	1 666	2 044	18 694	40 555
Bénéfice net	-	-	840	-	-	-	540	1 380
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(79)	(79)	(39)	(118)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	840	-	(79)	(79)	501	1 262
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(52)	(71)	-	-	-	-	(123)
Dividendes aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions non participantes	-	-	(26)	-	-	-	-	(26)
Actions participantes	-	-	(698)	-	-	-	-	(698)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(511)	(511)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	36	-	36	17	53
Options sur actions exercées	-	13	-	(31)	-	(31)	30	12
Gains réalisés sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	9	-	(9)	(9)	-	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	26	2	3	5	(120)	(89)
Solde à la fin de la période	950	9 447	9 461	385	1 581	1 966	18 611	40 435

États consolidés résumés des variations des fonds propres (suite)

Semestre clos le 30 juin 2022 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Incidence de la première application d'IFRS 17 [note 3]	-	-	(3 348)	-	-	-	(2 004)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	-	-	1 061	-	34	34	849	1 944
Solde retraité au début de l'exercice	954	9 603	8 520	396	2 613	3 009	18 234	40 320
Bénéfice net	-	-	1 489	-	-	-	887	2 376
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(1 237)	(1 237)	(307)	(1 544)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	1 489	-	(1 237)	(1 237)	580	832
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(132)	(242)	-	-	-	-	(374)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(26)	-	-	-	-	(26)
Actions participantes	-	-	(665)	-	-	-	-	(665)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(493)	(493)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	35	-	35	21	56
Options sur actions exercées	-	52	-	(33)	-	(33)	28	47
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie	-	-	(54)	(39)	-	(39)	-	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	21	1	51	52	(76)	(3)
Solde à la fin de la période	950	9 523	9 043	360	1 427	1 787	18 294	39 597

États consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) [en M\$ CA]	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	1 563	2 828
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(438)	(397)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	1 619	(22 233)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(3 066)	(4 715)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	85	1 489
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	522	1 856
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(299)	(116)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(980)	24 984
Autres	920	314
	(74)	4 010
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(511)	(493)
Actions non participantes	(26)	(26)
Actions participantes	(680)	(668)
	(1 217)	(1 187)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 12]	12	47
Actions ordinaires de filiales	170	97
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	250	266
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	(123)	(334)
Actions non participantes de la Société	-	(4)
Actions ordinaires de filiales	(94)	(116)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(101)	(6)
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]		
Émission de débetures et augmentation des autres instruments d'emprunt	1 580	1 441
Remboursement de débetures et diminution des autres instruments d'emprunt	(1 416)	(170)
Remboursement d'obligations locatives	(53)	(59)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	409	328
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(550)	(766)
	(1 133)	(463)
Activités d'investissement		
Ventes, remboursements ou échéances		
Obligations	16 474	16 909
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 524	2 674
Actions	2 929	2 810
Immeubles de placement	92	5
Acquisitions ou placements		
Obligations	(13 439)	(14 418)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(2 379)	(4 270)
Actions	(3 196)	(3 021)
Entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(950)	(92)
Immeubles de placement	(146)	(458)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(175)	(2 197)
Acquisition d'immobilisations et autres	(644)	(286)
	1 090	(2 344)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(74)	(73)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(191)	1 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 848	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de la période	9 657	10 639
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période [note 4]	258	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	9 399	10 639
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	4 054	2 870
Intérêts versés	424	364

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	91	Note 12	Capital social	140
Note 2	Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	92	Note 13	Rémunération fondée sur des actions	142
Note 3	Adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> , et d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	110	Note 14	Gestion du capital	144
Note 4	Acquisitions d'entreprises et autres transactions	118	Note 15	Gestion des risques	146
Note 5	Placements	120	Note 16	Produits des activités d'assurance	151
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	123	Note 17	Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	151
Note 7	Fonds distincts et autres entités structurées	124	Note 18	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	152
Note 8	Contrats d'assurance	126	Note 19	Impôt sur le bénéfice	153
Note 9	Contrats de réassurance détenus	132	Note 20	Autres éléments de bénéfice global	154
Note 10	Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	136	Note 21	Bénéfice par action	155
Note 11	Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	137	Note 22	Évaluation de la juste valeur	156
			Note 23	Information sectorielle	162

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Parjointco	Parjointco SA
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Financière Power	Corporation Financière Power	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
IFRS	Normes internationales d'information financière	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Prudential	Prudential Financial, Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Lion	La Compagnie Électrique Lion	TSX	Bourse de Toronto
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 10 août 2023, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 30 juin 2023 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles qui sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est décrit à la section Changements de méthodes comptables ci-après.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 30 juin 2023 et pour le semestre clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				30 juin 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^{[1][2]}	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,6	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	95,7	96,4
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd. ^[2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services-conseils financiers	20,5	-
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ^[6]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	31,0	29,8
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	53,8	54,3
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ^[8]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	86,4	87,8
Wealthsimple Financial Corp. ^[9]	Filiale	Canada	Services financiers	54,2	54,3
Portag3 Ventures LP ^[10]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[11]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ^[12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Entreprises autonomes					
LMPG inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	34,3	35,4

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % au 31 décembre 2022).

[2] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM (participations respectives de 13,9 % détenues par Power Corporation et Placements Mackenzie au 31 décembre 2022). Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,7 % du total des actions en circulation (96,4 % au 31 décembre 2022). Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de sa participation dans Putnam U.S. Holdings I, LLC (note 4).

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2022).

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 45,3 % des droits de vote (44,0 % au 31 décembre 2022).

[7] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 38,9 % et de 14,9 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % au 31 décembre 2022).

[8] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 78,5 % et de 7,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % au 31 décembre 2022).

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 29,9 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % au 31 décembre 2022).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES**

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui lui permet de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES

Les placements dans des actions sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument donné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le cumul des profits et des pertes lié aux instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'est pas reclassé dans les états des résultats à la cession, mais plutôt dans les bénéfices non distribués lorsque le placement est vendu.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont reclassés des autres éléments de bénéfice global et comptabilisés dans les états des résultats lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les obligations dans ses portefeuilles par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)*Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net*

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions dans son portefeuille d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Évaluation des pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la Société et à ses filiales et les flux de trésorerie qu'elles devraient recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Catégorie	Description
Phase 1	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.
Phase 2	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.
Phase 3	Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Présentation des pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la Société et ses filiales radieront partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les pertes découlant des pertes de valeur sont reclassées des autres éléments de bénéfice global vers le bénéfice net. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 17**CLASSEMENT DES CONTRATS****Contrats d'assurance**

Les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

SÉPARATION DES COMPOSANTS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**NIVEAU DE REGROUPEMENT**

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires et tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

COMPTABILISATION INITIALE

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PÉRIMÈTRE DES CONTRATS**

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
 - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

MODÈLE D'ÉVALUATION GÉNÉRAL (MEG)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où aucun actif ne couvre les passifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers au sein de Lifeco. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)*Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance*

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

MÉTHODE FONDÉE SUR LES HONORAIRES VARIABLES (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la méthode fondée sur les honoraires variables s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la méthode fondée sur les honoraires variables au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du modèle d'évaluation général, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la méthode fondée sur les honoraires variables correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Atténuation des risques**

Lifeco a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

MÉTHODE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

Comptabilisation*Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an*

La méthode de la répartition des primes est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La méthode de la répartition des primes est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la méthode de la répartition des primes et celle en vertu du modèle d'évaluation général. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la méthode de la répartition des primes au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la méthode de la répartition des primes ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation*Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante*

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la méthode de la répartition des primes correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la méthode de la répartition des primes est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le modèle d'évaluation général, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

ÉVALUATION DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**Modèle d'évaluation général**

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du modèle d'évaluation général s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :

- Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
- Toute MSC restante à cette date.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

Lifeco détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la méthode de la répartition des primes, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes, sont également classés et évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

UNITÉS DE COUVERTURE**Amortissement de la marge sur services contractuels**

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

PRODUITS NETS OU CHARGES NETTES LIÉS À DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**MODIFICATIONS ET DÉCOMPTABILISATION DE CONTRATS****Modifications de contrats**

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits en détail dans les méthodes comptables concernées, qui figurent dans les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les estimations, les hypothèses et les jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux, y compris ceux ayant trait à IFRS 17 et à IFRS 9, comprennent les éléments suivants :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.

Le tableau suivant présente les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuel que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %
31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Les taux à terme avaient été présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. Les taux actuels sont désormais présentés afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices (note 8).
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.
Application rétrospective dans le cadre de la transition à IFRS 17	Direction de Lifeco	Déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif pour les contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17.
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et modifiées depuis la publication des états financiers au 31 décembre 2022.

Norme	Sommaire des modifications futures
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i> . Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers**IFRS 17**

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que les indications présentées dans IFRS 17 soient appliquées comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Cette application serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Les données historiques suffisamment détaillées ont été impossibles à obtenir en déployant des efforts raisonnables.
- Les estimations suffisamment détaillées nécessaires pour effectuer une évaluation suffisamment détaillée n'ont pas pu être obtenues sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou un jugement professionnel n'a pas pu être exercé relativement à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de Lifeco.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. L'application rétrospective intégrale a été mise en œuvre pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. L'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE**

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 (montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39)	Reclassement d'actifs ou de passifs	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités selon IFRS 17 et IFRS 9)
Actif						
Obligations	140 987	-	2 043	-	-	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	-	505	-	-	34 771
Actions	15 318	16	26	-	-	15 360
Actifs au titre des contrats d'assurance	-	1 533	-	-	-	1 533
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	-	697	269	49 920
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	-	-	-	-	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	-	-	-	-	357 419
Total de l'actif	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378	(57 284)	-	6 816	-	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	-	-	-	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	-	1 290	-	-	-	1 290
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	-	-	(413)	9 439
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	-	-	-	-	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	-	-	-	-
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	65 253	-	-	-	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	292 166	-	-	-	292 166
Total du passif	617 905	(16 629)	-	6 816	(413)	607 679
Total des fonds propres	43 728	(545)	2 574	(6 119)	682	40 320
Total du passif et des fonds propres	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis.

Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt et les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET SELON IFRS 4 ET IAS 39 ET SELON IFRS 17 ET LA SUPERPOSITION LIÉE À IFRS 9

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2022
Bénéfice net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, montant présenté antérieurement	3 543
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report des profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Variations de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Variations de l'incidence liée aux marchés	653
Montant découlant du surplus attribuable au compte de participations de filiales de Lifeco	(390)
Autres, y compris les variations de l'incidence des résultats liés à l'assurance	181
Incidence fiscale	(167)
Bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9, montant retraité	3 676

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**VARIATION DE LA MSC EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION AU MOMENT DE LA TRANSITION****CONTRATS D'ASSURANCE****Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	10 197
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions/cessions	294
Total des variations	382

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	14 134

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS****Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	938
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	1 011

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**TRANSITION À IFRS 9****INCIDENCE DE LA PREMIÈRE APPLICATION**

Le tableau suivant présente le rapprochement des catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente	Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9**

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations				
Désignées ^[1]	113 511	(544)	-	112 967
Reclassées à partir des prêts et créances	-	33 570	(3 480)	30 090
Total - désignées	113 511	33 026	(3 480)	143 057
Classées	261	-	-	261
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	67	-	67
Total - classées	261	67	-	328
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés	3 230	(3 230)	-	-
Reclassés à partir des prêts et créances	-	31 310	(2 297)	29 013
Total - désignés	3 230	28 080	(2 297)	29 013
Reclassés à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 230	6	3 236
Reclassés à partir des actifs disponibles à la vente	-	240	-	240
Total - classés	-	3 470	6	3 476
Actions				
Classées	663	-	-	663
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 564	-	-	13 564
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	542	33	575
Total - classées	14 227	542	33	14 802
Total de la juste valeur par le biais du résultat net	131 229	65 185	(5 738)	190 676
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	11 797	-	11 797
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	-	544	-	544
Reclassées à partir des prêts et créances	-	376	(16)	360
	-	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reclassés à partir des prêts et créances	-	662	(41)	621
Actions				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	615	-	615
Total de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	13 994	(57)	13 937

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023 en raison d'une correction apportée à un élément de classement non significatif qui concernait le classement à la juste valeur de certains placements en obligations lors de l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 M\$, et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 M\$.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	12 222	-	-	12 222
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(67)	-	(67)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(11 797)	-	(11 797)
Reclassées au coût amorti	-	(358)	-	(358)
	12 222	(12 222)	-	-
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés	240	-	-	240
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(240)	-	(240)
	240	(240)	-	-
Actions				
Reportées	1 157	-	-	1 157
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(542)	-	(542)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(615)	-	(615)
	1 157	(1 157)	-	-
Total des actifs disponibles à la vente	13 619	(13 619)	-	-
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 962	-	-	33 962
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	358	(6)	352
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(33 570)	-	(33 570)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(376)	-	(376)
	33 962	(33 588)	(6)	368
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés : prêts et créances	41 186	-	-	41 186
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(31 310)	-	(31 310)
Reclassés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(662)	-	(662)
	41 186	(31 972)	-	9 214
Total des actifs au coût amorti	75 148	(65 560)	(6)	9 582

En raison de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, et des réserves de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Corrections de valeur pour pertes de crédit

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 38 M\$, n'ont pas différé de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 38 M\$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 6 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

Au 30 juin 2023, les corrections pour pertes de crédit attendues se chiffraient à 37 M\$. De ce montant, une tranche de 5 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions**LIFECO****Putnam U.S. Holdings I, LLC**

Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton) en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. La contrepartie de la transaction est estimée à 1,5 G\$ US (environ 2,0 G\$). Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif, ainsi que certains actifs liés à Putnam Investments, y compris des actifs d'impôt différé. Le montant total de la contrepartie de la transaction et de la valeur conservée est estimé entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US.

La Société, Lifeco et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les 12 mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera également un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin Templeton, et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans les actions de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

La perte nette et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées dans le secteur Lifeco, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente. Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs.

Le tableau suivant présente la perte nette liée aux activités abandonnées.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
Résultat de placement net	13	(15)	19	(22)
Honoraires et autres produits	245	246	488	508
	258	231	507	486
Charges				
Charges d'exploitation et frais administratifs	254	235	517	484
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	92	-	92	-
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	7	6	13	12
	353	241	622	496
Perte avant impôt	(95)	(10)	(115)	(10)
Économie d'impôt	(24)	(3)	(25)	(3)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(71)	(7)	(90)	(7)
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(23)	(2)	(29)	(2)
Détenteurs d'actions participantes	(48)	(5)	(61)	(5)
	(71)	(7)	(90)	(7)

Le tableau suivant présente les montants inclus dans les flux de trésorerie de la Société qui sont attribuables aux activités abandonnées.

	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Activités d'exploitation	79	35
Activités de financement	(67)	(64)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7	(25)

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

	30 juin 2023
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	258
Actions	97
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	54
Autres actifs	2 441
Immobilisations incorporelles	1 583
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 433
Passifs	
Autres passifs	2 424
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 424

Value Partners Group Inc.

Le 13 juin 2023, Lifeco a annoncé que la Canada Vie, une filiale de Lifeco, avait conclu une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion de patrimoine. Cette acquisition élargit la portée et les capacités de la Canada Vie dans le secteur de la gestion de patrimoine. L'acquisition sera financée au moyen des ressources existantes de Lifeco et n'est pas significative pour la Société. La transaction devrait être finalisée au quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles (incluant l'approbation de la Bourse de Toronto).

Convention de réassurance visant les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a versé des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, Lifeco s'est fondée sur les informations disponibles pour établir, dans les autres passifs, une provision relative au montant total du passif potentiel lié aux réclamations.

LIFECO ET IGM**Acquisition d'Investment Planning Counsel**

Le 3 avril 2023, Lifeco et IGM ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Lifeco fera l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion de patrimoine, pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. Cette acquisition élargit la portée et les capacités de la Canada Vie dans le secteur de la gestion de patrimoine.

Cette acquisition est une transaction entre parties liées et, par conséquent, elle a été examinée et approuvée par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Puisque la Société consolide actuellement IPC, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

*Événement postérieur à la date de clôture***SAGARD HOLDINGS MANAGEMENT INC.**

En juillet 2023, Sagard Holdings Management Inc. (SHMI) a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec ADQ, une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, SHMI a également élargi son partenariat existant avec Lifeco. ADQ et BMO ont respectivement conclu des ententes définitives dans le cadre desquelles elles feront chacune l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI, et Lifeco a convenu d'accroître sa participation minoritaire actuelle. De plus, les partenaires stratégiques ont respectivement convenu d'effectuer des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de SHMI.

La transaction devrait être finalisée au troisième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires, et elle n'est pas significative pour la Société. À la clôture de la transaction, la Société demeurera l'actionnaire de contrôle de SHMI.

NOTE 5 Placements

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	30 juin 2023		31 décembre 2022 ^[1]	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	140 566	140 566	143 057	143 057
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	216	216	328	328
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[2]	11 533	11 533	12 701	12 701
Disponibles à la vente	-	-	358	358
Coût amorti	408	408	-	-
Prêts et créances	-	-	16	16
	152 723	152 723	156 460	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	28 316	28 316	29 118	29 118
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3 706	3 706	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	571	571	621	621
Coût amorti	9 379	8 447	4 192	3 577
Prêts et créances	-	-	5 022	4 905
	41 972	41 040	42 324	41 592
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	398	398
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	15 358	15 358	14 055	14 055
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	556	556	-	-
Disponibles à la vente	-	-	964	964
	15 914	15 914	15 417	15 417
Immeubles de placement	8 210	8 210	8 344	8 344
	218 819	217 887	222 545	221 813

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

[2] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023 en raison d'une correction apportée à un élément de classement non significatif qui concernait le classement à la juste valeur de certains placements en obligations lors de l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 M\$, et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 M\$.

NOTE 5 Placements (suite)**PRODUITS DE PLACEMENT NETS**

Trimestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 708	359	169	131	38	2 405
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(178)	-	-	-	-	(178)
Profit lié aux actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	-	8	-	-	-	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	1	-	-	-	-
Autres produits (charges)	-	3	(7)	(50)	(27)	(81)
	1 529	371	162	81	11	2 154
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 337)	(581)	148	(72)	216	(2 626)
Produits (pertes) de placement nets	(808)	(210)	310	9	227	(472)
Semestre clos le 30 juin 2023						
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	3 301	707	281	251	144	4 684
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(214)	-	-	-	-	(214)
Profit lié aux actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	-	8	-	-	-	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	2	-	-	-	1
Autres produits (charges)	-	2	(7)	(94)	(76)	(175)
	3 086	719	274	157	68	4 304
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	512	(133)	472	(212)	341	980
Produits (pertes) de placement nets	3 598	586	746	(55)	409	5 284
Trimestre clos le 30 juin 2022 ^[1]						
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 444	320	89	112	128	2 093
Pertes nettes réalisées au titre des actifs disponibles à la vente	-	-	(38)	-	-	(38)
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)	-	-	-	-	(13)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	-	-	-	-	14	14
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	-	(11)	-	-	-	(11)
Autres produits (charges)	-	(3)	2	(32)	(31)	(64)
	1 431	306	53	80	111	1 981
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(10 801)	(1 238)	(1 262)	92	(474)	(13 683)
Produits (pertes) de placement nets	(9 370)	(932)	(1 209)	172	(363)	(11 702)
Semestre clos le 30 juin 2022 ^[1]						
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	2 498	559	165	221	231	3 674
Pertes nettes réalisées au titre des actifs disponibles à la vente	-	-	(104)	-	-	(104)
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(25)	-	-	-	-	(25)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	-	8	-	-	14	22
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	-	(11)	-	-	-	(11)
Autres produits (charges)	-	1	2	(71)	(87)	(155)
	2 473	557	63	150	158	3 401
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(20 902)	(2 576)	(862)	412	(1 056)	(24 984)
Produits (pertes) de placement nets	(18 429)	(2 019)	(799)	562	(898)	(21 583)

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

NOTE 5 Placements (suite)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que d'autres produits divers.

RÉSULTAT DE PLACEMENT NET

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Rendement d'investissement				
Produits de placement nets	2 154	1 981	4 304	3 401
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 626)	(13 683)	980	(24 984)
Total du rendement d'investissement	(472)	(11 702)	5 284	(21 583)
Produits financiers nets (charges financières nettes)				
liés aux contrats d'assurance				
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(94)	2 595	(1 519)	4 183
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	65	59	40	184
Intérêts capitalisés	(992)	(711)	(1 722)	(1 258)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	1 644	7 033	247	14 109
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	8	37	15	22
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance				
Intérêts capitalisés	78	97	83	198
Autres	(84)	(641)	4	(1 195)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Incidence de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	-	-	-	-
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance dans les états des résultats et du résultat global	(6)	(544)	87	(997)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
Résultat de placement net	439	542	836	1 625

NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

30 juin 2023	Entreprises contrôlées conjointement		ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Entreprises associées	Total
	Parjointco	Autres ^[2]					Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	-	670	6 516
Acquisition et placements	-	78	-	-	-	856	16	950
Cession	-	-	-	-	-	-	(97)	(97)
Quote-part du bénéfice (de la perte) ^[1]	109	25	57	(12)	8	(2)	96	281
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ^[1]	149	(3)	(105)	3	-	(12)	(1)	31
Dividendes et distributions	(92)	(1)	(69)	-	-	-	-	(162)
Incidences des variations des participations et autres	18	(134)	-	-	-	-	(5)	(121)
Valeur comptable à la fin de la période	3 498	408	1 453	225	293	842	679	7 398

30 juin 2022	Entreprises contrôlées conjointement		ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Entreprises associées	Total
	Parjointco	Autres ^[2]					Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	-	590	7 424
Acquisition et placements	-	32	-	-	-	-	60	92
Cession	-	-	-	-	-	-	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(13)	9	55	17	10	-	(1)	77
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(1 013)	(4)	(49)	(3)	-	-	(1)	(1 070)
Dividendes et distributions	(84)	(36)	(62)	-	-	-	-	(182)
Incidences des variations des participations et autres	48	-	-	-	-	-	3	51
Valeur comptable à la fin de la période	3 216	429	1 479	348	269	-	619	6 360

[1] IFRS 9 a été adoptée le 1^{er} janvier 2023. Les informations comparatives sont présentées conformément à IAS 39.

[2] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net.

CHINAAMC

Le 12 janvier 2023, IGM a acquis une participation de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de Power Corporation pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC est ainsi passée de 13,9 % à 27,8 %. Les états financiers consolidés comprennent toujours une participation de 27,8 % dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Le 3 avril 2023, IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée, pour une contrepartie en trésorerie de 622 M\$ US.

BELLUS SANTÉ INC.

La Société détenait une participation dans Bellus Santé inc. (Bellus), une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Cette participation était comptabilisée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable était nulle au 31 décembre 2022. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. Au deuxième trimestre, la Société a comptabilisé un recouvrement de 97 M\$ dans les états des résultats relativement à la transaction.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ^[1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 764	14 562
Obligations	71 764	69 371
Prêts hypothécaires	2 012	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	125 599	117 863
Fonds communs de placement	182 364	168 459
Immeubles de placement	12 693	13 035
	409 196	385 449
Produits à recevoir	798	692
Autres passifs	(4 578)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 200	6 388
Total ^[2]	410 616	387 882

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

[2] Au 30 juin 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 402 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 118 M\$, des obligations de 11 607 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 M\$, des fonds communs de placement de 54 579 M\$, des produits à recevoir de 93 M\$ et d'autres passifs de 11 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
	410 616	387 882

CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 ^[1]
Solde au début de l'exercice	387 882	357 419
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	27 585	15 120
Produits de placement nets	1 982	1 258
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	696	2 826
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	24 243	(61 881)
Pertes latentes attribuables aux fluctuations des taux de change	(3 063)	(5 109)
Retraits des titulaires de polices	(27 602)	(18 169)
Acquisition d'entreprises	-	79 455
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	39	63
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	2	(14)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	40	(6)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 188)	527
	22 734	14 070
Solde à la fin de la période	410 616	371 489

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	30 juin 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	285 016	115 082	14 385	414 483

[1] Excluant un montant de 3 867 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{[1][2]}	270 892	106 720	14 455	392 067

[1] Excluant un montant de 4 185 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

[2] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 131 M\$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 301 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455	13 822
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(406)	(310)
Achats	341	1 011
Ventes	(70)	(366)
Transferts vers le niveau 3	349	343
Transferts hors du niveau 3	(284)	(45)
Solde à la fin de la période	14 385	14 455

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

NOTE 8 Contrats d'assurance

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
				Contrats évalués selon la MRP			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ^[3]	Total
30 juin 2023							
Actifs d'ouverture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[3]	57 841	-	-	-	-	-	57 841
Solde d'ouverture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(10 118)	-	-	-	-	-	(10 118)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(10)	4 624	3 093	69	-	7 776
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	348	-	-	-	-	-	348
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	24	-	-	-	-	24
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(3)	(104)	(83)	-	(190)
	348	14	4 621	2 989	(14)	-	7 958
Composants investissements	(5 024)	-	3 613	1 411	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(14 794)	14	8 234	4 400	(14)	-	(2 160)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	3 819	4	2 416	191	9	-	6 439
Incidence des fluctuations des taux de change ^[3]	(455)	-	(7)	49	2	-	(411)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(11 430)	18	10 643	4 640	(3)	-	3 868
Flux de trésorerie							
Primes reçues	14 723	-	-	-	-	-	14 723
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(29)	-	(10 597)	(4 427)	-	-	(15 053)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(442)	-	-	-	-	-	(442)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(16)	-	-	-	-	-	(16)
Autres flux de trésorerie ^[1]	211	-	-	-	-	-	211
Total des flux de trésorerie	14 447	-	(10 597)	(4 427)	-	-	(577)
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ^[3]							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de la période	-	-	-	-	-	(19)	(19)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	-	-	-	-	-	16	16
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Autres variations ^[2]	(523)	-	-	-	-	-	(523)
Solde de clôture, montant net	177 565	219	3 609	13 143	542	(174)	194 904
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(1 873)	2	785	(4)	-	-	(1 090)
Passifs de clôture	120 218	217	2 824	13 147	542	(174)	136 774
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[3]	59 220	-	-	-	-	-	59 220
Solde de clôture, montant net	177 565	219	3 609	13 143	542	(174)	194 904

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, pour présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, ainsi que pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ^[4]	
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
31 décembre 2022							
Actifs d'ouverture	(2 125)	-	730	(138)	-	-	(1 533)
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[4]	65 253	-	-	-	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 638)	-	-	-	-	-	(19 638)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(26)	8 848	5 668	344	-	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	635	-	-	-	-	-	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	61	-	-	-	-	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(66)	105	(299)	-	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	-	15 270
Composants investissements	(9 018)	-	6 072	2 946	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	-	(4 368)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	-	(25 049)
Incidence des fluctuations des taux de change ^[4]	127	1	27	(139)	(7)	-	9
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(55 850)	20	19 251	7 221	(50)	-	(29 408)
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 510	-	-	-	-	-	30 510
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	-	(19 362)	(8 280)	-	-	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(832)	-	-	-	-	-	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(98)	-	-	-	-	-	(98)
Autres flux de trésorerie ^[1]	898	-	-	-	-	-	898
Total des flux de trésorerie	30 423	-	(19 362)	(8 280)	-	-	2 781
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition^[4]							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de la période	-	-	-	-	-	(107)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	-	-	-	-	-	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(9)	(9)
Autres variations ^[2]	(2 982)	-	(19)	(28)	-	-	(3 029)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	174	-	-	-	-	-	174
Solde de clôture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[4]	57 841	-	-	-	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

[4] Le tableau présentant l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, pour présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, ainsi que pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE
NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

30 juin 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[3]	57 841	-	-	57 841
Solde d'ouverture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(623)	(623)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(301)	-	(301)
Ajustements liés à l'expérience	138	-	-	138
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(433)	145	292	4
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(109)	18	92	1
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	15	7	-	22
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(3)	-	-	(3)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(392)	(131)	(239)	(762)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ^[3]	5 955	209	75	6 239
Incidence des fluctuations des taux de change	(507)	7	33	(467)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	5 056	85	(131)	5 010
Flux de trésorerie				
Primes reçues	8 778	-	-	8 778
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(10 624)	-	-	(10 624)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(385)	-	-	(385)
Autres flux de trésorerie ^[1]	365	-	-	365
Total des flux de trésorerie	(1 866)	-	-	(1 866)
Autres variations ^[2]	(523)	-	-	(523)
Solde de clôture, montant net	161 515	6 636	14 003	182 154
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(6 339)	1 454	3 883	(1 002)
Passifs de clôture	108 634	5 182	10 120	123 936
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[3]	59 220	-	-	59 220
Solde de clôture, montant net	161 515	6 636	14 003	182 154

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction du composant évaluation pour les contrats d'assurance non évalués selon la MRP a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, ainsi que pour présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
31 décembre 2022				
Actifs d'ouverture	(7 289)	2 376	3 609	(1 304)
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[4]	65 253	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(638)	-	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	-	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	-	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(68)	1	-	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ^[4]	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	-	-	18 672
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	-	-	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(746)	-	-	(746)
Transferts d'honoraires à partir des fonds distincts	(52)	-	-	(52)
Autres flux de trésorerie ^[1]	936	-	-	936
Total des flux de trésorerie	(607)	-	-	(607)
Autres variations ^[2]	(3 042)	-	-	(3 042)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	(150)	30	294	174
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[4]	57 841	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

[4] Le tableau présentant l'analyse en fonction du composant évaluation pour les contrats d'assurance non évalués selon la MRP a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, ainsi que pour présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS
AU COURS DE LA PÉRIODE**

	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
30 juin 2023			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	180	25	205
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 504	48	4 552
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 684	73	4 757
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(5 114)	(76)	(5 190)
Ajustement au titre du risque non financier	134	11	145
MSC	294	(2)	292
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2)	6	4
31 décembre 2022			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	343	64	407
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8)	21	13

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ^[1]
1 an ou moins	1 137	1 139
De 1 an à 2 ans	1 052	1 060
De 2 à 3 ans	974	972
De 3 à 4 ans	901	899
De 4 à 5 ans	833	832
De 5 à 10 ans	3 309	3 336
Plus de 10 ans	5 797	5 896
Total	14 003	14 134

[1] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

**DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE
LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE**

	30 juin 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	30	29
De 1 an à 2 ans	28	27
De 2 à 3 ans	26	25
De 3 à 4 ans	23	23
De 4 à 5 ans	20	21
De 5 à 10 ans	47	46
Total	174	171

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**RISQUE D'ASSURANCE**

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles, au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de Lifeco au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

	Bénéfice net	MSC
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	25	(325)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(100)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	-	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance.

En vertu d'IFRS 17, la révision de la plupart des hypothèses a une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Les produits évalués selon le modèle d'évaluation général subissent une incidence de second ordre, qui représente l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une révision des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par une réduction de la MSC, ainsi qu'à une augmentation du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

AVANCES CONSENTIES AUX TITULAIRES DE POLICES ET FONDS RETENUS

Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 947 M\$ et des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par Lifeco d'un montant de 4 056 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 M\$ et de 4 105 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus**ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS**

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
30 juin 2023						
Actifs d'ouverture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs d'ouverture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde d'ouverture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(1 820)	8	665	389	1	(757)
Composants investissements	(55)	-	55	-	-	-
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ^[3]	73	1	14	(1)	-	87
Incidence des fluctuations des taux de change ^[3]	(280)	-	5	2	-	(273)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	-	-	-	-	-	-
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(2 082)	9	739	390	1	(943)
Flux de trésorerie						
Primes versées	1 573	-	-	-	-	1 573
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(544)	(469)	-	(1 013)
Autres flux de trésorerie ^[1]	25	-	-	-	-	25
Total des flux de trésorerie	1 598	-	(544)	(469)	-	585
Autres variations ^[2]	(523)	-	-	-	-	(523)
Solde de clôture, montant net	14 445	85	1 370	241	12	16 153
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	15 354	82	1 089	241	12	16 778
Passifs de clôture	(909)	3	281	-	-	(625)
Solde de clôture, montant net ^[4]	14 445	85	1 370	241	12	16 153

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

[4] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 039 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2022						
Actifs d'ouverture	20 425	65	1 003	342	8	21 843
Passifs d'ouverture	(1 314)	-	24	-	-	(1 290)
Solde d'ouverture, montant net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536)	17	1 196	788	6	(1 529)
Composants investissements	(63)	-	63	-	-	-
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ^[3]	(1 169)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 240)
Incidence des fluctuations des taux de change ^[3]	737	-	5	(3)	-	739
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(4 031)	11	1 214	773	3	(2 030)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295	-	-	-	-	3 295
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 034)	(794)	-	(1 828)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	-	-	29
Total des flux de trésorerie	3 324	-	(1 034)	(794)	-	1 496
Autres variations ^[2]	(2 952)	-	(32)	(1)	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs de clôture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde de clôture, montant net ^[4]	15 452	76	1 175	320	11	17 034

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

[4] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 039 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

30 juin 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(48)	(48)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(72)	-	(72)
Ajustements liés à l'expérience	21	-	-	21
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(40)	39	4	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	34	3	(37)	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	4	5	-	9
Variations liées aux services passés				
Variations du composant sinistres survenus	-	-	-	-
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	5	-	-	5
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	24	(25)	(81)	(82)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ^[3]	(4)	79	16	91
Incidence des fluctuations des taux de change ^[3]	(279)	2	(1)	(278)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	-	-	-	-
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(259)	56	(66)	(269)
Flux de trésorerie				
Primes versées	563	-	-	563
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(544)	-	-	(544)
Autres flux de trésorerie ^[1]	25	-	-	25
Total des flux de trésorerie	44	-	-	44
Autres variations ^[2]	(523)	-	-	(523)
Solde de clôture, montant net	13 595	1 547	945	16 087
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	14 996	1 167	496	16 659
Passifs de clôture	(1 401)	380	449	(572)
Solde de clôture, montant net	13 595	1 547	945	16 087

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction du composant évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués selon la MRP a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

31 décembre 2022	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	19 427	1 496	705	21 628
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture, montant net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(153)	-	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	-	-	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	-	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	-	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ^[3]	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change ^[3]	759	(10)	(6)	743
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	-	-	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	-	-	(1 035)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	29
Total des flux de trésorerie	225	-	-	225
Autres variations ^[2]	(2 985)	-	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

Comptabilisés dans les éléments suivants :

Actifs de clôture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le tableau présentant l'analyse en fonction du composant évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués selon la MRP a été révisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2023 pour présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	535	1 199
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(495)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(39)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	3	14
Marge sur services contractuels	(4)	(53)

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE**

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ^[1]
1 an ou moins	(91)	(91)
De 1 an à 2 ans	(82)	(82)
De 2 à 3 ans	(75)	(75)
De 3 à 4 ans	(68)	(68)
De 4 à 5 ans	(61)	(61)
De 5 à 10 ans	(223)	(253)
Plus de 10 ans	(345)	(381)
Total	(945)	(1 011)

[1] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 10 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

	30 juin 2023	31 décembre 2022
POWER CORPORATION		
Débentures – non garanties		
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	150
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	249
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	248
Total de Power Corporation	647	647

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours**A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE POWER		
Débentures – non garanties		
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	250
Total de la Financière Power	250	250
LIFECO		
Débentures et obligations de premier rang – non garanties		
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€)	-	725
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ^[1]	723	722
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	499	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	100
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) ^[1]	721	721
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	597	597
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	196	196
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	395	395
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	343
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	494
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	156	157
	4 224	4 948
Autres instruments d'emprunt – non garantis		
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 5,29 % (4,628 % au 31 décembre 2022)	132	135
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (50 M\$ US au 31 décembre 2022)	-	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M\$ US)	264	675
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	658	672
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	526	538
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	394	403
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	526	537
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	909	930
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	654	669
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	914	935
	4 977	5 561
Total de Lifeco	9 201	10 509

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE IGM		
Débentures – non garanties		
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	125
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	150
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	175
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	150
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	200
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	200
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	250
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	200
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	250
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053	300	-
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(88)
	2 312	2 012
Autres instruments d'emprunt – non garantis		
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à des taux fluctuant en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes, exigible le 1 ^{er} juin 2024	550	-
Total d'IGM	2 862	2 012
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	12 313	12 771

LIFECO

Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

IGM

Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant en capital total de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053.

De plus, au deuxième trimestre de 2023, des banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à IGM une facilité de crédit non renouvelable dont le solde est exigible le 1^{er} juin 2024. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit fluctuent en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	30 juin 2023	30 juin 2022
Solde au début de l'exercice	12 771	11 066
Émission de débentures	300	-
Augmentation des autres instruments d'emprunt	550	1 028
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	(468)	(82)
Fluctuations des taux de change et autres	(105)	16
Solde à la fin de la période	12 313	12 028

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Fonds d'investissement et autres – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 49 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	19	24
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (8 M\$ US) (10 M\$ US au 31 décembre 2022)	10	13
Facilité d'emprunt renouvelable allant jusqu'à 325 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,6 % ou au SOFR majoré de 1,6 % (116 M\$ US) (1 M\$ et 35 M\$ US au 31 décembre 2022)	153	48
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€)	-	28
Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis		
Facilités de crédit pour la construction exigibles entre janvier 2024 et décembre 2043, portant intérêt à des taux variant entre 4,02 % et 4,72 %, au TIOL majoré de 2,5 % et au taux de base américain majoré de 1,5 % (639 M\$ et 110 M\$ US) (361 M\$ et 186 M\$ US au 31 décembre 2022)	785	613
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	549	560
Facilités d'emprunt exigibles entre janvier 2025 et décembre 2059, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,50 % et au TIOL majoré d'une marge variant entre 2,25 % et 3,0 % (381 M\$ et 200 M\$ US) (322 M\$ et 128 M\$ US au 31 décembre 2022)	645	496
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	93	94
Entreprises autonomes – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025 et en juin 2026, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 % et à un taux fixe de 12 %	235	80
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	2 489	1 956

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	30 juin 2023	30 juin 2022
Solde au début de l'exercice	1 956	1 467
Acquisitions	68	20
Augmentation des autres instruments d'emprunt	730	413
Diminution des autres instruments d'emprunt	(213)	(88)
Fluctuations des taux de change et autres	(52)	(42)
Solde à la fin de la période	2 489	1 770

NOTE 12 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Émises en vertu du régime d'options sur actions	422 348	13	1 683 043	52
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 460 700)	(52)	(11 219 400)	(169)
Solde à la fin de la période	609 181 379	9 214	612 219 731	9 253
Total des actions participantes		9 447		9 486

NOTE 12 Capital social (suite)**Actions participantes**

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la Société a émis 422 348 actions comportant des droits de vote limités en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 12 M\$ (1 677 278 actions comportant des droits de vote limités émises au cours du semestre clos le 30 juin 2022, pour une contrepartie de 47 M\$).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,05 \$ par action (0,99 \$ par action en 2022).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 27 février 2023. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aux fins d'annulation aucune action comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (8 756 500 actions comportant des droits de vote limités au cours du semestre clos le 30 juin 2022, pour un montant total de 334 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 460 700 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 123 M\$.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 71 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (202 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2022).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Événement postérieur à la date de clôture

Après la fin du trimestre, soit en date du 10 août 2023, la Société avait racheté 4 282 600 actions comportant des droits de vote limités additionnelles en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, pour un montant total de 159 M\$.

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

Au 30 juin 2023, un nombre respectif de 20 988 652 actions comportant des droits de vote limités et de 10 856 832 actions comportant des droits de vote limités étaient réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions).

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés), aux 30 juin 2023 et 2022 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	25 567 243	31,86	27 556 547	31,30
Attribuées	1 284 026	34,54	670 304	38,34
Exercées ou remises contre trésorerie	(2 462 348)	28,27	(2 652 278)	27,70
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 604)	38,34	-	-
En circulation à la fin de la période	24 387 317	32,36	25 574 573	31,86
Options pouvant être exercées à la fin de la période	19 269 518	31,73	18 582 012	31,10

Le prix d'exercice des 24 387 317 options en circulation varie de 27,30 \$ à 42,45 \$.

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 30 juin 2023 et 2022, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	30 juin 2023			30 juin 2022		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		\$	\$		\$	\$
En circulation au début de l'exercice	12 646 606	31,15	39	-	-	-
Rattachés à des options en circulation	-	-	-	13 621 606	30,87	93
Remis contre trésorerie	(2 040 000)	28,24	(14)	(975 000)	27,25	(14)
Variation de la juste valeur	-	-	27	-	-	(31)
En circulation à la fin de la période	10 606 606	31,71	52	12 646 606	31,15	48
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de la période	10 156 606	31,60		10 813 886	30,87	

En 2022, la Société a reclassé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M\$ et de 39 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 30 juin 2023, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 52 M\$ (39 M\$ au 31 décembre 2022), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 30 juin 2023 se chiffrait à 42 M\$ (17 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions (suite)

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Taux de rendement en dividende	5,7 %	5,7 %
Volatilité attendue	15,5 % - 22,8 %	14,3 % - 23,8 %
Taux d'intérêt sans risque	4,0 % - 5,2 %	3,5 % - 3,8 %
Durée prévue (en années)	0,9 - 5,8	0,9 - 6,8
Prix de l'action (en \$/action)	35,66	33,12
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	31,71	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (en \$/option)	4,92	3,77

La Société a conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, une perte nette de 9 M\$ (profit net de 17 M\$ en 2022) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé, a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, Power Corporation a attribué 1 284 026 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (670 304 options attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2022). Les options attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 sont acquises à raison de i) 50 % trois ans après la date d'attribution et ii) 50 % quatre ans après la date d'attribution.

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Taux de rendement en dividende	5,9 %	5,7 %
Volatilité attendue	18,2 %	17,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (en \$/option)	2,41	2,46
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	34,54	38,34

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 23 M\$ (23 M\$ en 2022) et, pour le semestre clos le 30 juin 2023, il s'est chiffré à 53 M\$ (56 M\$ en 2022). Ces montants ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 14 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

NOTE 14 Gestion du capital (suite)**LIFECO**

Lifeco gère son capital sur une base consolidée et au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 30 juin 2023, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 126 %.

D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 30 juin 2023, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 30 juin 2023, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 15 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
 - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent. Une description plus détaillée est présentée à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS
DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES***a) Liquidité et financement*

La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

b) Risque de prix

Au 30 juin 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 56 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 191 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et avec les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net.

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 juin 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 244 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 48 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de liquidité, au risque de crédit et au risque de marché, et la façon dont elles gèrent ces risques, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2022. Un sommaire des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- La direction de Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Risque de marché*a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

b) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas un appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, donnant lieu à un écart de valeur entre l'actif et le passif. Lifeco met en œuvre les politiques et les procédures suivantes afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel elle est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs est investie dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, notamment les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation des courbes de rendement du marché

	Bénéfice net	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime
30 juin 2023	100	(150)
31 décembre 2022	75	(125)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$, après impôt, du bénéfice net.

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences immédiates attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	Bénéfice net			
	Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %
30 juin 2023	225	125	(125)	(250)
31 décembre 2022	200	100	(125)	(225)

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	Bénéfice net			
	Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %
30 juin 2023	375	200	(200)	(400)
31 décembre 2022	400	200	(200)	(425)

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées dans la section ayant trait à IGM (partie C) du rapport de gestion du semestre clos le 30 juin 2023 de la Société et à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

a) Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation. IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée.

IGM est d'avis que ses flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses liquidités accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre à ses besoins en matière de liquidités.

b) Risque de crédit

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 30 juin 2023, soit le même montant qu'au 31 décembre 2022, et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

NOTE 16 Produits des activités d'assurance

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP				
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
Ajustements liés à l'expérience	(47)	(40)	(61)	(93)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	316	301	623	583
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	152	159	301	324
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 293	2 204	4 536	4 488
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	138	107	276	211
	2 852	2 731	5 675	5 513
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 229	2 031	4 443	4 029
Total des produits des activités d'assurance	5 081	4 762	10 118	9 542

NOTE 17 Charges afférentes aux activités d'assurance, charges d'exploitation et frais administratifs

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Sinistres survenus et indemnités engagées	3 477	3 024	6 923	6 284
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	175	166	348	329
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(104)	(106)	(190)	(236)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	10	17	24	22
Salaires et autres avantages du personnel	1 393	1 238	2 824	2 458
Frais généraux et administratifs	828	716	1 522	1 152
Amortissements et pertes de valeur	200	209	406	406
Commissions	692	647	1 415	1 437
Charges de restructuration et autres charges	121	59	148	77
Total des charges	6 792	5 970	13 420	11 929
Représentés par :				
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 963	3 545	7 958	7 282
Charges d'exploitation et frais administratifs	2 829	2 425	5 462	4 647
Total des charges	6 792	5 970	13 420	11 929

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES**Financière IGM**

Au cours du deuxième trimestre, IGM a comptabilisé des charges de restructuration et d'autres charges de 103 M\$ (76 M\$ après impôt) découlant d'une rationalisation et d'une simplification de ses activités afin de les harmoniser plus efficacement avec ses priorités. Les charges comprennent les changements apportés par IGM à la structure organisationnelle afin de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités, une transformation numérique au moyen de l'élimination des systèmes en double et de la modernisation des technologies de l'information, ainsi qu'une initiative de consolidation de son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins des clients et des conseillers.

NOTE 18 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans le bénéfice net et les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite				
Coût des services rendus	80	76	153	153
Coût des services passés, modifications des régimes et réductions	(1)	(1)	1	(2)
Coût financier, montant net	-	3	1	8
	79	78	155	159
Avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services rendus	-	-	1	1
Coût financier, montant net	4	5	7	8
	4	5	8	9
Charge comptabilisée en résultat net	83	83	163	168
Réévaluations				
Régimes de retraite				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	-	(1 362)	273	(2 461)
Rendement de l'actif inférieur (supérieur) au taux d'actualisation	19	976	(120)	1 507
Variation du plafond de l'actif	3	208	(69)	228
Avantages postérieurs à l'emploi				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(2)	(40)	5	(90)
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	20	(218)	89	(816)
Total de la charge (des produits)	103	(135)	252	(648)

Les taux d'actualisation ont diminué d'entre 0,2 % et 0,3 % au cours du semestre clos le 30 juin 2023, principalement en raison de la diminution du rendement des obligations de société de haute qualité (ils avaient augmenté d'entre 2,0 % et 2,2 % pour la période correspondante de 2022, principalement en raison de l'augmentation du rendement des obligations de sociétés de haute qualité).

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice**CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge (l'économie) d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Impôt exigible	205	160	505	379
Impôt différé	(117)	30	(297)	76
	88	190	208	455

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 12,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 16,0 % pour le semestre clos le 30 juin 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif était inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des produits de placement non imposables et de la répartition des bénéfices parmi les territoires au sein de Lifeco. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la charge d'impôt attribuable à la transaction entre la Société et IGM visant ChinaAMC.

Le taux d'imposition effectif pour les chiffres comparatifs a été retraité afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments du bénéfice.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, qui ne sont pas imposables.

En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, actuellement prévue (pour la plupart des pays) en 2024. Pour l'instant, les pays où la Société et ses filiales exercent actuellement des activités ont annoncé leur engagement à participer, à l'exception des États-Unis. Un certain nombre de ces pays ont un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et il est prévu que l'adoption de lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La Société et ses filiales attendent les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que pourrait avoir le nouveau régime prévoyant un impôt minimum.

NOTE 20 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Semestre clos le 30 juin 2023							
Solde au début de l'exercice (montant retraité)	(267)	1 205	1 087	-	(49)	(13)	1 963
Incidence de la première application d'IFRS 9	(117)	-	(1 271)	(14)	-	1 105	(297)
Solde retraité au début de l'exercice	(384)	1 205	(184)	(14)	(49)	1 092	1 666
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	83	(153)	(61)	(40)	(50)	142	(79)
(Gains) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	-	41	-	(50)	(9)
Autres	(4)	9	(31)	-	-	29	3
Solde à la fin de la période	(305)	1 061	(276)	(13)	(99)	1 213	1 581

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Semestre clos le 30 juin 2022						
Solde au début de l'exercice	247	847	1 976	(474)	(17)	2 579
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	34	-	-	-	-	34
Solde retraité au début de l'exercice	281	847	1 976	(474)	(17)	2 613
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(360)	(272)	(1 059)	449	5	(1 237)
Autres	-	-	51	-	-	51
Solde à la fin de la période	(79)	575	968	(25)	(12)	1 427

NOTE 21 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	514	614	840	1 489
Dividendes sur les actions non participantes	(13)	(13)	(26)	(26)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	501	601	814	1 463
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	48	5	61	5
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	549	606	875	1 468
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	-	-	-	(7)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés	-	(17)	-	(17)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	549	589	875	1 444
Nombre d'actions participantes [en millions]				
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	665,8	670,9	666,3	673,3
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	1,0	3,0	1,0	4,3
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	666,8	673,9	667,3	677,6
Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies				
De base	0,82	0,90	1,31	2,18
Dilué	0,82	0,87	1,31	2,13
Bénéfice net par action participante				
De base	0,75	0,89	1,22	2,17
Dilué	0,75	0,86	1,22	2,12

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, 2,2 millions d'options sur actions (0,7 million en 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débetures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des méthodes comptables significatives des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	140 546	236	140 782
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	11 533	-	11 533
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	28 361	3 661	32 022
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	571	-	571
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 755	183	4 420	15 358
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	548	-	8	556
Immeubles de placement	-	-	8 210	8 210
Instruments dérivés	-	2 498	26	2 524
Actifs détenus en vue de la vente ^[1]	233	1 074	880	2 187
Autres actifs	251	2 003	-	2 254
	11 787	186 769	17 441	215 997
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	89 777	-	89 777
Instruments dérivés	11	1 399	3	1 413
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	2	29	1 513	1 544
Autres passifs	-	336	-	336
	13	91 541	1 516	93 070

[1] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 97 M\$ et de 2 090 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022 ^[1]	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	-	143 190	195	143 385
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[2]	-	12 701	-	12 701
Disponibles à la vente	-	358	-	358
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	29 013	3 476	32 489
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	621	-	621
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 721	86	3 646	14 453
Disponibles à la vente	613	-	351	964
Immeubles de placement	-	-	8 344	8 344
Instruments dérivés	13	2 439	28	2 480
Autres actifs	320	1 903	940	3 163
	11 667	190 311	16 980	218 958
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	94 810	-	94 810
Instruments dérivés	-	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	11	180	-	191
	97	96 736	1 582	98 415

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

[2] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023 en raison d'une correction apportée à un élément de classement non significatif qui concernait le classement à la juste valeur de certains placements en obligations lors de l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 M\$, et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 M\$.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 sont présentés ci-dessous.

	Prêts hypothécaires et autres prêts									
	Obligations	Actions								
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[3]	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
30 juin 2023										
Solde au début de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	-	940	15 398
Incidence de la première application d'IFRS 9	-	-	349	(349)	-	-	-	-	-	-
Solde retraité au début de l'exercice	195	3 476	3 995	2	8 344	23	(1 577)	-	940	15 398
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	3	(53)	110	-	(212)	1	(110)	1	(12)	(272)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	45	(28)	6	24	(2)	12	(21)	-	36
Achats	44	7	587	-	146	(1)	(56)	-	23	750
Émissions	-	336	-	-	-	-	(230)	-	-	106
Ventes	(6)	(9)	(193)	-	(92)	-	-	(51)	-	(351)
Règlements	-	(65)	-	-	-	2	120	-	-	57
Transferts vers le niveau 3	-	-	18	-	-	-	-	-	-	18
Autres ^[4]	-	(76)	(69)	-	-	-	328	951	(951)	183
Solde à la fin de la période	236	3 661	4 420	8	8 210	23	(1 513)	880	-	15 925

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le solde au début de l'exercice représente les actions disponibles à la vente qui ont été reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.

[4] Comprend les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Autres actifs (passifs)	Total
		À la juste valeur par le biais du résultat net							
31 décembre 2022									
Solde au début de l'exercice	100	2 667	2 240	565	7 763	6	(1 005)	473	12 809
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	312	(167)	-	-	-	-	196
Solde retraité au début de l'exercice	145	2 673	2 552	398	7 763	6	(1 005)	473	13 005
Total des profits (pertes)									
Bénéfice net	(12)	(640)	119	60	(41)	26	(14)	(125)	(627)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	(67)	18	(26)	(42)	(1)	(39)	30	(127)
Achats	82	-	1 180	53	710	(5)	-	710	2 730
Émissions	-	1 693	-	-	-	-	(528)	-	1 165
Ventes	(20)	-	(199)	(135)	(55)	-	-	(168)	(577)
Règlements	-	(161)	-	-	-	(3)	6	-	(158)
Décomptabilisation	-	(22)	5	-	-	-	37	-	20
Transferts vers le niveau 3	-	-	2	-	-	-	(34)	12	(20)
Transferts hors du niveau 3	-	-	(27)	(3)	-	-	-	8	(22)
Autres	-	-	(4)	4	9	-	-	-	9
Solde à la fin de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	940	15 398

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,0 % à 15,9 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,8%	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 4,2 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 5,1 % à 7,6 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 23 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et de patrimoine et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- **La Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe axé sur la création de valeur à long terme. Son portefeuille comprend des actifs cotés en bourse et des actifs privés composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- **La société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 juin 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	5 081	-	-	-	-	-	5 081
Produits de placement nets ^[2]	2 049	5	-	(6)	88	18	2 154
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(2 668)	(2)	-	11	52	(19)	(2 626)
Honoraires ^{[3][4]}	1 466	868	-	-	72	(29)	2 377
Autres ^[3]	-	-	-	-	187	-	187
Total des produits sectoriels	5 928	871	-	5	399	(30)	7 173
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 963)	-	-	-	-	-	(3 963)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance ^[1]	(415)	-	-	-	-	-	(415)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	911	-	-	-	-	-	911
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(3 467)	-	-	-	-	-	(3 467)
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	1 687	721	-	46	393	(18)	2 829
Charges financières	104	33	-	13	36	-	186
Total des charges	1 791	754	-	59	429	(18)	3 015
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	670	117	-	(54)	(30)	(12)	691
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	12	58	90	97	34	(43)	248
Bénéfice avant impôt	682	175	90	43	4	(55)	939
Impôt sur le bénéfice	56	37	-	1	(3)	(3)	88
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	626	138	90	42	7	(52)	851
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(71)	-	-	-	-	-	(71)
Bénéfice net	555	138	90	42	7	(52)	780
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	228	59	-	35	(4)	(52)	266
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	327	79	90	(6)	11	-	501
	555	138	90	42	7	(52)	780

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 juin 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	4 762	-	-	-	-	-	4 762
Produits de placement nets ^[2]	1 975	3	-	18	(24)	9	1 981
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(13 660)	(4)	-	3	(40)	18	(13 683)
Honoraires ^{[3][4]}	1 317	853	-	-	68	(30)	2 208
Autres ^[3]	-	-	-	-	142	-	142
Total des produits sectoriels	(5 606)	852	-	21	146	(3)	(4 590)
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 545)	-	-	-	-	-	(3 545)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance ^[1]	(419)	-	-	-	-	-	(419)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	12 244	-	-	-	-	-	12 244
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	8 280	-	-	-	-	-	8 280
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	1 617	607	-	20	208	(27)	2 425
Charges financières	95	28	-	13	8	4	148
Total des charges	1 712	635	-	33	216	(23)	2 573
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	962	217	-	(12)	(70)	20	1 117
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	25	50	(27)	15	22	(40)	45
Bénéfice avant impôt	987	267	(27)	3	(48)	(20)	1 162
Impôt sur le bénéfice	123	59	-	(4)	9	3	190
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	864	208	(27)	7	(57)	(23)	972
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(7)	-	-	-	-	-	(7)
Bénéfice net	857	208	(27)	7	(57)	(23)	965
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	309	60	-	34	(29)	(23)	351
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	548	148	(27)	(40)	(28)	-	601
	857	208	(27)	7	(57)	(23)	965

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Semestre clos le 30 juin 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	10 118	-	-	-	-	-	10 118
Produits de placement nets ^[2]	4 147	195	-	12	108	(158)	4 304
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	904	(1)	-	14	70	(7)	980
Honoraires ^{[3][4]}	2 866	1 714	-	-	140	(51)	4 669
Autres ^[3]	-	-	-	-	328	-	328
Total des produits sectoriels	18 035	1 908	-	26	646	(216)	20 399
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(7 958)	-	-	-	-	-	(7 958)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance ^[1]	(757)	-	-	-	-	-	(757)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	(4 448)	-	-	-	-	-	(4 448)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(13 163)	-	-	-	-	-	(13 163)
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	3 332	1 336	-	97	734	(37)	5 462
Charges financières	219	61	-	27	66	4	377
Total des charges	3 551	1 397	-	124	800	(33)	5 839
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 321	511	-	(98)	(154)	(183)	1 397
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	15	111	109	99	21	(74)	281
Bénéfice avant impôt	1 336	622	109	1	(133)	(257)	1 678
Impôt sur le bénéfice	86	101	-	41	(8)	(12)	208
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 250	521	109	(40)	(125)	(245)	1 470
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(90)	-	-	-	-	-	(90)
Bénéfice net	1 160	521	109	(40)	(125)	(245)	1 380
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	438	321	-	69	(43)	(245)	540
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	26	-	-	26
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	722	200	109	(135)	(82)	-	814
	1 160	521	109	(40)	(125)	(245)	1 380

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Semestre clos le 30 juin 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	9 542	-	-	-	-	-	9 542
Produits de placement nets ^[2]	3 450	5	-	14	(78)	10	3 401
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(24 952)	(8)	-	3	(36)	9	(24 984)
Honoraires ^{[3][4]}	2 506	1 750	-	-	137	(57)	4 336
Autres ^[3]	-	-	-	-	257	-	257
Total des produits sectoriels	(9 454)	1 747	-	17	280	(38)	(7 448)
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(7 282)	-	-	-	-	-	(7 282)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance ^[1]	(781)	-	-	-	-	-	(781)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	23 208	-	-	-	-	-	23 208
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	15 145	-	-	-	-	-	15 145
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	2 953	1 238	-	57	449	(50)	4 647
Charges financières	183	56	-	27	14	9	289
Total des charges	3 136	1 294	-	84	463	(41)	4 936
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 555	453	-	(67)	(183)	3	2 761
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	32	98	(13)	28	10	(78)	77
Bénéfice avant impôt	2 587	551	(13)	(39)	(173)	(75)	2 838
Impôt sur le bénéfice	330	123	-	1	-	1	455
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 257	428	(13)	(40)	(173)	(76)	2 383
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(7)	-	-	-	-	-	(7)
Bénéfice net	2 250	428	(13)	(40)	(173)	(76)	2 376
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	823	130	-	67	(57)	(76)	887
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	26	-	-	26
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	1 427	298	(13)	(133)	(116)	-	1 463
	2 250	428	(13)	(40)	(173)	(76)	2 376

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
30 juin 2023							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171	451	-	1 717	441	(381)	9 399
Placements	211 235	5 180	-	261	1 997	146	218 819
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	737	1 181	-	20 766	-	(22 684)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	285	2 968	3 498	-	1 036	(389)	7 398
Actifs détenus en vue de la vente	4 433	-	-	-	-	-	4 433
Autres actifs	40 478	5 486	-	264	6 038	(162)	52 104
Goodwill et immobilisations incorporelles	15 478	4 172	-	2	1 533	(1)	21 184
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	410 616	-	-	-	-	-	410 616
Total de l'actif ^[1]	690 433	19 438	3 498	23 010	11 045	(23 471)	723 953
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	226 551	-	-	-	-	-	226 551
Passifs détenus en vue de la vente	2 424	-	-	-	-	-	2 424
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 547	-	-	-	-	4 547
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 201	2 950	-	250	2 489	(88)	14 802
Autres passifs	12 437	5 697	-	957	5 132	(292)	23 931
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	410 616	-	-	-	-	-	410 616
Total du passif	661 229	13 194	-	1 854	7 621	(380)	683 518

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
31 décembre 2022							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	-	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	-	194	1 976	152	222 545
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 536	-	20 710	-	(22 948)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	44 260	5 652	-	310	4 664	(209)	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 271	4 173	-	2	1 487	-	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif ^[1]	672 636	18 745	3 314	23 276	9 767	(23 337)	704 401
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	230 248	-	-	-	-	-	230 248
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	-	4 610
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	-	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 772	5 900	-	987	4 366	(317)	25 708
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total du passif	643 411	12 610	-	1 884	6 322	(405)	663 822

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Semestre clos le 30 juin 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	(407)	378	745	15	(805)	(74)
Activités de financement	(2 260)	486	(886)	820	707	(1 133)
Activités d'investissement	2 874	(1 486)	581	(884)	5	1 090
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68)	-	-	(3)	(3)	(74)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	139	(622)	440	(52)	(96)	(191)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de la période	7 429	451	1 717	441	(381)	9 657
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période [note 4]	258	-	-	-	-	258
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 171	451	1 717	441	(381)	9 399

Semestre clos le 30 juin 2022	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	3 864	285	770	38	(947)	4 010
Activités de financement	5	(784)	(1 053)	517	852	(463)
Activités d'investissement	(1 960)	176	140	(686)	(14)	(2 344)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(60)	-	-	(3)	(10)	(73)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 849	(323)	(143)	(134)	(119)	1 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 924	969	1 492	625	(371)	10 639

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 76

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023

DATÉ DU 8 AOÛT 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 31 mars 2023 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et non auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Liquidités et gestion et suffisance du capital
2 <u>Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives</u>	43 <u>Liquidités</u>
3 <u>Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR</u>	44 <u>Flux de trésorerie</u>
	45 <u>Engagements et obligations contractuelles</u>
	45 <u>Gestion et suffisance du capital</u>
Résultats d'exploitation consolidés	48 <u>Rendement des capitaux propres</u>
4 <u>Points saillants financiers</u>	49 <u>Notations</u>
5 <u>Faits nouveaux</u>	
7 <u>Bénéfice fondamental et bénéfice net</u>	Gestion des risques
11 <u>Facteurs de valeur de Lifeco</u>	49 <u>Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle</u>
15 <u>Résultat des activités d'assurance</u>	
16 <u>Résultat net des activités de placement</u>	Méthodes comptables
17 <u>Honoraires et autres produits</u>	50 <u>Sommaire des estimations comptables critiques</u>
18 <u>Autres charges</u>	56 <u>Mesures d'exposition et de sensibilité</u>
19 <u>Impôt sur le résultat</u>	57 <u>Normes internationales d'information financière</u>
	59 <u>Transition à IFRS 17 et à IFRS 9</u>
Résultats d'exploitation sectoriels	
20 <u>Exploitation canadienne</u>	Autres renseignements
24 <u>Exploitation américaine</u>	63 <u>Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR</u>
29 <u>Exploitation européenne</u>	70 <u>Glossaire</u>
32 <u>Solutions de gestion du capital et des risques</u>	72 <u>Contrôles et procédures de communication de l'information</u>
34 <u>Exploitation générale de Lifeco</u>	72 <u>Contrôle interne à l'égard de l'information financière</u>
	73 <u>Transactions entre parties liées</u>
Situation financière consolidée	73 <u>Renseignements financiers trimestriels</u>
35 <u>Actif</u>	74 <u>Conversion des devises</u>
38 <u>Passif</u>	74 <u>Renseignements supplémentaires</u>
41 <u>Structure du capital de Lifeco</u>	

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 juin 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2022 figurant dans le rapport annuel de 2022 de la compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies ou ses perspectives commerciales courantes, ses mesures, ses cibles et ses objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements (notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel [IPC], l'acquisition proposée de Value Partners Group Inc. [Value Partners], la vente proposée de Putnam Investments [Putnam] et la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K.), de la création et de la réalisation de valeur, des occasions de croissance, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), du calendrier et de l'achèvement des acquisitions proposées d'IPC et de Value Partners et de la vente proposée de Putnam et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions récentes et proposées, la capacité de tirer parti des acquisitions récentes et proposées et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES ET DES RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁶	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ^{1, 6}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498	595	823	1 093	2 157
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 6}	0,99	0,89	0,97	1,87	1,73
Bénéfice net	0,53	0,64	0,88	1,17	2,32
Bénéfice net dilué	0,53	0,64	0,88	1,17	2,31
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	1,04	0,98
Valeur comptable ³	23,22	23,45	22,11		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 6}	15,9 %	16,1 %			
Rendement des capitaux propres ³	11,7 %	13,4 %			
Ratio de distribution fondamental ^{2, 6}	52,6 %	58,7 %	50,6 %		
Ratio de distribution ³	97,4 %	81,3 %	55,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	31 %	33 %	33 %		
Ratio cours/bénéfice ³	14,2 x	11,7 x			
Ratio cours/valeur comptable ³	1,7 x	1,5 x			
Total de l'actif selon les états financiers	690 003 \$	691 853 \$			
Total de l'actif géré¹	1 042 373	1 040 214			
Total de l'actif administré¹	2 643 378	2 596 151			
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 058	13 043			
Total des capitaux propres	28 774 \$	29 037 \$			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	126 %	127 %			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental par action pour le deuxième trimestre de 2023 a augmenté de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et de 11 % par rapport au premier trimestre de 2023. Le bénéfice net par action s'est chiffré à 0,53 \$ pour le deuxième trimestre de 2023, en baisse par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023, principalement en raison des coûts liés aux dessaisissements au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne, ainsi que des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne, qui ont eu une incidence négative de 0,30 \$ par action sur le bénéfice net. Le rééquilibrage des actifs a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, en plus de réduire les sensibilités aux taux d'intérêt futurs (se reporter à l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net).

FAITS NOUVEAUX

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023¹. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence financière significative et ne donnent pas lieu à un changement significatif du niveau de l'actif investi, et elles ne modifient pas non plus les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie ni la stratégie d'affaires de la compagnie.
- Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.
- En juin, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

Faits saillants et transactions stratégiques

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré² à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent document, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.

Opérations sur capitaux propres

- Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.
- Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable.

Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁴	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Exploitation canadienne	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Exploitation américaine ⁴	265	218	164	483	308
Exploitation européenne	180	178	210	358	386
Solutions de gestion du capital et des risques	203	157	190	360	361
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(5)	(1)	(16)	(4)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 4}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(79) \$	(168) \$	79 \$	(247) \$	765 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	7	(15)	3	(33)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement ³	(158)	—	(57)	(158)	(64)
Coûts de restructuration et d'intégration	(20)	(19)	(44)	(39)	(56)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(32)	(36)	(68)	(63)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ⁴	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(422) \$	(231) \$	(80) \$	(653) \$	542 \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Exploitation américaine	90	151	23	241	135
Exploitation européenne	102	40	250	142	794
Solutions de gestion du capital et des risques	169	184	179	353	413
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(13)	9	(24)	10
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual), à l'entente visant la vente de Putnam Investments ainsi qu'aux acquisitions et aux dessaisissements effectués au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation canadienne.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure du bénéfice fondamental le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 920 M\$ (0,99 \$ par action ordinaire), en hausse de 17 M\$, ou 2 %, par rapport à 903 M\$ (0,97 \$ par action ordinaire) il y a un an. La hausse est principalement attribuable à l'apport plus élevé des placements et à l'accroissement des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la non-réurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 1 746 M\$ (1,87 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 615 M\$ (1,73 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 8 % s'explique essentiellement par une hausse de 76 M\$ (56 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential pour la période considérée et par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 325 M\$, ou 39 %, par rapport à 823 M\$ (0,88 \$ par action ordinaire) il y a un an. Le bénéfice net comprenait les coûts d'acquisition et de dessaisissement enregistrés principalement au sein de l'exploitation américaine et l'exploitation européenne et les pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global afin d'améliorer la position de capital réglementaire qui totalisent un montant négatif de 279 M\$ ou 0,30 \$ par action ordinaire.

- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement de 158 M\$ étaient essentiellement liés aux ventes annoncées de Putnam Investments et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni en 2023, ainsi qu'à la vente de la quasi-totalité des activités d'assurance vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019.
- Les pertes au titre des autres éléments du résultat global de 121 M\$ réalisées se rapportaient au rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne. Ce facteur a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, et il réduit la sensibilité aux taux d'intérêt futurs.

Outre ces éléments, la diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration liés aux transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, qui découle de la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt.

La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 1 093 M\$ (1,17 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 157 M\$ (2,32 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution de 49 % s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par l'augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 23 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 97 M\$, ou 16 %, par rapport à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire) au trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts d'acquisition et de dessaisissement et des coûts de restructuration liés à des transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la hausse des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, tel qu'il a été mentionné ci-dessus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation du bénéfice fondamental découlant de la croissance liée aux acquisitions de Prudential et de MassMutual au sein de l'exploitation américaine ainsi que des produits de réassurance structurés, de la hausse du résultat net des activités de placement et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Le bénéfice net inclut également une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à 19 M\$ au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental***Expérience sur le marché par rapport aux attentes***

Par rapport à la période correspondante de 2022, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 30 juin 2023 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont augmenté de 3 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 17 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), et ils ont diminué de 2 % au Canada (indice S&P TSX). À la clôture du deuxième trimestre de 2023, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 2 % dans la grande région européenne et de 8 % aux États-Unis, ainsi qu'une baisse de 1 % au Royaume-Uni, et ils sont demeurés inchangés au Canada, par rapport au 31 mars 2023.

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est présentée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 79 M\$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2023 (incidence positive de 79 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2022), qui reflète l'incidence des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne. Des incidences compensatoires découlant des fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ont été inscrites en résultat net au deuxième trimestre de 2023. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 247 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 765 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2023 s'explique principalement par les rendements moins élevés que prévus des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne, ainsi que par les fluctuations des taux d'intérêt au Canada, partiellement contrebalancés par la hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Autre exemple, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, la révision des hypothèses non financières et les mesures prises par la direction à l'égard des contrats d'assurance à moyen terme et à long terme ont une incidence directe sur la MSC, lorsque la MSC est liée aux contrats sous-jacents. Cette révision des hypothèses et ces mesures prises par la direction peuvent aussi avoir une incidence sur le bénéfice net, laquelle peut découler de la révision des hypothèses financières à l'égard de certains produits, de la révision des hypothèses non financières à l'égard des produits collectifs d'assurance et des autres contrats d'assurance à court terme ainsi que des répercussions sur les taux d'intérêt de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influencent la MSC.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net, ce qui reflète le léger raffinement des modèles. En comparaison, pour le trimestre précédent, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction avaient eu une incidence positive de 7 M\$. Au cours du deuxième trimestre de 2023, le léger raffinement des modèles a entraîné une diminution de 17 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence négative de 33 M\$ pour la période correspondante de 2022. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 22 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2023, les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont été de 158 M\$, comparativement à 57 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'entente visant la vente de Putnam Investments, par une provision additionnelle liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les coûts découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également des pertes réalisées de 121 M\$ liées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au sein de l'exploitation européenne, comme il est indiqué précédemment (se reporter à la rubrique Bénéfice fondamental et bénéfice net). Les coûts de restructuration et d'intégration se sont établis à 20 M\$, en baisse de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de MassMutual et de Personal Capital au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions s'est établi à 36 M\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte de 4 M\$, comparativement à une perte de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont eu une incidence plus défavorable que pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2023, les taux de change moyens du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (augmentation de 34 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2023 au 30 juin 2023, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en euros ont diminué, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des pertes de change latentes après impôt de 271 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 151 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Ces pertes de change latentes après impôt représentent une diminution de 1,2 % de la valeur comptable par action.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

FACTEURS DE VALEUR DE LIFECO

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco. Par conséquent, la compagnie a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous :

	Facteurs de valeur	Secteurs opérationnels ¹			
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies – Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs ²	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

¹ Certaines unités d'exploitation ont été réalignées au sein des secteurs opérationnels aux fins de correspondance avec les facteurs de valeur.

² Inclut les résultats de PanAgora Asset Management, que la compagnie conservera après la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats

Solutions en milieu de travail

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité) ³	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	454 \$	445 \$	443 \$	899 \$	753 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	4 388	9 909	(5 699)	14 297	30 324
Honoraires et autres produits ⁴	1 067	1 019	949	2 086	1 768
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	15 067	14 813	13 859		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 454 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'apport des placements, contrebalancé en partie par la non-récurrence des résultats favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent au sein de l'exploitation canadienne et par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 146 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 899 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 55 M\$ (41 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, y compris les synergies liées aux charges, aux synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual, à l'apport accru des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective, ainsi qu'aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie.

Les entrées nettes de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2023 se sont chiffrées à 4,4 G\$, en hausse de 10,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, de la baisse des retraits dans les fonds communs de placement pour l'exploitation canadienne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 16,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 14,3 G\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la baisse des entrées de fonds de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower qui s'explique par le fait que quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires ont fourni un apport de 25,1 G\$ US aux actifs au premier trimestre de 2022, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 118 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 067 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, du nombre accru de participants et des marchés boursiers favorables au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 318 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 086 M\$, principalement en raison des honoraires liés à l'acquisition de Prudential ainsi que des facteurs évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 15 067 M\$, une hausse de 254 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur et l'incidence des fluctuations des devises.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats

Gestion du patrimoine et des actifs

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 3}	119 \$	119 \$	134 \$	238 \$	248 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ^{2, 3, 4, 5}	1 788	6 090	630	7 878	5 862
Honoraires et autres produits ^{3, 5}	384	372	358	756	721
MSC, produits de fonds distincts	3 302	3 355	3 203		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 119 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 238 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le montant de 20 M\$ (15 M\$ US) lié à l'acquisition de Prudential, aux honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 788 M\$, comparativement à des entrées nettes de 630 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande au sein de l'exploitation européenne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 7 878 M\$, comparativement à des entrées nettes de 5 862 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 384 M\$, principalement en raison de la croissance des actifs au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 756 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, la MSC de clôture pour les produits de fonds distincts a diminué de 53 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023, pour s'établir à 3 302 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés dans toutes les régions découlant de la croissance des marchés boursiers par rapport aux attentes, facteur partiellement contrebalancé par les fluctuations internes de la MSC.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats

Assurance et solutions de gestion des risques

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	377 \$	292 \$	322 \$	669 \$	616 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	85	59	71	144	167
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	5 896	5 867	5 713		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 377 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence favorable des rendements attendus des placements et du bénéfice lié aux activités de réassurance structurée, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables des activités de réassurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 669 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et aux changements de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne au premier trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 85 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités au sein de l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a diminué de 23 M\$, pour se chiffrer à 144 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

À la clôture du deuxième trimestre de 2023, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 5 896 M\$, un montant comparable à celui du premier trimestre de 2023.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit les sources de bénéfice. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouvrés par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance					
Exploitation canadienne	354 \$	341 \$	388 \$	695 \$	695 \$
Exploitation américaine	15	17	9	32	16
Exploitation européenne	132	182	190	314	365
Solutions de gestion du capital et des risques	202	160	211	362	403
Total du résultat des activités d'assurance	703 \$	700 \$	798 \$	1 403 \$	1 479 \$

Le résultat des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2023 a diminué de 95 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, pour s'établir à 703 M\$. La diminution est principalement attribuable à la non-récurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'assurance maladie enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne et aux résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des activités de réassurance structurée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Le résultat des activités d'assurance pour le semestre clos le 30 juin 2023 a diminué de 76 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 1 403 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des contrats d'assurance à court terme dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par un profit lié au règlement de réassurance au sein de l'exploitation européenne.

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Dans le tableau ci-après, le résultat net des activités de placement peut être analysé en trois parties.

Produits nets tirés des placements – produits tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion de l'actif investi de la compagnie, déduction faite des charges, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des profits (pertes) réalisés;

Variations de la juste valeur par le biais du résultat net – variation de la valeur comptable de l'actif investi évalué à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan;

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variation des passifs au titre des contrats d'investissement – variations des passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement au bilan découlant des risques financiers, notamment l'effet de l'écoulement du temps (capitalisation des intérêts), variations de la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier et de ses variations, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie.

Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) ¹	2 269 \$	2 181 \$	2 082 \$	4 450 \$	3 620 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	1	(11)	1	(11)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(170)	(36)	(13)	(206)	(17)
Produits tirés des placements – réguliers¹	2 099	2 146	2 058	4 245	3 592
Frais de placement	(38)	(45)	(58)	(83)	(110)
Produits nets tirés des placements¹	2 061	2 101	2 000	4 162	3 482
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ¹	(2 668)	3 572	(13 660)	904	(24 952)
Total des produits nets tirés des placements¹	(607) \$	5 673 \$	(11 660) \$	5 066 \$	(21 470) \$
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	631	(3 570)	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	(6)	93	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	(1 882)	3 775	(1 596)	6 965
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$
Secteurs :					
Exploitation canadienne	(103) \$	(23) \$	101 \$	(126) \$	426 \$
Exploitation américaine ¹	316	356	263	672	454
Exploitation européenne	70	(58)	175	12	705
Solutions de gestion du capital et des risques	12	42	20	54	116
Exploitation générale de Lifeco	9	(3)	25	6	37
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure le résultat net des activités de placement découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Au deuxième trimestre de 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 280 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets tirés des placements ont augmenté, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt dans tous les secteurs et de la hausse des volumes d'Empower, facteurs contrebalancés en partie par les répercussions des pertes nettes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs au sein de l'exploitation européenne au cours du deuxième trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, les actifs et les passifs ont été partiellement contrebalancés par les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ce qui est reflété dans le résultat net. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 1 120 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marchés du crédit

Au deuxième trimestre de 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 10 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des charges sur les obligations de sociétés ayant subi une perte de valeur.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 12 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Exploitation américaine ¹	921	887	823	1 808	1 508
Exploitation européenne	200	186	190	386	383
Solutions de gestion du capital et des risques	4	2	2	6	3
Total des honoraires et autres produits¹	1 466 \$	1 400 \$	1 317 \$	2 866 \$	2 506 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les honoraires et autres produits découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

CHARGES

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ²	405 \$	448 \$	444 \$	853 \$	883 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 571	1 529	1 468	3 100	2 707
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	1 976	1 977	1 912	3 953	3 590
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	49	43	49	92	84
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux logiciels	48	47	40	95	85
Charges financières	104	115	95	219	183
Charges de restructuration et d'intégration	19	26	60	45	77
Total	2 196 \$	2 208 \$	2 156 \$	4 404 \$	4 019 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les charges découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Pour le semestre clos le 30 juin 2023, un montant de 7,1 G\$ (6,4 G\$ pour la période close le 30 juin 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les charges ont augmenté de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 196 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies au sein de l'exploitation canadienne. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges ont augmenté de 385 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 4 404 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential. De plus, les charges de l'exploitation canadienne ont augmenté en raison de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'émission d'une euro-obligation pour un montant de 500 M€ le 16 novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectif

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ²	30 juin 2022 ²	30 juin 2023	30 juin 2022 ²
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,6 %	10,8 %	10,1 %	13,4 %	9,7 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	12,0 %	6,5 %	13,2 %	9,2 %	14,2 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	8,2 %	4,6 %	12,5 %	6,4 %	12,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,6 %, en hausse comparativement à 10,1 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 12,0 %, en baisse comparativement à 13,2 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 8,2 %, en baisse comparativement à 12,5 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la hausse des produits non imposables tirés des placements et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 13,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à celui de 9,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 9,2 %, en baisse comparativement à 14,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 6,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en baisse comparativement à 12,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels à l'égard du taux d'imposition effectif global.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Dans le budget fédéral de mars 2023, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. En juin 2023, le Royaume-Uni a quasi adopté la loi visant à mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités, à l'exception des États-Unis, ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

CONVERSION DES DEVISES

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation canadienne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail offre des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des produits individuels d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés aux participants aux régimes.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine offre des produits de gestion du patrimoine des particuliers et sur le revenu.
- L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

FAITS NOUVEAUX

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.

- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION CANADIENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	164 \$	159 \$	213 \$	323 \$	323 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	46	61	52	107	95
Assurance et rentes	63	43	65	106	128
Exploitation générale	10	15	10	25	18
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(129) \$	(43) \$	35 \$	(172) \$	261 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	1	2	(9)	3	(11)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(5)	(4)	(4)	(9)	(9)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(2)	—	—	(2)	—
Bénéfice net	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	108 \$	180 \$	101 \$	288 \$	356 \$
Services de retraite collectifs	633	758	576	1 391	1 530
Solutions en milieu de travail	741	938	677	1 679	1 886
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 174	2 658	2 317	4 832	5 230
Assurance et rentes	154	156	226	310	409
Flux de trésorerie nets²	157 \$	418 \$	86 \$	575 \$	627 \$
Services de retraite collectifs	(524)	(437)	(412)	(961)	(239)
Produits individuels de gestion du patrimoine	(367) \$	(19) \$	(326) \$	(386) \$	388 \$
Flux de trésorerie nets²	(367) \$	(19) \$	(326) \$	(386) \$	388 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	240 \$	228 \$	205 \$	468 \$	414 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	92	90	89	182	182
Exploitation générale	9	7	8	16	16
Honoraires et autres produits	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	12 761 \$	12 583 \$	11 808 \$		
Total de l'actif	196 673 \$	196 302 \$			
Autres actifs gérés ^{2, 3}	3 971	3 960			
Total de l'actif géré¹	200 644	200 262			
Autres actifs administrés ²	27 362	26 989			
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	227 251 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 912 \$	1 903 \$	1 918 \$		
Assurance et rentes – sans participation	1 213	1 268	1 646		
Assurance et rentes – avec participation	3 241	3 161	3 224		
Marge sur services contractuels	6 366 \$	6 332 \$	6 788 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,1 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 214 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 148 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 283 M\$, soit une diminution de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les solides résultats au chapitre de la morbidité relatifs aux produits collectifs d'assurance maladie en 2022, qui ne se sont pas répétés, contrebalancés en partie par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix et les autres mesures prises par la direction, qui ont été favorisées par la hausse des taux d'intérêt et la hausse du bénéfice relatif au surplus en 2023.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 135 M\$, comparativement à un montant positif de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 129 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023 en raison de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et de la baisse des taux d'intérêt à long terme, y compris le resserrement des écarts de crédit, ainsi que des fluctuations des marchés boursiers et du marché immobilier. Le montant positif de 35 M\$ enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique par la hausse globale des taux d'intérêt (à court et à long terme), contrebalancée par les replis des marchés boursiers et du marché immobilier.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 424 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 381 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 561 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 180 M\$, comparativement à un montant positif de 241 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 172 M\$, comparativement à un montant positif de 261 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 23 M\$, comparativement à un bénéfice net de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'impôt plus favorable et de l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 1 M\$, comparativement à 31 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits liés au surplus. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 108 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions dans le segment du marché des affaires de taille intermédiaire, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions sur le marché des petites affaires et sur les marchés dans le segment national. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 633 M\$, principalement en raison des transferts de montants forfaitaires importants. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 143 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 174 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 72 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 154 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont diminué de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 288 M\$, principalement en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du segment national et du segment du marché des affaires de taille intermédiaire. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 139 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 391 M\$, en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du secteur. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 398 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 832 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 99 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 310 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se sont établies à 12 761 M\$, une hausse de 178 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui découle principalement de la croissance du nombre de participants aux régimes ainsi que des hausses de prix reflétant l'inflation et les tendances en matière de sinistres.

Flux de trésorerie nets

Au deuxième trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 367 M\$, comparativement à des sorties nettes de 326 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties nettes de trésorerie est principalement attribuable à la hausse des retraits et à la baisse des dépôts liés aux fonds distincts offerts aux particuliers, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des retraits dans les fonds communs de placement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 386 M\$, comparativement à des entrées nettes de 388 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des dépôts liés aux produits individuels ainsi qu'à l'augmentation des retraits dans les fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 341 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats SAS et de l'augmentation des actifs au sein des activités de gestion du patrimoine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 54 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 666 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 6 366 M\$, soit une hausse de 34 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées aux produits avec participation.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées. Les unités de l'exploitation américaine s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.
- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail.

- L'unité Gestion d'actifs, qui représente les résultats de PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire, ainsi qu'un vaste éventail de produits de placement.
- L'exploitation générale comprend un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine, sont également inclus dans l'exploitation générale.

FAITS NOUVEAUX

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Empower

- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 30 juin 2023.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 30 juin 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 57 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 17 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du deuxième trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

(en millions de dollars américains)	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	30 juin 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	17 \$	17 \$	34 \$	102 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	13	12	25	76

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,5 billion de dollars américains au 30 juin 2023, soit une hausse de 0,2 billion de dollars américains par rapport au 30 juin 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 18,2 millions au 30 juin 2023, par rapport à 17,4 millions au 30 juin 2022. La hausse de l'actif administré par rapport au 30 juin 2022 s'explique principalement par une remontée sur les marchés boursiers.

Gestion d'actifs

- Les autres actifs gérés de clôture se chiffraient à 172,9 G\$ US au 30 juin 2023, en hausse de 5,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et les autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 168,9 G\$ US, soit une diminution de 16,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des autres actifs gérés de clôture est principalement attribuable à l'incidence de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en 2023. La diminution des autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'explique essentiellement par la hausse des autres actifs gérés au début à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 30 juin 2023, les autres actifs gérés de clôture comprenaient un montant de 139,6 G\$ US lié à Putnam Investments.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION AMÉRICAINE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	175 \$	166 \$	122 \$	341 \$	233 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	37	20	14	57	22
Gestion d'actifs ³	(1)	(4)	(2)	(5)	(1)
Exploitation générale	(13)	(19)	(6)	(32)	(15)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	198 \$	163 \$	128 \$	361 \$	239 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(3) \$	(3) \$	(6) \$	(6) \$	(6) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(15)	(14)	(34)	(29)	(43)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(90)	—	(41)	(90)	(42)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(20)	(18)	(23)	(38)	(38)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ³	(3)	(14)	(5)	(17)	(5)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	67 \$	114 \$	19 \$	181 \$	105 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)^{1,3}	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars canadiens)	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ⁴	2 762 \$	6 914 \$	(4 706) \$	9 676 \$	22 602 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower ⁵	1 842	3 143	2 257	4 985	4 939
Gestion d'actifs ³	(707)	(589)	(1 291)	(1 296)	(1 615)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	3 897 \$	9 468 \$	(3 740) \$	13 365 \$	25 926 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	5 222 \$	12 782 \$	(4 787) \$	18 004 \$	32 889 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	570 \$	548 \$	544 \$	1 118 \$	981 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	97	88	79	185	154
Gestion d'actifs ³	21	21	21	42	48
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	688 \$	657 \$	644 \$	1 345 \$	1 183 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	921 \$	887 \$	823 \$	1 808 \$	1 508 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	227 492 \$	224 773 \$			
Autres actifs administrés ²	219 827	212 995			
Total de l'actif géré¹	447 319	437 768			
Autres actifs administrés ²	1 183 399	1 123 756			
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 630 718 \$	1 561 524 \$			
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 152 548 \$	2 108 057 \$			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

Note : Le solde de la marge sur services contractuels de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 67 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 70 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 198 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 76 M\$ US liée à la hausse de l'apport des placements et à l'augmentation des honoraires provoquée par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et l'augmentation des volumes de transactions au sein d'Empower, ainsi que par la baisse des charges en raison des synergies réalisées à l'égard des acquisitions récentes.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 131 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 109 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont représenté un montant négatif de 90 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à un montant négatif de 41 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable aux coûts de dessaisissement engagés au deuxième trimestre de 2023 relativement à l'entente visant la vente de Putnam Investments, à une provision supplémentaire comptabilisée relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Les coûts de restructuration et d'intégration se sont chiffrés à 15 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 34 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 76 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 181 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 122 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 361 M\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 56 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential et des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué, pour s'établir à un montant négatif de 180 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 134 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential au premier trimestre de 2023.

Entrées nettes

Au deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 3,9 G\$ US, comparativement à des sorties nettes de 3,7 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes se sont chiffrées à 13,4 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 25,9 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des entrées de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower découlant de quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ont fourni un apport de 25,1 G\$ US en actifs, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 44 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 688 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 44 M\$ US liée à l'augmentation du nombre de participants et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en ce qui concerne l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et à la croissance des actifs pour ce qui est de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 162 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 345 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'aux honoraires liés à Prudential de 142 M\$ US enregistrés au premier trimestre de 2023.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. Les unités de l'exploitation européenne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne.
- L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

FAITS NOUVEAUX

- En juin 2023, AIB Life, la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, a été lancée officiellement. Cette nouvelle société utilise une technologie moderne fondée entièrement sur l'infonuagique et intégrée à la plateforme bancaire numérique d'AIB afin d'aider les clients à planifier et à assurer leur avenir financier.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- En mai 2023, les portefeuilles à catégories d'actifs multiples, le produit phare d'Irish Life, qui compte un actif géré de plus de 7 G€ pour le compte de 96 000 clients, a célébré son 10^e anniversaire. Les portefeuilles à catégories d'actifs multiples sont des produits de l'article 8 qui ont bien résisté aux marchés tout au long de la dernière décennie en offrant aux investisseurs des options de portefeuille diversifiées.
- En mai 2023, Canada Life U.K. a conclu de nouvelles affaires au chapitre des produits individuels de rentes pour un montant de plus de 100 M£ (y compris les rentes à échéance fixe). Il s'agit du meilleur mois au chapitre des souscriptions depuis que le gouvernement du Royaume-Uni a mis en œuvre en 2015 des modifications aux régimes de retraite afin de favoriser une meilleure liberté et une plus grande souplesse en matière de retraite. Les taux de rente se sont améliorés parallèlement à la hausse des taux d'intérêt, faisant de ce type de produit une option attrayante pour les clients à la retraite.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a atteint 4 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 95 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION EUROPÉENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Solutions en milieu de travail	56 \$	62 \$	74 \$	118 \$	132 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	23	36	67	59	127
Assurance et rentes	116	96	68	212	125
Exploitation générale	(15)	(16)	1	(31)	2
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	84 \$	(139) \$	54 \$	(55) \$	442 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(1)	5	(7)	4	(18)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(36)	—	(4)	(36)	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(4)	(3)	(8)	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	740 \$	439 \$	320 \$	1 179 \$	1 189 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	6 473	6 944	4 710	13 417	11 059
Assurance et solutions de gestion des risques	791	423	871	1 214	2 012
Flux de trésorerie nets^{2, 4}					
Solutions en milieu de travail	530 \$	157 \$	239 \$	687 \$	1 040 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	791 \$	3 079 \$	(195) \$	3 870 \$	1 869 \$
Assurance et solutions de gestion des risques	20	22	25	42	49
Flux de trésorerie nets^{2, 4}	1 341 \$	3 258 \$	69 \$	4 599 \$	2 958 \$
Honoraires et autres produits⁴					
Solutions en milieu de travail	64 \$	51 \$	50 \$	115 \$	105 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	134	135	140	269	280
Assurance et rentes et exploitation générale	2	—	—	2	(2)
Honoraires et autres produits⁴	200 \$	186 \$	190 \$	386 \$	383 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 306 \$	2 230 \$	2 051 \$		
Total de l'actif	184 354 \$	182 867 \$			
Autres actifs administrés ²	58 228	56 858			
Total de l'actif géré¹	242 582	239 725			
Autres actifs administrés ^{2, 3}	11 555	11 878			
Total de l'actif administré¹	254 137 \$	251 603 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 390 \$	1 452 \$	1 285 \$		
Assurance et rentes – sans participation	2 943	2 837	2 467		
Marge sur services contractuels	4 333 \$	4 289 \$	3 752 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 11,3 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (11,4 G\$ au 31 mars 2023 et 9,6 G\$ au 30 juin 2022).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison du reclassement entre les facteurs de valeur de Lifeco.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a diminué de 148 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 102 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 180 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein des Solutions en milieu de travail. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des rendements attendus des placements dans l'unité Assurance et rentes et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 78 M\$, comparativement à un montant positif de 40 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus, comme il est indiqué dans l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net à la page 8. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par la baisse des valeurs sur le marché immobilier commercial. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également une perte liée à la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de l'augmentation des écarts de crédit.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 652 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 142 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 28 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 358 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 624 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 216 M\$. La diminution est principalement attribuable aux pertes réalisées à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tels qu'elles ont été évoquées pour expliquer les résultats trimestriels, et aux rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe par rapport aux attentes, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse des taux sans risque. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la hausse des taux d'intérêt.

Souscriptions

Les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 763 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 473 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le deuxième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 80 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 791 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande et par l'incidence des fluctuations des devises. Les souscriptions des Solutions en milieu de travail pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 420 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 740 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs ont augmenté de 2 358 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 13 417 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 798 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 214 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables et des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions des Solutions en milieu de travail ont diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 179 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au 31 mars 2023, pour s'établir à 2,3 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 1,3 G\$, comparativement à des entrées nettes de 0,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de 3,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 200 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits sont demeurés comparables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail ayant été essentiellement contrebalancée par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels s'établissait à 4 333 M\$, en hausse de 44 M\$ par rapport au 31 mars 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

FAITS NOUVEAUX

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. Au deuxième trimestre de 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés, y compris en réalisant deux transactions en Italie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	198 \$	153 \$	189 \$	351 \$	363 \$
Exploitation générale	5	4	1	9	(2)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(30) \$	27 \$	(12) \$	(3) \$	56 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	—	1	(4)	(4)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$
Total de l'actif³	8 687 \$	9 240 \$			
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 740 \$	1 762 \$	1 600 \$		
Réassurance – avec participation	24	24	22		
Marge sur services contractuels	1 764 \$	1 786 \$	1 622 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 169 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 203 M\$, ce qui s'explique principalement par l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 34 M\$, comparativement à un montant négatif de 11 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des fluctuations des taux d'intérêt par rapport aux attentes pour les périodes respectives.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 60 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 353 M\$. Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 360 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance des affaires et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt ayant été en grande partie contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 59 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à un montant négatif de 7 M\$, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels s'établissait à 1 764 M\$ au 30 juin 2023, en baisse de 22 M\$ par rapport au 31 mars 2023, principalement en raison du règlement différé et des résultats défavorables qui ont surpassé l'incidence des nouvelles affaires.

EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	—	(8)	10	(8)	14
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au deuxième trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à un bénéfice net de 9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 11 M\$, soit une augmentation de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont été de néant, comparativement à un montant positif de 10 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes au deuxième trimestre de 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 24 M\$, comparativement à un bénéfice net de 10 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale a augmenté de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 16 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus de la perte fondamentale ont représenté un montant négatif de 8 M\$, comparativement à un montant positif de 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF

Actif administré¹

	Au 30 juin 2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	86 248 \$	86 298 \$	38 482 \$	8 400 \$	219 428 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 814	6 152	3 082	—	15 048
Actifs au titre des contrats d'assurance	420	272	297	101	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 183	11 827	3 635	133	16 778
Autres actifs	4 792	14 449	3 316	53	22 610
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 433	—	—	4 433
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	98 216	176 858	135 542	—	410 616
Total de l'actif	196 673	300 289	184 354	8 687	690 003
Autres actifs gérés ²	3 971	290 171	58 228	—	352 370
Total de l'actif géré¹	200 644	590 460	242 582	8 687	1 042 373
Autres actifs administrés ²	27 362	1 562 088	11 555	—	1 601 005
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	2 152 548 \$	254 137 \$	8 687 \$	2 643 378 \$

	Au 31 décembre 2022 (retraité)				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente.

Au 30 juin 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 174,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,6 billions de dollars, principalement en raison des fluctuations des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 juin 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 152,3 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. La diminution du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux cessions nettes et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport au dollar américain. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 000 \$	16 %	25 397 \$	16 %
AA	30 764	20	31 614	20
A	53 102	35	53 864	35
BBB	42 725	28	43 482	28
BB ou inférieure	1 734	1	1 734	1
Total	152 325 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 30 juin 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,7 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 30 juin 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	368 \$	1 287 \$	1 655 \$	4 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 495	6 583	9 078	25	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	3 625	3 625	10	3 371	9
Biens commerciaux	—	22 571	22 571	61	22 460	60
Total	2 863 \$	34 066 \$	36 929 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 30 juin 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours du deuxième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 juin 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 576 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022) et un montant de 715 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont diminué en 2023, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,2 G\$, pour se chiffrer à 51,8 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2 361 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du deuxième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 30 juin 2023.

PASSIF

Total du passif

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	136 774 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	625	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810
Autres passifs du fonds général	21 013	24 744
Passifs détenus en vue de la vente ¹	2 424	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
Total	661 229 \$	643 411 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente.

Le total du passif a augmenté de 17,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 661,2 G\$ au 30 juin 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 1,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,0 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires et à l'incidence du change, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations des marchés.

Les autres passifs du fonds général ont diminué de 3,7 G\$. La diminution est principalement attribuable au reclassement de 2,4 G\$ des autres passifs de Putnam Investments dans les passifs détenus en vue de la vente, au remboursement d'obligations de premier rang d'un montant de 500 M€ et à des paiements de 411 M\$ effectués au titre d'une facilité de crédit à court terme utilisée pour financer l'acquisition de Prudential.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 22,7 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 26,9 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence négative des fluctuations des devises de 3,1 G\$ et des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 1,2 G\$. Les dépôts et les retraits des titulaires de polices sont demeurés comparables pour le trimestre.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 et à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

Au 30 juin 2023						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	92 159 \$	1 864 \$	6 366 \$	100 389 \$	8 928 \$	109 317 \$
Exploitation américaine	17 586	149	595	18 330	—	18 330
Exploitation européenne	36 774	1 067	4 333	42 174	3 498	45 672
Solutions de gestion du capital et des risques	1 401	2 009	1 764	5 174	258	5 432
Total	147 920 \$	5 089 \$	13 058 \$	166 067 \$	12 684 \$	178 751 \$

Au 31 décembre 2022						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 178,8 G\$, en hausse de 3,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	21	—	105	19	145	89	54	288
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	19	—	23	18	60	129	107	296
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(75)	(2)	(111)	(77)	(265)	(221)	(79)	(565)
Profits/pertes liés à l'expérience	(7)	(7)	39	(12)	13	(66)	—	(53)
Fluctuations internes de la MSC	(42) \$	(9) \$	56 \$	(52) \$	(47) \$	(69) \$	82 \$	(34) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	190	(232)	(42)
Incidence de la révision des hypothèses	(9)	—	73	(8)	56	(78)	—	(22)
Incidence du change	—	(1)	43	4	46	(6)	(7)	33
Total des fluctuations de la MSC	(51) \$	(10) \$	172 \$	(56) \$	55 \$	37 \$	(157) \$	(65) \$
MSC à la fin de la période (30 juin 2023)	1 213 \$	31 \$	2 943 \$	1 740 \$	5 927 \$	3 594 \$	3 537 \$	13 058 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels totalisait 13,1 G\$, ce qui représente une diminution de 65 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence des marchés et aux fluctuations internes de la MSC, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence du change.

Au 30 juin 2023, le total de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 5,9 G\$, soit une hausse de 55 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à un reclassement de 73 M\$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts, qui est inclus dans la révision des hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus. Le reclassement n'a entraîné aucun changement dans la MSC globale.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Au 30 juin 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 191 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	30 juin 2023			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 198 \$	1 \$	13 \$	160 \$	160 \$
Exploitation américaine	24 055	360	—	7	367
Exploitation européenne	11 172	18	—	1 268	1 268
Solutions de gestion du capital et des risques ²	675	134	—	—	134
Total	69 100 \$	513 \$	13 \$	1 435 \$	1 929 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 30 juin 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 30 juin 2023 a diminué de 764 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 929 M\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 30 juin 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débtures et autres instruments d'emprunt

Au 30 juin 2023, les débtures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 1 308 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 9 201 M\$.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable. Le solde prélevé restant était de 200 M\$ US au 30 juin 2023.

Capital social et surplus

Au 30 juin 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10 066 M\$, dont 5 846 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les 5 ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a racheté et annulé 2 519 200 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 37,41 \$ par action.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Total des actifs liquides

	Au 30 juin 2023		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 171 \$	58 \$	7 113 \$
Obligations à court terme ²	5 413	—	5 413
Total partiel	12 584 \$	58 \$	12 526 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	37 675 \$	10 384 \$	27 291 \$
Obligations de sociétés ²	109 237	51 973	57 264
Actions ¹	14 793	3 352	11 441
Prêts hypothécaires ¹	36 929	34 066	2 863
Total partiel	198 634 \$	99 775 \$	98 859 \$
Total	211 218 \$	99 833 \$	111 385 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)			
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

² Au 30 juin 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 152,3 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour obtenir les montants des obligations inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 juin 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 12,5 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 98,9 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,5 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Bénéfice après impôt	372 \$	886 \$	973 \$	2 408 \$
Variations de la juste valeur et autres variations	255	1 538	(1 380)	1 456
Exploitation	627	2 424	(407)	3 864
Financement	(1 508)	(547)	(2 260)	5
Investissement	1 738	(3 317)	2 874	(1 960)
	857	(1 440)	207	1 909
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(94)	107	(68)	(60)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	763	(1 333)	139	1 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	6 666	9 257	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	7 429 \$	7 924 \$	7 429 \$	7 924 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ¹	258	—	258	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 171 \$	7 924 \$	7 171 \$	7 924 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a convenu de vendre Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie, qui est reflétée dans la catégorie Activités d'investissement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 763 M\$ par rapport au 31 mars 2023. Au cours du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 627 M\$, une baisse de 1 797 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des variations positives de la juste valeur au cours de la période précédente. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 508 M\$ et ont été principalement affectés au remboursement du capital des obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€ de la compagnie, au remboursement d'une marge de crédit d'une filiale et au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 1 738 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 139 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 407 M\$, une baisse de 4 271 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 260 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 2 874 M\$.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie. Au cours du trimestre, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2023 était de 126 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 juin 2023 (1,3 G\$ au 31 mars 2023).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 028 \$	18 523 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 433	5 225	
Total du capital disponible	23 461	23 748	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 176	5 322	
Total des ressources en capital	28 637 \$	29 070 \$	
Capital requis	22 791 \$	22 926 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	126 %	127 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1, 2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV a diminué de un point au cours du trimestre, passant de 127 % au 31 mars 2023 à 126 % au 30 juin 2023. Cette diminution de un point s'explique en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt pendant le trimestre, quelque peu contrebalancée par le rééquilibrage des actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, pour lesquels les exigences de capital réglementaire relatives au risque de taux d'intérêt ont diminué.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 juin 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	30 juin 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
	0 point	0 point	0 point	(2) points
Variation potentielle du ratio du TSAV				

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	30 juin 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
	Baisse de moins de 1 point	Hausse de moins de 1 point
Variation potentielle du ratio du TSAV		

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES¹

	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamentaux^{2, 3}			
Exploitation canadienne	17,6 %	18,4 %	17,3 %
Exploitation américaine ³	11,4 %	10,4 %	9,5 %
Exploitation européenne	17,5 %	17,8 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	37,1 %	37,0 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco^{2, 3}	15,9 %	16,1 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres¹			
Exploitation canadienne	15,3 %	18,4 %	21,2 %
Exploitation américaine	6,7 %	6,0 %	5,5 %
Exploitation européenne	11,8 %	14,7 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	30,0 %	31,2 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco¹	11,7 %	13,4 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

NOTATIONS

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations³ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au deuxième trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du deuxième trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

³ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Les principales estimations comptables mises à jour afin de refléter la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie qui a été préparé conformément à IFRS 4 et à IAS 39.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 30 juin 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audité de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance.

L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donne une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mise à jour des hypothèses et des informations à fournir sur les sensibilités annuelles

Les hypothèses et sensibilités présentées ci-dessous sont habituellement mises à jour dans le rapport de gestion annuel de la compagnie. Toutefois, en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités au 31 décembre 2022 ont été retraitées afin d'inclure les répercussions sur le bénéfice net et les soldes de la MSC de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront incluses dans tous les rapports de gestion intermédiaires de 2023, comme elles sont présentées ci-dessous, et seront mises à jour dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Mise à jour des informations à fournir intermédiaires

En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités présentées ci-dessous incluent les répercussions sur le bénéfice net de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront mises à jour chaque trimestre.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers de la compagnie. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

La compagnie a présenté les taux à terme dans la note 2 de ses états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. La compagnie présente maintenant les taux au comptant afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Il n'y a aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables de la compagnie au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Les sensibilités à l'égard du risque d'assurance de la compagnie au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	Augmentation (diminution) de la MSC
	31 décembre 2022 (retraité)	31 décembre 2022
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	30 juin 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des placements :		
Variation des courbes d'évaluation (courbes de taux du marché)		
Augmentation de 50 points de base	100 \$	75 \$
Diminution de 50 points de base	(150) \$	(125) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	225 \$	200 \$
Hausse de 10 %	125 \$	100 \$
Baisse de 10 %	(125) \$	(125) \$
Baisse de 20 %	(250) \$	(225) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	375 \$	400 \$
Hausse de 5 %	200 \$	200 \$
Baisse de 5 %	(200) \$	(200) \$
Baisse de 10 %	(400) \$	(425) \$

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental⁴ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental⁵ et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental² a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

⁴ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9		Classement	
	IAS 39		IFRS 9
Actifs financiers			
Obligations			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances		Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances		Coût amorti ¹
Actions			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la marge sur services contractuels (MSC) et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

AUTRES RENSEIGNEMENTS**MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR****Mesures financières non conformes aux PCGR**

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(92) \$	(209) \$	152 \$	(301) \$	1 016 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	41	(73)	54	(251)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	9	(17)	4	(36)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(2)	2	(1)	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(208)	—	(71)	(208)	(79)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	—	14	50	15
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(43)	(49)	(92)	(84)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	11	13	24	21
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(540) \$	(269) \$	(45) \$	(809) \$	740 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	122	57	(28)	179	(191)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(179) \$	(60) \$	65 \$	(239) \$	363 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	17	(30)	67	(102)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	3	(10)	4	(13)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	2
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(6)	(6)	(12)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	2	3	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(3)	—	—	(3)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(4) \$	(5) \$	(8) \$	(9) \$	(7) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(37)	(32)	(39)	(69)	(64)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	8	10	18	16
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(159)	—	(67)	(159)	(69)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	39	—	14	39	15
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	100 \$	(155) \$	70 \$	(55) \$	533 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(16)	16	(16)	—	(91)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	6	(8)	5	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(5)	(4)	(11)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	1	3	2
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(46)	—	(4)	(46)	(10)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	—	—	10	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(9) \$	22 \$	11 \$	13 \$	108 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	5	(23)	(16)	(52)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	—	1	(5)	(4)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	— \$	(11) \$	14 \$	(11) \$	19 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	(4)	3	(5)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance – Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement – Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	30 juin 2023	31 mars 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	690 003 \$	691 853 \$
Autres actifs gérés ¹	352 370	348 361
Total de l'actif géré¹	1 042 373 \$	1 040 214 \$
Autres actifs administrés	1 601 005	1 555 937
Total de l'actif administré¹	2 643 378 \$	2 596 151 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	98 216 \$	97 426 \$
Autres actifs gérés	3 971	3 960
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	25 141	24 736
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	127 328 \$	126 122 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	98 457 \$	98 876 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 221	2 253
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	196 673 \$	196 302 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	3 971	3 960
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	27 362	26 989
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	228 006 \$	227 251 \$

Exploitation américaine

	30 juin 2023	31 mars 2023
Actif administré – Empower		
Fonds général	91 817 \$	97 375 \$
Fonds distincts	170 566	174 625
Autres actifs gérés	92 860	90 359
Autres actifs administrés	1 562 088	1 517 070
Actif administré – Empower	1 917 331 \$	1 879 429 \$
Autres actifs gérés – Putnam	228 206 \$	228 282 \$
Total partiel	2 145 537 \$	2 107 711 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(30 895) \$	(31 098) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	37 906	31 444
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	300 289 \$	303 444 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	290 171	287 543
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 562 088	1 517 070
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 152 548 \$	2 108 057 \$

Exploitation européenne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	135 542 \$	133 095 \$
Autres actifs gérés	58 228	56 858
Autres actifs administrés	11 555	11 878
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	205 325 \$	201 831 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	48 812 \$	49 772 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	184 354 \$	182 867 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	58 228	56 858
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 555	11 878
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	254 137 \$	251 603 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d'imposition effectif pour les détenteurs d'actions ordinaires.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires et autres produits, des charges non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Dollar américain	1,34	1,28
Livre sterling	1,68	1,60
Euro	1,46	1,36

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.

- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant à approximativement 700 M\$ US.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Présentation selon IFRS 17/9						Présentation selon IFRS 4/39	
	2023		2022 (retraité)				2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Total des produits¹	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$	(5 581) \$	(3 841) \$	18 122 \$	17 432 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$	765 \$	872 \$
De base – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94
Dilué – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94

¹ Les résultats comparatifs des périodes présentées en vertu d'IFRS 17/9 sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 498 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 823 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 0,53 \$ par action ordinaire (0,53 \$ après dilution) pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 0,88 \$ par action ordinaire (0,88 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 5 940 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 081 M\$ (4 762 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 061 M\$ (2 000 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 2 668 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 13 660 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 466 M\$ (1 317 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain						
Bilan	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling						
Bilan	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro						
Bilan	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	(retraité)		(retraité)	
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance (note 8)	5 081 \$	4 762 \$	10 118 \$	9 542 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 9)	(3 963)	(3 545)	(7 958)	(7 282)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(415)	(419)	(757)	(781)
	703	798	1 403	1 479
Résultat net des activités de placement (note 5)				
Produits nets tirés des placements	2 061	2 000	4 162	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 668)	(13 660)	904	(24 952)
	(607)	(11 660)	5 066	(21 470)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
	304	584	618	1 738
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts				
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	914	(4 065)	2 635	(5 449)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(914)	4 065	(2 635)	5 449
	—	—	—	—
Autres produits (charges)				
Honoraires et autres produits	1 466	1 317	2 866	2 506
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 9)	(1 571)	(1 468)	(3 100)	(2 707)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(97)	(89)	(187)	(169)
Coûts de financement	(104)	(95)	(219)	(183)
Charges de restructuration et d'intégration	(19)	(60)	(45)	(77)
	682	987	1 336	2 587
Bénéfice avant impôt				
Impôt sur le résultat (note 17)	56	123	86	330
	626	864	1 250	2 257
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle				
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 4)	(71)	(7)	(90)	(7)
	555	857	1 160	2 250
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle				
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	24	1	2	28
	531	856	1 158	2 222
Bénéfice net				
Dividendes sur actions privilégiées (note 14)	33	33	65	65
	498 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$
Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 14)				
De base	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Dilué	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 14)				
De base	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,32 \$
Dilué	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,31 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Bénéfice net	531 \$	856 \$	1 158 \$	2 222 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net				
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(297)	(4)	(153)	(568)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	36	91	10	221
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	5	(8)	(7)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(197)	(408)	(12)	(889)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	80	(40)	175
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	178	13	214	25
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(4)	(2)	(12)	(2)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	33	(43)	70	(51)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(9)	11	(19)	13
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(18)	13	(47)	6
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	5	(4)	13	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle	54	96	(40)	280
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(14)	(27)	12	(73)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(240)	(179)	(12)	(872)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 16)	(9)	150	(66)	562
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	(32)	19	(143)
Participations ne donnant pas le contrôle	1	(12)	5	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	(1)	12
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(4)	109	(43)	386
Total des autres éléments de perte globale	(244)	(70)	(55)	(486)
Bénéfice global	287 \$	786 \$	1 103 \$	1 736 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Actif		(retraité)	(retraité)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 5)	152 325	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 5)	36 929	37 197	29 357
Actions (note 5)	14 793	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 5)	8 210	8 344	7 763
	219 428	223 223	200 075
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	1 090	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	16 778	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	4 433	—	—
Goodwill	10 510	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles	4 538	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés	2 361	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	717	724	736
Immobilisations corporelles	342	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 604	4 355	3 210
Autres actifs	12 754	15 949	14 435
Impôt exigible	150	338	268
Actifs d'impôt différé	1 682	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	410 616	387 882	357 419
Total de l'actif	690 003 \$	672 206 \$	616 854 \$
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	136 774 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	625	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	2 424	—	—
Débtentures et autres instruments d'emprunt	9 201	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés	1 347	1 639	1 030
Créditeurs	2 754	2 758	2 469
Autres passifs	6 896	8 913	6 293
Impôt exigible	112	152	193
Passifs d'impôt différé	703	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	59 220	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	351 396	330 041	292 166
Total du passif	661 229	643 411	589 779
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 764	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	162	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires (note 13)	5 846	5 791	5 748
Surplus cumulé	14 910	14 976	13 216
Cumul des autres éléments de bénéfice global	661	713	586
Surplus d'apport	211	209	192
Total des capitaux propres	28 774	28 795	27 075
Total du passif et des capitaux propres	690 003 \$	672 206 \$	616 854 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice (retraité)	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net	—	—	1 158	—	2	1 160
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(55)	24	(31)
	10 011	209	16 101	661	2 912	29 894
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(65)	—	—	(65)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(969)	—	—	(969)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	71	(40)	—	—	33	64
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	(94)	—	—	—	—	(94)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(8)	(8)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	78	—	(78)	—	—	—
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	3	—	—	(3)	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	39	—	—	—	39
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(52)	—	(35)	(87)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(27)	—	27	—
Solde à la fin de la période	10 066 \$	211 \$	14 910 \$	661 \$	2 926 \$	28 774 \$

	30 juin 2022 (retraité)					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 627	(46)	363	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 216	586	3 113	27 075
Bénéfice net	—	—	2 222	—	28	2 250
Autres éléments de perte globale	—	—	—	(486)	(174)	(660)
	9 968	192	15 438	100	2 967	28 665
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(65)	—	—	(65)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(913)	—	—	(913)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	40	(32)	—	—	28	36
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	36	—	—	—	36
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(53)	(53)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	1	—	—	(1)	—
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(3)	—	—	(3)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	56	—	(56)	—
Solde à la fin de la période	10 008 \$	197 \$	14 513 \$	100 \$	2 885 \$	27 703 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Activités d'exploitation		(retraité)
Bénéfice avant impôt	1 221 \$	2 577 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(248)	(169)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	1 619	(22 233)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(3 066)	(4 715)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	85	1 489
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	522	1 856
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(299)	(116)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(904)	24 952
Autres	663	223
	(407)	3 864
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	71	40
Actions ordinaires achetées et annulées	(94)	—
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	—	1 028
Diminution de la marge de crédit des filiales	(468)	(63)
Diminution des débentures et autres instruments d'emprunt	—	(19)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(3)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(969)	(913)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(65)	(65)
	(2 260)	5
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	16 004	16 638
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 011	1 646
Ventes d'actions	2 075	1 882
Ventes d'immeubles de placement	92	5
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(2 149)
Placement dans des obligations	(12 940)	(14 155)
Placement dans des prêts hypothécaires	(1 894)	(3 466)
Placement dans des actions	(2 328)	(1 903)
Placement dans des immeubles de placement	(146)	(458)
	2 874	(1 960)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68)	(60)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	139	1 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	7 429 \$	7 924 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période (note 4)	258	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période – activités poursuivies	7 171 \$	7 924 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	3 636 \$	2 549 \$
Intérêts versés	216	195
Dividendes reçus	205	183

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 8 août 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2022.

Les états financiers de la compagnie au 30 juin 2023 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

Méthodes comptables touchées par IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Méthodes comptables touchées par IFRS 17

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires et dans une seconde catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers de la compagnie. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- La quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - Les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC;
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par :
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par :
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Unités de couverture

Amortissement de la marge sur services contractuels

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnisations dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissement et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Application d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022. Les estimations, hypothèses et jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9 comprennent les suivants :

- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 10).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

La compagnie a présenté les taux à terme dans la note 2 de ses états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. La compagnie présente maintenant les taux au comptant afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Il n'y a aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce considérablement son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement important pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Activités abandonnées et actifs et passifs détenus en vue de la vente

- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	292 166	—	—	—	292 166
Total du passif	600 005	(16 629)	—	6 816	(413)	589 779
Total des capitaux propres	30 483	(545)	2 574	(6 119)	682	27 075
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement	3 219 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	3 596 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294
Total des variations	382 \$

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	2 859 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696 \$
 Solde de clôture net, au 31 décembre 2022	 14 134 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47) \$

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	137 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17) \$

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022

1 011 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Transition à IFRS 9

Incidence de la première application d'IFRS 9 – Actifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<u>Actifs financiers</u>		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>				
Obligations				
Désignées ¹	113 596 \$	(544) \$	— \$	113 052 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 026	(3 480)	143 142
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total – obligatoire	181	67	—	248
Prêts hypothécaires				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
Actions				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
Total à la juste valeur par le biais du résultat net	130 207 \$	64 968 \$	(5 738) \$	189 437 \$
<u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u>				
Obligations				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	—	544	—	544
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
Total à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	— \$	13 379 \$	(57) \$	13 322 \$

¹ Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(11 797)	—	
	11 864	(11 864)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(240)	—	
	240	(240)	—	—
Actions				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(325)	—	
	325	(325)	—	—
Total des actifs disponibles à la vente	12 429 \$	(12 429) \$	— \$	— \$
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(376)	—	
	33 946	(33 946)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(662)	—	
	36 164	(31 972)	—	4 192
Total du coût amorti	70 110 \$	(65 918) \$	— \$	4 192 \$

Correction de valeur pour pertes sur créances

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 36 \$ au 30 juin 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I

Le 31 mai 2023, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle, ce qui porte la contrepartie estimative de la transaction à 1,5 G\$ US (approximativement 2,0 G\$). La compagnie conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments. La contrepartie totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US.

La compagnie, Power Corporation et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. De plus, la compagnie fournira initialement aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

La perte nette et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Perte nette liée aux activités abandonnées

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Résultat net des activités de placement	13 \$	(15) \$	19 \$	(22) \$
Autres produits (charges)				
Honoraires et autres produits	245	246	488	508
Charges d'exploitation et frais administratifs	(254)	(235)	(517)	(484)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(92)	—	(92)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(7)	(6)	(13)	(12)
Perte avant impôt	(95)	(10)	(115)	(10)
Économie d'impôt sur le résultat	(24)	(3)	(25)	(3)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(71) \$	(7) \$	(90) \$	(7) \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	79 \$	35 \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(67)	(64)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 \$	(25) \$

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	30 juin 2023
Actif	
Trésorerie	258 \$
Actions	97
Immobilisations incorporelles	1 583
Immobilisations corporelles	54
Autres actifs	2 441
Total des actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 433 \$
Passif	
Autres passifs	2 424 \$
Total des passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 424 \$

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 \$, sous réserve d'ajustements. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

c) Acquisition de Value Partners

Le 13 juin 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes et elle n'est pas significative pour la compagnie. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles (y compris l'approbation de la Bourse de Toronto).

d) Convention de réassurance visant les activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a fourni des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, la compagnie s'est fondée sur les informations disponibles pour établir une provision dans les autres passifs pour le montant global du passif potentiel lié aux réclamations.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

e) Débentures et autres instruments d'emprunt

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements de 150 \$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable le 31 mars 2023 et le 30 juin 2023. Le solde du montant prélevé était de 264 \$ (200 \$ US) au 30 juin 2023.

Événement postérieur à la date de clôture

f) Relation stratégique avec Sagard Holdings

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une partie liée, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant approximativement à 700 \$ US.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	30 juin 2023		31 décembre 2022 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation ²	140 651 \$	140 651 \$	143 142 \$	143 142 \$
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	141	141	248	248
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²	11 533	11 533	12 701	12 701
	152 325	152 325	156 091	156 091
Prêts hypothécaires				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	28 316	28 316	29 013	29 013
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	3 625	3 625	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	571	571	621	621
Coût amorti	4 417	3 647	4 192	3 577
	36 929	36 159	37 197	36 582
Actions				
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	14 066	14 066	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	727	711	638	610
	14 793	14 777	14 301	14 273
Immeubles de placement	8 210	8 210	8 344	8 344
Total	212 257 \$	211 471 \$	215 933 \$	215 290 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 696 \$	352 \$	138 \$	131 \$	5 \$	2 322 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(178)	—	—	—	—	(178)
Profits découlant des actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	1	—	—	—	—
Autres produits (charges)	—	—	—	(53)	(38)	(91)
	1 517	361	138	78	(33)	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(2 337)	(392)	—	—	216	(2 513)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(189)	106	—	—	(83)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(72)	—	(72)
	(2 337)	(581)	106	(72)	216	(2 668)
Total	(820) \$	(220) \$	244 \$	6 \$	183 \$	(607) \$
Pour le trimestre clos le 30 juin 2022¹	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 443 \$	311 \$	103 \$	112 \$	150 \$	2 119 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)	—	—	—	—	(13)
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(11)	—	—	—	(11)
Autres produits (charges)	—	—	—	(37)	(58)	(95)
	1 430	300	103	75	92	2 000
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(10 801)	(934)	—	—	(471)	(12 206)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(304)	(1 242)	—	—	(1 546)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	92	—	92
	(10 801)	(1 238)	(1 242)	92	(471)	(13 660)
Total	(9 371) \$	(938) \$	(1 139) \$	167 \$	(379) \$	(11 660) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 276 \$	697 \$	244 \$	251 \$	81 \$	4 549 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(214)	—	—	—	—	(214)
Profits découlant des actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	2	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(99)	(83)	(182)
	3 061	707	244	152	(2)	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	512	(33)	—	—	341	820
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(100)	396	—	—	296
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(212)	—	(212)
	512	(133)	396	(212)	341	904
Total	3 573 \$	574 \$	640 \$	(60) \$	339 \$	5 066 \$
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 ¹	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	2 495 \$	543 \$	190 \$	221 \$	247 \$	3 696 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(25)	—	—	—	—	(25)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(11)	—	—	—	(11)
Autres produits (charges)	—	—	—	(76)	(110)	(186)
	2 470	540	190	145	137	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(20 902)	(2 048)	—	—	(1 052)	(24 002)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(528)	(834)	—	—	(1 362)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	412	—	412
	(20 902)	(2 576)	(834)	412	(1 052)	(24 952)
Total	(18 432) \$	(2 036) \$	(644) \$	557 \$	(915) \$	(21 470) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

c) Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Rendement d'investissement				
Produits nets tirés des placements	2 061 \$	2 000 \$	4 162 \$	3 482 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 668)	(13 660)	904	(24 952)
Total du rendement d'investissement	(607) \$	(11 660) \$	5 066 \$	(21 470) \$
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance				
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(94) \$	2 595 \$	(1 519) \$	4 183 \$
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	65	59	40	184
Intérêt capitalisé	(992)	(711)	(1 722)	(1 258)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	1 644	7 033	247	14 109
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	8	37	15	22
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631 \$	9 013 \$	(2 939) \$	17 240 \$
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance				
Intérêt capitalisé	78 \$	97 \$	83 \$	198 \$
Autres	(84)	(641)	4	(1 195)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance présentés dans les états consolidés du résultat net	(6)	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
	304 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations pour diverses raisons, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net soit exposé aux taux d'intérêt.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	Bénéfice net	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
30 juin 2023	100 \$	(150) \$
31 décembre 2022	75	(125)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	Bénéfice net			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
30 juin 2023	225 \$	125 \$	(125) \$	(250) \$
31 décembre 2022	200	100	(125)	(225)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	Bénéfice net			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
30 juin 2023	375 \$	200 \$	(200) \$	(400) \$
31 décembre 2022	400	200	(200)	(425)

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	30 juin 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171 \$	— \$	— \$	7 171 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	140 556	236	140 792
Prêts hypothécaires	—	28 316	3 625	31 941
Actions	10 586	183	3 297	14 066
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 586	169 055	7 158	186 799
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	11 533	—	11 533
Prêts hypothécaires	—	571	—	571
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	12 104	—	12 104
Immeubles de placement	—	—	8 210	8 210
Dérivés ¹	—	2 361	—	2 361
Actifs détenus en vue de la vente ²	491	1 074	880	2 445
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	251	1 667	—	1 918
Autres ³	—	336	—	336
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 499 \$	186 597 \$	16 248 \$	221 344 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	11 \$	1 336 \$	— \$	1 347 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	89 777	—	89 777
Autres passifs	—	336	—	336
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	91 449 \$	— \$	91 460 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 328 \$ reçues de contreparties.

² Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 258 \$, de 97 \$ et de 2 090 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 257 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022 ¹			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations ²	—	143 195	195	143 390
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 548	172 294	6 595	189 437
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations ²	—	12 701	—	12 701
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	13 322	—	13 322
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés ³	13	2 301	—	2 314
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ⁴	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁵	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

³ Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

⁴ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁵ Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	30 juin 2023					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente
						Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	3	(62)	35	(212)	(12)	1
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	45	(21)	24	—	(21)
Achats	44	—	314	146	23	—
Émissions	—	336	—	—	—	—
Ventes	(6)	—	(60)	(92)	—	(51)
Règlements	—	(65)	—	—	—	—
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	236 \$	3 625 \$	3 297 \$	8 210 \$	— \$	880 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	3 \$	(62) \$	35 \$	(212) \$	(12) \$	1 \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 30 juin 2023	3 \$	(62) \$	35 \$	(210) \$	— \$	1 \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ³	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,0 % à 15,9 % Fourchette de 4,0 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 5,1 % à 7,6 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Produits des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
Ajustements liés à l'expérience	(47) \$	(40) \$	(61) \$	(93) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	316	301	623	583
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	152	159	301	324
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	2 293	2 204	4 536	4 488
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	138	107	276	211
	2 852 \$	2 731 \$	5 675 \$	5 513 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 229	2 031	4 443	4 029
Total des produits des activités d'assurance	5 081 \$	4 762 \$	10 118 \$	9 542 \$

9. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation et frais administratifs

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	3 477 \$	3 024 \$	6 923 \$	6 284 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	175	166	348	329
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(104)	(106)	(190)	(236)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	10	17	24	22
Salaires et autres avantages du personnel	1 074	1 027	2 204	1 987
Frais généraux et administratifs	486	454	878	725
Charges d'intérêts sur les contrats de location	2	3	5	6
Amortissement des immobilisations corporelles	20	26	42	50
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12	15	27	28
Commissions	382	387	797	794
Total des charges	5 534	5 013	11 058	9 989
Représentés par :				
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 963 \$	3 545 \$	7 958 \$	7 282 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 571	1 468	3 100	2 707
Total des charges	5 534 \$	5 013 \$	11 058 \$	9 989 \$

10. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance	30 juin 2023						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats évalués selon la MRP			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ³	Total
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(10 118) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(10 118) \$
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(10)	4 624	3 093	69	—	7 776
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	348	—	—	—	—	—	348
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	24	—	—	—	—	24
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(3)	(104)	(83)	—	(190)
	348	14	4 621	2 989	(14)	—	7 958
Composants investissements	(5 024)	—	3 613	1 411	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(14 794)	14	8 234	4 400	(14)	—	(2 160)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	3 819	4	2 416	191	9	—	6 439
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(455)	—	(7)	49	2	—	(411)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(11 430) \$	18 \$	10 643 \$	4 640 \$	(3) \$	— \$	3 868 \$
Flux de trésorerie							
Primes reçues	14 723 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	14 723 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(29)	—	(10 597)	(4 427)	—	—	(15 053)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(442)	—	—	—	—	—	(442)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(16)	—	—	—	—	—	(16)
Autres flux de trésorerie ¹	211	—	—	—	—	—	211
Total des flux de trésorerie	14 447 \$	— \$	(10 597) \$	(4 427) \$	— \$	— \$	(577) \$
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition³							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(19) \$	(19) \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	16	16
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(3) \$	(3) \$
Autres variations ²	(523)	—	—	—	—	—	(523)
Solde de clôture net	177 565 \$	219 \$	3 609 \$	13 143 \$	542 \$	(174) \$	194 904 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 873) \$	2 \$	785 \$	(4) \$	— \$	— \$	(1 090) \$
Passifs de clôture	120 218	217	2 824	13 147	542	(174)	136 774
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	59 220	—	—	—	—	—	59 220
Solde de clôture net	177 565 \$	219 \$	3 609 \$	13 143 \$	542 \$	(174) \$	194 904 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin d'inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance

31 décembre 2022

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ⁴	Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	— \$	(1 533) \$
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	65 253	—	—	—	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	203 306 \$	181 \$	3 693 \$	14 017 \$	595 \$	(162) \$	221 630 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 638) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(19 638) \$
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 668	344	—	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	635	—	—	—	—	—	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	—	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	105	(299)	—	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	—	15 270
Composants investissements	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	—	(4 368)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	—	(25 049)
Incidence des fluctuations des taux de change ⁴	127	1	27	(139)	(7)	—	9
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(55 850) \$	20 \$	19 251 \$	7 221 \$	(50) \$	— \$	(29 408) \$
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 510 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	30 510 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	—	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	—	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	—	(98)
Autres flux de trésorerie ¹	898	—	—	—	—	—	898
Total des flux de trésorerie	30 423 \$	— \$	(19 362) \$	(8 280) \$	— \$	— \$	2 781 \$
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ⁴							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(107) \$	(107) \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(9) \$	(9) \$
Autres variations ²	(2 982)	—	(19)	(28)	—	—	(3 029)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	174	—	—	—	—	—	174
Solde de clôture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde de clôture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin d'inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	30 juin 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	— \$	— \$	(623) \$	(623) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(301)	—	(301)
Ajustements liés à l'expérience	138	—	—	138
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(433)	145	292	4
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(109)	18	92	1
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	15	7	—	22
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(3)	—	—	(3)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(392)	(131)	(239)	(762)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ³	5 955	209	75	6 239
Incidence des fluctuations des taux de change	(507)	7	33	(467)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	5 056 \$	85 \$	(131) \$	5 010 \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	8 778 \$	— \$	— \$	8 778 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(10 624)	—	—	(10 624)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(385)	—	—	(385)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Autres flux de trésorerie ¹	365	—	—	365
Total des flux de trésorerie	(1 866) \$	— \$	— \$	(1 866) \$
Autres variations ²	(523)	—	—	(523)
Solde de clôture net	161 515 \$	6 636 \$	14 003 \$	182 154 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 339) \$	1 454 \$	3 883 \$	(1 002) \$
Passifs de clôture	108 634	5 182	10 120	123 936
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	59 220	—	—	59 220
Solde de clôture net	161 515 \$	6 636 \$	14 003 \$	182 154 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance

	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	65 253	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	185 607 \$	9 443 \$	13 056 \$	208 106 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	— \$	— \$	(1 169) \$	(1 169) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ⁴	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960) \$	(2 922) \$	784 \$	(25 098) \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672 \$	— \$	— \$	18 672 \$
Paievements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie ¹	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607) \$	— \$	— \$	(607) \$
Autres variations ²	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	57 841	—	—	57 841
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

Contrats d'assurance

	30 juin 2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	180 \$	25 \$	205 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 504	48	4 552
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 684	73	4 757
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(5 114)	(76)	(5 190)
Ajustement au titre du risque non financier	134	11	145
MSC	294	(2)	292
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2) \$	6 \$	4 \$

Contrats d'assurance

	31 décembre 2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8) \$	21 \$	13 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
30 juin 2023	1 137 \$	1 052 \$	974 \$	901 \$	833 \$	3 309 \$	5 797 \$
31 décembre 2022 ¹	1 139	1 060	972	899	832	3 336	5 896

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

e) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
30 juin 2023	30 \$	28 \$	26 \$	23 \$	20 \$	47 \$	— \$	174 \$
31 décembre 2022	29	27	25	23	21	46	—	171

10. Contrats d'assurance (suite)

f) Risque d'assurance

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC illustrées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles de la compagnie au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

	Bénéfice net	MSC
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, la plupart des modifications des hypothèses ont une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Pour les produits évalués en vertu du MEG, il y a une incidence de second ordre qui représente l'écart entre l'incidence des modifications des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une modification des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, et à une augmentation courante du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC décrite ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

g) Avances consenties aux titulaires de polices et fonds retenus

Un montant de 8 947 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 056 \$ au titre des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par la compagnie sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 \$ et de 4 105 \$ au 31 décembre 2022).

11. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

	30 juin 2023					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde d'ouverture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(1 820) \$	8 \$	665 \$	389 \$	1 \$	(757) \$
Composants investissements	(55)	—	55	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	73	1	14	(1)	—	87
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(280)	—	5	2	—	(273)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(2 082) \$	9 \$	739 \$	390 \$	1 \$	(943) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	1 573 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 573 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(544)	(469)	—	(1 013)
Autres flux de trésorerie ¹	25	—	—	—	—	25
Total des flux de trésorerie	1 598 \$	— \$	(544) \$	(469) \$	— \$	585 \$
Autres variations ²	(523)	—	—	—	—	(523)
Solde de clôture net⁴	14 445 \$	85 \$	1 370 \$	241 \$	12 \$	16 153 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	15 354 \$	82 \$	1 089 \$	241 \$	12 \$	16 778 \$
Passifs de clôture	(909)	3	281	—	—	(625)
Solde de clôture net⁴	14 445 \$	85 \$	1 370 \$	241 \$	12 \$	16 153 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

⁴ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus

31 décembre 2022

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$	
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)	
Solde d'ouverture net	19 111 \$	65 \$	1 027 \$	342 \$	8 \$	20 553 \$	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536) \$	17 \$	1 196 \$	788 \$	6 \$	(1 529) \$	
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—	
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(1 169)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 240)	
Incidence des fluctuations des taux de change ³	737	—	5	(3)	—	739	
Incidence des variations du risque de non- exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 031) \$	11 \$	1 214 \$	773 \$	3 \$	(2 030) \$	
Flux de trésorerie							
Primes versées	3 295 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 295 \$	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)	
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	—	—	29	
Total des flux de trésorerie	3 324 \$	— \$	(1 034) \$	(794) \$	— \$	1 496 \$	
Autres variations ²	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)	
Solde de clôture net ⁴	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$	
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$	
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)	
Solde de clôture net ⁴	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

⁴ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	30 juin 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs		Ajustement au titre du risque non financier	
			MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(48) \$	(48) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(72)	—	(72)
Ajustements liés à l'expérience	21	—	—	21
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(40)	39	4	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	34	3	(37)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	4	5	—	9
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	5	—	—	5
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	24	(25)	(81)	(82)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(4)	79	16	91
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(279)	2	(1)	(278)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(259) \$	56 \$	(66) \$	(269) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	563 \$	— \$	— \$	563 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(544)	—	—	(544)
Autres flux de trésorerie ¹	25	—	—	25
Total des flux de trésorerie	44 \$	— \$	— \$	44 \$
Autres variations ²	(523)	—	—	(523)
Solde de clôture net	13 595 \$	1 547 \$	945 \$	16 087 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	14 996 \$	1 167 \$	496 \$	16 659 \$
Passifs de clôture	(1 401)	380	449	(572)
Solde de clôture net	13 595 \$	1 547 \$	945 \$	16 087 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance détenus non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus

31 décembre 2022

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304 \$	1 968 \$	1 076 \$	20 348 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(95) \$	(95) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change ³	759	(10)	(6)	743
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211) \$	(477) \$	(65) \$	(753) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231 \$	— \$	— \$	1 231 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225 \$	— \$	— \$	225 \$
Autres variations ²	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance détenus non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contrats de réassurance détenus		
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	535 \$	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(495)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(39)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	3	14
MSC	(4) \$	(53) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
30 juin 2023	(91) \$	(82) \$	(75) \$	(68) \$	(61) \$	(223) \$	(345) \$
31 décembre 2022 ¹	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(253)	(381)
							(1 011)

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

12. Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 764 \$	14 562 \$
Obligations	71 764	69 371
Prêts hypothécaires	2 012	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	125 599	117 863
Fonds communs de placement	182 364	168 459
Immeubles de placement	12 693	13 035
	409 196	385 449
Produits à recevoir	798	692
Autres passifs	(4 578)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 200	6 388
Total²	410 616 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Au 30 juin 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 402 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 118 \$, des obligations de 11 607 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 \$, des fonds communs de placement de 54 579 \$, des produits à recevoir de 93 \$ et d'autres passifs de (11) \$.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
	410 616 \$	387 882 \$

c) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les semestres clos les 30 juin 2023	2022 ¹
Solde au début de l'exercice	387 882 \$	357 419 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	27 585	15 120
Produits nets tirés des placements	1 982	1 258
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	696	2 826
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	24 243	(61 881)
Pertes latentes attribuables aux fluctuations des taux de change	(3 063)	(5 109)
Retraits des titulaires de polices	(27 602)	(18 169)
Acquisition d'entreprise	—	79 455
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	39	63
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	2	(14)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	40	(6)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 188)	527
Total	22 734	14 070
Solde à la fin de la période	410 616 \$	371 489 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

d) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	30 juin 2023
	Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	285 016 \$ 115 082 \$ 14 385 \$ 414 483 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 867 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{1, 2}	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

² La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Au cours du premier semestre de 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 131 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$
Total des pertes incluses dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(406)	(310)
Achats	341	1 011
Ventes	(70)	(366)
Transferts vers le niveau 3	349	343
Transferts hors du niveau 3	(284)	(45)
Solde à la fin de la période	14 385 \$	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

13. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les semestres clos les 30 juin			
	2023		2022	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 953 151	71	1 156 072	40
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 519 200)	(94)	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	78	—	—
Solde à la fin de la période	931 287 061	5 846 \$	931 776 410	5 788 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 1 953 151 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 71 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 8 \$ transféré lors de l'exercice (1 156 072 actions au cours du semestre clos le 30 juin 2022, pour une valeur comptable de 40 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 4 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'offre) d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 2 519 200 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 94 \$ (aucune pour le semestre clos le 30 juin 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 78 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé au cours du semestre clos le 30 juin 2023 (néant pour le semestre clos le 30 juin 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

14. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	(retraité)		(retraité)	
Bénéfice				
Bénéfice net	531 \$	856 \$	1 158 \$	2 222 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(33)	(33)	(65)	(65)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	498 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(71)	(7)	(90)	(7)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	569 \$	830 \$	1 183 \$	2 164 \$
Nombre d’actions ordinaires				
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	931 201 149	931 775 201	931 606 252	931 547 619
Ajouter : exercice potentiel d’options sur actions en circulation	1 891 728	693 769	1 355 395	1 319 106
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué	933 092 877	932 468 970	932 961 647	932 866 725
Bénéfice de base par action ordinaire – activités poursuivies	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire – activités poursuivies	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice de base par action ordinaire	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,32 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,31 \$
Dividendes par action ordinaire	0,52 \$	0,49 \$	1,04 \$	0,98 \$

15. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

15. Gestion du capital (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	30 juin 2023
Capital de première catégorie	18 028 \$
Capital de deuxième catégorie	5 433
Total du capital disponible	23 461
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 176
Total des ressources en capital	28 637 \$
Capital requis	22 791 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	126 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

16. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite				
Coût des services	74 \$	68 \$	144 \$	137 \$
Intérêts, montant net	(2)	1	(5)	2
Réductions	(1)	(1)	1	(1)
	<u>71</u>	<u>68</u>	<u>140</u>	<u>138</u>
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services	—	—	1	1
Intérêts, montant net	3	3	6	6
	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>7</u>	<u>7</u>
(Produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	<u>74</u>	<u>71</u>	<u>147</u>	<u>145</u>
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(10)	(1 164)	224	(2 009)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	14	868	(99)	1 335
Variation du plafond de l'actif	6	181	(64)	192
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	<u>10</u>	<u>(115)</u>	<u>61</u>	<u>(482)</u>
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(1)	(35)	5	(80)
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	<u>9</u>	<u>(150)</u>	<u>66</u>	<u>(562)</u>
Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	<u>83 \$</u>	<u>(79) \$</u>	<u>213 \$</u>	<u>(417) \$</u>

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	30 juin		31 décembre	
	2023	2022	2022	2021
Taux d'actualisation moyen pondéré	4,8 %	4,7 %	5,0 %	2,6 %

17. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Impôt exigible	163 \$	94 \$	337 \$	249 \$
Impôt différé	(107)	29	(251)	81
Total de la charge d'impôt	56 \$	123 \$	86 \$	330 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif s'est établi à 8,2 %, comparativement à 12,5 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 juin 2023 a été inférieur à celui pour le trimestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des placements non imposables et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif s'est établi à 6,4 %, comparativement à 12,8 % pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2023 a été inférieur à celui pour le semestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels relatifs au taux d'imposition effectif.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 12,0 %, comparativement à 13,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 9,2 %, comparativement à 14,2 % pour le semestre clos le 30 juin 2022.

Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités, à l'exception des États-Unis, ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

18. Information sectorielle

a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 339 \$	56 \$	1 492 \$	1 194 \$	— \$	5 081 \$
Produits nets tirés des placements ²	750	952	194	157	8	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(447)	(972)	(1 171)	(79)	1	(2 668)
	2 642	36	515	1 272	9	4 474
Honoraires et autres produits ³	341	921	200	4	—	1 466
	2 983	957	715	1 276	9	5 940
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 649)	(43)	(1 286)	(985)	—	(3 963)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(336)	2	(74)	(7)	—	(415)
	(1 985)	(41)	(1 360)	(992)	—	(4 378)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(397)	45	1 056	(73)	—	631
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	4	(2)	(8)	—	—	(6)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(13)	293	(1)	7	—	286
	(406)	336	1 047	(66)	—	911
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des placements	545	—	369	—	—	914
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(545)	—	(369)	—	—	(914)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(352)	(936)	(255)	(14)	(14)	(1 571)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)	(52)	(18)	—	(1)	(97)
Coûts de financement	(34)	(59)	(11)	—	—	(104)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(28)	9	—	—	(19)
Bénéfice (perte) avant impôt	180	177	127	204	(6)	682
Impôt sur le résultat	4	17	8	28	(1)	56
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	176	160	119	176	(5)	626
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(71)	—	—	—	(71)
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	176	89	119	176	(5)	555
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	1	—	—	—	24
Bénéfice net (perte nette)	153	88	119	176	(5)	531
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	5	—	—	33
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	125	88	114	176	(5)	498
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	148 \$	90 \$	102 \$	169 \$	(11) \$	498 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 206 \$	56 \$	1 363 \$	1 137 \$	— \$	4 762 \$
Produits nets tirés des placements ²	731	791	412	42	24	2 000
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(5 644)	(4 532)	(3 302)	(183)	1	(13 660)
	(2 707)	(3 685)	(1 527)	996	25	(6 898)
Honoraires et autres produits ³	302	823	190	2	—	1 317
	(2 405)	(2 862)	(1 337)	998	25	(5 581)
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 450)	(51)	(1 120)	(924)	—	(3 545)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(368)	4	(53)	(2)	—	(419)
	(1 818)	(47)	(1 173)	(926)	—	(3 964)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	5 045	287	3 568	113	—	9 013
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(44)	(2)	(492)	(6)	—	(544)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	13	3 719	(11)	54	—	3 775
	5 014	4 004	3 065	161	—	12 244
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Pertes nettes liées aux placements	(3 022)	—	(1 043)	—	—	(4 065)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	3 022	—	1 043	—	—	4 065
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(261)	(951)	(239)	(13)	(4)	(1 468)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(28)	(48)	(13)	—	—	(89)
Coûts de financement	(35)	(52)	(5)	(2)	(1)	(95)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(60)	—	—	—	(60)
Bénéfice (perte) avant impôt	467	(16)	298	218	20	987
Impôt sur le résultat	97	(42)	32	31	5	123
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	370	26	266	187	15	864
Perte nette liée aux activités abandonnées						
	—	(7)	—	—	—	(7)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	370	19	266	187	15	857
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	3	(2)	(1)	1	—	1
Bénéfice net						
	367	21	267	186	15	856
Dividendes sur actions privilégiées						
	28	—	5	—	—	33
Bénéfice net avant la répartition du capital						
	339	21	262	186	15	823
Incidence de la répartition du capital						
	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires						
	362 \$	23 \$	250 \$	179 \$	9 \$	823 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 696 \$	117 \$	2 964 \$	2 341 \$	— \$	10 118 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 507	1 948	487	209	11	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	1 104	403	(702)	104	(5)	904
	7 307	2 468	2 749	2 654	6	15 184
Honoraires et autres produits ³	666	1 808	386	6	—	2 866
	7 973	4 276	3 135	2 660	6	18 050
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 331)	(89)	(2 567)	(1 971)	—	(7 958)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(670)	4	(83)	(8)	—	(757)
	(4 001)	(85)	(2 650)	(1 979)	—	(8 715)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(2 711)	(143)	164	(249)	—	(2 939)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	21	(4)	65	5	—	87
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(47)	(1 532)	(2)	(15)	—	(1 596)
	(2 737)	(1 679)	227	(259)	—	(4 448)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des placements	1 817	—	818	—	—	2 635
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1 817)	—	(818)	—	—	(2 635)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(687)	(1 879)	(488)	(26)	(20)	(3 100)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(51)	(100)	(34)	(1)	(1)	(187)
Coûts de financement	(68)	(124)	(25)	(1)	(1)	(219)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(54)	9	—	—	(45)
Bénéfice (perte) avant impôt	429	355	174	394	(16)	1 336
Impôt sur le résultat	37	27	(1)	27	(4)	86
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	392	328	175	367	(12)	1 250
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(90)	—	—	—	(90)
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	392	238	175	367	(12)	1 160
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1	—	—	—	2
Bénéfice net (perte nette)	391	237	175	367	(12)	1 158
Dividendes sur actions privilégiées	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	335	237	166	367	(12)	1 093
Incidence de la répartition du capital	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	381 \$	241 \$	142 \$	353 \$	(24) \$	1 093 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 396 \$	101 \$	2 738 \$	2 307 \$	— \$	9 542 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 447	1 195	761	64	15	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(10 727)	(8 192)	(5 702)	(353)	22	(24 952)
	(4 884)	(6 896)	(2 203)	2 018	37	(11 928)
Honoraires et autres produits ³	612	1 508	383	3	—	2 506
	(4 272)	(5 388)	(1 820)	2 021	37	(9 422)
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(2 996)	(92)	(2 291)	(1 903)	—	(7 282)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(705)	7	(82)	(1)	—	(781)
	(3 701)	(85)	(2 373)	(1 904)	—	(8 063)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	9 789	664	6 481	306	—	17 240
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(134)	(3)	(838)	(22)	—	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	50	6 790	3	122	—	6 965
	9 705	7 451	5 646	406	—	23 208
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Pertes nettes liées aux placements	(3 935)	—	(1 514)	—	—	(5 449)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	3 935	—	1 514	—	—	5 449
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(586)	(1 619)	(468)	(28)	(6)	(2 707)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(56)	(88)	(25)	—	—	(169)
Coûts de financement	(68)	(100)	(11)	(3)	(1)	(183)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(77)	—	—	—	(77)
Bénéfice avant impôt	1 022	94	949	492	30	2 587
Impôt sur le résultat	176	(41)	123	64	8	330
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	846	135	826	428	22	2 257
Perte nette liée aux activités abandonnées						
	—	(7)	—	—	—	(7)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	846	128	826	428	22	2 250
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	31	(3)	(1)	1	—	28
Bénéfice net						
	815	131	827	427	22	2 222
Dividendes sur actions privilégiées						
	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net avant la répartition du capital						
	759	131	818	427	22	2 157
Incidence de la répartition du capital						
	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires						
	805 \$	135 \$	794 \$	413 \$	10 \$	2 157 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
États-Unis	311 \$	180 \$	705 \$	328 \$
Royaume-Uni	447	427	938	875
Japon	9	(132)	167	(235)
Autres	509	523	850	1 053
Total des produits	1 276 \$	998 \$	2 660 \$	2 021 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	30 juin 2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	86 248 \$	86 298 \$	38 482 \$	8 400 \$	219 428 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	420	272	297	101	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 183	11 827	3 635	133	16 778
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 433	—	—	4 433
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 814	6 152	3 082	—	15 048
Autres actifs	4 792	14 449	3 316	53	22 610
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	98 216	176 858	135 542	—	410 616
Total	196 673 \$	300 289 \$	184 354 \$	8 687 \$	690 003 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	77 807 \$	17 686 \$	35 638 \$	5 643 \$	136 774 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 798	84 955	343	681	89 777
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	178	169	256	22	625
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 424	—	—	2 424
Autres passifs	7 119	10 155	3 100	639	21 013
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 936	12 574	13 710	—	59 220
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 280	164 283	121 833	—	351 396
Total	187 118 \$	292 246 \$	174 880 \$	6 985 \$	661 229 \$

18. Information sectorielle (suite)

31 décembre 2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total	190 249 \$	296 201 \$	176 781 \$	8 975 \$	672 206 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
Total	180 482 \$	288 451 \$	167 100 \$	7 378 \$	643 411 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
États-Unis	4 202 \$	4 070 \$
Royaume-Uni	1 220	1 317
Japon	3 070	3 279
Autres	195	309
Total de l'actif	8 687 \$	8 975 \$

Page laissée en blanc intentionnellement.

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 75

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel de 2022 de la Société financière IGM Inc. et au rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2023 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date est daté du 2 août 2023.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin de vous aider à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le

rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des écloisions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Prière de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Nous vous prions également d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Ce rapport contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAII ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris les composantes des ratios non conformes aux normes IFRS, et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

Ce rapport contient également d'autres mesures financières, notamment :

- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils** représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les mêmes épargnes des clients qui sont détenues dans différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation. L'actif géré, l'actif sous services-conseils, les ventes, les rachats et les flux nets d'Investment Planning Counsel (« IPC ») ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans l'actif géré et l'actif sous services-conseils.
- **L'actif sous services-conseils** est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.
- **L'actif géré** est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif géré, les ventes et les rachats d'IPC ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans l'actif géré.
- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques**, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ce qui comprend la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent une participation de 27,8 % dans China Asset Management Co. Ltd., une participation de 56 % dans Northleaf Capital Group Ltd., une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management et une participation de 24,3 % dans Wealthsimple Financial Corp. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
- **Le fonds de roulement**, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exclusion des actifs et des passifs qui ne reflètent pas les activités continues.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers et conseillères et la clientèle qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. IG Gestion de patrimoine (« IG »), gestionnaire de patrimoine, et Placements Mackenzie (« Mackenzie »), gestionnaire d'actifs, sont les principales filiales en exploitation de la Société. La Société exerce également des activités par l'intermédiaire d'Investment Planning Counsel (« IPC »), gestionnaire de patrimoine, et détient des investissements stratégiques dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») et Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), comme il est décrit de façon plus détaillée dans le présent rapport de gestion.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM se chiffraient à 261,1 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 242,1 G\$ au 30 juin 2022 et à 249,4 G\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans les tableaux 6 et 7. Pour le deuxième trimestre de 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 259,9 G\$, comparativement à 255,3 G\$ pour le deuxième trimestre de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 258,7 G\$, comparativement à 262,3 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2022.

Le total de l'actif géré s'élevait à 221,4 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 208,5 G\$ au 30 juin 2022 et à 212,4 G\$ au 31 décembre 2022. Pour le deuxième trimestre de 2023, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 220,5 G\$, comparativement à 220,3 G\$ pour le deuxième trimestre de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 219,7 G\$, comparativement à 226,5 G\$ pour la période correspondante de 2022.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, de la Société financière IGM se chiffraient à 402,8 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 305,0 G\$ au 30 juin 2022 et à 314,3 G\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans le tableau 6.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 138,2 M\$, ou 0,58 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 207,1 M\$, ou 0,87 \$ par action, pour la période correspondante de 2022, ce qui représente une diminution de 33,3 % du bénéfice par action. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 519,5 M\$, ou 2,18 \$ par action, comparativement à 426,4 M\$, ou 1,78 \$ par action, pour la période correspondante de 2022, ce qui représente une augmentation de 22,5 % du bénéfice par action.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 205,5 M\$, ou 0,86 \$ par action, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 207,1 M\$, ou 0,87 \$ par action, en 2022. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 412,0 M\$, ou 1,73 \$ par action, pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 426,4 M\$, ou 1,78 \$ par action, en 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 76,2 M\$ après impôt (103,3 M\$ avant impôt), comptabilisées au deuxième trimestre, découlant d'une rationalisation et d'une simplification plus poussées du modèle opérationnel de la Société afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités de l'entreprise. Parmi les initiatives figuraient :
 - Des changements apportés à la structure organisationnelle, notamment son harmonisation, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise et de mettre en œuvre des initiatives stratégiques clés. Ces changements comprennent également l'optimisation des ressources et de la structure des talents de la Société pour mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise, favoriser les partenariats dans l'ensemble de l'entreprise et exercer les activités de façon plus efficace et efficiente.
 - Une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que l'automatisation et la modernisation de notre infrastructure technologique dans le but d'accroître

l'efficacité et la capacité de la Société à répondre aux besoins des clients.

- Une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine qui reflétera l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
- Un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 168,6 M\$ après impôt (172,9 M\$ avant impôt), comprenant un montant de 174,8 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée sur une base prospective au deuxième trimestre.
- L'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$, comptabilisé au deuxième trimestre, lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de façon prospective.

Les capitaux propres se chiffraient à 6,2 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 6,1 G\$ au 31 décembre 2022. Le

rendement ajusté des capitaux propres (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières) pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 13,3 %, contre 13,9 % pour la période correspondante de 2022. Le rendement ajusté des capitaux propres, compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières), pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 14,0 %, comparativement à 15,6 % pour la période correspondante de 2022. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2023.

Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

	Trimestres clos les			Semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
<i>(en M\$, sauf le bénéfice par action)</i>					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	205,5 \$	206,5 \$	207,1 \$	412,0 \$	426,4 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(76,2)	–	–	(76,2)	–
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	(6,2)	174,8	–	168,6	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	–	–	15,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138,2 \$	381,3 \$	207,1 \$	519,5 \$	426,4 \$
Bénéfice ajusté par action¹	0,86 \$	0,87 \$	0,87 \$	1,73 \$	1,78 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(0,32)	–	–	(0,32)	–
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	(0,02)	0,73	–	0,71	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	0,06	–	–	0,06	–
Bénéfice par action²	0,58 \$	1,60 \$	0,87 \$	2,18 \$	1,78 \$
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué <i>(en milliers)</i>	238 631	238 424	239 242	238 619	240 215
BAIIA avant les commissions de vente¹	351,8 \$	344,3 \$	343,5 \$	696,1 \$	703,5 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(26,5)	(33,3)	(33,5)	(59,8)	(83,0)
BAIIA après les commissions de vente¹	325,3	311,0	310,0	636,3	620,5
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	26,5	33,3	31,2	59,8	75,7
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(22,9)	(21,9)	(18,9)	(44,8)	(36,6)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(26,7)	(26,2)	(26,1)	(52,9)	(51,4)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat¹	302,2	296,2	296,2	598,4	608,2
Charges d'intérêts ³	32,9	28,2	28,4	61,1	56,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – activités poursuivies et activités abandonnées¹	269,3	268,0	267,8	537,3	551,7
Impôt sur le résultat	63,2	60,3	59,4	123,5	123,2
Bénéfice net ajusté¹	206,1	207,7	208,4	413,8	428,5
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(76,2)	–	–	(76,2)	–
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	(6,2)	174,8	–	168,6	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	–	–	15,1	–
Bénéfice net	138,8 \$	382,5 \$	208,4 \$	521,3 \$	428,5 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.
2. Bénéfice dilué par action.
3. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location et, au deuxième trimestre de 2023, elles comprennent aussi les intérêts sur la facilité de crédit.

Faits nouveaux au deuxième trimestre de 2023

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »), un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie d'environ 622 M\$ US.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller comprennent ce qui suit :

- l'expansion de l'empreinte d'IGM en gestion de patrimoine, par l'intermédiaire de Rockefeller, vers les États-Unis, grâce à une marque et à un modèle d'affaires axés sur la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et IG Gestion de patrimoine, le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour un montant de 575 M\$. Le paiement de 622 M\$ US relativement à la transaction liée à Rockefeller a été effectué le 2 juin 2023.

Les résultats financiers de Rockefeller sont comptabilisés dans le secteur Investissements stratégiques et autres de la Société.

Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») – Activités abandonnées

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a annoncé la vente de la totalité des actions ordinaires d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des approbations réglementaires.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Les actifs et les passifs connexes ont été classés dans les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Le bénéfice net tiré des activités abandonnées pour toutes les périodes considérées est présenté à titre de poste distinct dans les tableaux 2, 3 et 4, « Résultats d'exploitation consolidés par secteur », et dans le tableau 7, « Sommaire des résultats trimestriels ».

Aperçu des marchés

Les rendements des marchés des capitaux étaient généralement positifs au deuxième trimestre de 2023 :

- L'indice composé de rendement total S&P/TSX a augmenté de 1,1 % au deuxième trimestre de 2023 et de 4,6 % au premier trimestre.
- Les marchés boursiers américains, représentés par l'indice de rendement total S&P 500, ont augmenté de 8,7 % au deuxième trimestre de 2023 et de 7,5 % au premier trimestre.
- Les marchés boursiers européens, représentés par l'indice de rendement total MSCI Europe (net), ont augmenté de 2,3 % au deuxième trimestre de 2023 et de 8,6 % au premier trimestre.
- Les marchés boursiers asiatiques, représentés par l'indice de rendement total MSCI AC Asia Pacific (net), ont augmenté de 1,3 % au deuxième trimestre de 2023 et de 4,8 % au premier trimestre.
- Les marchés boursiers chinois, représentés par l'indice de rendement total CSI 300 (net), ont diminué de 4,0 % au deuxième trimestre de 2023 et ont augmenté de 4,7 % au premier trimestre.
- L'indice obligataire universel de rendement total FTSE TMX Canada a diminué de 0,7 % au deuxième trimestre de 2023 et a augmenté de 3,2 % au premier trimestre.
- Les placements de notre clientèle ont obtenu un rendement moyen de 1,1 % au deuxième trimestre de 2023 et de 4,4 % au premier trimestre.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont augmenté de 4,7 %, passant de 249,4 G\$ au 31 décembre 2022 à 261,1 G\$ au 30 juin 2023. Se reporter au tableau 27 pour consulter la composition de l'actif géré de la Société financière IGM par catégorie d'actifs.

Secteurs à présenter

Les secteurs à présenter de la Société sont Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres. Ces secteurs tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 2, 3 et 4).

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel, les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et

Tableau 2 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits										
Gestion de patrimoine	554,0 \$	535,3 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(1,5)\$	– \$	552,5 \$	535,3 \$
Gestion d'actifs	–	–	264,2	269,7	–	–	(25,5)	(27,8)	238,7	241,9
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,8)	(82,1)	–	–	(0,7)	–	(79,5)	(82,1)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	185,4	187,6	–	–	(26,2)	(27,8)	159,2	159,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,0	(1,3)	1,0	(1,1)	3,5	1,8	(0,4)	0,2	8,1	(0,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	42,9	50,0	–	–	42,9	50,0
	558,0	534,0	186,4	186,5	46,4	51,8	(28,1)	(27,6)	762,7	744,7
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	233,0	222,0	21,0	21,5	–	–	–	–	254,0	243,5
Activités et services de soutien	105,2	103,2	89,2	88,4	1,2	2,0	(0,2)	–	195,4	193,6
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	42,0	1,1	1,2	–	–	(27,7)	(27,8)	16,4	15,4
	381,2	367,2	111,3	111,1	1,2	2,0	(27,9)	(27,8)	465,8	452,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	176,8	166,8	75,1	75,4	45,2	49,8	(0,2)	0,2	269,9	292,2
Charges d'intérêts ²	24,0	22,4	6,1	5,9	–	–	(0,1)	–	30,0	28,3
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	152,8	144,4	69,0	69,5	45,2	49,8	(0,1)	0,2	266,9	263,9
Impôt sur le résultat	40,0	38,7	18,9	18,2	3,6	1,3	0,1	0,3	62,6	58,5
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	112,8	105,7	50,1	51,3	41,6	48,5	(0,2)	(0,1)	204,3	205,4
Bénéfice net – activités abandonnées	4,0	3,1	–	–	–	–	(2,2)	(0,1)	1,8	3,0
Bénéfice net ajusté¹	116,8	108,8	50,1	51,3	41,6	48,5	(2,4)	(0,2)	206,1	208,4
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	0,6	1,3	–	–	0,6	1,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	116,8 \$	108,8 \$	50,1 \$	51,3 \$	41,0 \$	47,2 \$	(2,4)\$	(0,2)\$	205,5	207,1
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt										
Charges de restructuration et autres charges									(76,2)	–
Profit à la vente de Lifeco									(6,2)	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco									15,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									138,2 \$	207,1 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

Tableau 3 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Pour les semestres clos

Semestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits										
Gestion de patrimoine	1 089,7 \$	1 096,5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(3,1)\$	– \$	1 086,6 \$	1 096,5 \$
Gestion d'actifs	–	–	526,0	554,5	–	–	(51,2)	(56,5)	474,8	498,0
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(157,5)	(173,2)	–	–	(1,3)	–	(158,8)	(173,2)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	368,5	381,3	–	–	(52,5)	(56,5)	316,0	324,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	7,4	(1,9)	5,5	(3,7)	6,9	2,5	(0,7)	0,2	19,1	(2,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	95,9	98,4	–	–	95,9	98,4
	1 097,1	1 094,6	374,0	377,6	102,8	100,9	(56,3)	(56,3)	1 517,6	1 516,8
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	456,0	446,8	43,7	41,7	–	–	–	–	499,7	488,5
Activités et services de soutien	213,4	211,9	181,7	181,5	2,3	3,4	(0,2)	(0,1)	397,2	396,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	85,6	86,6	2,2	2,7	–	–	(55,6)	(56,5)	32,2	32,8
	755,0	745,3	227,6	225,9	2,3	3,4	(55,8)	(56,6)	929,1	918,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	342,1	349,3	146,4	151,7	100,5	97,5	(0,5)	0,3	588,5	598,8
Charges d'intérêts ²	46,3	44,5	11,9	11,7	–	–	(0,1)	–	58,1	56,2
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	295,8	304,8	134,5	140,0	100,5	97,5	(0,4)	0,3	530,4	542,6
Impôt sur le résultat	78,4	81,5	36,0	36,6	7,2	2,4	–	0,3	121,6	120,8
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	217,4	223,3	98,5	103,4	93,3	95,1	(0,4)	–	408,8	421,8
Bénéfice net – activités abandonnées	7,0	6,9	–	–	–	–	(2,0)	(0,2)	5,0	6,7
Bénéfice net ajusté¹	224,4	230,2	98,5	103,4	93,3	95,1	(2,4)	(0,2)	413,8	428,5
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	–	–	–	1,6	2,1	–	–	1,8	2,1
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	224,2 \$	230,2 \$	98,5 \$	103,4 \$	91,7 \$	93,0 \$	(2,4)\$	(0,2)\$	412,0	426,4
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt										
Charges de restructuration et autres charges									(76,2)	–
Profit à la vente de Lifeco									168,6	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco									15,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									519,5 \$	426,4 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

Tableau 4 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2023

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Produits										
Gestion de patrimoine	554,0 \$	535,7 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(1,5)\$	(1,6)\$	552,5 \$	534,1 \$
Gestion d'actifs	–	–	264,2	261,8	–	–	(25,5)	(25,7)	238,7	236,1
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,8)	(78,7)	–	–	(0,7)	(0,6)	(79,5)	(79,3)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	185,4	183,1	–	–	(26,2)	(26,3)	159,2	156,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,0	3,4	1,0	4,5	3,5	3,4	(0,4)	(0,3)	8,1	11,0
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	42,9	53,0	–	–	42,9	53,0
	558,0	539,1	186,4	187,6	46,4	56,4	(28,1)	(28,2)	762,7	754,9
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	233,0	223,0	21,0	22,7	–	–	–	–	254,0	245,7
Activités et services de soutien	105,2	108,2	89,2	92,5	1,2	1,1	(0,2)	–	195,4	201,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	42,6	1,1	1,1	–	–	(27,7)	(27,9)	16,4	15,8
	381,2	373,8	111,3	116,3	1,2	1,1	(27,9)	(27,9)	465,8	463,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	176,8	165,3	75,1	71,3	45,2	55,3	(0,2)	(0,3)	296,9	291,6
Charges d'intérêts ²	24,0	22,3	6,1	5,8	–	–	(0,1)	–	30,0	28,1
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	152,8	143,0	69,0	65,5	45,2	55,3	(0,1)	(0,3)	266,9	263,5
Impôt sur le résultat	40,0	38,4	18,9	17,1	3,6	3,6	0,1	(0,1)	62,6	59,0
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	112,8	104,6	50,1	48,4	41,6	51,7	(0,2)	(0,2)	204,3	204,5
Bénéfice net – activités abandonnées	4,0	3,0	–	–	–	–	(2,2)	0,2	1,8	3,2
Bénéfice net ajusté¹	116,8	107,6	50,1	48,4	41,6	51,7	(2,4)	–	206,1	207,7
Participation ne donnant pas le contrôle	–	0,2	–	–	0,6	1,0	–	–	0,6	1,2
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	116,8 \$	107,4 \$	50,1 \$	48,4 \$	41,0 \$	50,7 \$	(2,4)\$	– \$	205,5	206,5
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt										
Charges de restructuration et autres charges									(76,2)	–
Profit à la vente de Lifeco									(6,2)	174,8
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco									15,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									138,2 \$	381,3 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.

- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Rockefeller Capital Management, Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur. Les investissements sont classés dans ce secteur (plutôt que dans le secteur Gestion de patrimoine ou le secteur Gestion d'actifs) lorsque cela est justifié en raison de différents segments de marché, profils de croissance ou autres caractéristiques uniques.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation. L'actif géré, l'actif sous services-conseils, les ventes, les rachats et les flux nets d'IPC ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans l'actif géré et dans l'actif sous services-conseils.

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des

charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif géré, les ventes et les rachats d'IPC ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans l'actif géré.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ce qui comprend la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, une participation de 56 % dans Northleaf, une participation de 20,5 % dans Rockefeller et une participation de 24,3 % dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.

Présentation financière

La présentation financière comprend les produits et les charges afin qu'ils correspondent aux indicateurs clés des activités et qui reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les catégories sont les suivantes :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.
- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités

directement liées à la prestation de services de planification financière à des clients du secteur Gestion de patrimoine et d'activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients, ainsi que le nombre de relations qui existent avec les conseillers et les clients.

- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location. La variation

des charges d'intérêts pour le trimestre et le semestre découle de l'incidence de l'émission de débentures à 5,426 % d'un montant de 300 M\$ le 26 mai 2023. La charge d'intérêts est affectée à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. Des charges d'intérêts de 2,7 M\$ liées à la facilité de crédit sont incluses dans les activités abandonnées pour le trimestre clos le 30 juin 2023.

L'impôt sur le résultat est présenté dans chaque secteur. Les variations consolidées des taux d'imposition effectifs de la Société financière IGM sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

Les autres éléments, qui figurent aux tableaux 2, 3 et 4, comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre et ils ne sont pas attribués à des secteurs.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 76,2 M\$ après impôt (103,3 M\$ avant impôt), comptabilisées au deuxième trimestre, découlant d'une rationalisation et d'une simplification plus poussées du modèle opérationnel afin

Tableau 5 : Taux d'imposition effectif

	Trimestres clos les			Semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,55 %	26,71 %	26,63 %	26,66 %	26,63 %
Incidences des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(4,92)	(2,52)	(4,44)	(3,21)	(4,25)
Autres	0,39	0,08	0,01	0,18	(0,05)
Taux d'imposition effectif – avant les autres éléments	22,02	24,27	22,20	23,63	22,33
Profit à la vente de Lifeco	0,94	(9,82)	–	(6,78)	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	(2,30)	–	–	(0,65)	–
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	20,66 %	14,45 %	22,20 %	16,20 %	22,33 %

qu'il s'aligne davantage sur les priorités de l'entreprise. Parmi les initiatives figuraient :

- Des changements apportés à la structure organisationnelle, notamment son harmonisation, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise et de mettre en œuvre des initiatives stratégiques clés. Ces changements comprennent également d'optimiser les ressources et de la structure des talents de la Société pour mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise, favoriser les partenariats dans l'ensemble de l'entreprise et exercer les activités de façon plus efficace et efficiente.
- Une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que l'automatisation et la modernisation de notre infrastructure technologique dans le but d'accroître l'efficacité et la capacité de la Société à répondre aux besoins des clients.
- Une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine qui reflètera l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
- Un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 168,6 M\$ après impôt (172,9 M\$ avant impôt), comprenant un montant de 174,8 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée sur une base prospective au deuxième trimestre.
- L'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$, comptabilisé au deuxième trimestre, lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de façon prospective.

Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils

Au 30 juin 2023, l'actif géré et l'actif sous services-conseils se chiffraient à 261,1 G\$, comparativement à 242,1 G\$ au 30 juin 2022, soit une augmentation de 7,9 %, comme il est présenté au tableau 6. Au 30 juin 2023, le total de l'actif géré s'élevait à 221,4 G\$, comparativement à 208,5 G\$ au 30 juin 2022, soit une hausse de 6,2 %.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les sorties nettes se sont établies à 821 M\$, comparativement à des sorties nettes de 527 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, comme il est présenté au tableau 6. Pour le deuxième trimestre, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 1,1 G\$, comparativement à des rachats nets de 918 M\$ en 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes se sont établies à 169 M\$, comparativement à 1,9 G\$ en 2022, comme il est présenté au tableau 6. Les rachats nets de fonds d'investissement pour le semestre se sont chiffrés à 1,3 G\$ en 2023, comparativement à des ventes nettes de 1,6 G\$ en 2022. Les flux nets et les ventes nettes sont fondés sur l'actif géré et

l'actif sous services-conseils, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.

La Société tire également parti des actifs gérés sous-jacents des investissements de la Société dans des entreprises associées, notamment ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller, et de sa participation dans Wealthisimple, qui est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a inclus la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de ces investissements lui revenant dans son actif géré et son actif sous services-conseils consolidés, y compris les investissements stratégiques, en fonction de sa participation directe et indirecte dans ces sociétés.

Au 30 juin 2023, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 1 801,7 milliards RMB¥ (328,9 G\$), comparativement à 1 740,2 milliards RMB¥ (334,5 G\$) au 30 juin 2022, soit une hausse de 3,5 % (une baisse de 1,7 % en \$ CA). Au 31 décembre 2022, la Société financière IGM détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, laquelle est passée à 27,8 % le 12 janvier 2023.

Au 30 juin 2023, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 25,2 G\$, comparativement à 22,0 G\$ au 30 juin 2022, soit une hausse de 14,5 %. La Société financière IGM détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Au 30 juin 2023, les actifs des clients de Rockefeller se chiffraient à 112,2 G\$ US (148,6 G\$). La Société financière IGM détient une participation de 20,5 % dans Rockefeller.

Au 30 juin 2023, l'actif sous services-conseils de Wealthisimple s'élevait à 23,4 G\$, comparativement à 16,9 G\$ au 30 juin 2022, soit une hausse de 38,5 %. La Société financière IGM détient une participation de 24,3 % dans Wealthisimple.

Les variations de l'actif géré des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Sommaire des résultats trimestriels

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 7 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 7, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils

	Gestion de patrimoine ¹		Gestion d'actifs ²		Éliminations intersociétés ³		Données consolidées	
			Placements Mackenzie					
(en M\$)	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Trimestres clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	2 581 \$	2 590 \$	1 742 \$	1 735 \$	– \$	– \$	4 323 \$	4 325 \$
Entrées brutes des courtiers ³	2 795	3 068	–	–	–	–	2 795	3 068
Entrées liées aux activités abandonnées	1 033	1 043	–	–	–	–	1 033	1 043
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(509)	(99)	(701)	(758)	–	–	(1 210)	(857)
Créations nettes de parts de FNB	–	–	85	(61)	–	–	85	(61)
Ventes nettes de fonds d'investissement	(509)	(99)	(616)	(819)	–	–	(1 125)	(918)
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels ⁵	–	–	273	(133)	–	–	273	(133)
Ventes nettes des produits d'IGM	(509)	(99)	(343)	(952)	–	–	(852)	(1 051)
Autres flux nets des courtiers	85	488	–	–	–	7	85	495
Flux nets liés aux activités abandonnées	(88)	11	–	–	34	18	(54)	29
Total des flux nets ³	(511)	402	(343)	(952)	33	23	(821)	(527)
Semestres clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	5 602 \$	6 492 \$	4 031 \$	4 656 \$	– \$	– \$	9 633 \$	11 148 \$
Entrées brutes des courtiers ³	6 458	7 068	–	–	–	–	6 458	7 068
Entrées liées aux activités abandonnées	2 382	2 385	–	–	–	–	2 382	2 385
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(782)	1 165	(615)	(176)	–	–	(1 397)	989
Créations nettes de parts de FNB ⁶	–	–	71	657	–	–	71	657
Ventes nettes de fonds d'investissement	(782)	1 165	(544)	481	–	–	(1 326)	1 646
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels ⁵	–	–	371	(560)	–	–	371	(560)
Ventes nettes des produits d'IGM	(782)	1 165	(173)	(79)	–	–	(955)	1 086
Autres flux nets des courtiers	862	690	–	–	–	3	862	693
Flux nets liés aux activités abandonnées	225	171	–	–	37	(11)	262	160
Total des flux nets ³	307	2 029	(173)	(79)	35	(11)	169	1 939

1. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine sont présentés dans l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et dans les mandats de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine.
2. Les flux du secteur Gestion d'actifs excluent les comptes gérés à titre de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.
3. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
4. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.
5. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes
 - Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel.
 - Au cours du premier trimestre de 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
6. FNB – Au cours du semestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

Tableau 6 : Actif g  r   et actif sous services-conseils (suite)

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		��liminations intersoci��t��s ¹		Donn��es consolid��es	
			Placements Mackenzie					
(en M\$)	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Semestres clos les								
Actif g��r�� et actif sous services-conseils								
Gestion de patrimoine								
Actif g��r�� d'IG Gestion de patrimoine ²	104 761 \$	96 603 \$					104 761 \$	96 603 \$
Autres ��l��ments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	12 053	8 871					12 053	8 871
Activit��s abandonn��es	30 995	28 692					30 995	28 692
Actif sous services-conseils ³	147 802	134 159					147 802	134 159
Gestion d'actifs								
Fonds communs de placement			56 371 \$	53 576 \$			56 371	53 576
FNB ⁴			5 168	5 368			5 168	5 368
Fonds d'investissement			61 539	58 944			61 539	58 944
Comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels			7 203	6 344			7 203	6 344
Comptes g��r��s �� titre de sous-conseiller de la Canada Vie			47 871	46 575			47 871	46 575
Total des comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels			55 074	52 919			55 074	52 919
Actif g��r�� des tiers			116 613	111 863			116 613	111 863
Comptes g��r��s �� titre de sous-conseiller et actif g��r�� du secteur Gestion de patrimoine			76 722	72 855			76 722	72 855
Total de l'actif g��r��			193 335	184 718			193 335	184 718
Donn��es consolid��es								
Actif g��r��	104 761	96 603	193 335	184 718	(76 722)	(72 855)	221 374	208 466
Autres ��l��ments de l'actif sous services-conseils	12 053	8 871	–	–	(3)	(822)	12 050	8 049
Activit��s abandonn��es	30 995	28 692	–	–	(3 313)	(3 124)	27 682	25 568
Actif g��r�� et actif sous services-conseils consolid��s ³	147 802	134 159	193 335	184 718	(80 031)	(76 794)	261 106	242 083
Investissements strat��giques⁵								
ChinaAMC							91 443	46 500
Northleaf							14 120	12 292
Rockefeller							30 395	–
Wealthsimple							5 686	4 107
							141 644	62 899
Actif g��r�� et actif sous services-conseils consolid��s, y compris les investissements strat��giques							402 750	304 982
Actif g��r�� et actif sous services-conseils consolid��s, y compris les investissements strat��giques et excluant les activit��s abandonn��es							375 068	279 414

1. Les r  sultats consolid  s   liminent la double comptabilisation dans les cas o   les activit  s sont pr  sent  es dans plus d'un secteur.

2. L'actif g  r   d'IG Gestion de patrimoine comprend les comptes    gestion distincte.

3. D  duction faite des   liminations intersoci  t  s entre IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel (7 M\$ au 30 juin 2023 et 7 M\$ au 30 juin 2022).

4. L'actif des FNB, y compris les produits g  r  s de la Soci  t   financi  re IGM, s'  tablissait    12,9 G\$ au 30 juin 2023 (2022 – 11,6 G\$).

5. La quote-part de l'actif g  r   li   aux investissements strat  giques comprenait 27,8 % (2022 – 13,9 %) de l'actif g  r   de ChinaAMC, 56 % (2022 – 56 %) de l'actif g  r   de Northleaf, 20,5 % (2022 – n  ant) des actifs des clients de Rockefeller et 24,3 % (2022 – 24,3 %) de l'actif sous services-conseils de Wealthsimple.

Tableau 7 : Sommaire des résultats trimestriels

	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Gestion de patrimoine	552,5 \$	534,1 \$	530,8 \$	532,6 \$	535,3 \$	561,2 \$	582,7 \$	572,0 \$
Gestion d'actifs	238,7	236,1	233,5	235,7	241,9	256,1	267,1	263,7
Charge de rémunération des courtiers	(79,5)	(79,3)	(77,0)	(77,4)	(82,1)	(91,1)	(91,7)	(90,9)
Gestion d'actifs – produits nets	159,2	156,8	156,5	158,3	159,8	165,0	175,4	172,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,1	11,0	14,9	10,3	(0,4)	(2,5)	3,7	2,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	42,9	53,0	65,4	46,9	50,0	48,4	50,7	55,9
	762,7	754,9	767,6	748,1	744,7	772,1	812,5	802,9
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	254,0	245,7	238,5	235,1	243,5	245,0	243,8	229,4
Activités et services de soutien	195,4	201,8	200,0	189,9	193,6	203,1	193,2	186,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	16,4	15,8	15,5	15,2	15,4	17,4	17,5	17,0
Charges d'intérêts ¹	30,0	28,1	28,5	28,5	28,3	27,9	28,4	28,5
	495,8	491,4	482,5	468,7	480,8	493,4	482,9	461,1
Bénéfice avant les éléments suivants	266,9	263,5	285,1	279,4	263,9	278,7	329,6	341,8
Charges de restructuration et autres charges	(103,3)	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Lifeco	(6,2)	179,1	–	–	–	–	–	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Personal Capital	–	–	–	–	–	–	10,6	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	172,5	442,6	285,1	279,4	263,9	278,7	340,2	341,8
Impôt sur le résultat	35,5	63,3	61,8	63,4	58,5	62,3	77,1	76,2
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	137,0	379,3	223,3	216,0	205,4	216,4	263,1	265,6
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	1,8	3,2	3,7	1,0	3,0	3,7	6,1	5,9
Bénéfice net	138,8	382,5	227,0	217,0	208,4	220,1	269,2	271,5
Participation ne donnant pas le contrôle	0,6	1,2	2,3	0,9	1,3	0,8	0,7	0,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138,2 \$	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	268,5 \$	270,8 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ²	205,5 \$	206,5 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	260,8 \$	270,8 \$
Autres éléments :								
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt (27,1 M\$)	(76,2)	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt (premier trimestre – 4,3 M\$)	(6,2)	174,8	–	–	–	–	–	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt (2,9 M\$)	–	–	–	–	–	–	7,7	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138,2 \$	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	268,5 \$	270,8 \$
Bénéfice par action (\$)								
Bénéfice ajusté par action ²								
De base	0,86 \$	0,87 \$	0,95 \$	0,91 \$	0,87 \$	0,91 \$	1,09 \$	1,13 \$
Dilué	0,86	0,87	0,94	0,91	0,87	0,91	1,08	1,13
Bénéfice par action								
De base	0,58	1,60	0,95	0,91	0,87	0,91	1,12	1,13
Dilué	0,58	1,60	0,94	0,91	0,87	0,91	1,11	1,13
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	238 631	238 424	237 958	237 808	239 242	241 251	241 443	240 575
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	165,4 \$	164,2 \$	158,6 \$	159,5 \$	164,3 \$	173,7 \$	176,4 \$	173,0 \$
Total de l'actif géré	220,5	219,0	211,9	212,6	220,3	233,1	236,3	232,7
Actif géré et actif sous services-conseils	259,9	257,6	247,8	247,2	255,3	269,5	272,0	267,4
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	166,3 \$	165,6 \$	158,9 \$	153,0 \$	155,5 \$	173,3 \$	178,9 \$	171,3 \$
Total de l'actif géré	221,4	221,1	212,4	204,1	208,5	231,9	239,7	230,6
Actif géré et actif sous services-conseils	261,1	260,4	249,4	238,1	242,1	268,3	277,1	265,2

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

2. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine (« IG ») et Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »), les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées.

Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de conseil** comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils.
- **Les honoraires liés aux produits et aux programmes** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent les honoraires de gestion, d'administration et d'autres honoraires connexes, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré.

- **Les autres produits tirés de la planification financière** sont des honoraires se rapportant à l'offre d'autres produits financiers aux clients, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller sont transférées entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, est une société de gestion de patrimoine de premier plan au Canada dont l'intérêt premier est de fournir une vaste gamme de services de planification financière personnelle aux Canadiens.

Investment Planning Counsel, qui a été fondée en 1996, est une société indépendante qui distribue des produits et offre des services et des conseils financiers au Canada. Elle compte 646 conseillers.

Le secteur Gestion de patrimoine propose une démarche exhaustive en matière de planification qui est assurée par ses conseillers, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers.

Faits nouveaux en 2023

Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a annoncé la vente de la totalité des actions ordinaires d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »). La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des approbations réglementaires.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Par conséquent, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le tableau 11, « Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine », du secteur Gestion de patrimoine, ont été classés dans les activités abandonnées et sont présentés en tant que poste distinct pour toutes les périodes considérées.

Faits nouveaux d'IG Gestion de patrimoine nesto

IG Gestion de patrimoine et nesto Inc. (« nesto ») ont conclu une entente stratégique au cours du quatrième trimestre de 2022 en vertu de laquelle nesto offrira des services hypothécaires de nouvelle génération en marque blanche aux clients d'IG Gestion de patrimoine à l'échelle du Canada par l'entremise de sa solution Mortgage Cloud. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie continue d'IG Gestion de patrimoine visant à transformer ses activités, et fait suite à la modernisation de ses plateformes de gestion de placements et de planification financière.

Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG

La Société a lancé les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG qui investiront dans une combinaison d'actifs qui change automatiquement selon le moment prévu du début des études postsecondaires de l'enfant. L'objectif passe graduellement de l'optimisation de la croissance durant les premières années, pour suivre le rythme de l'augmentation des frais de scolarité, à la production d'un revenu et à la préservation du capital, à mesure que la date cible des études approche. Les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG sont conçus pour être détenus dans des régimes enregistrés d'épargne-études afin de profiter de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, de la croissance à l'abri de l'impôt et d'un financement des études fiscalement efficace, des avantages que n'offrent pas les comptes d'épargne traditionnels.

Fonds communs de placement de catégorie de société

Au deuxième trimestre de 2023, IG Gestion de patrimoine a conclu la liquidation de la Société de fonds Groupe Investors Inc., qui a une incidence sur sa gamme de fonds de catégorie de société. Les fonds de catégorie de société ont été fusionnés avec leur fonds constitué en fiducie équivalent ou, s'il n'existait pas d'équivalent du fonds constitué en fiducie, un nouveau fonds a été lancé.

IG Gestion de patrimoine

IG Gestion de patrimoine est l'une des sociétés de planification financière indépendantes les plus importantes au Canada et ses conseillers sont présents dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre. Nous sommes animés par notre mission d'inspirer la confiance financière qui peut transformer la vie de nos clients et de leurs familles, et nous sommes profondément engagés à améliorer la littératie financière dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

Notre réseau exclusif se compose de 3 243 conseillers. Plus de un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise sont clients d'IG Gestion de patrimoine.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 77 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, qui sont désignés comme les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 20 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, qui sont désignés comme les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en

matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Stratégie

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer la confiance financière.

IG Gestion de patrimoine a une stratégie axée sur le client, qui met l'accent sur les segments de marché des clients à valeur élevée et aisés, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M\$ et entre 100 000 \$ et 1 M\$, respectivement.

IG Gestion de patrimoine s'engage à accroître la confiance financière de tous les Canadiens en tirant parti de ses gens, de son expertise et de ses ressources, car elle croit que cela contribuera à créer des collectivités plus solides et à assurer un avenir meilleur pour tous.

Nous sommes d'avis que les Canadiens méritent d'obtenir des conseils qui satisfont à des normes élevées et qui tiennent compte de toutes les dimensions de leur vie financière dans le cadre de plans financiers conçus pour répondre à leurs besoins et s'y adapter.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Nous nous acquittons de notre mandat stratégique en nous concentrant sur la prestation de conseils financiers exhaustifs et de solutions de placement bien élaborées qui sont conçues pour procurer des rendements et une gestion des risques qui sont fondés sur les besoins et les exigences de chaque client.

Conseils financiers

Nos conseillers se concentrent sur la prestation de conseils financiers, soit la valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.

Conseillers

IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine fournit des conseils par l'intermédiaire des deux canaux suivants :

- Les conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine se concentrent sur les segments de marché des clients à valeur

élevée et aisés en mettant l'accent sur les ménages détenant des actifs s'élevant à plus de 250 000 \$.

- IG Gestion de patrimoine dispose d'un canal organisationnel de services-conseils dont le mandat est d'aider plus de 250 000 clients ayant des besoins moins complexes, ce qui permet à nos pratiques de conseillers entrepreneurs de se concentrer sur les clients dont les besoins sont plus complexes.

Notre réseau de conseillers entrepreneurs crée un avantage concurrentiel et favorise l'engagement des clients en mettant l'accent sur des solutions exhaustives en matière de planification et de produits financiers. Notre avantage est également consolidé par l'embauche de conseillers de haut calibre, l'approfondissement des compétences, l'amélioration de la technologie, la mise en œuvre d'une approche de segmentation de la clientèle et le renforcement d'une marque solide.

L'actif sous services-conseils comprend les éléments suivants :

- Clients disposant d'un actif du ménage de plus de 1 M\$ (définis comme les « clients à valeur élevée ») – total de 42,0 G\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 23,3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 36 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage allant de 100 000 \$ à 1 M\$ (définis comme les « clients aisés ») – total de 65,4 G\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 56 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage de moins de 100 000 \$ (définis comme les « clients du marché de masse ») – total de 9,5 G\$ au 30 juin 2023, soit une diminution de 2,3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 8 % du total de l'actif sous services-conseils.

Les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont des chefs de file du secteur en termes de détention d'un titre accrédité dans le domaine de la planification financière. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Voici une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 30 juin 2023 :

- 1 776 pratiques de conseillers (1 758 au 30 juin 2022), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation

de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 96 % de l'actif géré.

- 304 nouveaux conseillers (389 au 30 juin 2022), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 163 conseillers associés et vice-présidents régionaux (1 151 au 30 juin 2022). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 243 conseillers (3 298, au 30 juin 2022).

IG Gestion de patrimoine évalue son réseau de conseillers au moyen d'une mesure clé, soit la productivité des conseillers. La productivité est évaluée en fonction des entrées brutes par conseiller et elle est surveillée tant pour les conseillers recrutés comptant moins de quatre ans d'expérience que pour les pratiques de conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience.

- Les entrées brutes des recrutés se sont établies à 0,6 M\$ par conseiller, comparativement à 0,5 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Les entrées brutes des pratiques de conseillers se sont établies à 1,4 M\$ par pratique, comparativement à 1,5 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les initiatives clés qui ont une incidence sur la productivité des conseillers sont les suivantes :

- Les critères de recrutement ont été resserrés, ce qui a permis d'augmenter les chances de succès tout en améliorant notre culture et notre marque.
- Le canal organisationnel de services-conseils assure des niveaux de service constants aux clients dont les besoins sont moins complexes et il crée de la capacité pour les conseillers.
- Des améliorations aux produits et à la tarification ont été apportées en ciblant les clients à valeur élevée et aisés.
- Des améliorations aux technologies sont apportées de façon continue, comme le Portail des conseillers hébergé par Salesforce.
- L'expérience client a été bonifiée grâce au Plan vivant IGM^{MC} et à d'autres améliorations.
- Une application numérique a été créée pour présenter des propositions de placement personnalisées aux clients (propulsée par CapIntel).

Nous soutenons aussi nos conseillers et nos clients au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, de l'assurance et des valeurs mobilières. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, dans le cadre du partenariat hypothécaire stratégique, nous avons retenu les services de nesto pour offrir aux clients une aide à la

planification hypothécaire. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers et les spécialistes qui offrent des services aux clients détiennent des permis de vente de fonds communs de placement et, pour un certain nombre d'entre eux, de valeurs mobilières.

Expériences client

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services exhaustifs de planification qui permettent de synchroniser tous les aspects de leur vie financière. IG Gestion de patrimoine sert environ un million de clients d'un bout à l'autre du Canada. Une des grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^{MC} permet aux clients de collaborer avec un conseiller IG dans le cadre d'une expérience numérique améliorée afin d'élaborer et de suivre un plan financier conçu en fonction des objectifs propres à chaque client.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des solutions de services bancaires hypothécaires qui sont offerts dans le cadre d'un plan financier exhaustif.

Le Programme philanthropique est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le compte de services-conseils IG (le « CSCIG ») est un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui propose des honoraires de conseil transparents à tous nos clients. Le CSCIG permet d'accroître la transparence des frais et peut comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.

Solutions financières

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement, et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active. Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

Nos solutions de placement mettent à profit les relations que nous entretenons avec des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan, y compris Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme Fidelity Investments Canada, T. Rowe Price (Canada), Sagard Credit Partners, Portage, Beutel Goodman & Company, PanAgora Asset Management, PIMCO Canada Corp., Northleaf Capital Partners (Canada), BristolGate Capital Partners, Aristotle Capital Boston, Putnam Investments Canada, Franklin Templeton Investment Management, Wellington Management Canada, Rockefeller & Co., JP Morgan Asset Management (Canada), BlackRock Asset Management Canada, ClearBridge Investments, Gestion d'actifs 1832 (Dynamique), American Century Investment Management et ChinaAMC.

Nous fournissons à nos clients une gamme complète de solutions financières, bien construite et à des tarifs concurrentiels, qui comprennent des placements sur les marchés publics et privés, ainsi que des stratégies de placement alternatives. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes d'avis que des solutions gérées bien conçues représentent le meilleur moyen d'aider les conseillers à se concentrer sur la prestation de conseils financiers à leurs clients.

Nous élaborons des portefeuilles à l'aide de solutions de placement qui font appel à des stratégies de placement sur les marchés publics, les marchés privés et les marchés alternatifs.

Nos solutions de placement comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des solutions gérées qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques choisies en matière de

placements, de risque et de rendement soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors, les Portefeuilles Action climat IG, les Portefeuilles pour contribuables américains IG, les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG et les Portefeuilles à risque géré IG.

- **Portefeuilles Profil^{MC}** – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de quatre solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles offrent une exposition semblable à celle des placements des Fonds privés Profil.
- **Portefeuilles privés Profil^{MC}** – Les Portefeuilles privés Profil sont des portefeuilles modèles composés de Fonds privés Profil, qui sont offerts aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine dépassent 250 000 \$. Les Portefeuilles privés Profil ont été conçus de manière à favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde. Les portefeuilles comprennent des portefeuilles modèles à mandat discrétionnaire et six Fonds privés Profil pour soutenir les nouveaux modèles : trois Fonds privés de répartition active Profil, le Fonds privé de placements alternatifs Profil qui comprend des mandats axés sur des stratégies macroéconomiques mondiales, de positions longues/courtes et de couverture d'actions mondiales, le Fonds privé de FNB Profil offrant une exposition aux fonds négociés en bourse (« FNB ») et le Fonds privé à faible volatilité Profil dont la couverture géographique s'étend aux marchés canadien, américain, internationaux et émergents.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire).

Nous avons intégré des investissements dans des actifs privés grâce à la création du mandat de crédit privé du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil. Le Fonds a prévu des engagements dans trois placements en titres de créance de sociétés fermées de Northleaf Capital Partners axés sur les prêts aux sociétés à moyenne capitalisation en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que dans des placements gérés par BlackRock, PIMCO et Sagard. Des mandats de placement privé ont également été inclus dans le Fonds privé d'actions canadiennes Profil et le Fonds privé d'actions américaines Profil. Ces deux mandats visent à offrir aux investisseurs une diversification accrue et une appréciation du capital à long terme au moyen

de placements dans des sociétés fermées. Le Fonds privé d'actions canadiennes Profil a pris des engagements à l'égard du fonds de croissance de Northleaf et le Fonds privé d'actions américaines Profil a pris des engagements à l'égard du Northleaf Capital Opportunities Fund.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en les comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 30 juin 2023, 88,6 % de l'actif des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était dans des fonds notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 61,6 %, dans des fonds notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 86,1 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 52,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2023. La note Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

Actif géré et actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine se chiffrait à 147,8 G\$ au 30 juin 2023, soit une hausse de 10,2 % par rapport au 30 juin 2022. Le niveau de l'actif sous services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées des clients, les sorties des clients et les rendements des placements.

Les variations de l'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8.

Actif géré et actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé d'IG Gestion de patrimoine. Il regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré, qui sont détenus dans les comptes de nos clients et pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placements. Les honoraires de conseil sont facturés en fonction d'un pourcentage annuel de la quasi-totalité de l'actif sous services-conseils, par l'intermédiaire des honoraires du compte de services-conseils IG, et ils représentent la majorité des honoraires gagnés auprès de nos clients. La rémunération

Tableau 8 : Variation de l'actif sous services-conseils – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Entrées brutes des clients d'IG	2 795 \$	3 663 \$	3 068 \$	(23,7)%	(8,9)%
Sorties brutes des clients d'IG	3 219	3 159	2 679	1,9	20,2
Flux nets d'IG	(424)	504	389	n.s.	n.s.
Activités abandonnées	(88)	313	11	n.s.	n.s.
Flux nets¹	(511)	818	402	n.s.	n.s.
Rendements des placements	1 521	5 618	(14 248)	(72,9)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 010	6 436	(13 846)	(84,3)	n.s.
Actif au début	146 792	140 356	148 005	4,6	(0,8)
Actif sous services-conseils à la fin	147 802 \$	146 792 \$	134 159 \$	0,7 %	10,2 %
IG Gestion de patrimoine	116 814	115 873	105 474	0,8	10,8
Activités abandonnées	30 995	30 926	28 692	0,2	8,0
Actif sous services-conseils moyen	146 940 \$	145 186 \$	140 997 \$	1,2 %	4,2 %
IG Gestion de patrimoine	116 057	114 650	110 700	1,2	4,8
Activités abandonnées	30 891	30 543	30 306	1,1	1,9
Semestres clos les (en M\$)			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Entrées brutes des clients d'IG			6 458 \$	7 068 \$	(8,6)%
Sorties brutes des clients d'IG			6 378	5 213	22,3
Flux nets d'IG			80	1 855	(95,7)
Activités abandonnées			225	171	31,6
Flux nets¹			307	2 029	(84,9)
Rendements des placements			7 139	(20 493)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			7 446	(18 464)	n.s.
Actif au début			140 356	152 623	(8,0)
Actif sous services-conseils à la fin			147 802 \$	134 159 \$	10,2 %
IG Gestion de patrimoine			116 814	105 474	10,8
Activités abandonnées			30 995	28 692	8,0
Actif sous services-conseils moyen			146 068 \$	144 637 \$	1,0 %
IG Gestion de patrimoine			115 357	113 484	1,7
Activités abandonnées			30 718	31 162	(1,4)

1. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

de nos conseillers se calcule aussi en fonction de l'actif sous services-conseils et de l'apport d'actifs nets de nos clients.

Au 30 juin 2023, l'actif sous services-conseils s'élevait à 116,8 G\$, soit une hausse de 10,8 % par rapport au 30 juin 2022, et l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 104,8 G\$, soit une hausse de 8,4 %.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 9 et 10.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 2,8 G\$, en baisse de 8,9 % par rapport à 3,1 G\$ pour la période correspondante de 2022. Les sorties nettes des clients se sont chiffrées à

424 M\$, soit une baisse par rapport à des entrées nettes des clients de 389 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours du deuxième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 1,4 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une diminution de 11,2 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 6,5 G\$, ce qui représente une baisse de 8,6 % par rapport à 7,1 G\$ pour la période correspondante de 2022. Les entrées nettes des clients se sont établies à 0,1 G\$ pour le semestre, soit une baisse de 1,8 G\$ par rapport à des entrées nettes des clients de 1,9 G\$ pour la période correspondante de 2022. En 2023, les rendements des placements ont donné lieu à

Tableau 9 : Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine

<i>Trimestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Entrées brutes des clients	2 795 \$	3 663 \$	3 068 \$	(23,7)%	(8,9)%
Sorties brutes des clients	3 219	3 159	2 679	1,9	20,2
Flux nets	(424)	504	389	n.s.	n.s.
Rendements des placements	1 365	4 553	(11 196)	(70,0)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	941	5 057	(10 807)	(81,4)	n.s.
Actif au début	115 873	110 816	116 281	4,6	(0,4)
Actif à la fin	116 814 \$	115 873 \$	105 474 \$	0,8 %	10,8 %
Actif sous services-conseils quotidien moyen	116 057 \$	114 650 \$	110 700 \$	1,2 %	4,8 %
Semestres clos les					
<i>(en M\$)</i>			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Entrées brutes des clients			6 458 \$	7 068 \$	(8,6)%
Sorties brutes des clients			6 378	5 213	22,3
Flux nets			80	1 855	(95,7)
Rendements des placements			5 918	(15 938)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			5 998	(14 083)	n.s.
Actif au début			110 816	119 557	(7,3)
Actif à la fin			116 814 \$	105 474 \$	10,8 %
Actif sous services-conseils moyen			115 357 \$	113 484 \$	1,7 %

Tableau 10 : Variation de l'actif géré – IG Gestion de patrimoine

<i>Trimestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Ventes	2 581 \$	3 021 \$	2 590 \$	(14,6)%	(0,3)%
Rachats	3 090	3 294	2 689	(6,2)	14,9
Ventes nettes (rachats nets)	(509)	(273)	(99)	(86,4)	n.s.
Rendements des placements	1 201	5 067	(10 485)	(76,3)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	692	4 794	(10 584)	(85,6)	n.s.
Actif au début	104 069	99 275	107 187	4,8	(2,9)
Actif à la fin	104 761 \$	104 069 \$	96 603 \$	0,7 %	8,4 %
Actif géré quotidien moyen	104 221 \$	103 321 \$	101 810 \$	0,9 %	2,4 %
Ventes nettes au titre de l'actif géré					
Ventes nettes de fonds d'investissement	(514)\$	(296)\$	(99)\$	(73,6)%	n.s. %
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	5	23	(6)	(78,3)	n.s.
	(509)\$	(273)\$	(105)\$	(86,4)%	n.s. %
Semestres clos les					
<i>(en M\$)</i>			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Ventes			5 602 \$	6 492 \$	(13,7)%
Rachats			6 384	5 327	19,8
Ventes nettes (rachats nets)			(782)	1 165	n.s.
Rendements des placements			6 268	(15 103)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			5 486	(13 938)	n.s.
Actif au début			99 275	110 541	(10,2)
Actif à la fin			104 761 \$	96 603 \$	8,4 %
Actif géré quotidien moyen			103 774 \$	104 594 \$	(0,8)%
Ventes nettes au titre de l'actif géré					
Ventes nettes de fonds d'investissement			(810)\$	1 165 \$	n.s. %
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine			28	(1)	n.s.
			(782)\$	1 164 \$	n.s. %

une augmentation de 5,9 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une diminution de 15,9 G\$ en 2022.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

Au 30 juin 2023, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 83,2 G\$, ou 80 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 15,2 %, comparativement à 72,2 G\$ au 30 juin 2022, soit 75 % de l'actif géré.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 116,8 G\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 10,8 % par rapport à 105,5 G\$ au 30 juin 2022. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 104,8 G\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à 96,6 G\$ au 30 juin 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 104,2 G\$ au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 2,4 % par rapport à 101,8 G\$ au deuxième trimestre de 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 103,8 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, en baisse de 0,8 % par rapport à 104,6 G\$ en 2022.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 2,6 G\$, soit une baisse de 0,3 % par rapport à la période correspondante de 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,1 G\$, soit une hausse de 14,9 % par rapport à 2022. Pour le deuxième trimestre de 2023, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 509 M\$, comparativement à des rachats nets de 99 M\$ en 2022. Au cours du deuxième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 1,2 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 10,5 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2022.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 11,5 % au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 10,2 % au deuxième trimestre de 2022. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'est établi à 11,1 % au 30 juin 2023, comparativement à 9,1 % au 30 juin 2022, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant

d'environ 15,5 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 30 juin 2023. Le taux de rachat d'IG Gestion de patrimoine a été très stable, comparativement au secteur des fonds communs de placement dans son ensemble, ce qui reflète notre intérêt primordial pour la planification financière.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 5,6 G\$, soit une baisse de 13,7 % par rapport à 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 6,4 G\$, soit une hausse de 19,8 % par rapport à 2022. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 0,8 G\$, comparativement à des ventes nettes de 1,2 G\$ en 2022. En 2023, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 6,3 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 15,1 G\$ en 2022.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 116,8 G\$ au 30 juin 2023, soit une hausse de 0,8 % par rapport à 115,9 G\$ au 31 mars 2023. Au 30 juin 2023, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 104,8 G\$, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 104,1 G\$ au 31 mars 2023. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 104,2 G\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 103,3 G\$ au premier trimestre de 2023, soit une augmentation de 0,9 %.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,6 G\$, soit une baisse de 14,6 % par rapport au premier trimestre de 2023. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,1 G\$ au deuxième trimestre, ce qui représente une baisse de 6,2 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 11,5 % au deuxième trimestre, comparativement à 12,6 % au premier trimestre de 2023. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 509 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 273 M\$ au cours du trimestre précédent.

Autres produits et services d'IG gestion de patrimoine

Fonds distincts

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 30 juin 2023, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,2 G\$, comparativement à 1,3 G\$ au 30 juin 2022.

Assurance

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective.

Au 30 juin 2023, le nombre total de polices en vigueur s'établissait à environ 375 000, pour une valeur assurée de 104 G\$, comparativement à environ 378 000 polices, pour une valeur assurée de 103 G\$ au 30 juin 2022. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Activités bancaires hypothécaires

Des prêts hypothécaires sont offerts aux clients par IG Gestion de patrimoine. Des courtiers hypothécaires titulaires d'une licence sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et des stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 230 M\$ et à 312 M\$, contre 245 M\$ et 382 M\$ en 2022, ce qui constitue une diminution de 6,3 % et de 18,2 %, respectivement. Au 30 juin 2023, les prêts hypothécaires gérés totalisaient 6,8 G\$, comparativement à 7,1 G\$ au 30 juin 2022, soit une baisse de 5,2 %.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel.

À la suite de la vente d'Investment Planning Counsel annoncée le 3 avril 2023, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le secteur Gestion de patrimoine ont été classés dans les activités abandonnées et sont présentés dans un poste distinct dans le tableau 11 pour toutes les périodes considérées.

IG Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11. Le bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 112,8 M\$, soit une hausse de 6,7 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et une hausse de 7,8 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 217,4 M\$, soit une baisse de 2,6 % par rapport à 2022.

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
IG Gestion de patrimoine					
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	295,6 \$	290,7 \$	284,6 \$	1,7 %	3,9 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	222,3	218,7	218,5	1,6	1,7
	517,9	509,4	503,1	1,7	2,9
Frais de rachat	0,3	0,6	1,1	(50,0)	(72,7)
Autres produits tirés de la planification financière	35,8	25,7	31,1	39,3	15,1
Total du secteur Gestion de patrimoine	554,0	535,7	535,3	3,4	3,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,0	3,4	(1,3)	17,6	n.s.
	558,0	539,1	534,0	3,5	4,5
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	146,4	144,4	138,3	1,4	5,9
Rémunération fondée sur les ventes	22,4	21,5	18,6	4,2	20,4
Autres					
Autres commissions liées aux produits	16,0	14,8	14,6	8,1	9,6
Croissance des affaires	48,2	42,3	50,5	13,9	(4,6)
	64,2	57,1	65,1	12,4	(1,4)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	233,0	223,0	222,0	4,5	5,0
Activités et services de soutien	105,2	108,2	103,2	(2,8)	1,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	42,6	42,0	0,9	2,4
	381,2	373,8	367,2	2,0	3,8
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	176,8	165,3	166,8	7,0	6,0
Charges d'intérêts	24,0	22,3	22,4	7,6	7,1
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	152,8	143,0	144,4	6,9	5,8
Impôt sur le résultat	40,0	38,4	38,7	4,2	3,4
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies ¹	112,8	104,6	105,7	7,8	6,7
Bénéfice net – activités abandonnées ²	4,0	3,0	3,1	33,3	29,0
Bénéfice net ajusté ¹	116,8	107,6	108,8	8,6	7,4
Participation ne donnant pas le contrôle	–	0,2	–	(100,0)	–
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	116,8 \$	107,4 \$	108,8 \$	8,8 %	7,4 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Résultats d'exploitation par secteur d'IPC.

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine (suite)

<i>Semestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
IG Gestion de patrimoine			
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	586,3 \$	576,9 \$	1,6 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	441,0	446,3	(1,2)
	1 027,3	1 023,2	0,4
Frais de rachat	0,9	2,5	(64,0)
Autres produits tirés de la planification financière	61,5	70,8	(13,1)
Total du secteur Gestion de patrimoine	1 089,7	1 096,5	(0,6)
Produits tirés des placements nets et autres produits	7,4	(1,9)	n.s.
	1 097,1	1 094,6	0,2
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	290,8	282,0	3,1
Rémunération fondée sur les ventes	43,9	36,0	21,9
Autres			
Autres commissions liées aux produits	30,8	31,8	(3,1)
Croissance des affaires	90,5	97,0	(6,7)
	121,3	128,8	(5,8)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	456,0	446,8	2,1
Activités et services de soutien	213,4	211,9	0,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	85,6	86,6	(1,2)
	755,0	745,3	1,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	342,1	349,3	(2,1)
Charges d'intérêts	46,3	44,5	4,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	295,8	304,8	(3,0)
Impôt sur le résultat	78,4	81,5	(3,8)
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	217,4	223,3	(2,6)
Bénéfice net – activités abandonnées²	7,0	6,9	1,4
Bénéfice net ajusté ¹	224,4	230,2	(2,5)
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	–	n.s.
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	224,2 \$	230,2 \$	(2,6)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Résultats d'exploitation par secteur d'IPC.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 176,8 M\$, soit une hausse de 6,0 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et une hausse de 7,0 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 342,1 M\$, soit une baisse de 2,1 % par rapport à 2022.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Produits tirés des honoraires

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent

en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont chiffrés à 295,6 M\$ au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 11,0 M\$, ou 3,9 %, par rapport à 284,6 M\$ en 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires de conseil se sont chiffrés à 586,3 M\$, en hausse de 9,4 M\$, ou 1,6 %, comparativement à 576,9 M\$ en 2022.

L'augmentation des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 30 juin 2023 était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 4,8 %, comme l'illustre le tableau 9, contrebalancée en partie par la diminution du taux des honoraires de conseil. L'augmentation des honoraires de conseil pour le semestre clos le 30 juin 2023 était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen

de 1,7 %, comme l'illustre le tableau 9. Le taux moyen des honoraires de conseil pour le deuxième trimestre s'est établi à 102,2 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 103,1 points de base en 2022. Le taux moyen des honoraires de conseil pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 102,5 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, soit le même taux qu'en 2022.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 222,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,7 % par rapport à 218,5 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de 2,4 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 10. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 441,0 M\$, comparativement à 446,3 M\$ en 2022, soit une diminution de 1,2 % principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 0,8 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes au deuxième trimestre et pour le semestre de 2023 s'est établi à 85,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,1 points de base pour les périodes correspondantes de 2022. Des variations du taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes reflétaient des réductions de la tarification de certains fonds et des changements dans la composition des produits.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 35,8 M\$ au deuxième trimestre de 2023, ont augmenté de 4,7 M\$ par rapport à 31,1 M\$ en 2022. Pour le semestre, les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 61,5 M\$, ont diminué de 9,3 M\$ par rapport à 70,8 M\$ en 2022. La variation pour le trimestre tient principalement à la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance. La variation pour le semestre tient principalement à la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la baisse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et le semestre considérés est présenté dans le tableau 12.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte aux profits ou aux pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, aux produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux titres et autres produits qui ne se rapportent pas à nos activités principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Charges

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers ou de clients.

La rémunération fondée sur l'actif fluctue en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, la rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 8,1 M\$ et de 8,8 M\$ par rapport à 146,4 M\$ et à 290,8 M\$, respectivement, en 2022. L'augmentation observée pour le trimestre et le semestre est principalement attribuable à l'augmentation de l'actif sous services-conseils, aux unités de commissions de vente différées arrivant à échéance et à d'autres changements apportés à la rémunération.

La rémunération fondée sur les ventes d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité). Tous les versements de rémunération fondée sur les ventes sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 22,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 3,8 M\$ par rapport à 18,6 M\$ en 2022. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 43,9 M\$ pour le semestre, soit une hausse de 7,9 M\$ par rapport à 36,0 M\$ en 2022.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 64,2 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 65,1 M\$ en 2022, soit une baisse

Tableau 12 : Activités bancaires hypothécaires – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	36,9 \$	36,4 \$	30,1 \$	1,4 %	22,6 %
Charges d'intérêts	33,8	33,6	23,5	0,6	43,8
Produits d'intérêts nets	3,1	2,8	6,6	10,7	(53,0)
Profits (pertes) sur ventes¹	–	(1,0)	(2,8)	100,0	100,0
Ajustements de la juste valeur	1,3	(3,3)	(0,4)	n.s.	n.s.
Autres	3,6	2,3	1,1	56,5	227,3
	8,0 \$	0,8 \$	4,5 \$	n.s. %	77,8 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	4 577 \$	4 636 \$	4 711 \$	(1,3)%	(2,8)%
Autres	2 165	2 164	2 444	–	(11,4)
	6 742 \$	6 800 \$	7 155 \$	(0,9)%	(5,8)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations	231 \$	175 \$	252 \$	32,0 %	(8,3)%
Autres¹	–	108	132	(100,0)	(100,0)
	231 \$	283 \$	384 \$	(18,4)%	(39,8)%
Semestres clos les					
(en M\$)			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			73,3 \$	60,9 \$	20,4 %
Charges d'intérêts			67,4	47,6	41,6
Produits d'intérêts nets			5,9	13,3	(55,6)
Profits (pertes) sur ventes¹			(1,0)	(3,5)	(71,4)
Ajustements de la juste valeur			(2,0)	3,6	n.s.
Autres			5,9	1,4	n.s.
			8,8 \$	14,8 \$	(40,5)%
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			4 607 \$	4 814 \$	(4,3)%
Autres			2 165	2 419	(10,5)
			6 772 \$	7 233 \$	(6,4)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations			406 \$	386 \$	5,2 %
Autres¹			108	355	(69,6)
			514 \$	741 \$	(30,6)%

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, ainsi que les profits (pertes) réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

de 0,9 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 121,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 128,8 M\$ en 2022. La diminution observée pour le semestre est principalement attribuable à la diminution des autres charges liées aux programmes pour les conseillers et à la distribution de produits d'assurance.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre

fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 105,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 103,2 M\$ en 2022, soit une hausse de 2,0 M\$. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 213,4 M\$ pour le semestre de 2023,

comparativement à 211,9 M\$ en 2022, soit une hausse de 1,5 M\$, ou 0,7 %.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 43,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 42,0 M\$ en 2022, soit une hausse de 1,0 M\$, ou 2,4 %. Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 85,6 M\$ pour le semestre de 2023, comparativement à 86,6 M\$ en 2022, soit une baisse de 1,0 M\$, ou 1,2 %. La variation observée pour les deux périodes est principalement attribuable aux variations de l'actif géré.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 24,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 22,4 M\$ en 2022.

Pour le semestre, les charges d'intérêts ont totalisé 46,3 M\$, comparativement à 44,5 M\$ en 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme de la Société financière IGM à IG Gestion de patrimoine. L'affectation de la dette a augmenté pour s'établir à 1,95 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par la Société financière IGM. Auparavant, l'affectation s'établissait à 1,7 G\$.

Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

Produits tirés des honoraires

Au deuxième trimestre de 2023, les produits tirés des honoraires de conseil se sont établis à 295,6 M\$, en hausse de 4,9 M\$, ou 1,7 %, par rapport au premier trimestre de 2023. L'augmentation des honoraires de conseil au deuxième trimestre est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 1,2 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 9, et à l'incidence de la journée civile additionnelle au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Le taux moyen des honoraires de conseil au deuxième trimestre s'est établi à 102,2 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 102,8 points de base au premier trimestre, ce qui tient essentiellement à la composition de la clientèle.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 223,3 M\$ au deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 3,6 M\$ comparativement à 218,7 M\$ au premier trimestre de 2023. L'augmentation tient essentiellement à la hausse de l'actif géré moyen de 0,9 %, comme l'illustre le tableau 10, et au fait que le deuxième trimestre comptait une journée civile de plus. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes s'élevait à 85,8 points de base pour le trimestre considéré, inchangé par rapport au premier trimestre.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 35,8 M\$ au deuxième trimestre de 2023, ont augmenté de 10,1 M\$ par rapport à 25,7 M\$ au premier trimestre, en raison de l'augmentation du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Charges

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 233,0 M\$, en hausse de 10,0 M\$ par rapport à 223,0 M\$ au trimestre précédent, ce qui tient essentiellement aux hausses de la rémunération fondée sur l'actif qui découlent de l'accroissement de l'actif et du caractère saisonnier des charges.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 105,2 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 108,2 M\$ au trimestre précédent.

Investment Planning Counsel – activités abandonnées

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net ajusté lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,9 M\$ et de 0,1 M\$ par rapport aux périodes correspondantes de 2022.

Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,0 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend les activités de Placements Mackenzie (« Mackenzie »).

Les produits du secteur Gestion d'actifs comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties** comprennent les honoraires provenant de nos fonds communs de placement et les honoraires de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement. La rémunération versée aux courtiers vient contrebalancer les honoraires perçus.
- **Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine** comprennent les honoraires provenant du secteur Gestion

de patrimoine. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs.

La dette et les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure de boutiques de placement et nous utilisons une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle;
- les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les fonds négociés en bourse, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Stratégie de gestion d'actifs

Mackenzie a mené un examen de son cadre stratégique au cours du premier trimestre; la stratégie et l'orientation générales demeurent essentiellement inchangées. Les ajouts à notre cadre comprennent l'engagement pris de façon explicite envers la réussite de nos clients et l'embauche des meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, deux éléments qui définissent notre approche.

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble.

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

Les mandats stratégiques de Mackenzie sont les suivants : devenir le leader dans le marché de détail du Canada, établir des partenariats stratégiques significatifs et établir une présence dans des canaux sous-exploités en adoptant une approche ciblée. Nous accomplissons nos mandats stratégiques en ciblant les aspects clés suivants :

- améliorer la distribution de façon continue au moyen d'une approche sectorielle;
- générer un rendement des placements concurrentiel ajusté en fonction des risques;
- promouvoir un leadership de marque;
- créer des solutions et des produits novateurs et pertinents;
- encourager un avenir durable;
- assurer l'excellence et l'efficacité opérationnelles;

- favoriser une culture axée sur la performance, la diversification et l'excellence.

Les aspects clés que nous ciblons favorisent la croissance future des affaires. Nous y parviendrons en nous engageant à assurer la réussite de nos clients, en attirant et en formant les meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, en maintenant une approche en matière de placement fondée sur une structure de boutiques de placement, en mettant l'accent sur les produits novateurs et visionnaires et en étant responsables dans tout ce que nous entreprenons.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. En outre, notre participation dans Northleaf accroît nos capacités de placement en offrant à nos clients des solutions de placements en actions de sociétés fermées, instruments de crédit privé et infrastructures à l'échelle mondiale, et notre participation dans ChinaAMC offre à nos clients un accès aux marchés financiers chinois. Nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de

placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Mackenzie s'associe à WealtheSimple pour distribuer des FNB par l'intermédiaire de sa gamme de produits et est l'un des deux fournisseurs exclusifs de solutions de placement auprès de Les Placements PFSL du Canada Ltée (« Primerica »). À ce titre, elle a lancé une gamme de 25 fonds conçus pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leurs clients. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable pour renforcer ses relations de distribution. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

Marque

Au cours du premier trimestre de 2023, Mackenzie a lancé sa nouvelle plateforme de marque « Investir. S'investir. » afin d'insister sur l'importance, auprès des conseillers et des investisseurs, de continuer à investir tout au long des cycles des marchés. Cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le prolongement de la mission de Mackenzie, à savoir « créer un monde investi, ensemble ».

Tableau 13 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	(701)\$	86 \$	(758)\$	n.s. %	7,5 %
Créations nettes de parts de FNB	85	(14)	(61)	n.s.	n.s.
Fonds d'investissement ^{1, 2}	(616)	72	(819)	n.s.	24,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³	273	98	(133)	178,6	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	(343)	170	(952)	n.s.	64,0
Rendements des placements	683	2 157	(6 989)	(68,3)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	340	2 327	(7 941)	(85,4)	n.s.
Actif au début	68 402	66 075	73 229	3,5	(6,6)
Actif à la fin	68 742 \$	68 402 \$	65 288 \$	0,5 %	5,3 %
Actif géré consolidé					
Fonds communs de placement	56 371 \$	56 490 \$	53 576 \$	(0,2)%	5,2 %
FNB	5 168	5 086	5 368	1,6	(3,7)
Fonds d'investissement ^{1, 2}	61 539	61 576	58 944	(0,1)	4,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³	7 203	6 826	6 344	5,5	13,5
	68 742	68 402	65 288	0,5	5,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie	47 871	48 582	46 575	(1,5)	2,8
Actif géré des tiers	116 613	116 984	111 863	(0,3)	4,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine ²	76 722	76 785	72 855	(0,1)	5,3
Actif géré consolidé	193 335 \$	193 769 \$	184 718 \$	(0,2)%	4,7 %
Total de l'actif géré moyen ⁴					
Actif géré des tiers	116 318 \$	115 717 \$	118 478 \$	0,5 %	(1,8)%
Données consolidées	193 052	192 011	195 540	0,5	(1,3)
Semestres clos les (en M\$)			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement			(615) \$	(176)\$	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB ⁵			71	657	(89,2)
Fonds d'investissement ^{1, 2}			(544)	481	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³			371	(560)	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			(173)	(79)	(119,0)
Rendements des placements			2 840	(10 943)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			2 667	(11 022)	n.s.
Actif au début			66 075	76 310	(13,4)
Actif à la fin			68 742 \$	65 288 \$	5,3 %
Total de l'actif géré moyen ⁴					
À l'exclusion des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine			115 957 \$	121 939 \$	(4,9)%
Données consolidées			192 415	200 074	(3,8)

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
3. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes
 - Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel.
 - Au cours du premier trimestre de 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
4. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.
5. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

Tableau 14 : Variation de l'actif géré des fonds d'investissement – Gestion d'actifs¹

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Ventes	1 742 \$	2 289 \$	1 735 \$	(23,9)%	0,4 %
Rachats	2 443	2 203	2 493	10,9	(2,0)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	(701)	86	(758)	n.s.	7,5
Créations nettes de parts de FNB	85	(14)	(61)	n.s.	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2, 3}	(616)	72	(819)	n.s.	24,8
Rendements des placements	579	1 851	(6 376)	(68,7)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(37)	1 923	(7 195)	n.s.	99,5
Actif au début	61 576	59 653	66 139	3,2	(6,9)
Actif à la fin	61 539 \$	61 576 \$	58 944 \$	(0,1)%	4,4 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	56 371 \$	56 490 \$	53 576 \$	(0,2)%	5,2 %
FNB	5 168	5 086	5 368	1,6	(3,7)
Fonds d'investissement ³	61 539 \$	61 576 \$	58 944 \$	(0,1)%	4,4 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	61 201 \$	60 886 \$	62 527 \$	0,5 %	(2,1)%
Semestres clos les					
(en M\$)			30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Ventes			4 031 \$	4 656 \$	(13,4)%
Rachats			4 646	4 832	(3,8)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement			(615)	(176)	n.s.
Créations nettes de parts de FNB ⁴			71	657	(89,2)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2, 3}			(544)	481	n.s.
Rendements des placements			2 430	(9 899)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			1 886	(9 418)	n.s.
Actif au début			59 653	68 362	(12,7)
Actif à la fin			61 539 \$	58 944 \$	4,4 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement			61 045 \$	64 385 \$	(5,2)%

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
3. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
4. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

Actif géré

Un sommaire des variations du total de l'actif géré est présenté au tableau 13, et un sommaire des variations de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 14. L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré.

Au 30 juin 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 193,3 G\$, soit une hausse de 4,7 % par rapport à 184,7 G\$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré des tiers de Mackenzie s'est établi à 116,6 G\$, en hausse de 4,2 % par rapport à 111,9 G\$ pour l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

Variation de l'actif géré – Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Au 30 juin 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,3 G\$, en hausse de 4,7 % par rapport à 184,7 G\$ au 30 juin 2022. L'actif géré des tiers s'élevait à 116,6 G\$, en hausse de 4,2 %, par rapport à 111,9 G\$ au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2023, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 61,5 G\$, comparativement à 58,9 G\$ au 30 juin 2022, soit une hausse de 4,4 %. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie de 56,4 G\$ a augmenté de 5,2 %, par rapport à 53,6 G\$ au 30 juin 2022. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les produits gérés de la Société financière IGM, se chiffrait à 5,2 G\$ au 30 juin 2023, soit une baisse de 3,7 % par rapport à 5,4 G\$ au 30 juin 2022. L'actif

des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 12,9 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 11,6 G\$ au 30 juin 2022.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, inchangées par rapport à 2022. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,4 G\$, soit une baisse de 2,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 701 M\$, comparativement à des rachats nets de 758 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 85 M\$, comparativement à (61) M\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 616 M\$, comparativement à des rachats nets de 819 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 0,6 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 6,4 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 343 M\$, comparativement à des rachats nets de 952 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 0,7 G\$, comparativement à une diminution de 7,0 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel. À l'exception de cette transaction, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 833 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 4,0 G\$, en baisse de 13,4 % comparativement à 4,7 G\$ en 2022. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 4,6 G\$, soit une baisse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 615 M\$, comparativement à des rachats nets de 176 M\$ en 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 71 M\$, comparativement à 657 M\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevés à 544 M\$, comparativement à des ventes nettes de 481 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement

des placements a donné lieu à une augmentation de 2,4 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 9,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,4 G\$ et à 4,6 G\$, respectivement, comparativement à 2,5 G\$ et à 4,8 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de 2023, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,3 %, comparativement à 17,4 % pour le deuxième trimestre de 2022. Au 30 juin 2023, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,2 %, comparativement à 14,3 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,2 % au 30 juin 2023. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 173 M\$, comparativement à des rachats nets de 79 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du semestre, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,8 G\$, comparativement à une diminution de 10,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller, et Wealthsimple a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de ces deux transactions et de l'obtention en 2023 d'un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel susmentionné, les rachats nets, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 663 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 463 M\$ en 2022.

Au 30 juin 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 47,9 G\$, comparativement à 46,6 G\$ au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,7 G\$, soit 70,0 %, du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 72,9 G\$, soit 72,0 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 30 juin 2022.

Variation de l'actif géré – Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

Au 30 juin 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,3 G\$, en baisse de 0,2 %, comparativement à 193,8 G\$ au 31 mars 2023. L'actif géré des tiers s'élevait à 116,6 G\$, en baisse de 0,3 %, par rapport à 117,0 G\$ au 31 mars 2023.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 61,5 G\$ au 30 juin 2023, soit une baisse de 0,1 %, comparativement à 61,6 G\$ au 31 mars 2023. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 56,4 G\$ au 30 juin 2023, soit une baisse de 0,2 %, comparativement à 56,5 G\$ au 31 mars 2023. L'actif des FNB de Mackenzie se chiffrait à 5,2 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 5,1 G\$ au 31 mars 2023. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'est établi à 12,9 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 12,8 G\$ au 31 mars 2023.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une baisse de 23,9 % par rapport au premier trimestre de 2023. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,4 G\$, soit une hausse de 10,9 % par rapport au premier trimestre de 2023. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 701 M\$, comparativement à des ventes nettes de 86 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,4 G\$, comparativement à 2,2 G\$ pour le premier trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,3 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,9 % pour le premier trimestre.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 85 M\$, comparativement à (14) M\$ au premier trimestre.

Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 616 M\$, comparativement à des ventes nettes de 72 M\$ au premier trimestre.

Au 30 juin 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 47,9 G\$, comparativement à 48,6 G\$ au 31 mars 2023.

Au 30 juin 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,7 G\$, soit 70,0 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 76,8 G\$, soit 70,5 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 31 mars 2023.

Gestion de placements

Au 30 juin 2023, l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,3 G\$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 76,7 G\$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Notre équipe de placement se répartit actuellement en 16 boutiques spécialisées. Cette approche favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

La participation économique de 56 % de Mackenzie dans Northleaf augmente ses capacités d'investissement en offrant aux clients des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments, TOBAM, ChinaAMC et Impax Asset Management. À la suite du lancement de la gamme de 25 Fonds FuturePath pour Primerica, les sous-conseillers tiers suivants ont été ajoutés : Gestion d'actifs 1832, Addenda, Brandywine, BlackRock et T. Rowe Price.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 30 juin 2023, 61,8 %, 36,1 % et 65,2 % de l'actif des fonds communs de placement

de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 30 juin 2023, 84,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 45,3 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 86,1 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 52,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2023.

Produits

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Fonds communs de placement

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs.

Fonds alternatifs

Mackenzie compte actuellement dix fonds alternatifs, y compris quatre produits en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf ») dans le cadre de son engagement à accroître l'accès des épargnants aux solutions de placement sur les marchés privés.

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement lorsqu'ils construisent des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 46 FNB : 25 FNB actifs et à bêta stratégique et 21 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 12,9 G\$, ce qui comprend des investissements de 7,7 G\$ des produits gérés d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Lancements en 2023

Au cours du deuxième trimestre, Mackenzie a lancé deux fonds communs de placement et un FNB.

- Le FINB Global 100 Corporate Knights Mackenzie et le Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie permettent aux investisseurs d'accéder à des occasions dans le palmarès des 100 sociétés les plus durables au monde de Corporate Knights, qui regroupe une sélection variée d'entreprises mondiales dotées d'une gestion solide, d'une solidité financière soutenue et de résultats exceptionnels dans 25 mesures de développement durable établies et maintenues par Corporate Knights.
- Le Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie permet aux investisseurs de maintenir leur exposition en dollars américains, tout en tirant parti d'occasions de placement en investissant principalement dans des actions mondiales susceptibles de verser des dividendes, en utilisant le dollar américain comme devise de base.

Au début du troisième trimestre de 2023, deux nouveaux fonds ont été lancés au sein de la gamme de fonds communs de placement Mackenzie FuturePath, en partenariat avec Les Services Financiers Primerica Ltée (« Primerica »), pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leurs clients.

- Le Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie FuturePath est un fonds commun de placement géré activement qui procure aux investisseurs un accès à des placements mondiaux conformes à la charia tel qu'il est certifié par Ratings Intelligence, une société d'experts-conseils externe de premier plan en ce qui a trait à la charia.
- Le Fonds américain de base Mackenzie FuturePath procure aux investisseurs un accès à la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres libellés en dollars américains de sociétés à grande capitalisation aux États-Unis.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Gestion d'actifs comprend les produits gagnés grâce aux honoraires de sous-conseiller et à l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs est présenté dans le tableau 15. Le bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 50,1 M\$, soit une baisse de 2,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2022, et une hausse de 3,5 % par rapport au trimestre précédent.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 75,1 M\$, soit une baisse de 0,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2022, et une hausse de 5,3 % par rapport au trimestre précédent.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
 - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les honoraires d'administration tirés de nos fonds d'investissement et des honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie des honoraires provient des honoraires de gestion tirés de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des fonds négociés en bourse et des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est destinée à des épargnants et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes
 - Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition

différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.

- Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif et la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif représente les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. La rémunération fondée sur les ventes est versée aux courtiers à la vente de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. À compter du 1^{er} juin 2022, Mackenzie a cessé de vendre des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés, conformément aux modifications réglementaires.
- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseiller tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 157,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 2,4 M\$, ou 1,5 %, comparativement à 159,5 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est attribuable à une diminution de 1,8 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 13, en partie contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 54,3 points de base pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 54,0 points de base pour la période correspondante de 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente.

Tableau 15 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs

				Variation	
Trimestres clos les	30 juin	31 mars	30 juin	31 mars	30 juin
(en M\$)	2023	2023	2022	2023	2022
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	235,1 \$	232,4 \$	240,9 \$	1,2 %	(2,4)%
Frais de rachat	0,8	0,9	0,7	(11,1)	14,3
	235,9	233,3	241,6	1,1	(2,4)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(78,8)	(78,7)	(79,8)	0,1	(1,3)
Rémunération fondée sur les ventes	–	–	(2,3)	–	(100,0)
	(78,8)	(78,7)	(82,1)	0,1	(4,0)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	157,1	154,6	159,5	1,6	(1,5)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	28,3	28,5	28,1	(0,7)	0,7
Gestion d'actifs – produits nets	185,4	183,1	187,6	1,3	(1,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,0	4,5	(1,1)	(77,8)	n.s.
	186,4	187,6	186,5	(0,6)	(0,1)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	21,0	22,7	21,5	(7,5)	(2,3)
Activités et services de soutien	89,2	92,5	88,4	(3,6)	0,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,1	1,1	1,2	–	(8,3)
	111,3	116,3	111,1	(4,3)	0,2
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	75,1	71,3	75,4	5,3	(0,4)
Charges d'intérêts	6,1	5,8	5,9	5,2	3,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat¹	69,0	65,5	69,5	5,3	(0,7)
Impôt sur le résultat	18,9	17,1	18,2	10,5	3,8
Bénéfice net ajusté¹	50,1 \$	48,4 \$	51,3 \$	3,5 %	(2,3)%
Semestres clos les			30 juin	30 juin	Variation
(en M\$)			2023	2022	
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties			467,5 \$	495,7 \$	(5,7)%
Frais de rachat			1,7	1,7	–
			469,2	497,4	(5,7)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif			(157,5)	(165,9)	(5,1)
Rémunération fondée sur les ventes			–	(7,3)	(100,0)
			(157,5)	(173,2)	(9,1)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties			311,7	324,2	(3,9)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine			56,8	57,1	(0,5)
Gestion d'actifs – produits nets			368,5	381,3	(3,4)
Produits tirés des placements nets et autres produits			5,5	(3,7)	n.s.
			374,0	377,6	(1,0)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires			43,7	41,7	4,8
Activités et services de soutien			181,7	181,5	0,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller			2,2	2,7	(18,5)
			227,6	225,9	0,8
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹			146,4	151,7	(3,5)
Charges d'intérêts			11,9	11,7	1,7
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat¹			134,5	140,0	(3,9)
Impôt sur le résultat			36,0	36,6	(1,6)
Bénéfice net ajusté¹			98,5 \$	103,4 \$	(4,7)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 311,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 12,5 M\$, ou 3,9 %, comparativement à 324,2 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est essentiellement attribuable à une diminution de 4,9 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 13, contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 54,3 points de base, comparativement à 53,6 points de base pour la période correspondante de 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 28,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, soit une hausse de 0,2 M\$, ou 0,7 %, comparativement à 28,1 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion découle principalement de l'augmentation du taux des honoraires de gestion, en partie contrebalancée par une diminution de l'actif géré moyen de 0,4 %. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,9 points de base, comparativement à 14,6 points de base pour la période correspondante de 2022.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 56,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 0,3 M\$, ou 0,5 %, comparativement à 57,1 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des honoraires de gestion découle d'une diminution de l'actif géré moyen de 2,1 %, contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 15,0 points de base, comparativement à 14,7 points de base pour la période correspondante de 2022.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à (1,1) M\$ pour l'exercice précédent, et à 5,5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à (3,7) M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires s'élevaient à 21,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en baisse de 0,5 M\$, ou 2,3 %, par rapport à 21,5 M\$ en 2022. Les charges s'élevaient à 43,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, en hausse de 2,0 M\$, ou 4,8 %, par rapport à 41,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 89,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en hausse de 0,8 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 88,4 M\$ en 2022. Les charges s'élevaient à 181,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, en hausse de 0,2 M\$, ou 0,1 %, par rapport à 181,5 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller s'élevaient à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 1,2 M\$ en 2022. Les charges s'élevaient à 2,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 2,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 6,1 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 5,9 M\$ pour la période correspondante de 2022. Pour le semestre, les charges d'intérêts se sont chiffrées à 11,9 M\$, comparativement à 11,7 M\$ en 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme de la Société financière IGM à Mackenzie. L'affectation de la dette a augmenté pour s'établir à 450 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par la Société financière IGM. Auparavant, l'affectation s'établissait à 400 M\$.

Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont chiffrés à 157,1 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 2,5 M\$, ou 1,6 %, par rapport à 154,6 M\$ au premier trimestre de 2023. Les facteurs ayant contribué à cette diminution nette sont les suivants :

- L'actif géré moyen s'est établi à 116,3 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent.
- Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets s'est établi à 54,3 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 54,2 points de base pour le premier trimestre.
- Le deuxième trimestre de 2023 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2023, ce qui a donné lieu à une hausse des honoraires de gestion de 2,6 M\$.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 28,3 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,2 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 28,5 M\$ au premier trimestre de 2023. Les facteurs ayant contribué à cette augmentation nette sont les suivants :

- Le taux des honoraires de gestion d'actifs s'est établi à 14,9 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 15,1 points de base pour le premier trimestre.

- L'actif géré moyen s'est établi à 76,7 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,0 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 4,5 M\$ pour le premier trimestre.

Charges

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 21,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,7 M\$, ou 7,5 %, par rapport à 22,7 M\$ pour le premier trimestre de 2022. La diminution au cours du trimestre est attribuable au calendrier de certaines charges.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont élevées à 89,2 M\$ pour le trimestre considéré, soit une baisse de 3,3 M\$, ou 3,6 %, comparativement à 92,5 M\$ pour le premier trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,1 M\$ pour le trimestre considéré, inchangées par rapport au premier trimestre.

Investissements stratégiques et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Investissements stratégiques et autres comprend les investissements dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et Portage Ventures LP (« Portage »). Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice provenant du secteur Investissements stratégiques et autres comprend la quote-part revenant à la Société du résultat de ses entreprises associées, Lifeco, ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller, ainsi que les produits tirés des placements nets liés au capital non attribué.

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »), un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie d'environ 622 M\$ US.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 1,6 % de sa participation de 4 % dans Lifeco.

Les actifs détenus dans le secteur Investissements stratégiques et autres sont présentés dans le tableau 16.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice net ajusté du secteur Investissements stratégiques et autres est présenté dans le tableau 17.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 7,1 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement au deuxième trimestre de 2022, et a diminué de 2,5 M\$ au cours du semestre. Ces résultats reflètent le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de ChinaAMC, de Rockefeller et de Northleaf, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. La diminution observée au cours du trimestre est attribuable à une diminution de la quote-part du résultat de Lifeco de 14,5 M\$ et de la quote-part du résultat de Northleaf de 3,1 M\$, contrebalancée en partie par une augmentation de

Tableau 16 : Total de l'actif – Investissements stratégiques et autres

(en M\$)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Investissements dans des entreprises associées		
Lifeco	584,2 \$	939,5 \$
ChinaAMC	1 794,0	787,2
Rockefeller	841,9	–
Northleaf	292,7	284,5
Autres	39,4	40,1
	3 552,2	2 051,3
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Wealthsimple (investissement direct seulement)	484,1	484,1
Portage et autres investissements	122,0	118,5
	606,1	602,6
Capital non attribué et autres	273,4	782,3
Total de l'actif	4 431,7 \$	3 436,2 \$
<i>Juste valeur de Lifeco</i>	851,1 \$	1 168,3 \$

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques et autres

Trimestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	Variation	
				31 mars 2023	30 juin 2022
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,5 \$	3,4 \$	1,8 \$	2,9 %	94,4 %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Investissement dans Lifeco	14,5	20,6	29,0	(29,6)	(50,0)
Investissement dans ChinaAMC	27,7	28,1	14,8	(1,4)	87,2
Investissement dans Rockefeller	(1,9)	–	–	n.s.	n.s.
Investissement dans Northleaf	3,1	5,1	6,2	(39,2)	(50,0)
Autres	(0,5)	(0,8)	–	37,5	n.s.
	42,9	53,0	50,0	(19,1)	(14,2)
	46,4	56,4	51,8	(17,7)	(10,4)
Charges					
Activités et services de soutien	1,2	1,1	2,0	9,1	(40,0)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	45,2	55,3	49,8	(18,3)	(9,2)
Impôt sur le résultat	3,6	3,6	1,3	–	176,9
Bénéfice net ajusté ¹	41,6	51,7	48,5	(19,5)	(14,2)
Participation ne donnant pas le contrôle	0,6	1,0	1,3	(40,0)	(53,8)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	41,0 \$	50,7 \$	47,2 \$	(19,1)%	(13,1)%

Semestres clos les (en M\$)	30 juin 2023	30 juin 2022	Variation
Produits			
Produits tirés des placements nets et autres produits	6,9 \$	2,5 \$	176,0 %
Quote-part du résultat des entreprises associées			
Investissement dans Lifeco	35,1	59,7	(41,2)
Investissement dans ChinaAMC	55,8	28,3	97,2
Investissement dans Rockefeller	(1,9)	–	n.s.
Investissement dans Northleaf	8,2	10,4	(21,2)
Autres	(1,3)	–	n.s.
	95,9	98,4	(2,5)
	102,8	100,9	1,9
Charges			
Activités et services de soutien	2,3	3,4	(32,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	100,5	97,5	3,1
Impôt sur le résultat	7,2	2,4	200,0
Bénéfice net ajusté ¹	93,3	95,1	(1,9)
Participation ne donnant pas le contrôle	1,6	2,1	(23,8)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	91,7 \$	93,0 \$	(1,4)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

la quote-part du résultat de ChinaAMC de 12,9 M\$. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un ajustement de (5,7) M\$ lié au bénéfice de Lifeco pour le premier trimestre. La Société comptabilise sa quote-part du résultat de Lifeco en se fondant sur les estimations consensuelles des analystes à l'égard du bénéfice de Lifeco, car celle-ci présente désormais ses résultats trimestriels après la Société, ce qui donne lieu à un ajustement au trimestre suivant. La diminution observée au cours du semestre est

attribuable à une diminution de la quote-part du résultat de Lifeco de 24,6 M\$ et de la quote-part du résultat de Northleaf de 2,2 M\$, contrebalancée en partie par une augmentation de la quote-part du résultat de ChinaAMC de 27,5 M\$. L'augmentation de la quote-part du résultat de ChinaAMC et la diminution de la quote-part du résultat de Lifeco reflètent les changements susmentionnés en ce qui a trait au pourcentage de participation de la Société financière IGM dans ces sociétés, avec prise d'effet le 12 janvier 2023.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 3,5 M\$ au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 1,7 M\$ par rapport à 1,8 M\$ en 2022. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 6,9 M\$ pour le semestre, en hausse de 4,4 M\$ par rapport à 2,5 M\$ en 2022. L'augmentation au cours du trimestre et du semestre par rapport à 2022 est principalement attribuable aux hausses de taux d'intérêt obtenues relativement au capital non attribué de la Société.

Résultats du deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2023

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 42,9 M\$ au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 10,1 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023, principalement en raison de la diminution de la quote-part du résultat de Lifeco, de ChinaAMC et de Northleaf. La diminution observée pour Lifeco est principalement attribuable à un ajustement de (5,7) M\$ des résultats du premier trimestre comptabilisé au deuxième trimestre.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Au 30 juin 2023, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 19,4 G\$, comparativement à 18,7 G\$ au 31 décembre 2022.

Autres titres de placement

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 18.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Ces investissements sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Wealthsimple est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

La Société est l'actionnaire principal de Wealthsimple, grâce à sa participation directe et indirecte combinée de 24,3 % dont la juste valeur était de 492 M\$ au 30 juin 2023, inchangée par rapport au 31 décembre 2022. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie

actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables.

Portage consiste en des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalisait 606 M\$ au 30 juin 2023, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 19.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 25,8 % du total de l'actif au 30 juin 2023, comparativement à 26,8 % au 31 décembre 2022.

Tableau 18 : Autres investissements

(en M\$)	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	247,6 \$	606,1 \$	242,7 \$	602,6 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12,7	13,0	12,7	12,9
Fonds d'investissement exclusifs	148,3	149,6	156,7	159,0
	161,0	162,6	169,4	171,9
	408,6 \$	768,7 \$	412,1 \$	774,5 \$

Tableau 19 : Prêts

(en M\$)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Coût amorti	4 963,1 \$	5 022,3 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
	4 962,3	5 021,5
À la juste valeur par le biais du résultat net	45,2	–
	5 007,5 \$	5 021,5 \$

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 30 juin 2023, un passif correspondant totalisant 4,5 G\$ a été comptabilisé au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2022.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 444,6 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 371,9 M\$ au 31 décembre 2022.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 30 juin 2023, IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 8,8 G\$, dont une tranche de 2,0 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

Accords de titrisation

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance.

En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 218,7 M\$, comparativement à 236,3 M\$ en 2022. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 8 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

Participation dans des entreprises associées

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 30 juin 2023, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et le semestre clos

Tableau 20 : Investissement dans des entreprises associées

(en M\$)	30 juin 2023						30 juin 2022			
	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Total
Trimestres clos les										
Valeur comptable au 1^{er} avril	571,0 \$	1 894,9 \$	- \$	289,6 \$	39,9 \$	2 795,4 \$	896,6 \$	743,7 \$	263,0 \$	1 903,3 \$
Investissement	-	7,4	855,6	-	-	863,0	-	-	-	-
Cession	(6,2)	-	-	-	-	(6,2)	-	-	-	-
Dividendes	(11,5)	-	-	-	-	(11,5)	(18,3)	-	-	(18,3)
Quote-part des éléments suivants :										
Bénéfice ¹	14,5	27,7	(1,9)	3,1 ²	(0,5)	42,9	29,0	14,8	6,2 ²	50,0
Ajustement lié à IFRS 17	15,1	-	-	-	-	15,1	-	-	-	-
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	1,3	(136,0)	(11,8)	-	-	(146,5)	(18,2)	(17,0)	-	(35,2)
Valeur comptable au 30 juin	584,2 \$	1 794,0 \$	841,9 \$	292,7 \$	39,4 \$	3 552,2 \$	889,1 \$	741,5 \$	269,2 \$	1 899,8 \$
Semestres clos les										
Valeur comptable au 1^{er} janvier	939,5 \$	787,2 \$	- \$	284,5 \$	40,1 \$	2 051,3 \$	885,1 \$	768,7 \$	258,8 \$	1 912,6 \$
Investissement	-	1 161,5	855,6	-	0,6	2 017,7	-	-	-	-
Cession	(397,7)	-	-	-	-	(397,7)	-	-	-	-
Dividendes	(23,0)	(69,2)	-	-	-	(92,2)	(36,6)	(31,3)	-	(67,9)
Quote-part des éléments suivants :										
Bénéfice ¹	35,1	55,8	(1,9)	8,2 ²	(1,3)	95,9	59,7	28,3	10,4 ²	98,4
Ajustement lié à IFRS 17	15,1	-	-	-	-	15,1	-	-	-	-
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	15,2	(141,3)	(11,8)	-	-	(137,9)	(19,1)	(24,2)	-	(43,3)
Valeur comptable au 30 juin	584,2 \$	1 794,0 \$	841,9 \$	292,7 \$	39,4 \$	3 552,2 \$	889,1 \$	741,5 \$	269,2 \$	1 899,8 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans le secteur Investissements stratégiques et autres.
2. La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 2,5 M\$ et à 6,6 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre de 2023, comparativement à 4,9 M\$ et à 8,3 M\$, respectivement, en 2022.

le 30 juin 2023, par rapport à 2022, est présentée dans le tableau 20.

Le 12 janvier 2023, afin de financer partiellement l'acquisition d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC, la Société a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. Le profit comptable à la vente des actions de Lifeco de la Société financière IGM s'élève à 172,9 M\$ avant impôt (168,6 M\$ après impôt), ce qui comprend un montant de 179,1 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$,

lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de manière prospective.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de ChinaAMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 801,7 milliards RMB¥ (328,9 G\$) au 30 juin 2023, soit une hausse de 4,6 % (une baisse de 2,6 % en dollars canadiens) par rapport à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G\$) au 31 décembre 2022.

La participation de 27,8 % de la Société dans ChinaAMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 est présentée dans le tableau 20. La variation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant négatif de 136,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, est attribuable à une dépréciation de 7,3 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès de Power, une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %.

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 622 M\$ US. Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis qui cible les clients à valeur élevée et à valeur très élevée.

Les résultats financiers de Rockefeller sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable en raison de la représentation au sein du conseil, de la participation au processus d'élaboration des politiques et des initiatives stratégiques communes.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à

Mackenzie et à 20 % à Lifeco. Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 25,2 G\$ au 30 juin 2023, ce qui représente une hausse de 1,1 G\$, ou 4,6 %, comparativement à 24,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation au cours du semestre est attribuable au montant de 1,5 G\$ affecté à de nouveaux engagements et à une augmentation de 0,1 G\$ découlant du rendement du capital et autres, contrebalancée en partie par une baisse de 0,5 G\$ ayant trait aux actifs libellés en dollars américains.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

Situation de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 413,2 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 1 072,9 M\$ au 31 décembre 2022 et à 969,1 M\$ au 30 juin 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 1,5 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2022 et à 1,3 M\$ au 30 juin 2022, comme l'illustre le tableau 21.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exception des actifs et des passifs détenus en vue de la vente et de la facilité de crédit, totalisait 239,8 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 846,8 M\$ au 31 décembre 2022 et à 757,5 M\$ au 30 juin 2022 (se reporter au tableau 22).

Le fonds de roulement, qui comprend le capital non attribué, est utilisé aux fins suivantes :

- le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le paiement d'intérêts relativement à la dette à long terme;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme;

- les dépenses d'investissement dans les activités et les acquisitions d'entreprises.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 351,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 343,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022 et à 344,3 M\$ pour le premier trimestre de 2023. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le BAIIA avant les commissions de vente a totalisé 696,1 M\$, comparativement à 703,5 M\$ pour la période correspondante de 2022. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 325,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 310,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022 et à 311,0 M\$ pour le premier trimestre de 2023. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le BAIIA après les commissions de vente a totalisé 636,3 M\$, comparativement à 620,5 M\$ pour la période correspondante de 2022. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Tableau 21 : Activités de dépôt – Situation financière

(en M\$)	30 juin 2023	31 déc. 2022	30 juin 2022
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5 \$	0,8 \$	1,3 \$
Fonds de clients déposés	3 892,0	4 347,4	2 786,5
Débiteurs et autres montants à recevoir	0,4	0,6	0,4
Prêts	9,0	9,4	11,0
Total de l'actif	3 902,9 \$	4 358,2 \$	2 799,2 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	3 872,7 \$	4 334,0 \$	2 770,0 \$
Autres passifs	21,1	15,2	18,4
Capitaux propres	9,1	9,0	10,8
Total du passif et des capitaux propres	3 902,9 \$	4 358,2 \$	2 799,2 \$

Tableau 22 : Fonds de roulement

(en M\$)	30 juin 2023	31 déc. 2022	30 juin 2022
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413,2 \$	1 072,9 \$	969,1 \$
Fonds de clients déposés	3 892,0	4 347,4	2 786,5
Débiteurs et autres actifs	468,3	462,6	467,1
Tranche courante des prêts hypothécaires titrisés et autres prêts	1 226,5	992,2	1 120,3
	6 000,0	6 875,1	5 343,0
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	733,4	726,4	744,1
Dépôts et certificats	3 871,5	4 332,8	2 768,7
Tranche courante des obligations à l'égard des entités de titrisation et autres	1 155,3	969,1	1 072,7
	5 760,2	6 028,3	4 585,5
Fonds de roulement	239,8 \$	846,8 \$	757,5 \$

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 23, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 96,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à une diminution de 215,6 M\$ en 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont

diminué de 622,3 M\$, comparativement à une diminution de 323,3 M\$ en 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées de 37,4 M\$ ont été reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le bilan au 30 juin 2023.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre et du semestre de 2023, par rapport à 2022, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- la réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées;

Tableau 23 : Flux de trésorerie

(en M\$)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Activités d'exploitation						
Bénéfice avant impôt sur le résultat	175,0 \$	267,8 \$	(34,7)%	622,1 \$	551,7 \$	12,8 %
Impôt sur le résultat payé	(61,0)	(64,7)	5,7	(128,3)	(225,3)	43,1
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	152,7	16,6	n.s.	(115,3)	(41,7)	(176,5)
	266,7	219,7	21,4	378,5	284,7	32,9
Activités de financement	631,3	(427,8)	n.s.	485,6	(784,4)	n.s.
Activités d'investissement	(994,3)	(7,5)	n.s.	(1 486,4)	176,4	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(96,3)	(215,6)	55,3	(622,3)	(323,3)	(92,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	546,9	1 184,7	(53,8)	1 072,9	1 292,4	(17,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	450,6	969,1 \$	(53,5)%	450,6	969,1 \$	(53,5)%
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées, à la fin	37,4			37,4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin – activités poursuivies	413,2 \$			413,2 \$		

- la réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- la déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus;
- la réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie;
- des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres;
- l'ajustement pour d'autres éléments en 2023, qui comprend le profit à la vente partielle de l'investissement de la Société dans Lifeco;
- la réintégration d'un ajustement exceptionnel en 2023 à l'égard des provisions au titre de la restructuration et autres;
- la déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du deuxième trimestre de 2023 par rapport à 2022 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 213,2 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 292,8 M\$ en 2023, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 220,9 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 417,2 M\$ en 2022;
- le produit net de la facilité de crédit de 550,0 M\$ en 2023 lié au financement temporaire mis en place jusqu'à la clôture de la vente d'IPC prévue au second semestre de 2023;
- l'émission de débentures d'un montant de 300,0 M\$ en 2023;
- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 133,9 M\$ en 2023, comparativement à 135,0 M\$ en 2022.

Le rachat de 2 320 000 actions ordinaires a également eu lieu pendant le deuxième trimestre de 2022 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 90,0 M\$.

Les activités de financement au cours du semestre clos le 30 juin 2023 par rapport à 2022 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 409,4 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 509,4 M\$ en 2023, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 327,7 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 746,0 M\$ en 2022;
- le produit net de la facilité de crédit de 550,0 M\$ en 2023 lié au financement temporaire mis en place jusqu'à la clôture de la vente d'IPC prévue au second semestre de 2023;
- l'émission de débentures d'un montant de 300,0 M\$ en 2023;

- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 267,6 M\$ en 2023, comparativement à 269,8 M\$ en 2022.

Le rachat de 2 890 000 actions ordinaires a également eu lieu pendant le semestre de 2022 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 115,7 M\$.

Les activités d'investissement au cours du deuxième trimestre de 2023 par rapport à 2022 avaient principalement trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres investissements totalisant 15,8 M\$ et le produit de 18,7 M\$ de la vente d'autres investissements en 2023, comparativement à 74,5 M\$ et à 72,4 M\$, respectivement, en 2022;
- une augmentation des prêts de 343,3 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 232,0 M\$ en 2023, comparativement à 468,6 M\$ et à 492,1 M\$, respectivement, en 2022, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 15,7 M\$ en 2023, comparativement à 16,0 M\$ en 2022;
- l'investissement de 855,6 M\$ dans Rockefeller en 2023.

Les activités d'investissement au cours du semestre clos le 30 juin 2023 par rapport à 2022 avaient trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres investissements totalisant 37,4 M\$ et le produit de 40,1 M\$ de la vente d'autres investissements en 2023, comparativement à 105,9 M\$ et à 77,7 M\$, respectivement, en 2022;
- une augmentation des prêts de 479,1 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 503,8 M\$ en 2023, comparativement à 768,6 M\$ et à 1 029,1 M\$, respectivement, en 2022, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 34,4 M\$ en 2023, comparativement à 30,5 M\$ en 2022;
- l'investissement dans ChinaAMC de 1 161,5 M\$ en 2023;
- l'investissement dans Rockefeller de 855,6 M\$ en 2023;
- la vente des actions de Lifeco qui a généré un produit de 552,7 M\$ en 2023.

Cumul des autres éléments de bénéfice global

Le cumul des autres éléments du bénéfice global totalisait 202,4 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 316,1 M\$ au 30 juin 2022, comme l'illustre le tableau 24.

Les autres éléments de perte globale à l'égard des participations dans des entreprises associées en 2023 découlaient essentiellement de l'écart de change au deuxième trimestre ayant trait à l'investissement de la Société dans ChinaAMC.

La cession d'une participation dans une entreprise associée de 16,0 M\$ représente le montant du cumul des autres éléments de bénéfice global transféré par suite de la vente des actions de Lifeco.

Sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 8,6 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 8,2 G\$ au 31 décembre 2022. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,4 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 2,1 G\$ au 31 décembre 2022. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation de la dette à long terme découle de l'émission, le 26 mai 2023, de débentures à 5,426 % d'un montant de 300 M\$ arrivant à échéance le 26 mai 2053. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM daté du 7 décembre 2022. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de la participation de 20,5 % dans Rockefeller et aux fins générales de l'entreprise.

En 2023, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 267,8 M\$ sur actions ordinaires, ou 1,125 \$ par

Tableau 24 : Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

(en M\$)	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2023				
Solde au 1^{er} janvier	4,3 \$	309,7 \$	48,8 \$	362,8 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(8,3)	(0,5)	(135,7)	(144,5)
Cession d'une participation dans une entreprise associée	–	–	(16,0)	(16,0)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	0,1	–	0,1
Solde au 30 juin	(4,0)\$	309,3 \$	(102,9)\$	202,4 \$
2022				
Solde au 1^{er} janvier	(95,7)\$	919,2 \$	59,6 \$	883,1 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	85,3	(582,7)	(45,6)	(543,0)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(24,0)	–	(24,0)
Solde au 30 juin	(10,4)\$	312,5 \$	14,0 \$	316,1 \$

action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par DBRS Morningstar aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique

que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS Morningstar, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS Morningstar, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais leur qualité de crédit est inférieure à la notation AA. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Instruments financiers

Le tableau 25 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, la facilité de crédit et certains autres passifs financiers.

Tableau 25 : Instruments financiers

(en M\$)	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres investissements				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	606,1 \$	606,1 \$	602,6 \$	602,6 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	162,6	162,6	171,9	171,9
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	45,2	45,2	–	–
Instruments financiers dérivés	64,8	64,8	63,7	63,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	4 962,3	4 800,5	5 021,5	4 905,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	58,2	58,2	51,6	51,6
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	3 872,7	3 872,7	4 334,0	4 334,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 546,6	4 465,4	4 610,4	4 544,6
Dettes à long terme	2 400,0	2 378,6	2 100,0	2 013,9

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 17 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Cadre de gestion des risques

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») exhaustif, qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à notre politique de GRE, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

Gouvernance du risque

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par les services de la GRE, de la conformité et de l'audit interne.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.
- Le comité des ressources humaines supervise les politiques et les pratiques de rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel, ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du chef des ressources humaines. En avril 2022, la Société a nommé sa première cheffe de la gestion des risques, qui agit à titre de présidente du comité de gestion des risques de la haute direction. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent

notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les services juridiques et de la conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques de la Société sont efficaces.

Appétit pour le risque et principes en matière de risque

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être

exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente, sur une base régulière, des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité des risques du conseil d'administration.

Culture de gestion des risques

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers et des sondages sur les risques pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et de faciliter son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

Principaux risques de l'entreprise

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen de notre processus de gestion continue des risques.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

1) Risque financier

Risque de liquidité et de financement

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;

- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 26.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte

Tableau 26 : Obligations contractuelles

Au 30 juin 2023
(en M\$)

	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Après 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	– \$	25,2 \$	33,0 \$	– \$	58,2 \$
Dépôts et certificats ¹	3 871,2	0,3	0,5	0,7	3 872,7
Facilité de crédit ²	–	550,0	–	–	550,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 130,2	3 409,1	7,3	4 546,6
Contrats de location ³	–	31,4	93,1	106,0	230,5
Dettes à long terme	–	–	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des obligations contractuelles	3 871,2 \$	1 737,1 \$	4 060,7 \$	1 989,0 \$	11 658,0 \$

1. Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. La facilité de crédit sera remboursée à la clôture de la vente d'Investment Planning Counsel.

3. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 30 juin 2023, inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 30 juin 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

Les banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à la Société une facilité d'emprunt à terme non renouvelable liée au produit de la vente d'IPC. Le solde de la facilité d'emprunt à terme est exigible le 1^{er} juin 2024. Les taux d'intérêt sur la facilité d'emprunt à terme fluctuent en fonction des acceptations bancaires canadiennes.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022, a été finalisée en avril 2023. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 70,5 M\$, comparativement à un excédent de 14,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 127,4 M\$, comparativement

à 95,0 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2025. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la Société a versé des cotisations en trésorerie de 3,7 M\$ (2022 – 9,0 M\$). À la suite de l'évaluation déposée en avril 2023, la Société financière IGM a reçu un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres investissements détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 413,2 M\$ (31 décembre 2022 – 1 072,9 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 209,2 M\$ (31 décembre 2022 – 346,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 204,0 M\$ (31 décembre 2022 – 726,6 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (31 décembre 2022 – 81,6 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de néant (31 décembre 2022 – 306,8 M\$), d'acceptations bancaires de 203,5 M\$ (31 décembre 2022 – 293,2 M\$) et d'autre papier commercial de société de néant (31 décembre 2022 – 45,0 M\$).

Au 30 juin 2023, les fonds de clients déposés d'IG Gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 3 892,0 M\$ (31 décembre 2022 – 4 029,7 M\$), étaient déposés dans des banques à charte de l'annexe I, et environ 88 % des dépôts étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Au 30 juin 2023, les fonds de clients déposés d'IPC, qui s'élevaient à 250,0 M\$ (31 décembre 2022 – 317,7 M\$) et étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente, étaient déposés dans une banque à charte de l'annexe I, et environ 86 % des dépôts étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 30 juin 2023, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,0 G\$ (31 décembre 2022 – 5,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,6 G\$ (31 décembre 2022 – 4,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 444,6 M\$ (31 décembre 2022 – 371,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés

et des prêts d'un montant de 13,1 M\$ (31 décembre 2022 – 12,7 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen d'un réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,5 G\$ (31 décembre 2022 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,1 G\$ (31 décembre 2022 – 2,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 54,3 M\$ (31 décembre 2022 – 55,2 M\$) et à 21,5 M\$ (31 décembre 2022 – 21,3 M\$), respectivement, au 30 juin 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 30 juin 2023, une proportion de 52,0 % (31 décembre 2022 – 53,3 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 30 juin 2023, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 1,4 M\$, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2022. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,2 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 1,7 M\$ au 31 décembre 2022.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines

circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 30 juin 2023, soit le même montant qu'au 31 décembre 2022, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 76,8 M\$ (31 décembre 2022 – 71,2 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 8,1 M\$ au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 – 10,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit

global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 30 juin 2023. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Se référer à la note 8 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 7 et 23 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 30 juin 2023, ce swap avait une juste valeur de 22,7 M\$ (31 décembre 2022 – 20,5 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (31 décembre 2022 – 0,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 30 juin 2023, ces swaps avaient une juste valeur négative de 24,2 M\$ (31 décembre 2022 – juste valeur négative de 19,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,5 G\$ (31 décembre 2022 – 1,3 G\$). Au 30 juin 2023, la juste valeur nette d'un montant négatif de 1,5 M\$ (31 décembre 2022 – 0,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,7 G\$ (31 décembre 2022 – 1,5 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou

qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquentement comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 4,1 M\$ (31 décembre 2022 – 4,7 M\$) sur un montant notionnel en cours de 270,9 M\$ au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 – 191,6 M\$).

Au 30 juin 2023, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une diminution d'environ 0,8 M\$ (31 décembre 2022 – une diminution de 1,7 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées, lesquelles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 juin 2023, la juste valeur des autres investissements était de 0,8 G\$ (31 décembre 2022 – 0,8 G\$), comme l'illustre le tableau 18, et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 3,6 G\$ au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 – 2,1 G\$), comme l'illustre le tableau 16.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 30 juin 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné

lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 123,8 M\$ (136,9 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 1,4 M\$ (1,6 M\$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM s'établissait à 261,1 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 249,4 G\$ au 31 décembre 2022.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de conseil et les honoraires de gestion d'actifs qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

Tableau 27 : Actif géré de la Société financière IGM – Composition en fonction de l'actif et en fonction de la devise

Au 30 juin 2023	Fonds d'investissement	Total
Trésorerie	1,1 %	2,2 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	4,5	4,5
Autres titres à revenu fixe	22,2	21,7
Actions canadiennes	20,1	25,1
Actions étrangères	49,6	44,5
Biens immeubles	2,5	2,0
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	49,4 %	55,4 %
Dollars américains	33,2	29,2
Autres éléments	17,4	15,4
	100,0 %	100,0 %

2) Risque opérationnel

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou des événements externes, mais il exclut les risques d'entreprise, qui constituent une catégorie distincte de notre cadre de GRE.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet régulièrement à des exercices de simulation. La Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de permettre le maintien des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Le plan de continuité des affaires de la Société a prouvé son efficacité pour ce qui est de permettre à la Société de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

Cyberisque et risque lié aux technologies

Nous avons recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir les activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers. Nous sommes par conséquent exposés à

des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, nous avons mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, avons comparé nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur et avons établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et nous nous sommes dotés des moyens d'intervention appropriés. La nécessité d'atténuer le risque de perte de données potentielle est accrue en raison de la nature hybride des programmes de télétravail.

Risque lié aux relations avec des tiers

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et nous permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur et une politique en matière d'impartition, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

Risque lié aux modèles

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

Environnement juridique et réglementaire

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le

code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Le service de la conformité est responsable d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance à l'égard de questions liées à la conformité avec la réglementation.

Risque lié à la protection de la vie privée

Le risque lié à la protection de la vie privée est le risque que les renseignements personnels soient accessibles, recueillis, utilisés, transférés, divulgués et conservés en violation des lois, des règlements ou des normes éthiques applicables. Nos clients nous confient leurs renseignements personnels et nous avons la responsabilité réglementaire et éthique de les protéger. Nous ne recueillons que les renseignements personnels nécessaires pour fournir nos produits et services aux clients, et lorsque nous avons obtenu leur consentement.

Si nous devons partager les renseignements personnels des clients avec des tiers fournisseurs de services, nous demeurons responsables de ces renseignements et nous les protégeons au moyen de mesures contractuelles et d'autres mesures qui engagent les fournisseurs de services à maintenir des niveaux de protection comparables aux nôtres.

La Société financière IGM a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise lié à la protection de la vie privée pour gérer le risque lié à la protection de la vie privée. Notre chef de la protection des renseignements personnels dirige et supervise notre programme en matière de protection de la vie privée, en partenariat avec des équipes interfonctionnelles, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des normes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise concernant la gestion et la protection des renseignements personnels. Les responsables délégués de la protection de la vie privée de l'entreprise et des sociétés en exploitation, qui relèvent ultimement du chef de la protection des renseignements personnels, travaillent avec les unités d'exploitation de première ligne pour traiter des questions de protection de la vie privée.

Les employés et les conseillers sont tenus de suivre une formation obligatoire sur la protection de la vie privée lors de leur intégration, et chaque année par la suite. La formation

aborde nos obligations, nos pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée, ainsi que la façon de gérer et de signaler les plaintes, les demandes d'accès à l'information et les atteintes à la vie privée, et de prévenir ces dernières.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. Dès que nous avons été mis au courant de cet incident, nous avons immédiatement pris des mesures pour corriger la situation et avons entrepris une enquête cybercriminalistique exhaustive. Dans le cadre de cette enquête, nous avons découvert que des numéros de compte, des noms, des adresses et des numéros d'assurance sociale de clients de Mackenzie étaient touchés par cet incident. La Société a avisé les clients concernés et a offert à tous ses clients une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. À l'heure actuelle, nous prévoyons que les coûts connus seront couverts par l'assurance de la Société. En juillet 2023, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan contre Mackenzie concernant la même question.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) Risque lié à la planification stratégique

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une stratégie inadéquate ou inappropriée, ou découlant de faits nouveaux en matière de réglementation.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance

d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La Société a également une fonction de surveillance de l'exécution de la stratégie et un comité qui examine et approuve les analyses de rentabilité des initiatives stratégiques et qui surveille les progrès réalisés par rapport à nos priorités et à nos objectifs stratégiques.

Le président et chef de la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, est chargé chaque année de dresser le plan stratégique de la Société, de l'examiner et de le mettre à jour. Le plan stratégique énonce les objectifs annuels et les objectifs à long terme de la Société à la lumière des possibilités et des risques qui pourraient se présenter et de manière à favoriser la croissance rentable soutenue de la Société et l'augmentation de la valeur de la participation de ses actionnaires à long terme. Il appartient au conseil d'approuver la stratégie commerciale globale de la Société. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le conseil examine les risques à court, à moyen et à long terme qui sont inhérents au plan stratégique ainsi que les forces et les faiblesses éventuelles des tendances qui se dessinent et des possibilités qui se présentent et approuve les plans commerciaux, financiers et de gestion des capitaux annuels de la Société. La question de la stratégie est abordée à chaque réunion du conseil, y compris les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et la mise en œuvre de celui-ci.

Risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir,

les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. En juillet 2023, la commission des valeurs mobilières chinoise (la China Securities Regulatory Commission) (la « CSRC ») a présenté un plan de travail entourant la réforme des honoraires du secteur des fonds communs de placement, la CSRC ayant indiqué qu'il est conçu pour poursuivre les initiatives de promotion du développement de grande qualité du secteur chinois des fonds d'investissement. Parallèlement, ChinaAMC a annoncé une réduction des honoraires pour certains fonds communs de placement. Ces réductions donneront lieu à une diminution des produits de ChinaAMC et auront une incidence sur les résultats que la Société financière IGM comptabilise relativement à son investissement dans ChinaAMC. Ces changements ne devraient pas être significatifs pour la Société financière IGM. Nous sommes d'avis que ces changements favoriseront une participation accrue des investisseurs particuliers et institutionnels au développement d'un secteur en plein essor. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications.

Risque lié aux acquisitions

La Société est exposée à des risques relatifs à ses acquisitions et à ses investissements stratégiques. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition et des investissements stratégiques de la Société repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) Risques d'entreprise

Conjoncture commerciale générale

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, l'inflation et les facteurs démographiques peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, leurs niveaux de revenus et leur épargne. En outre, le risque géopolitique, l'instabilité gouvernementale et d'autres facteurs peuvent influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance économique mondiale et la conjoncture des marchés au sein desquels la Société exerce ses activités. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et de services de la Société financière IGM ou amener les investisseurs à demander le rachat de leurs placements. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec les clients et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers du secteur Gestion de patrimoine et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 28 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

Événements ou pertes catastrophiques

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux

et le niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société.

Produits et services offerts

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons aux conseillers du secteur Gestion de patrimoine, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de

Tableau 28 : Taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme

	30 juin 2023	30 juin 2022
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	11,1 %	9,1 %
Mackenzie	16,2 %	14,3 %
Counsel	22,0 %	19,0 %

produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

Relations d'affaires/relations avec les clients

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec les clients ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Gestion d'actifs – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation

qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

Risque lié au personnel

Ce risque correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers du secteur Gestion de patrimoine, de les former de façon à leur faire atteindre un niveau de compétences approprié, d'assurer la mobilisation du personnel ou de gérer la relève et la transition au niveau des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de mobiliser un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence négative sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Nous avons également mis en place une stratégie en matière de mieux-être dans le but de soutenir nos employés en nous assurant qu'ils sont en bonne condition physique, ont une bonne santé émotionnelle, sont à l'aise financièrement et disposent d'un réseau social.

5) Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux liés à nos activités d'exploitation, à nos activités d'investissement, au respect de nos engagements en matière de développement durable et, de plus en plus, à la conformité à la réglementation. Nous reconnaissons que nos activités peuvent présenter des risques environnementaux et sociaux et que ces risques peuvent avoir des répercussions sur les parties prenantes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris sur les clients, les entités émettrices et les fournisseurs.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'utilisation du sol, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur le développement durable approuvé par le conseil d'administration. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux importants soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux et des risques liés aux changements climatiques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité directeur du développement durable et le conseil de la diversité et de l'inclusion. Le comité du développement durable se compose de dirigeants qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »).

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des employés, des contractants et des dirigeants, notre code de conduite du fournisseur, notre politique sur la prévention du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PRI »). Conformément aux PRI, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance concernant les facteurs

ESG. Ce rapport sur le développement durable peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide en matière de facteurs ESG, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position aux palmarès Global 100 de 2023 et des 50 meilleures entreprises citoyennes de 2023 de Corporate Knights.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Pour la septième année consécutive, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP en ce qui a trait à son leadership dans la communication de l'information sur les changements climatiques.

Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs, les analystes, les agences de notation et les autres parties prenantes.

Communication de l'information selon le GIFCC

Le GIFCC recommande aux organisations de fournir de l'information sur les risques et occasions liés au climat dans quatre domaines, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs. La mise en œuvre intégrale des recommandations du GIFCC s'inscrit dans un processus s'étalant sur plusieurs années.

Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au développement durable et au climat. Le conseil rencontre la direction au moins une fois par année afin de discuter des plans et des nouveaux enjeux relatifs aux facteurs ESG. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques importants liés aux facteurs ESG soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

La responsabilité de la gestion continue des occasions et des risques liés au climat revient essentiellement aux principaux dirigeants de chacune de nos sociétés en exploitation en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les comités de gestion des risques et du développement durable de la Société financière IGM exercent des fonctions de surveillance, et notre chef de la gestion des risques supervise la mise en œuvre des programmes de développement durable de l'entreprise et de gestion des risques d'entreprise.

Nous avons mis sur pied une équipe de travail interfonctionnelle du GIFCC à l'échelle de l'entreprise composée de hauts dirigeants qui sont responsables de diriger la planification et la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Cette équipe de travail met l'accent sur l'amélioration de nos connaissances et de nos outils afin de quantifier les risques liés au climat de concert avec les acteurs de notre secteur, sur l'intégration accrue des enjeux liés au climat dans notre stratégie d'affaires, nos activités et notre gamme de produits, sur la progression de notre engagement auprès des entités dans lesquelles nous investissons et sur les façons de répondre aux attentes accrues en matière d'information à fournir.

Le comité directeur du développement durable de Mackenzie est responsable de l'approbation et de la gouvernance des politiques liées à l'entreprise et au développement durable, de l'approbation et de la surveillance des priorités en matière d'administration des placements, incluant le climat; de l'approbation et du suivi des objectifs liés aux changements climatiques; et de l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de rendement clés, à la feuille de route stratégique et au marché.

Le comité de l'investissement durable d'IG Gestion de patrimoine est chargé de l'examen et de l'approbation des questions relatives aux investissements durables et aux facteurs ESG, y compris, sans s'y limiter, l'évaluation et la prise en compte des risques et des occasions liés au climat.

Stratégie

Par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine et d'actif, la Société Financière IGM joue un rôle important dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. En novembre 2021, la Société financière IGM a détaillé ses engagements climatiques dans un énoncé de position publié sur son site Web. Elle se donne trois axes prioritaires :

1. *Investir dans une économie verte et résiliente sur le plan climatique* – Nos processus et produits de placement sont l'occasion pour nous de gérer les risques climatiques et d'imaginer des solutions innovantes face aux problèmes climatiques que nous connaissons.
2. *Participer à façonner la transition mondiale* – Nous jouons un rôle essentiel en proposant à nos clients des conseils et

des solutions de placement qui sont bons pour le climat, en aidant les entreprises à s'adapter et en contribuant à faire avancer les pratiques et les politiques.

3. *Traduire nos engagements en actions* – Nous serons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, et nous donnerons à nos employés les moyens de respecter nos engagements.

Nos sociétés en exploitation participent activement à des groupes industriels qui soutiennent nos engagements en matière de climat en encourageant les sociétés à améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, à réduire les émissions et à élargir les informations financières sur les changements climatiques. La Société financière IGM s'est également jointe au Partnership for Carbon Accounting Financials dans le cadre de sa démarche pour mesurer et déclarer les émissions de gaz à effet de serre associées à ses prêts hypothécaires et ses investissements.

Les occasions et risques liés au climat sont repérés et évalués au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques. Nos occasions et risques liés au climat peuvent être regroupés dans les impacts physiques des changements climatiques et les incidences liées à la transition vers une économie carboneutre.

Risques

Nos risques liés au climat tiennent principalement aux risques physiques et de transition susceptibles de peser sur le rendement des placements de nos clients, et ainsi donner lieu à une baisse des honoraires; de nuire à notre réputation; de créer des risques de marché découlant des changements de la demande à l'égard des produits; ou d'entraîner de nouvelles exigences réglementaires, juridiques ou liées à la présentation de l'information qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. La diversification au sein de l'ensemble de nos portefeuilles de placements nous aide à gérer notre exposition à une société, à un secteur ou à une région géographique qui pourrait être exposé aux risques liés au climat. Nous sommes également exposés à l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur nos biens, dont les activités pourraient être perturbées, et sur les évaluations des immeubles de placement et des prêts hypothécaires des clients, ce qui pourrait peser sur le rendement financier et sur la capacité d'utiliser ces éléments d'actif à long terme si une approche proactive n'est pas adoptée à cet égard.

Nos sociétés en exploitation se sont engagées à maintenir des programmes et des politiques d'investissement durable qui tiennent particulièrement compte des risques liés au climat. Nous fournissons des données et des outils à nos équipes

d'investissement pour effectuer des analyses climatiques à l'aide de données actuelles et prospectives et nous intégrons les risques importants liés au climat dans nos processus de placement et de supervision pour les sous-conseillers en gestion des placements. Dans le cadre du processus d'embauche et de l'évaluation continue des sous-conseillers, nos équipes demandent de l'information sur la façon dont les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, sont déterminés, sur les processus et les outils utilisés, sur les mesures et les cibles, ainsi que sur la façon dont la stratégie et la gouvernance sont influencées. Parallèlement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, nous allouons plus de ressources aux secteurs tels que la formation, les analyses, les paramètres, l'établissement de cibles, la planification stratégique et le travail collaboratif avec des organisations.

Occasions

Nous avons pour priorité de répondre à la demande croissante en matière d'investissement durable et de tirer parti des occasions d'investir dans la transition vers une économie carboneutre. Nous mettons également davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication avec les clients et les conseillers à propos de l'investissement durable et des changements climatiques.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue une priorité stratégique, et nous avons mis sur pied une équipe dédiée au sein de Mackenzie qui met en lumière les facteurs ESG et le climat dans l'ensemble de l'entreprise. Deux boutiques de placement de Mackenzie se sont vu confier ce mandat, soit Greenchip et Betterworld. La boutique Greenchip privilégie l'investissement thématique dans la lutte contre les changements climatiques et la boutique Betterworld mise sur des solutions axées sur des objectifs durables auxquels sont intégrés des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

À IG Gestion de patrimoine, nous avons intégré les questions environnementales et climatiques aux processus de sélection et de surveillance de nos sous-conseillers, ainsi qu'à notre stratégie de développement de produits. En octobre 2021, IG Gestion de patrimoine a lancé ses Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées qui vise à offrir aux clients la possibilité d'appuyer la transition mondiale vers une économie carboneutre et de profiter des occasions qui en découlent.

Scénarios

Nous avons mis en place un outil pour nos fonds d'investissement destiné à améliorer notre évaluation quantitative des risques liés au climat. Cet outil analyse les émissions et d'autres données liées aux changements climatiques en ce qui a trait aux sociétés dans lesquelles nous investissons et aux portefeuilles. Ce système nous permet de modéliser d'éventuels scénarios de transition et de suivre nos portefeuilles en fonction de l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Ce système examine également le caractère suffisant des réductions d'émissions au fil du temps pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nous explorons des outils d'analyse de scénarios avec l'aide de fournisseurs externes de données afin de réaliser une analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans l'ensemble de nos activités.

Gestion des risques

L'évaluation et la gestion des risques liés au climat sont intégrées à notre cadre de GRE. Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Les risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux. Nous mettons davantage l'accent sur la définition de la relation entre les risques liés au climat et d'autres risques significatifs.

À Placements Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de déterminer l'importance des risques physiques et des risques liés à la transition et de définir à quel moment et de quelle manière ceux-ci doivent être intégrés dans son processus de placement. À IG Gestion de patrimoine et à IPC, la direction évalue les pratiques d'investissement durable des sous-conseillers en gestion des placements, y compris l'intégration des risques liés au climat dans leurs pratiques d'investissement et de participation active.

Engagement

Pour maximiser l'efficacité de son action, les interventions chez Mackenzie sont le fait autant de ses équipes internes que de son spécialiste externe en matière d'engagement, pour lesquels les changements climatiques sont une priorité. Investment Planning Counsel fait appel à un fournisseur de services d'engagement pour inciter les entreprises à améliorer

leur comportement et leur stratégie dans plusieurs domaines, notamment celui des changements climatiques. Au sein d'IG Gestion de patrimoine, les sous-conseillers en gestion des placements, dont Mackenzie, sont responsables des activités relatives à l'engagement, et IG Gestion de patrimoine surveille leurs pratiques dans le cadre d'un contrôle et d'une surveillance réguliers.

Placements Mackenzie est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et participe au Réseau des investisseurs sur le risque climatique (« CERES »). Mackenzie et IG adhèrent à Action Climat 100+ et sont devenues des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Mesures et cibles

Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP et dans notre rapport sur le développement durable, disponibles sur notre site Web.

Actuellement, nous signalons des émissions de GES du périmètre 1, du périmètre 2 et du périmètre 3, dans la mesure du possible, dont une partie de nos émissions du périmètre 3 et l'intensité carbonique moyenne pondérée. Nous continuons de nous efforcer de donner des évaluations et des renseignements plus complets sur nos émissions relativement à nos portefeuilles de placements, à mesure que les outils se perfectionnent et que les renseignements se précisent.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 64 % (4,1 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 2,3 billions de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 53 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,6 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2021, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 75 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 166 G\$ au 30 juin 2023, la Société financière IGM fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les

sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 46 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 30 juin 2023.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 69 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 68 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 30 juin 2023. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique;
- l'importance réitérée du rôle du conseiller financier;
- les politiques publiques quant à l'épargne-retraite;
- les changements au cadre réglementaire;
- l'environnement hautement concurrentiel;
- l'évolution et les changements de la technologie.

L'environnement concurrentiel

Nos filiales, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Notre filiale de gestion d'actifs, Placements Mackenzie, est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. Nous travaillons notamment à la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficacité et de bonifier le service à nos clients. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

Une distribution vaste et diversifiée

En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

Une vaste gamme de produits

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables avec les clients

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers ont tissées avec les clients. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

Sommaire des estimations comptables critiques

Aucun changement n'avait été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société au 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui suit :

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 1^{er} avril 2023 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de perte de valeur.

La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, des démarches d'évaluation sont utilisées. Celles-ci comprennent l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17, qui présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. IFRS 17 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes a eu une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Au quatrième trimestre de 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. Au deuxième trimestre de 2023, la Société a révisé son estimation, sur une base prospective, en se fondant sur l'incidence finale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 déclarée par Lifeco, en réduisant le profit à la vente d'actions de Lifeco de 6,2 M\$ et en augmentant la quote-part du bénéfice des entreprises associées de 15,1 M\$.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2023, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence

significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

Transactions entre parties liées

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles qui ont été présentées au 31 décembre 2022. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8, 26 et 29 des états financiers annuels de la Société.

Le 3 avril 2023, la Société a conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), une filiale de sa société liée, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada.

Données liées aux actions en circulation

Au 30 juin 2023, il y avait 238 067 905 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 30 juin 2023, il y avait 11 115 790 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 865 347 pouvaient être exercées. Au 31 juillet 2023, il y avait 238 096 685 actions ordinaires en circulation et 11 078 038 options sur actions en cours, dont 6 828 755 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

États consolidés du résultat net

(non audité) (en milliers de dollars canadiens sauf les montants par action)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
Gestion de patrimoine (note 4)	552 482 \$	535 295 \$	1 086 593 \$	1 096 506 \$
Gestion d'actifs	238 652	241 883	474 806	498 018
Charge de rémunération des courtiers	(79 423)	(82 088)	(158 749)	(173 204)
Gestion d'actifs – produits nets (note 4)	159 229	159 795	316 057	324 814
Produits tirés des placements nets et autres produits	8 108	(447)	19 057	(2 942)
Profit à la vente des actions de Lifeco (notes 2 et 9)	(6 141)	–	172 977	–
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 9)	57 976	50 033	111 020	98 433
	771 654	744 676	1 705 704	1 516 811
Charges (note 5)				
Services-conseils et croissance des affaires	254 064	243 602	499 705	488 570
Activités et services de soutien	298 671	193 530	500 446	396 617
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	16 322	15 420	32 168	32 827
Charges d'intérêts	30 120	28 236	58 175	56 215
	599 177	480 788	1 090 494	974 229
Bénéfice avant impôt sur le résultat	172 477	263 888	615 210	542 582
Impôt sur le résultat	35 438	58 498	98 799	120 789
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	137 039	205 390	516 411	421 793
Bénéfice net tiré des activités abandonnées (note 3)	1 789	2 941	4 918	6 703
Bénéfice net	138 828	208 331	521 329	428 496
Participation ne donnant pas le contrôle (notes 3 et 9)	(627)	(1 230)	(1 790)	(2 079)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138 201 \$	207 101 \$	519 539 \$	426 417 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 18)				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités poursuivies				
– De base	0,57 \$	0,85 \$	2,16 \$	1,75 \$
– Dilué	0,57 \$	0,85 \$	2,16 \$	1,75 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				
– De base	0,58 \$	0,87 \$	2,18 \$	1,78 \$
– Dilué	0,58 \$	0,87 \$	2,18 \$	1,78 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net	138 828 \$	208 331 \$	521 329 \$	428 496 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 6), déduction faite de l'impôt de 1 401 \$, de 60 546 \$, de 1 026 \$ et de 91 564 \$	(2 841)	(383 919)	(433)	(582 664)
Avantages du personnel				
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de 2 725 \$, de (5 737) \$, de 3 080 \$ et de (31 508) \$	(7 397)	15 607	(8 360)	85 295
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	(928)	11 123	115	11 005
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net				
Participation dans des entreprises associées et autres				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 2 605 \$, de 4 657 \$, de 3 294 \$ et de 5 994 \$	(143 158)	(48 050)	(135 765)	(56 607)
	(154 324)	(405 239)	(144 443)	(542 971)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	(15 496)\$	(196 908)\$	376 886 \$	(114 475)\$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
		Retraité (note 2)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413 172 \$	1 072 892 \$
Autres investissements (note 6)	768 739	774 536
Fonds de clients déposés	3 891 965	4 347 354
Débiteurs et autres montants à recevoir	339 837	368 806
Impôt sur le résultat à recouvrer	46 231	15 544
Prêts (note 7)	5 007 493	5 021 483
Instruments financiers dérivés	64 792	63 665
Autres actifs	134 979	156 240
Participation dans des entreprises associées (note 9)	3 552 149	2 051 303
Immobilisations	303 083	326 288
Commissions de vente inscrites à l'actif	386 628	372 173
Impôt sur le résultat différé	1 013	1 419
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	681 996	–
Immobilisations incorporelles	1 202 251	1 363 642
Goodwill	2 636 771	2 802 173
	19 431 099 \$	18 737 518 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	441 017 \$	507 573 \$
Impôt sur le résultat à payer	8 665	7 122
Instruments financiers dérivés	58 222	51 581
Dépôts et certificats	3 872 685	4 333 997
Facilité de crédit (note 10)	550 000	–
Autres passifs	409 889	355 577
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 8)	4 546 635	4 610 438
Obligations locatives	174 194	192 793
Impôt sur le résultat différé	426 783	451 005
Dette à long terme (note 11)	2 400 000	2 100 000
Passifs détenus en vue de la vente (note 3)	306 396	–
	13 194 486	12 610 086
Capitaux propres		
Capital social		
Actions ordinaires	1 688 222	1 672 799
Surplus d'apport	55 509	54 134
Bénéfices non distribués	4 232 332	3 971 056
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	202 433	362 766
Participation ne donnant pas le contrôle	58 117	66 677
	6 236 613	6 127 432
	19 431 099 \$	18 737 518 \$

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 2 août 2023.

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – actions ordinaires (note 12)	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 15)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Semestres clos les 30 juin						
2023						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 672 799 \$	54 134 \$	4 106 714 \$	362 766 \$	66 677 \$	6 263 090 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	(135 658)	–	–	(135 658)
Montants retraités	1 672 799	54 134	3 971 056	362 766	66 677	6 127 432
Bénéfice net	–	–	521 329	–	–	521 329
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	(144 443)	–	(144 443)
Total du bénéfice global	–	–	521 329	(144 443)	–	376 886
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	15 423	–	–	–	–	15 423
Options sur actions						
Charge de la période	–	2 207	–	–	–	2 207
Exercées	–	(832)	–	–	–	(832)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(267 807)	–	–	(267 807)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(1 790)	–	(8 560)	(10 350)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 9)	–	–	(2 017)	(16 008)	–	(18 025)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	–	–	(118)	118	–	–
Autres éléments	–	–	11 679	–	–	11 679
Solde à la fin	1 688 222 \$	55 509 \$	4 232 332 \$	202 433 \$	58 117 \$	6 236 613 \$
2022						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 658 680 \$	51 069 \$	3 856 996 \$	883 083 \$	51 343 \$	6 501 171 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	(135 658)	–	–	(135 658)
Montants retraités	1 658 680	51 069	3 721 338	883 083	51 343	6 365 513
Bénéfice net	–	–	428 496	–	–	428 496
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	(542 971)	–	(542 971)
Total du bénéfice global	–	–	428 496	(542 971)	–	(114 475)
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	34 012	–	–	–	–	34 012
Rachetées aux fins d'annulation	(20 310)	–	–	–	–	(20 310)
Options sur actions						
Charge de la période	–	2 346	–	–	–	2 346
Exercées	–	(1 856)	–	–	–	(1 856)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(268 699)	–	–	(268 699)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(2 079)	–	2 079	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	(97 523)	–	–	(97 523)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	–	–	24 032	(24 032)	–	–
Solde à la fin	1 672 382 \$	51 559 \$	3 805 565 \$	316 080 \$	53 422 \$	5 899 008 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

Semestres clos les 30 juin	2023	2022
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	622 082 \$	551 691 \$
Impôt sur le résultat payé	(128 296)	(225 308)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	44 818	36 649
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(59 824)	(75 745)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	52 923	51 350
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(18 816)	(30 524)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	725	1 783
Provisions au titre de la restructuration et autres	103 266	-
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 9)	(172 977)	-
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(39 077)	(18 255)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	404 824	291 641
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(26 319)	(6 960)
	378 505	284 681
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(5)	(8)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	409 415	327 669
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(509 413)	(746 025)
Remboursements d'obligations locatives	(11 413)	(12 749)
Produit net de la facilité de crédit	550 000	-
Émission de débentures	300 000	-
Émission d'actions ordinaires	14 591	32 156
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(115 667)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(267 585)	(269 833)
	485 590	(784 457)
Activités d'investissement		
Achat d'autres investissements	(37 363)	(105 880)
Produit de la vente d'autres investissements	40 056	77 650
Augmentation des prêts	(479 095)	(768 585)
Remboursement des prêts et autres	503 820	1 029 118
Entrées d'immobilisations, montant net	(14 897)	(25 350)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles	(34 414)	(30 516)
Investissement dans ChinaAMC (note 9)	(1 161 506)	-
Investissement dans Rockefeller (note 9)	(855 649)	-
Produit de la vente des actions de Lifeco (note 9)	552 655	-
	(1 486 393)	176 437
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(622 298)	(323 339)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	1 072 892	1 292 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	450 594	969 107 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées, à la fin (note 3)	37 422	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin – activités poursuivies	413 172 \$	
Trésorerie	209 148 \$	347 018 \$
Équivalents de trésorerie	204 024	622 089
	413 172 \$	969 107 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	181 518 \$	132 668 \$
Intérêts versés	129 696 \$	101 358 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel de 2022 de la Société financière IGM Inc.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17, qui présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. IFRS 17 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes a eu une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Au quatrième trimestre de 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a révisé son estimation, sur une base prospective, en se fondant sur l'incidence finale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 déclarée par Lifeco, en réduisant le profit à la vente d'actions de Lifeco de 6,2 M\$ et en augmentant la quote-part du bénéfice des entreprises associées de 15,1 M\$.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

Note 3. Activités abandonnées

Le 3 avril 2023, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles et des approbations réglementaires. La Canada Vie est une filiale de la société liée de la Société, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Les actifs et les passifs connexes ont été classés dans les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Bénéfice net tiré des activités abandonnées

	<i>Trimestres clos les 30 juin</i>		<i>Semestres clos les 30 juin</i>	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
Gestion de patrimoine	77 230 \$	75 771 \$	153 369 \$	155 765 \$
Gestion d'actifs – produits nets	4 331	4 369	8 673	8 989
Produits tirés des placements nets et autres produits	799	(93)	1 814	384
	82 360	80 047	163 856	165 138
Charges	79 867	76 163	156 984	156 029
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 493	3 884	6 872	9 109
Impôt sur le résultat	704	943	1 954	2 406
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	1 789	2 941	4 918	6 703
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	150	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités abandonnées	1 789 \$	2 941 \$	4 768 \$	6 703 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie de la Société comprennent les montants suivants qui sont attribuables aux activités abandonnées :

	<i>Semestres clos les 30 juin</i>	
	2023	2022
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des :		
Activités d'exploitation	11 606 \$	14 383 \$
Activités de financement	(1 400)	11 328
Activités d'investissement	(12 062)	(21 254)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 856)\$	4 457 \$

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	30 juin 2023
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 422 \$
Titres	284
Fonds de clients déposés	249 957
Débiteurs et autres montants à recevoir	34 309
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 503
Autres actifs	15 384
Immobilisations	16 398
Commissions de vente inscrites à l'actif	926
Impôt sur le résultat différé	156
Immobilisations incorporelles	160 255
Goodwill	165 402
Actifs liés aux activités abandonnées	681 996 \$
Passif	
Créditeurs et charges à payer	27 443 \$
Impôt sur le résultat à payer	603
Dépôts et certificats	249 957
Autres passifs	3 990
Obligations locatives	12 143
Impôt sur le résultat différé	12 260
Passifs liés aux activités abandonnées	306 396 \$

Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Honoraires de conseil	295 631 \$	284 555 \$	586 307 \$	576 877 \$
Honoraires liés aux produits et aux programmes	220 679	218 548	437 829	446 308
	516 310	503 103	1 024 136	1 023 185
Frais de rachat	326	1 032	920	2 481
Autres produits tirés de la planification financière	35 846	31 160	61 537	70 840
Gestion de patrimoine	552 482	535 295	1 086 593	1 096 506
Gestion d'actifs	238 652	241 883	474 806	498 018
Charge de rémunération des courtiers	(79 423)	(82 088)	(158 749)	(173 204)
Gestion d'actifs – produits nets	159 229	159 795	316 057	324 814
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	711 711 \$	695 090 \$	1 402 650 \$	1 421 320 \$

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 5. Charges

Au cours du trimestre, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 103,3 M\$ (76,2 M\$ après impôt) en raison de la rationalisation et de la simplification des activités afin de les aligner plus efficacement sur les priorités de l'entreprise. Ces charges comprennent les changements apportés à la structure organisationnelle de la Société pour remédier au chevauchement des rôles, l'abandon des systèmes en double aux fins de la transformation numérique et la modernisation des technologies de l'information, et tiennent compte des efforts déployés pour consolider son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins des clients et des conseillers.

Note 6. Autres investissements

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	247 564 \$	606 148 \$	242 704 \$	602 612 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12 740	13 013	12 689	12 933
Fonds d'investissement exclusifs	148 344	149 578	156 663	158 991
	161 084	162 591	169 352	171 924
	408 648 \$	768 739 \$	412 056 \$	774 536 \$

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power Corporation du Canada. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 24,3 % dans Wealthsimple qui était évaluée à 492 M\$ au 30 juin 2023, inchangée par rapport au 31 décembre 2022. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables.

Au deuxième trimestre de 2022, un profit réalisé de 27,8 M\$ (24,0 M\$ après impôt) lié aux autres investissements a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués.

Note 7. Prêts

	Échéance contractuelle			30 juin 2023 Total	31 décembre 2022 Total
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 148 352 \$	3 810 338 \$	4 381 \$	4 963 071 \$	5 022 298 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				784	815
				4 962 287	5 021 483
À la juste valeur par le biais du résultat net				45 206	–
				5 007 493 \$	5 021 483 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				815 \$	648 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				246	(689)
Pertes de crédit attendues				(277)	856
Solde à la fin				784 \$	815 \$

Au 30 juin 2023, les prêts douteux totalisaient 1 399 \$ (31 décembre 2022 – 2 159 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 79,6 M\$ (2022 – 65,2 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 67,4 M\$ (2022 – 47,6 M\$). Les pertes réalisées à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,0 M\$ (2022 – pertes de 3,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 2,0 M\$ (2022 – montant positif de 3,6 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 8. Titrations

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 1,5 M\$ au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 – juste valeur positive de 0,9 M\$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités	Montant net
30 juin 2023			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 460 772 \$	2 450 530 \$	10 242 \$
PCAA commandité par des banques	2 089 750	2 096 105	(6 355)
Total	4 550 522 \$	4 546 635 \$	3 887 \$
Juste valeur	4 399 949 \$	4 465 390 \$	(65 441)\$
31 décembre 2022			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 494 400 \$	2 459 828 \$	34 572 \$
PCAA commandité par des banques	2 143 241	2 150 610	(7 369)
Total	4 637 641 \$	4 610 438 \$	27 203 \$
Juste valeur	4 532 493 \$	4 544 609 \$	(12 116)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 9. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total
30 juin 2023						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 075 225 \$	787 171 \$	– \$	284 499 \$	40 066 \$	2 186 961 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	939 567	787 171	–	284 499	40 066	2 051 303
Entrées	–	1 161 505	855 649	–	542	2 017 696
Cession	(397 705)	–	–	–	–	(397 705)
Dividendes	(23 024)	(69 180)	–	–	–	(92 204)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	35 116	55 736	(1 866)	8 198 ¹	(1 262)	95 922
Ajustement lié à IFRS 17	15 098	–	–	–	–	15 098
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	15 139	(141 233)	(11 867)	–	–	(137 961)
Solde à la fin	584 191 \$	1 793 999 \$	841 916 \$	292 697 \$	39 346 \$	3 552 149 \$
30 juin 2022						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 020 700 \$	768 724 \$	– \$	258 831 \$	– \$	2 048 255 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	885 042	768 724	–	258 831	–	1 912 597
Dividendes	(36 590)	(31 319)	–	–	–	(67 909)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	59 692	28 348	–	10 393 ¹	–	98 433
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(18 953)	(24 271)	–	–	–	(43 224)
Solde à la fin	889 191 \$	741 482 \$	– \$	269 224 \$	– \$	1 899 897 \$

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 2 505 \$ et à 6 558 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, respectivement (2022 – 4 920 \$ et 8 314 \$).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power Corporation du Canada (« Power ») dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,16 G\$, y compris les coûts de transaction, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. La contrepartie restante de 597 M\$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M\$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues. La Société continue de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 27,8 % dans ChinaAMC et sa participation de 2,4 % dans Lifeco.

En 2023, la Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 172,9 M\$ avant impôt (168,6 M\$ après impôt), soit un montant de 179,1 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée sur une base prospective au deuxième trimestre.

La Société a comptabilisé un ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$ au deuxième trimestre de 2023, ce qui représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé sur une base prospective.

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») pour une contrepartie en trésorerie de 622 M\$ US. Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis qui cible les clients à valeur élevée et à valeur très élevée.

Note 10. Facilité de crédit

Les banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à la Société une facilité de crédit non renouvelable liée au produit de la vente d'IPC. Le solde de la facilité de crédit est exigible le 1^{er} juin 2024. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit fluctuent en fonction des acceptations bancaires canadiennes, et les charges d'intérêts sont comptabilisées au titre des activités abandonnées dans les états du résultat net.

Note 11. Dette à long terme

Le 26 mai 2023, la Société a émis des débentures à 5,426 % d'une durée de 30 ans d'un montant de 300 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 7 décembre 2022. Les intérêts sur les débentures sont comptabilisés aux titres des charges d'intérêts dans les états du résultat net.

Note 12. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	237 668 062	1 672 799 \$	239 679 043	1 658 680 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	399 843	15 423	867 578	34 012
Rachetées aux fins d'annulation	-	-	(2 890 000)	(20 310)
Solde à la fin	238 067 905	1 688 222 \$	237 656 621	1 672 382 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} mars 2022, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2023. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 6,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 15 février 2022, soit environ 2,5 % de celles-ci.

Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du semestre clos le 30 juin 2023. Au deuxième trimestre de 2022, 2 320 000 actions ont été rachetées au coût de 90,0 M\$ et, au cours du semestre clos le 30 juin 2022, 2 890 000 actions ont été rachetées au coût de 115,7 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Note 13. Gestion du capital

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société qui figure dans le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2023 et à la note 19 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2022, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Note 14. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Options sur actions ordinaires		
– En circulation	11 115 790	11 725 342
– Pouvant être exercées	6 865 347	6 596 299

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a attribué 1 234 options à des salariés (2022 – 57 685). Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la Société a attribué 662 606 options à des salariés (2022 – 1 429 775). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 a été estimée à 5,56 \$ l'option (2022 – 4,96 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 42,36 \$.

Les autres hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Prix d'exercice	42,53 \$	45,14 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,44 %	1,97 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	23,00 %	23,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,31 %	5,06 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution.

Note 15. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
30 juin 2023				
Solde au début	4 383 \$	309 605 \$	48 778 \$	362 766 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(8 360)	(433)	(135 650)	(144 443)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 9)	–	–	(16 008)	(16 008)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	118	–	118
Solde à la fin	(3 977)\$	309 290 \$	(102 880)\$	202 433 \$
30 juin 2022				
Solde au début	(95 666)\$	919 152 \$	59 597 \$	883 083 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	85 295	(582 664)	(45 602)	(542 971)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(24 032)	–	(24 032)
Solde à la fin	(10 371)\$	312 456 \$	13 995 \$	316 080 \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

Note 16. Gestion des risques

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section intitulée « Risque financier » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2023 et à la note 22 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2022, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Note 17. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap. Les autres investissements classés dans le niveau 3, d'un montant de 606 M\$, sont principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthealth avec une juste valeur de 492 M\$. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres des placements, le cas échéant, des flux de trésorerie prévus et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables. Une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie prévus ou des multiples de produits donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthealth d'environ 25 M\$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, la facilité de crédit et certains autres passifs financiers.

	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2023					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	606 148 \$	– \$	– \$	606 148 \$	606 148 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	162 591	151 162	–	11 429	162 591
Prêts					
– À la juste valeur par le biais du résultat net	45 206	–	45 206	–	45 206
Instruments financiers dérivés	64 792	–	38 484	26 308	64 792
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	4 962 287	–	400 528	4 399 950	4 800 478
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	58 222	–	54 590	3 632	58 222
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	3 872 685	–	3 872 692	–	3 872 692
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 546 635	–	–	4 465 390	4 465 390
Dettes à long terme	2 400 000	–	2 378 641	–	2 378 641

31 décembre 2022

Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	– \$	– \$	602 612 \$	602 612 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	171 924	160 495	–	11 429	171 924
Instruments financiers dérivés	63 665	–	37 900	25 765	63 665
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 021 483	–	372 983	4 532 493	4 905 476
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	51 581	–	46 332	5 249	51 581
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	4 333 997	–	4 334 010	–	4 334 010
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610 438	–	–	4 544 609	4 544 609
Dettes à long terme	2 100 000	–	2 013 917	–	2 013 917

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 et en 2022.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2023 et 2022.

	Solde au 1 ^{er} janvier	Profits/ (pertes) compris dans le bénéfice net ¹	Profits/ (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde au 30 juin
30 juin 2023						
Autres investissements						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	– \$	(1 323)\$	5 497 \$	638 \$	606 148 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	11 429	–	–	–	–	11 429
Instruments financiers dérivés, montant net	20 516	1 360	–	(1 145)	(1 945)	22 676
30 juin 2022						
Autres investissements						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 291 434 \$	– \$	(674 228)\$	29 206 \$	47 437 \$	598 975 \$
Instruments financiers dérivés, montant net	960	16 351	–	342	(2 594)	20 247

1. Inclus au poste Produits du secteur Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Note 18. Bénéfice par action ordinaire

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	137 039 \$	205 390 \$	516 411 \$	421 793 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(627)	(1 230)	(1 640)	(2 079)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités poursuivies	136 412	204 160	514 771	419 714
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	1 789	2 941	4 918	6 703
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(150)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités abandonnées	1 789	2 941	4 768	6 703
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138 201 \$	207 101 \$	519 539 \$	426 417 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	238 048	238 822	237 943	239 290
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	583	420	676	925
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	238,631	239,242	238,619	240,215
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
De base				
Bénéfice tiré des activités poursuivies	0,57 \$	0,85 \$	2,16 \$	1,75 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,01	0,02	0,02	0,03
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,58 \$	0,87 \$	2,18 \$	1,78 \$
Dilué				
Bénéfice tiré des activités poursuivies	0,57 \$	0,85 \$	2,16 \$	1,75 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,01	0,02	0,02	0,03
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,58 \$	0,87 \$	2,18 \$	1,78 \$

1. Exclut 731 milliers d'actions pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (2022 – 1 023 milliers d'actions) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif. Exclut 651 milliers d'actions pour le semestre clos le 30 juin 2023 (2022 – 558 milliers d'actions) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

Note 19. Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. Dès que la Société a été mise au courant de cet incident, elle a immédiatement pris des mesures pour corriger la situation et a entrepris une enquête cybercriminologique exhaustive. Dans le cadre de cette enquête, la Société a découvert que des numéros de compte, des noms, des adresses et des numéros d'assurance sociale de clients de Mackenzie étaient touchés par cet incident. La Société a avisé les clients concernés et a offert à tous ses clients une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. À l'heure actuelle, la Société prévoit que les coûts connus seront couverts par son assurance. En juillet 2023, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan contre Mackenzie concernant la même question.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Note 20. Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Investissements stratégiques et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel, les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Rockefeller Capital Management, Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

<i>Trimestres clos les 30 juin</i>	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits							
Gestion de patrimoine	554 095 \$	– \$	– \$	(1 613)\$	552 482 \$	– \$	552 482 \$
Gestion d'actifs	–	264 198	–	(25 546)	238 652	–	238 652
Charge de rémunération des courtiers	–	(78 764)	–	(659)	(79 423)	–	(79 423)
Gestion d'actifs – produits nets	–	185 434	–	(26 205)	159 229	–	159 229
Produits tirés des placements nets et autres produits	3 948	945	3 580	(365)	8 108	–	8 108
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 9)	–	–	–	–	–	(6 141)	(6 141)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	42 878	–	42 878	15 098	57 976
	558 043	186 379	46 458	(28 183)	762 697	8 957	771 654
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	233 014	21 052	–	(2)	254 064	–	254 064
Activités et services de soutien	105 243	89 134	1 098	(70)	195 405	103 266	298 671
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43 007	1 134	–	(27 819)	16 322	–	16 322
	381 264	111 320	1 098	(27 891)	465 791	103 266	569 057
	176 779	75 059	45 360	(292)	296 906	(94 309)	202 597
Charges d'intérêts ²	24 000	6 120	–	–	30 120	–	30 120
Bénéfice avant impôt sur le résultat	152 779	68 939	45 360	(292)	266 786	(94 309)	172 477
Impôt sur le résultat	39 959	18 845	3 685	7	62 496	(27 058)	35 438
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	112 820	50 094	41 675	(299)	204 290	(67 251)	137 039
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 943	–	–	(2 154)	1 789	–	1 789
	116 763	50 094	41 675	(2 453)	206 079	(67 251)	138 828
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(627)	–	(627)	–	(627)
	116 763 \$	50 094 \$	41 048 \$	(2 453)\$	205 452	(67 251)	138 201
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt ¹					(76 208)	76 208	–
Profit à la vente des actions de Lifeco, déduction faite de l'impôt ¹					(6 141)	6 141	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco ¹					15 098	(15 098)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					138 201 \$	– \$	138 201 \$

1. Les charges de restructuration et autres charges, le profit à la vente des actions de Lifeco et l'ajustement lié IFRS 17 pour Lifeco ne se rapportent à aucun secteur en particulier et, par conséquent, ils sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total
Trimestres clos les 30 juin					
Produits					
Gestion de patrimoine	535 295 \$	– \$	– \$	– \$	535 295 \$
Gestion d'actifs	–	269 699	–	(27 816)	241 883
Charge de rémunération des courtiers	–	(82 088)	–	–	(82 088)
Gestion d'actifs – produits nets	–	187 611	–	(27 816)	159 795
Produits tirés des placements nets et autres produits	(1 340)	(986)	1 794	85	(447)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	50 033	–	50 033
	533 955	186 625	51 827	(27 731)	744 676
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	222 038	21 563	–	1	243 602
Activités et services de soutien	103 125	88 450	2 027	(72)	193 530
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42 057	1 180	–	(27 817)	15 420
	367 220	111 193	2 027	(27 888)	452 552
	166 735	75 432	49 800	157	292 124
Charges d'intérêts ¹	22 354	5 882	–	–	28 236
Bénéfice avant impôt sur le résultat	144 381	69 550	49 800	157	263 888
Impôt sur le résultat	38 677	18 214	1 393	214	58 498
	105 704	51 336	48 407	(57)	205 390
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 056	–	–	(115)	2 941
	108 760	51 336	48 407	(172)	208 331
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(1 230)	–	(1 230)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	108 760 \$	51 336 \$	47 177 \$	(172)\$	207 101 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

<i>Semestres clos les 30 juin</i>	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits							
Gestion de patrimoine	1 089 763 \$	– \$	– \$	(3 170)\$	1 086 593 \$	– \$	1 086 593 \$
Gestion d'actifs	–	526 012	–	(51 206)	474 806	–	474 806
Charge de rémunération des courtiers	–	(157 460)	–	(1 289)	(158 749)	–	(158 749)
Gestion d'actifs – produits nets	–	368 552	–	(52 495)	316 057	–	316 057
Produits tirés des placements nets et autres produits	7 376	5 449	6 945	(713)	19 057	–	19 057
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 9)	–	–	–	–	–	172 977	172 977
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	95 922	–	95 922	15 098	111 020
	1 097 139	374 001	102 867	(56 378)	1 517 629	188 075	1 705 704
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	455 991	43 718	–	(4)	499 705	–	499 705
Activités et services de soutien	213 442	181 639	2 239	(140)	397 180	103 266	500 446
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	85 590	2 243	–	(55 665)	32 168	–	32 168
	755 023	227 600	2 239	(55 809)	929 053	103 266	1 032 319
	342 116	146 401	100 628	(569)	588 576	84 809	673 385
Charges d'intérêts ²	46 249	11 926	–	–	58 175	–	58 175
Bénéfice avant impôt sur le résultat	295 867	134 475	100 628	(569)	530 401	84 809	615 210
Impôt sur le résultat	78 384	36 008	7 214	(68)	121 538	(22 739)	98 799
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	217 483	98 467	93 414	(501)	408 863	107 548	516 411
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	6 870	–	–	(1 952)	4 918	–	4 918
	224 353	98 467	93 414	(2 453)	413 781	107 548	521 329
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	–	(1 640)	–	(1 790)	–	(1 790)
	224 203 \$	98 467 \$	91 774 \$	(2 453)\$	411 991	107 548	519 539
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt ¹					(76 208)	76 208	–
Profit à la vente des actions de Lifeco, déduction faite de l'impôt ¹					168 658	(168 658)	–
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco ¹					15 098	(15 098)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					519 539 \$	– \$	519 539 \$
Actifs identifiables	10 751 987 \$	1 445 221 \$	4 431 718 \$	– \$	16 628 926 \$	– \$	16 628 926 \$
Goodwill	1 511 647	1 290 526	–	–	2 802 173	–	2 802 173
Total de l'actif	12 263 634 \$	2 735 747 \$	4 431 718 \$	– \$	19 431 099 \$	– \$	19 431 099 \$

1. Les charges de restructuration et autres charges, le profit à la vente des actions de Lifeco et l'ajustement lié IFRS 17 pour Lifeco ne se rapportent à aucun secteur en particulier et, par conséquent, ils sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total
Semestres clos les 30 juin					
Produits					
Gestion de patrimoine	1 096 506 \$	– \$	– \$	– \$	1 096 506 \$
Gestion d'actifs	–	554 532	–	(56 514)	498 018
Charge de rémunération des courtiers	–	(173 204)	–	–	(173 204)
Gestion d'actifs – produits nets	–	381 328	–	(56 514)	324 814
Produits tirés des placements nets et autres produits	(1 901)	(3 602)	2 482	79	(2 942)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	98 433	–	98 433
	1 094 605	377 726	100 915	(56 435)	1 516 811
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	446 864	41 706	–	–	488 570
Activités et services de soutien	211 815	181 516	3 431	(145)	396 617
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	86 657	2 684	–	(56 514)	32 827
	745 336	225 906	3 431	(56 659)	918 014
	349 269	151 820	97 484	224	598 797
Charges d'intérêts ¹	44 491	11 724	–	–	56 215
Bénéfice avant impôt sur le résultat	304 778	140 096	97 484	224	542 582
Impôt sur le résultat	81 491	36 619	2 447	232	120 789
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	223 287	103 477	95 037	(8)	421 793
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	6 867	–	–	(164)	6 703
	230 154	103 477	95 037	(172)	428 496
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(2 079)	–	(2 079)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	230 154 \$	103 477 \$	92 958 \$	(172)\$	426 417 \$
Actifs identifiables	9 354 396 \$	1 564 187 \$	3 363 110 \$	– \$	14 281 693 \$
Goodwill	1 491 687	1 310 486	–	–	2 802 173
Total de l'actif	10 846 083 \$	2 874 673 \$	3 363 110 \$	– \$	17 083 866 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com



Certifiée Entreprise généreuse par Imagine Canada, Power Corporation du Canada est reconnue pour son excellence et son leadership en matière d'investissement communautaire.



Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites



POWER CORPORATION
DU CANADA